PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
OCT 29 1924

31e Année. N° 20. 15 Octobre 1924.

LA REVUE DE PARIS

		Pages
e de Sainte-Aulaire.	*Souvenirs de mon Ambassade à Vienne*	721
★★	*États-Unis et Japon*.	746
. Dupuy-Mazuel . .	*Le Miracle des Loups*. — I.	753
eorges Grosjean . .	*La Diplomatie rhénane de Vergennes*	783
ancy George. . . .	*Les Esclaves de Méquinez*. — I.	815
enjamin Crémieux .	*La Psychologie de Marcel Proust*.	838
Lucas-Dubreton. .	*La Princesse captive : la Duchesse de Berry*. — II.	862
ené Jouglet	*Le nouveau Corsaire*. — III.	892
lbert Flament . . .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	921
enry Bidou	La Vie littéraire : *Parmi les Livres*	934
ean Cavalier	Au Cinéma : *Le Lyrisme du mouvement*	945
ndré Chaumeix. . .	La Politique : *Le Ministère Herriot*	953

Copyright 1924 *Revue de Paris*.

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1924

La Revue de Paris *publiera le 1er Novembre :*

UNE NATION SOUS LE JOUG

Le Militarisme en Espagne

Par V. BLASCO IBAÑEZ

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Tous les faits qui relèvent du folk-lore, tout cet ensemble d'usages traditionnels à évolution lente qui ont subsisté jusqu'à nos jours dans les campagnes deviennent de plus en plus difficiles à observer surtout depuis la guerre. La dépopulation, l'exode rural, l'enrichissement paysan : autant de causes qui font oublier le passé, et imposent d'une façon de plus en plus rapide et complète les modes des villes et les produits de la grande industrie. Et pourtant que de faits intéressants existent encore, et que l'on ne recueille pas, faute de méthode et de cadres de recherches. Ce sont les méthodes, ce sont les procédés de cette branche de la sociologie, que l'excellent petit livre sur le **Folk-Lore**, dû à M. **Arnold Van Gennep**, cherche à répandre de façon pratique et immédiatement utilisable, afin que, relevés par les instituteurs, les propriétaires aisés, les médecins, s'accumulent enfin les matériaux qui serviront à édifier un traité véridique de la « psychologie des Français ». L'auteur délimite le vaste domaine un peu mouvant, de cette science et, fort d'une expérience de vingt-cinq ans, caractérise ses procédés propres de recherche (peut-être ne marque-t-il pas assez, ici, ses points de contact avec la géographie humaine), puis, toujours soucieux de susciter la curiosité et l'enquête, il propose un certain nombre de cadres de classement, cadres généraux et cadres particuliers; enfin six chapitres consacrés aux contes et aux légendes, aux chansons et aux danses, aux jeux et aux jouets, aux cérémonies et aux croyances, aux maisons, ustensiles et costumes, aux arts populaires, en même temps qu'ils exposent les derniers résultats obtenus, donnent les meilleurs livres à consulter et les directions à suivre. Le manuel si suggestif et d'un prix si modique est complété par une dizaine d'illustrations commentées.

Le **Rameau d'or**, ces études magistrales de **James George Frazer** sur la magie et la religion, études si importantes pour la connaissance du folk-lore, n'avait été que très incomplètement traduit en français; or une traduction complète de cette œuvre considérable, faite par lady Frazer d'après l'édition abrégée anglaise de 1922, vient de paraître en un volume. Ainsi, outre la partie relative aux origines magiques de la Royauté, et celle sur Adonis, que le public français connaît déjà, on relira, à leur place logique dans l'ensemble de l'œuvre, les études sur le tabou, sur la mort du Dieu, sur l'esprit du blé, sur les animaux sacrés et sur les fêtes du feu. On goûtera le charme pénétrant de cette narration lente, de ces analyses délicates, de cette manière qui rappelle plus celle d'Hérodote que celle des savants modernes parce que le travail de systématisation semble invisible, et qu'il n'y a, au premier plan, que les jeux d'une observation aiguë, alliée à une immense érudition. Le grand index alphabétique de l'édition anglaise, guide indispensable au milieu de cette masse de faits, a été intégralement reproduit dans le présent volume.

Ce que Frazer nous raconte des mythes relatifs à la mise à mort et à la résurrection de Dieu, du mythe d'Adonis, du corps de Dieu servant de repas à ses fidèles, nous amène naturellement à parler de l'essai de **P.-L. Couchoud** sur le **Mystère de Jésus**. P.-L. Couchoud, cet ancien normalien passé de la philosophie à la médecine, et de la psychiâtrie à la science des religions, est un esprit infiniment souple, qui a pris au voisinage d'Anatole France qu'il soigne et dont il est l'ami, des réflexes de scepticisme et d'ironie. Ses *Sages et poètes d'Asie* ont été remarqués; plus récemment il a donné une originale traduction de l'*Apocalypse*; plus récemment encore, il a écrit, pour un journal communiste, en collaboration avec R. Maublanc, un des défenseurs les plus convaincus des théories de J. Romains sur la vision extrarétinienne, un grand roman cinématographique, philosophique et populaire, le *Sérum du docteur Legrand*. Dans le *Mystère de Jésus* (qu'il a divisé en deux parties : l'énigme et le mystère), il a résumé, en les recréant par un remarquable talent de disposition, par la séduction de ses développements et l'art de grouper et de mettre en vedette les textes essentiels, les thèses négatives de Kalthoff, de Drews, de Benjamin Smith et de Bolland. (On trouvera, présentées avec force, les objections qu'elles soulèvent dans le **Problème de Jésus** de **Ch. Guignebert**, 1914.) P.-L. Couchoud établit tout d'abord, en discutant ce que nous apprennent du fondateur du christianisme Pline, Tacite et Suétone, Marc, auteur de la version primitive des Evangiles, et ses commentateurs Renan et Loisy, que la figure du Jésus historique se perd dans la brume; puis il passe aux textes les plus anciens du christianisme, aux écrits de Paul, et il constate que Paul laisse l'existence mystérieuse de Jésus en dehors de toute chronologie et de toute topographie : il l'assimile d'emblée à Dieu, il ne voit en lui qu'un dédoublement d'*Jahvé*. Il y a alors comme une humanisation progressive du Dieu, une descente du ciel sur la terre, la « trame de la broderie évangélique » étant empruntée à l'Ecriture. Enfin c'est au milieu du deuxième siècle seulement, au cours de la crise marcionite, que l'existence d'un Jésus de chair devient article de foi. Pour consoler les croyants, P.-L. Couchoud les adjure, — sérieusement semble-t-il, — de préférer une création collective solide à une « contestable figure historique ».

Dans la même collection on trouvera une **Courte histoire du christianisme**, d'**Albert Houtin**, l'auteur de tant de livres remarquables sur la crise religieuse contemporaine. Volontairement brève et schématique, elle se divise en cinq parties, les origines (où M. Houtin se sépare nettement de M. Couchoud sur la question de l'historicité de Jésus), le progrès (x-xiie s.), l'apogée (xiiie s.), le déclin (xive, xxe s.), l'état actuel (1924), qui comprend un bref tableau de la situation des Eglises séparées. Des références bibliographiques et un index complètent ce petit livre qui rendra pour cette tranche de l'histoire religieuse les mêmes services que l'*Orpheus* de Salomon Reinach.

Les nombreux amis que compte **Alain** dans les milieux intellectuels ne manqueront pas de lire ses **Propos sur le christianisme**; ils y retrouveront cette hardiesse voulue de pensée qu'ils ont goûtée dans ses autres écrits.

J. POIRIER

SOUVENIRS

DE

MON AMBASSADE A VIENNE[1]

LE DUC D'ORLÉANS. — LE ROI ET LA REINE DÉSIRENT LE MARIER A UNE ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE. — NÉGOCIATIONS A CE SUJET

Dans les diverses combinaisons ministérielles qui s'étaient si rapidement succédé depuis la démission du duc de Broglie au mois de mai 1834, il avait été souvent question de moi. Le roi répétait volontiers qu'il désirait m'avoir pour ministre, et, sans doute, il eût mis mon dévouement à cette épreuve si, à cette époque, il n'eût eu à Vienne des affaires qu'il me croyait plus propre qu'un autre à mener à bien. L'établissement des princes et princesses de la famille royale était, comme on disait alors, ma spécialité, et les négociations dont je fus chargé, dans cet intérêt, tenaient vivement au cœur du roi et de la reine.

Petite-fille de la grande Marie-Thérèse, notre reine Marie-Amélie portait un tendre attachement à la maison impériale d'Autriche. Elle eût été heureuse de marier ses fils ou ses filles aux neveux ou aux nièces de l'empereur François.

1. Voir les numéros de la *Revue de Paris* des 15 avril, 15 mai et 1er septembre 1924. — Cette dernière livraison contient le début des Souvenirs du comte de Sainte-Aulaire sur son ambassade à Vienne. Nous devons la communication de ces mémoires à l'obligeance de M. le vicomte d'Harcourt, petit-fils de Sainte-Aulaire.

Quinze archiducs et archiduchesses de différents âges, à Vienne, à Pesth et à Milan, offraient des chances nombreuses aux combinaisons matrimoniales. Lors de mon premier départ pour Vienne, la reine ne me parla que de ses filles : « Pour Chartres et Nemours, me dit-elle, c'est de la politique et je ne m'en mêle pas; mais, pour Clémentine et Marie, c'est ma partie. Je vous demande instamment de bien regarder autour de vous, et de m'informer directement de ce qui vous paraîtra possible. » Au fait, le roi et la reine avaient dès lors l'idée d'un mariage autrichien pour le prince royal, mais celui-ci ne partageait pas leurs préférences pour une archiduchesse. Il fallut de grands efforts et beaucoup de patience pour le ramener à cette idée à laquelle il finit cependant par donner son adhésion.

Les négociations auxquelles a donné lieu le projet de de M. le duc d'Orléans avec madame l'archiduchesse Thérèse, aujourd'hui reine de Naples, ont été pendant plusieurs années l'intérêt principal de ma mission à Vienne. Je puis en donner les détails les plus circonstanciés et je les consignerai ici d'autant plus volontiers qu'ils font le plus grand honneur au caractère et au cœur de l'aimable prince que nous avons perdu d'une manière si fatale. Peut-être, hélas! la catastrophe qui nous a privés de lui en 1842, était-elle une faveur de la fortune qui s'est montrée si impitoyable pour le reste de sa famille.

Louis-Ferdinand de Bourbon, duc de Chartres, puis d'Orléans, né à Palerme en 1810, fut élevé à l'université de Paris. Il obtint dans toutes ses classes de brillants succès loyalement acquis. Son aptitude était générale, il réussissait également bien dans les sciences et dans les arts, et déployait dans les exercices du corps une adresse extraordinaire. Sa figure était agréable et ses manières charmantes. Jusqu'à dix-huit ans, il fut tenu sous une discipline sévère, il ne sortait qu'avec son précepteur et s'impatientait un peu de cette contrainte. Une jeune dame polonaise douée du charme qui manque rarement aux femmes de cette nation, la comtesse Sobinska, née Potocka, était en 1829 assidue au Palais-Royal; un jour le jeune duc de Chartres s'approcha d'elle et lui glissa dans la main un billet. C'était une déclaration d'amour en bonne

forme. Madame Sobinska n'y fit pas de réponse, mais il est à croire que ses regards ne témoignèrent pas trop de ressentiment, car le dimanche suivant (le jeune écolier ne paraissait que les dimanches aux cercles du Palais-Royal) nouveau billet reçu comme le premier sans encouragement et sans colère. La correspondance continua ainsi plusieurs mois, jusqu'à ce qu'enfin le billet hebdomadaire annonçât à madame Sobinska une visite que le jeune prince se proposait de lui faire seul, ses dix-huit ans révolus l'affranchissant de la surveillance de son précepteur. Cette fois le silence eût valu pour un assentiment, il fallait prendre un parti. Avant de se décider, madame Sobinska voulut consulter madame la duchesse d'Orléans; elle lui porta les lettres du duc de Chartres, la laissant arbitre de la réponse qui serait faite à la dernière.

Marie-Amélie se montra touchée de ce procédé, « elle ne doutait pas que dans la société de madame Sobinska, son fils ne reçut de bons exemples et de bons conseils. Une amie aimable et vertueuse était pour un jeune homme, à son entrée dans le monde, la meilleure garantie contre les dangers de la mauvaise compagnie. En souffrant les assiduités du duc de Chartres et en consentant à lui servir de Mentor, madame Sobinska lui rendait un véritable service, et elle pouvait compter sur la reconnaissance de toute la famille. »

Ce n'était pas tout à fait ainsi que l'entendait madame Sobinska; le rôle de duègne n'allait ni à sa figure ni à son humeur : « Elle était et espérait bien rester toujours une honnête femme, dit-elle à madame la duchesse d'Orléans, mais elle ne réglait les comptes de sa conscience qu'avec son confesseur, et ne se chargeait pas de garder la vertu des adolescents; si le duc de Chartres venait chez elle, quoi qu'il pût arriver ensuite, elle n'entendrait pas en être responsable; elle le recevrait ou lui fermerait sa porte au choix de ses augustes parents, mais s'ils lui demandaient de permettre les visites du prince leur fils, elle leur demandait à son tour de ne plus jamais lui en parler. »

Ces conditions faites et acceptées, le duc de Chartres passait une bonne partie de ses matinées chez la comtesse Sobinska et il ne la quittait guère le soir dans les salons du Palais-Royal. Leur liaison, ainsi qu'il arrive en pareil cas,

fut diversement interprétée; les méchants esprits ne crurent pas à son innocence et pour ma part je ne voudrais jurer de rien; quoi qu'il en soit, en 1836, à Vienne, madame Sobinska m'a montré des cartons pleins des lettres du duc d'Orléans qui a continué longtemps à lui écrire; elle m'a permis de les parcourir et je l'ai fait avec une curiosité méfiante sans y trouver une parole qui justifiât mes soupçons; les témoignages d'une affection vive sont tempérés dans toute cette correspondance par l'expression d'un respect sérieux, et, en résumé, si madame Sobinska n'a pas su maintenir la passion du duc de Chartres dans les limites qu'un amoureux de dix-huit ans se laisse rarement imposer, au moins lui a-t-elle appris à respecter la femme qu'il aimait et à ne pas trahir son secret : c'est un commencement de morale.

Quand éclata la révolution de juillet 1830, le duc d'Orléans n'avait pas vingt ans, on ne pourrait avec équité lui faire un crime d'avoir suivi la politique de son père, et on lui doit cette justice qu'il sut se démêler avec une étonnante mesure des difficultés que lui créait une situation difficile et un entourage dangereux. A cet égard je puis rendre à sa mémoire un témoignage personnel.

Dans les premiers jours du mois d'août (1830), en arrivant d'Étioles à Paris, je trouvai chez moi un billet d'invitation pour un banquet qui serait donné le jour même à M. le duc d'Orléans par les anciens élèves de l'École polytechnique. J'avais l'habitude d'assister à leurs réunions et, après quelque hésitation, je me décidai à ne pas faire d'exception pour celle-ci. Je me rendis donc en toute hâte à l'orangerie du Louvre, lieu indiqué sur le billet d'invitation. Du plus loin que les commissaires du banquet m'aperçurent, ils vinrent à ma rencontre et m'annoncèrent que la présidence m'en avait été décernée. Je fus touché du souvenir de mes anciens camarades bien que l'honneur qu'ils me voulaient faire me satisfît médiocrement. Pendant que je me défendais d'accepter, M. le duc d'Orléans arriva avec un nombreux état-major. Il n'y avait plus à contester, les commissaires et la foule m'entraînèrent au-devant du prince à qui je fis une révérence et point de harangue. Je le quittai presque aussitôt après pour aller dans la salle du banquet prendre connais-

sance des lieux et de la disposition des places; à peine y avais-je donné un coup d'œil que je m'entendis appeler de la part du prince. Je revins précipitamment près de lui; il m'emmena dans une embrasure et me dit avec un ton d'autorité dont je restai frappé :

— Puisque vous présidez le banquet, je suis bien sûr que vous avez tout prévu et qu'il ne s'y passera rien d'inconvenant.

Je ne pouvais en vérité lui donner cette assurance et j'essayai de lui faire comprendre comment j'étais excusable de n'avoir rien prévu du tout. Coupant court à mon apologie, le prince reprit : « Les toasts, par exemple, quels seront-ils? Montrez-les moi, je vous prie. » Sur ma réponse que je ne les avais point vus, le prince ne put contenir un mouvement d'impatience et m'enjoignit d'aller en toute hâte m'enquérir de ce qui avait été réglé à ce sujet par les commissaires. Un d'eux que je retrouvai avec peine au milieu de la cohue me remit enfin par écrit les toasts qui devaient être portés et les noms des convives à qui j'aurais à donner la parole à cet effet.

Je parcourus le papier avec préoccupation et revins l'apporter au prince qui n'y eut pas plus tôt jeté un coup d'œil qu'il rougit et me le rendit avec un regard de reproche m'indiquant du doigt cette phrase qui se trouvait dans le toast réservé au général Gourgaud : « Le renversement des Bourbons a lavé l'affront que les étrangers ont fait à la France en 1815. »

Je dois l'avouer à ma confusion, cette grosse inconvenance ne m'avait point frappé, tant j'étais étourdi du mouvement qui nous entraînait tous alors. Si l'on veut remarquer que cette même cause devait agir plus puissamment encore sur le prince royal et qu'il n'avait pas vingt ans, il faudra lui tenir compte d'avoir conservé à ce degré la possession de lui-même. Je lui en fis avec sincérité mon compliment et l'assurai que j'allais réparer mon étourderie et celle du général Gourgaud. « Il ne sera pas si facile que vous croyez, me dit le prince, d'empêcher Gourgaud de nous débiter son petit morceau. Je doute qu'il ait pour vous la déférence d'y rien changer; je doute qu'il l'ait pour moi-même. Servez-

vous cependant de mon nom sans scrupule; je vous y autorise positivement. »

Depuis son duel avec Philippe de Ségur, j'avais rarement rencontré le général Gourgaud et ses souvenirs de cette époque ne le disposaient guère à la complaisance pour moi. Aussi à la demande que je lui fis poliment de changer la rédaction de sa pensée, il me répondit nettement qu'il n'en ferait rien. J'ajoutai que c'était au nom du prince royal que je l'en priais : « Et qu'y trouve-t-il à reprendre? » me dit-il avec aigreur. J'indiquai modestement la phrase qui me semblait offensante pour la branche aînée des Bourbons, dont il convenait à M. le duc d'Orléans de ne parler qu'avec respect, et pour les étrangers qu'il fallait se garder de provoquer gratuitement. « Ah! nous y voilà! reprit Gourgaud avec une chaleur croissante, faites donc des révolutions au profit des gens de l'ancien régime. Notre jeune prince ne veut offenser ni les Bourbons ni les étrangers, eh bien! qu'il garde sa politique, moi je garderai la mienne; et comme elle est toute différente, je ne changerai pas une des syllabes qui ont le malheur de lui déplaire. »

Pendant ce colloque, on m'attendait pour conduire le prince à sa place; les orchestres faisaient retentir à grand bruit la *Marseillaise* qui n'ajoutait rien à ma belle humeur. Je quittai le général Gourgaud après lui avoir signifié que, la police du banquet m'appartenant, il ne pouvait prendre la parole sans me la demander et que je la lui refuserais s'il ne me promettait de changer la rédaction de son toast.

Je n'étais pas au bout de mes tribulations dans cette malencontreuse journée. Voici quel fut pour moi le coup de grâce. En conduisant le prince dans la salle du banquet où je devais être assis en face de lui, il m'avertit que, lorsque j'aurais porté la santé du roi, il me demanderait la parole et adresserait quelques phrases à l'assemblée. Augustin Perrier, qui marchait près de nous comme commissaire de la fête, me dit alors : « Voilà qui va bien, mon cher collègue. Vous avez à qui parler. Servez bien la balle au prince. Nous vous avons choisi pour nous présider comme le mieux disant de la troupe; faites-vous honneur et à nous aussi. »

Pour comprendre la consternation que me causèrent ces

paroles, il faut s'être trouvé à pareille fête. A la vérité, quinze années de vie parlementaire m'avaient donné quelque habitude de ces ridicules parades. J'avais souvent parlé au cabaret à Paris et dans les départements, mais jamais sans avoir bien pensé à l'avance à ce que je voulais dire. Moins que personne, je suis capable d'abattre du langage quand mes idées ne sont pas bien classées, et improviser devant le prince royal au nom des élèves de l'École polytechnique un discours sur la révolution de Juillet, c'était une tâche au-dessus de mes forces. Je compris bien que mon silence serait fort déplaisant pour les bons jeunes gens qui s'attendaient à me voir exalter leur gloire, qu'il serait interprété à la cour et devant le public comme un manque de zèle et d'affection pour la nouvelle dynastie; mais j'aimais mieux subir ces interprétations que de risquer sur un tel sujet des paroles dont je n'aurais pas bien calculé la portée, et qui le lendemain eussent été commentées par les journaux de toutes les couleurs. Je me décidai donc à porter la santé du roi sans phrases. M. le duc d'Orléans me répondit avec bonne grâce et à propos. Les autres toasts vinrent à leur tour, et comme j'arrivais à celui du général Gourgaud, il quitta sa place et vint me demander à l'oreille si les observations que je lui avais faites provenaient du prince ou de quelqu'un de ses entours. Je répondis qu'elles venaient directement du prince; il m'en demanda ma parole d'honneur et, après l'avoir reçue, il consentit à supprimer la phrase qui nous offusquait.

Tout se passa donc convenablement, mais nos jeunes convives s'échauffaient et peut-être aurais-je eu peine à mener à fin la fête sans scandale, si elle n'eût été interrompue par la nouvelle d'une émeute qui éclatait dans Paris. La police, croyant que l'uniforme de l'École polytechnique conservait encore sa popularité dans les rues, fit prier quelques-uns de ces graves sénateurs de se présenter au peuple pour le rappeler au sentiment de ses devoirs. Trois ou quatre de nos braves étourdis partirent aussitôt, ne doutant pas du succès. Ils furent, comme on le peut croire, bafoués par la populace dont il est plus aisé de se faire écouter quand on la conduit au désordre que lorsqu'on l'exhorte à s'en abstenir.

Le prince royal avait fait preuve dans cette circonstance d'une sagesse politique et d'un savoir-vivre précoce. Quand je le revis, trois ans plus tard, en traversant Paris pour aller de Rome à Vienne, ses heureuses dispositions s'étaient développées et il me parut un jeune homme accompli.

Mais, ainsi que je l'ai dit, il ne se montrait nullement disposé en 1833 à entrer dans les vues de ses parents relativement à son mariage. Cette disposition ne me sembla pas cependant devoir être durable, et, sans m'en laisser décourager, aussitôt après mon arrivée en Autriche, je m'appliquai à rechercher sur laquelle des archiduchesses en âge d'être mariées je devais appeler l'attention du roi et de la reine. C'est une belle mission que de marier le fils de son souverain : l'ambassadeur qui s'en voit chargé trouve toujours des raisons patriotiques pour exciter son zèle. Je me persuadai facilement que la fille aînée de l'archiduc Charles épousant le duc d'Orléans apporterait à la France et à la famille royale de plus grands avantages qu'aucune autre princesse. L'archiduchesse Thérèse avait alors dix-huit ans. Son extérieur un peu chétif n'annonçait pas une forte nature, et quelque chose de plus héroïque eût été mieux assorti au trône de Juillet; mais son éducation était parfaite, sa physionomie pleine de douceur et le nom de son père brillait d'un grand éclat. Seul de tous les princes de la famille impériale, il m'avait parlé en bons termes du roi Louis-Philippe à ma première audience. Les officiers de sa maison professaient des opinions libérales et ne cachaient pas leur partialité pour la France; lui-même, écarté des affaires par la malveillance du prince de Metternich, conservait à l'égard du cabinet une attitude de réserve qui, si elle n'allait pas jusqu'à l'opposition, autorisait au moins à croire à sa complète indépendance. De son côté la jeune princesse ne perdait pas une occasion de témoigner à moi, à ma femme et à mes filles, les attentions les plus obligeantes. Elle venait avec empressement aux fêtes de l'ambassade, et une fois que je me trouvais seul auprès d'elle, remarquant dans un de mes salons les portraits de la famille royale, elle me dit bien bas : « Le duc d'Orléans est-il ici? Montrez-le moi, je vous en prie. » L'émotion de sa voix, les regards furtifs qu'elle

jeta d'abord sur la gravure, puis sur la comtesse d'Eloz, sa gouvernante, qui s'approchait, trahirent sa pensée secrète et la conscience qu'elle avait de son étourderie. Je me gardai de paraître la remarquer, mais je la jugeai très significative, et, dans mes lettres à la duchesse de Massa, que je savais en confidence avec le prince royal, je parlai de la jeune princesse avec de grands éloges, ajoutant cependant, pour faire preuve d'impartialité, qu'elle ne dansait pas en mesure.

Un an plus tard, comme je m'étendais sur les perfections de l'archiduchesse Thérèse, en présence du roi et de sa famille : « Je sais pourtant, interrompit en souriant le duc d'Orléans, je sais que cette petite merveille ne danse pas en mesure. » Si le mariage se fût conclu, cette plaisanterie n'eût peut-être pas été pour moi sans conséquence.

J'avais écrit au duc de Broglie avec plus de sérieux qu'à madame de Massa sur le même sujet, je ne reçus point de réponse et j'en accusai sa malveillance pour l'Autriche et son indifférence un peu dédaigneuse pour les intérêts politiques qui se rapportent aux personnes plus immédiatement qu'aux choses. Au fait, M. de Broglie n'entrait pas dans mes idées parce que, les jugeant inexécutables, il ne voulait pas compromettre le cabinet par une démarche inopportune. Ce jugement et ce scrupule n'étaient pas sans fondement; peut-être cependant eût-il mieux fait de se montrer plus occupé d'une affaire qui touchait aux plus chers intérêts de la dynastie, et pour laquelle son indifférence apparente blessa profondément le roi et la reine.

L'amiral de Rigny se conduisit en meilleur courtisan; à peine installé au ministère des Affaires étrangères, il m'écrivit officiellement que le roi et la reine désiraient un double mariage entre le prince royal et l'archiduchesse Thérèse et entre l'archiduc Albert, fils aîné de l'archiduc Charles, et la princesse Clémentine d'Orléans. Quant à ce dernier mariage, je pouvais m'avancer sans scrupule si le succès me paraissait possible; quant au premier, une grande circonspection m'était recommandée. Il fallait parler seulement d'un voyage que M. le duc d'Orléans avait le projet de faire à Vienne si les dispositions de la cour impériale lui promettaient un bon accueil.

Au moment où le ministre m'envoyait ces instructions, le prince royal de Bavière était à Vienne et l'on négociait son mariage avec l'archiduchesse Thérèse. Cette alliance eût comblé les vœux de l'impératrice et de l'archiduchesse Sophie, toutes deux tantes du prince de Bavière. L'archiduc Charles aimait tendrement sa fille et le voisinage de Munich eût été pour lui une consolation au chagrin de la quitter. Enfin il entrait dans la politique de cabinet de Vienne de resserrer par un lien de plus l'union déjà si intime des maisons d'Autriche et de Bavière. Malgré ces convenances domestiques et politiques, l'affaire négociée pendant longtemps échoua en définitive, et je n'ai jamais bien su pourquoi. On a dit que les mœurs du jeune prince étaient suspectes, que sa santé était altérée; on expliquait par la nécessité d'un traitement secret le séjour de plusieurs semaines qu'il alla faire dans une petite ville de Hongrie après avoir quitté Vienne sans aucun motif apparent. La vive tendresse de l'archiduc Charles pour sa fille a pu s'alarmer de ces apparences; cependant des personnes bien instruites m'ont assuré depuis que le mariage avait été constamment désiré par tous les membres de la famille impériale comme aussi par le roi et la reine de Bavière, et que la volonté seule du jeune prince avait résisté aux efforts persévérants des deux cours. Quoi qu'il en soit, dans l'incertitude où nous laissait encore la présence du prince royal de Bavière à Vienne, au mois de novembre 1834, il eût été malhabile d'annoncer la concurrence de M. le duc d'Orléans. J'étais donc parfaitement d'accord avec mes instructions pour ne parler que d'un projet de voyage. Même réduite à ces termes, l'affaire restait délicate et chanceuse; l'ensemble de ma situation à Vienne n'était guère satisfaisant, l'empereur évitait de prononcer devant moi le nom du roi [1]. La société me témoignait quelques égards personnels, mais, pour éviter de me compromettre, je devais me tenir à distance et calculer tous mes rapports avec une réserve extrême. Madame de Metternich restait violemment hostile, et si depuis l'aventure du mois de janvier précédent elle mesurait davantage ses paroles, son attitude dédaigneuse

1. La monarchie de Juillet, on le sait, ne jouissait que d'une médiocre faveur auprès des vieilles cours d'Europe.

et ses regards malveillants m'avertissaient assez de son inimitié persévérante. Quel effet l'apparition de M. le duc d'Orléans produirait-elle dans une société ainsi préparée? Quel accueil y recevrait-il? Un scandale pouvait amener des conséquences bien graves et la responsabilité en eût pesé tout entière sur l'ambassadeur assez malhabile pour ne pas les avoir prévues.

Fort alarmé de ces chances, je calculai cependant que le prince de Metternich avait ici le même intérêt que moi. Il ne pouvait, pas plus qu'à moi, lui convenir que la politique européenne se compliquât par l'effet du ressentiment très vif qu'un voyage malencontreux n'eût pas manqué de soulever. Après lui avoir nettement exposé la question, je n'avais donc rien de mieux à faire que de la lui laisser résoudre en toute liberté et d'entendre à demi-mot la réponse que lui suggérerait son expérience et la connaissance exacte qu'il pouvait prendre à tous moments des dispositions de chacun.

Ayant calculé ma conduite sur cette base, je me rendis chez le chancelier et je lui dis sans mystère « que mes lettres de Paris m'annonçaient le projet de M. le duc d'Orléans de faire prochainement un voyage en Allemagne; mais il ne voulait aller que là où il serait certain d'être vu avec plaisir; et j'avais mission de sonder les dispositions de la cour de Vienne à cet égard sans faire cependant une demande positive ». Bien qu'assez surpris de cette attaque, M. de Metternich me répondit sans hésiter « que, le roi des Français étant reconnu par l'empereur d'Autriche, M. le duc d'Orléans serait reçu certainement à Vienne avec tous les égards dus à son rang. Mais, le voyage admis en principe, il fallait en bien calculer l'opportunité... Je connaissais les dispositions de la société de Vienne, dispositions parfaitement indépendantes et de la politique du cabinet et des sentiments de la famille impériale... »

Ici, voyant venir une de ces longues allocutions familières au chancelier et à la suite desquelles il est impossible de deviner ce qu'il a voulu dire, je l'interrompis brusquement :

« Écoutez-moi, lui dis-je, cher prince, ceci est une tuile qui nous tombe à tous deux sur la tête; certes ni vous ni moi n'arrangerions le voyage pour notre plaisir, mais, mission

m'ayant été donnée de pressentir votre opinion, quelque mesure que j'apporte dans la rédaction de la dépêche que j'écrirai à Paris en vous quittant, nul doute, si je déconseille le voyage, que la famille royale ne reste profondément blessée. Cet inconvénient sera grave, moins grave cependant que ceux qu'il faut prévoir si nous laissions arriver M. le duc d'Orléans à Vienne pour en repartir mécontent. Songez-y bien. Il s'agit d'un prince dans l'âge où les impressions sont les plus vives, d'un prince qui, je l'espère, régnera sur la France pendant cinquante ans et qui se souviendra toute sa vie de la réponse que vous m'allez faire en ce moment. Ne mêlons donc aucune considération frivole dans cette discussion solennelle, et, permettez-moi de le dire, je ne pourrais que regarder comme telles ces prétendues passions de salon que vous allez mettre dans la balance. Je vous déclare qu'elles ne me font rien du tout. M. le duc d'Orléans ne viendrait chercher à Vienne ni du plaisir, ni des fêtes; il y chercherait de bons parents, et, s'il reçoit sous le toit de sa grand'mère Marie-Thérèse une hospitalité de famille, si l'empereur François lui serre affectueusement la main comme à son neveu, nous n'avons pas à nous inquiéter du reste. »

Ici M. de Metternich m'indiqua que M. le duc d'Orléans logé à l'ambassade se trouverait peut-être plus indépendant et plus à son aise. Je repoussai péremptoirement cette insinuation, déclarant que le voyage n'aurait lieu que si notre prince royal devait être logé au palais de la *Burg* et traité de tous points comme un membre de la famille impériale.

Ainsi serré de près, mon habile interlocuteur m'échappa par un détour que j'aurais dû prévoir : « Vous m'avez d'abord présenté une question politique, me dit-il, et comme chef du cabinet je pouvais vous donner une parole positive; aussi n'ai-je pas hésité à vous déclarer que le fils du roi des Français trouverait chez l'empereur d'Autriche, allié de son père, un accueil conforme aux plus hautes convenances. Vous me demandez à présent comment se manifesteront les sentiments personnels, les affections de famille de l'empereur François. Ceci est une question tout individuelle sur laquelle je ne puis vous répondre sans avoir pris les ordres de Sa Majesté Impériale. Vous convient-il que je lui rende compte de votre

demande et que je lui annonce la prochaine visite du prince royal de France? »

Je n'étais pas autorisé par mes instructions à faire une démarche officielle. Je dus donc demander répit au chancelier, et je le quittai en le priant de me garder le secret sur ce qui venait de se passer entre nous. Bien qu'il me le promît, je ne doutai pas qu'il ne rendît à l'empereur un compte très circonstancié de notre entretien et qu'ils n'arrêtassent leur opinion sur les avantages et sur les inconvénients qu'aurait pour leur politique la présence de M. le duc d'Orléans à Vienne. Si les avantages leur paraissaient l'emporter, sans doute le prince de Metternich chercherait de lui-même à revenir sur ce sujet, ou au moins il entendrait à demi-mot une première ouverture; que si au contraire la disposition de l'empereur était négative, il me serait facile de le reconnaître à temps et de faire ma retraite en bon ordre.

Résolu à attendre l'initiative du prince de Metternich, je ne lui dis rien de cette affaire la première fois que je le revis. Il me sembla désappointé de mon silence, et comme j'y persistais dans une seconde visite : « Vous ne me parlez plus du voyage du duc d'Orléans, me dit-il; voulez-vous décidément, ou ne voulez-vous pas que je prenne les ordres de l'empereur à ce sujet? »

Je ne doutai plus que M. le duc d'Orléans ne dût être convenablement reçu à Vienne, et je n'aurais pas hésité à annoncer officiellement sa visite si ce qui se passait en ce moment à Paris ne m'eût commandé une extrême réserve. Le ministère Thiers, Guizot, Rigny venait d'être renversé et le duc de Bassano présidait le nouveau conseil. Je n'étais nullement tenté de commencer une grande affaire sous de tels auspices et ne devais pas m'exposer à être désavoué par le nouveau chef du cabinet qui, fidèle aux traditions impériales, pourrait vouloir se montrer superbe envers l'étranger. Je remerciai donc le prince de Metternich de sa bonne volonté et le priai d'en suspendre les effets. Trois jours après les nouveaux ministres de Louis-Philippe s'étaient retirés et les anciens avaient repris leurs portefeuilles.

En m'annonçant cette bizarre évolution, l'amiral de Rigny m'enjoignait au nom du roi de me rendre à Paris sans délai.

Je craignis de tomber au milieu d'une crise ministérielle et, sous divers prétextes, je prolongeai mon séjour à Vienne. Ces retards impatientèrent Sa Majesté qui me fit réitérer ses ordres dans des termes trop positifs pour que je pusse différer davantage. Je me résignai donc à partir et fis demander à l'empereur une audience de congé. Soit que ses sentiments se fussent depuis quelques mois modifiés à notre égard, soit qu'il voulût que je remportasse de Vienne une impression favorable, l'empereur se complut à exprimer devant moi des sentiments d'estime et d'attachement pour le roi et pour la reine; il me chargea expressément de ses affectueux compliments pour tous les membres de la famille royale, nominativement pour M. le duc d'Orléans qu'il témoigna le regret de ne pas connaître.

Ces paroles avaient dans la circonstance une signification positive et se rapportaient sans doute au projet de voyage dont je ne pouvais douter que le prince de Metternich n'eût entretenu son maître. Je ne parus pas le remarquer, mais je dis ensuite à M. de Metternich que, la bonne volonté de l'empereur n'étant pas douteuse, ce serait à ses ministres qu'on s'en prendrait à Paris des difficultés qui pourraient ultérieurement survenir. J'ajoutai qu'aussitôt après mon arrivée, on s'occuperait sans doute dans la famille royale de fixer l'époque du départ du prince, que le roi en parlerait ou me chargerait d'en parler au comte Apponyi, et qu'il serait bon que cet ambassadeur sût d'avance comment il aurait alors à se gouverner. « Partez en repos là-dessus, me répondit M. de Metternich en me serrant le bras; Apponyi sait déjà ce qu'il devra répondre le cas échéant. »

J'arrivai à Paris le 14 janvier 1835, et m'empressai de rendre compte au roi et à la reine de la manière dont j'avais procédé à Vienne. Leurs Majestés louèrent la prudence de ma conduite et m'ordonnèrent de voir l'ambassadeur d'Autriche pour m'assurer qu'il avait reçu les instructions de son gouvernement. Le roi se réservait de lui parler lui-même, mais ne le voulait faire que lorsqu'il le saurait en mesure de lui répondre. J'allai donc trouver Apponyi et lui demandai sans périphrase ce qu'il aurait à me dire si je venais lui annoncer le voyage à Vienne de M. le duc d'Orléans. Apponyi

feignit d'abord de ne pas comprendre, puis, quand les détails dans lesquels j'entrai eurent levé ses scrupules, il m'avoua que les instructions du prince de Metternich lui prescrivaient d'encourager le voyage de nos princes sans toutefois prendre à ce sujet d'initiative et sans donner à croire qu'il parlât au nom de l'Empereur. « Après avoir fait mes réserves sur ce point, continua l'ambassadeur, et aussi sur les dispositions de notre société viennoise dont je ne puis me porter garant, j'affirmerai au roi que M. le duc d'Orléans sera accueilli par la famille impériale comme un proche parent et qu'il recevra tous les honneurs qui lui sont dus. »

Le roi à qui je rendis compte de cet entretien, aborda le soir même l'ambassadeur aux Tuileries et tout se passa entre eux le mieux du monde. Aux premiers mots de Sa Majesté, Apponyi répondit de la manière la plus explicite et offrit d'écrire à Vienne pour annoncer la visite de nos princes, se félicitant d'avoir à donner cette bonne nouvelle à l'empereur son maître.

Grande fut alors ma faveur à la cour. Le roi et la reine voulaient me voir tous les jours, à toute heure; ma conversation avait pour eux un intérêt inépuisable. Ils ne se lassaient point de m'interroger sur les détails domestiques de la famille impériale, sur l'âge, la figure, le caractère, l'éducation de chacune des archiduchesses; sur les obstacles que devait rencontrer leur projet favori, sur les moyens d'en triompher. Je n'avais point à craindre d'être importun quand je venais les entretenir sur ces matières. Aussitôt que je me faisais annoncer, le roi quittait tout pour me recevoir; il allait chercher la reine, et, de peur que nous ne fussions pas suffisamment à l'abri des importuns dans son cabinet, il nous conduisait dans quelque pièce éloignée dont il fermait la porte aux verrous; ensuite il m'allait lui-même chercher un fauteuil qu'il plaçait entre le sien et celui de la reine, voulant, disait-il que je fusse bien à mon aise; puis il m'écoutait attentivement et me laissait parler aussi longtemps que je le voulais sans m'interrompre, ce qui, vu les habitudes de Sa Majesté, témoignait assurément de l'intérêt qu'il mettait à l'affaire que nous traitions. Je puis au reste rendre à ces excellentes gens (s'il est permis de parler avec tant

de familiarité de ce qu'il y a de plus grand sur la terre), je puis leur rendre ce témoignage que jamais dans une honnête famille bourgeoise de bons parents ne se sont occupés de l'établissement de leur enfant avec une tendresse plus désintéressée. La haute moralité de la famille impériale d'Autriche, le salutaire exemple de ses vertus sur les jeunes archiduchesses élevées à si bonne école, toutes les considérations morales enfin, rarement appréciées par les princes en pareil cas, déterminaient la préférence du roi et de la reine et laissaient peu de place aux calculs de la politique sur les avantages d'une grande alliance.

Cependant la résistance de M. le duc d'Orléans durait encore. Il avait alors la tête fort montée pour une des filles du roi de Wurtemberg, celle qui est aujourd'hui reine de Hollande. Le roi et la reine m'en avaient averti en me recommandant de faire tous mes efforts pour le détourner de ce projet auquel ils ne voulaient cependant pas s'opposer péremptoirement. « Voyez Chartres, me disait la reine, parlez-lui de votre mieux, mais gardez-vous de lui laisser croire que nous ayons la volonté de le contraindre. Répétez-lui que dans tout ceci vous ne ferez rien que d'après ses ordres, et que nous voulons surtout son bonheur. »

Quand, chargé de cette mission, je me présentais chez le duc d'Orléans, il s'en fallait bien que j'y trouvasse d'aussi bonnes conditions que chez ses parents. Bien qu'il me reçût avec une exquise politesse et qu'il me témoignât la déférence à laquelle mon âge et la confiance du roi me donnaient des droits, je me sentais bien moins à l'aise avec lui qu'avec son père. On n'avait point avec le prince royal ces longues causeries que l'esprit de Louis-Philippe, si abondant et si orné, rendait toujours si agréables et instructives, mais qui laissaient souvent une impression vague et confuse. M. le duc d'Orléans écoutait avec attention, résumait avec une netteté très concise ce que lui avait dit son interlocuteur; puis il exprimait en quelques phrases son avis ou ses ordres. Si l'on tentait de raisonner quand son opinion était formée, son regard, toujours bienveillant mais un peu distrait, avertissait qu'il avait autre chose à faire. Il n'aimait pas la discussion pour la discussion. Il ne cherchait pas dans les

affaires l'amusement de son esprit et cette différence capitale entre le roi son père et lui était assurément toute à son avantage.

Nos rapports d'abord un peu tendus devinrent bientôt confiants et faciles. Convaincu que mon intervention près de lui ne serait ni malveillante ni indiscrète, M. le duc d'Orléans me laissa voir le fond de sa pensée : « Il ne désirait pas, me dit-il, se marier en Autriche, mais il savait la préférence de ses parents pour l'archiduchesse Thérèse; et bien qu'ils lui laissassent une entière liberté, il eût regardé comme une ingratitude de se refuser péremptoirement à leur désir. Il consentait donc à aller à Vienne sous la condition, bien entendu, que ce voyage ne préjugeait rien et qu'après comme avant son indépendance serait entière. Retenez bien ceci, monsieur de Sainte-Aulaire, et ne vous avancez pas trop avant, me répéta-t-il plusieurs fois. Si vous pensiez m'engager indirectement, vous courriez risque de tout gâter, car je vous désavouerais quoi qu'il en pût arriver, soyez-en certain. Épouser une femme que je ne saurais aimer, me marier à l'ancienne méthode, c'est à quoi je ne me résignerai jamais. »

Dans le temps même où il se défendait mal contre les entraînements de la jeunesse, M. le duc d'Orléans conservait ainsi un bon fonds d'idées morales : il prenait le mariage au sérieux et était fermement résolu à en respecter les devoirs quand il les aurait acceptés. Je n'avais garde de combattre des dispositions parfaitement honorables, et le plan de conduite qu'elles me suggéraient me semblait d'ailleurs conforme aux calculs d'une sage politique. Un voyage du duc d'Orléans en Allemagne était à mon sens un préliminaire indispensable à toute négociation sérieuse de mariage. Pour que les anciennes dynasties régnantes se décidassent à s'allier à la nôtre, il fallait que nos princes fussent personnellement connus à l'étranger. Je comptais sur la distinction de leurs manières, sur l'agrément de leur esprit, pour dissiper bien des préventions, pour triompher de bien des répugnances. Sans doute, à la cour de Vienne, ils devaient rencontrer des ennemis irréconciliables, mais ceux-là même ne pourraient refuser leurs hommages aux fils d'un monarque allié, et c'était beaucoup de les contraindre à désavouer publiquement leurs haines.

Quant aux personnages indifférents ou indécis qui partout forment le gros du public, l'attrait de la nouveauté, le prestige de l'élégance française, ne pouvaient manquer de les attirer. L'exemple donné par la cour impériale serait suivi par celles de Berlin, Munich, Stuttgard; après avoir été les hôtes de tous les rois de l'Allemagne, nos princes rapporteraient à Paris une situation toute nouvelle, et il serait temps alors d'arrêter un choix. Annoncer ou même laisser percer un projet de mariage, c'était avertir l'ennemi et compromettre le succès du voyage qui seul pouvait rendre plus tard le mariage possible.

Nous attendions vers le 20 février la réponse de la cour de Vienne à la lettre que l'ambassadeur avait écrite après son entretien avec le roi. Cette réponse n'était pas arrivée le 1er mars et nous ne pouvions nous expliquer la cause du retard. Apponyi s'en montrait fort inquiet. Chaque matin, il venait tristement m'annoncer qu'il n'avait pas de nouvelles. Il se plaignait amèrement du procédé de son chef, qui semblait avoir voulu lui tendre un piège en lui prescrivant d'encourager un projet de voyage dont on accueillait ensuite l'annonce avec froideur. « Ma situation est perdue ici, me disait-il, je n'oserai plus me présenter devant le roi si l'affaire du voyage ne s'arrange pas à sa satisfaction. C'est un tour sanglant que m'a joué le prince de Metternich. »

Il faut croire en effet que la cour de Vienne voulut alors retarder la visite de nos princes; au moins la réponse du prince de Metternich, qui nous parvint enfin dans les premiers jours de mars 1835, témoignait-elle peu d'empressement. Elle portait bien l'assurance « que le prince royal de France serait reçu comme un proche parent, fils d'un puissant allié », mais elle ajoutait « qu'un voyage dans la Haute-Autriche, antérieurement arrangé, obligerait Sa Majesté Impériale et Royale à quitter sa capitale le 1er avril pour n'y rentrer qu'à la fin de l'été ». Ce retard, quelle qu'en pût être la cause, dérangeait tous les plans de la famille royale; la reine surtout en fut vivement contrariée; elle insista pour que le roi en témoignât son mécontentement au comte Apponyi. « Au nom de Dieu, mon ami, lui disait-elle, fâchez-vous un peu avec l'ambassadeur, et n'allez pas lui mitonner cela comme si

vous aviez sujet d'être bien satisfait. » Mais le roi avait alors un sang-froid et une possession de lui-même qu'il n'a pas conservé au même degré jusqu'à la fin de son règne; il ne perdait pas, pour des coups d'épingle, le calme qu'il montrait sous le feu de la machine infernale. Il comprit bien que l'empereur d'Autriche déclinait la visite des princes pour le printemps et qu'il ne la souhaitait pas beaucoup pour l'automne. Mais il comprit aussi qu'après les engagements pris par le comte Apponyi, un peu plus tôt, un peu plus tard, cette visite ne pouvait manquer d'être bien reçue, et que ce qu'il y avait de mieux à faire était d'en subordonner l'époque aux convenances de la famille impériale.

Nous en étions là de la négociation, quand la mort de l'empereur François lui donna une solution inattendue. Sa Majesté Impériale fut atteinte d'une maladie inflammatoire le jour même où le prince de Metternich annonçait au comte Apponyi ses projets de voyage. Trois jours après, elle avait cessé de vivre. Si cette mort ne rompait pas nos projets, elle en ajournait nécessairement l'exécution. La famille impériale, dans une profonde douleur, prit le deuil pour une année et avant l'expiration de ce terme on ne pouvait parler de la visite de nos princes.

M. le duc d'Orléans s'en consola facilement, un autre voyage que celui de Vienne occupait alors son imagination. Il partit pour la Suisse, où les princesses de Wurtemberg devaient passer une partie du printemps. Était-ce avec le projet de les y rencontrer et ce projet reçut-il son effet? Je ne l'ai jamais su. Le roi me dit dans le temps qu'il ne consentait au voyage que sur la parole d'honneur de son fils de ne point approcher des lieux où seraient les princesses. Mais, dans la parole que le prince donnait à son père, ou dans le récit de son père à moi, je serais porté à supposer quelques restrictions mentales. Au moins est-il certain que le roi de Wurtemberg rappela précipitamment ses filles et se plaignit avec amertume de l'empressement peu mesuré du duc d'Orléans qui les avait compromises. De retour à Paris, dans le courant de l'été, le prince ne parut conserver aucun souvenir de ses anciennes préférences et, à la grande satisfaction du roi et de la reine, il ne fut plus question des princesses de Wurtem-

berg. On parla aussi à cette époque pour notre prince royal de la princesse Marie de Bade, troisième fille de la grande-duchesse Stéphanie Napoléon[1]. Ce nom disposait favorablement les anciens serviteurs de l'empire, et les belles alliances de la maison de Bade promettaient des avantages politiques à ce mariage. La princesse Marie, qui, depuis, en a fait un moins illustre, était cousine germaine des princesses destinées à porter les couronnes d'Autriche, de Prusse et de Saxe. Ses deux sœurs étaient mariées, l'une au prince Wasa, l'autre au prince de Hohenzollern; elle était agréable de sa personne et ne cachait pas son vif désir d'être choisie par le prince royal. Certes rien n'eût mieux convenu à mes intérêts et, je puis dire, à mes affections. J'avais pour la grande-duchesse Stéphanie une amitié dévouée et je connaissais bien les nobles qualités de son esprit et de son cœur. Fort disposé à m'exagérer les avantages que son alliance eût apportés à la dynastie de Juillet, je ne me dissimulais cependant pas que le bonapartisme en recevrait en France un puissant encouragement, et cette considération, appréciée par plusieurs personnes haut placées dans la confiance du duc d'Orléans, produisait sur moi un effet tout contraire. Je me bornai donc à faire connaître au roi et à la reine les facilités qu'ils trouveraient pour ce mariage, mais Leurs Majestés reçurent froidement mes insinuations. L'affaire avait été mal commencée. La grande-duchesse, toujours occupée de son projet, ne savait contenir ni sa joie ni sa mauvaise humeur suivant qu'elle prévoyait une issue favorable ou contraire. Tous les jeunes diplomates français qu'elle rencontrait en Allemagne devenaient ses ambassadeurs. MM. de Bussières, de Mornay, de Grouchy, s'étaient dit chargés par elle d'offrir sa fille au prince royal, et en même temps elle tenait à Bade des propos malveillants sur la famille royale que lui inspirait le dépit de ses avances repoussées. Quand j'eus reconnu que le roi et la reine n'accepteraient jamais volontairement la princesse de Bade pour belle-fille, bien que les dispositions du prince royal ne me parussent pas aussi décidément contraires, je renonçai à appuyer une idée de mariage qui, contestable

1. Fille de Claude Beauharnais, adoptée par Napoléon, épouse du prince Charles-Louis-Frédéric de Bade.

en politique, avait contre elle la première des convenances domestiques, la volonté des parents du prince à marier.

Pendant le printemps et l'été de 1835, les crises ministérielles, les embarras parlementaires, le procès d'Avril[1], puis l'attentat de Fieschi, absorbèrent tristement l'attention du roi. Je continuai à le voir fréquemment, mais il ne me parlait plus de projets de mariage. Ce fut seulement aux approches de mon départ pour Vienne que ce sujet revint dans nos entretiens. Les dispositions de Sa Majesté n'avaient pas changé, elle désirait toujours le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Thérèse et considérait plus que jamais l'alliance de la France et de l'Autriche comme la meilleure garantie de la paix de l'Europe.

Dans les entretiens où Louis-Philippe se plaisait à développer avec tant d'esprit et de sagesse ses vues sur la politique générale, il me disait : « Je crois bien comprendre quelle est aujourd'hui ma position à l'égard des diverses puissances de l'Europe. Chacun s'est résigné avec plus ou moins de regret à me voir sur le trône de France; on accepte ma royauté, mais on l'accepte viagère. Quant à mon fils, les uns s'affligent, les autres se réjouissent de son renversement à ma mort, mais tous le prévoient. L'empereur de Russie n'en fait aucun doute et il règle sa conduite sur cette pensée; il se garde de tout rapport personnel avec moi comme si j'étais pestiféré; il se ferait couper la main plutôt que de m'écrire : *mon frère*. A mon âge, avec mon caractère, de tels procédés ont peu d'inconvénients, mais il ne faudrait pas attendre d'un jeune roi tant de philosophie. Si, au moment où mon fils montera sur le trône, il trouve les choses en cet état, une catastrophe est inévitable. M. de Metternich, toujours obsédé du fantôme des révolutions, perd de vue le danger réel; il s'attache à la Russie pour y trouver au besoin un appui contre la France. Au lieu de s'occuper du *comment* il fera la guerre à la France, il devrait s'assurer qu'il n'aura pas à la lui faire. Je ne cherche nullement à le séparer de la Russie, jamais je n'ai songé à me mettre entre eux pour

1. Il s'agit des insurgés de Lyon, Paris, etc... dont une ordonnance du roi du 15 avril 1834 ordonna à la Cour des Pairs d'instruire le procès. Celui-ci se prolongea jusqu'au milieu de 1835.

les brouiller, je veux au contraire cimenter entre nous une alliance commune qui rende également impossibles et une guerre de principes et une guerre de passions. J'attache la gloire de mon règne à cette œuvre pacifique et je ne la regarderai pas comme accomplie que je n'aie marié mon fils. Les puissances continentales ont formé contre ma famille un blocus matrimonial; il faudrait être aveugle pour ne pas voir cette manœuvre; qu'elles y prennent garde cependant, la popularité que je compromets à vouloir retenir l'élan national me reviendrait tout entière si j'étais capable de me laisser aller contre elles à mon ressentiment. Encore une fois je ne le ferai pas, mais je ne puis répondre de mon successeur, et, rappelez-le au prince de Metternich, mon cher comte, il n'a pas de temps à perdre car ce n'est pas de vieillesse que je dois mourir. »

Le roi parlait avec une conviction profonde et avec cette éloquence qui vient du cœur. Les intentions qu'il prêtait à l'empereur de Russie ne me semblaient que trop vraisemblables. Ce n'était pas sans doute par pur caprice que l'autocrate avait changé à l'égard du roi des Français le protocole usité de tous temps entre les souverains de l'Europe et qu'il tenait un langage constamment hostile contre la dynastie de Juillet; récemment encore, lorsque l'attentat de Fieschi avait inspiré pour notre famille royale un intérêt si général en Europe, le chargé d'affaires de Russie n'avait apporté aux Tuileries que de froids compliments d'étiquette, et c'était à la maréchale Mortier que le Czar avait écrit de sa main une lettre affectueuse, dont pas un mot ne se rapportait au roi. On ne pouvait guère expliquer la suite de cette conduite que par des projets de guerre plus ou moins prochains. L'Autriche devait-elle s'y associer? Du vivant de l'empereur François, j'aurais osé répondre que son cabinet n'entrerait dans aucun projet d'hostilité directe contre la France. Mais sous son successeur, je ne conservais pas la même assurance. J'allais retrouver à Vienne l'archiduchesse Sophie[1] toute puissante, et sa haine contre nous était bien connue. Le prince de Metternich aurait fort à faire pour la contenir; à grand'peine pourrait-il faire prévaloir son système de

1. Belle-sœur du roi Ferdinand.

neutralité politique. Il était contre toute vraisemblance qu'il voulût se brouiller avec sa future souveraine et rompre sans retour avec la Russie en serrant le lien d'une alliance de famille entre les cours de Paris et de Vienne. Dans cette situation, demander en mariage une archiduchesse pour M. le duc d'Orléans, c'était aller au-devant d'un refus certain et compromettre étourdiment la dignité du gouvernement en France et à l'étranger.

Ne voulant pas qu'on pût m'imposer la responsabilité d'un tel échec, je résolus, au hasard d'affliger le roi et la reine, de ne leur laisser aucune illusion sur le succès possible de leur projet favori. Peu de jours avant mon départ de Paris, ayant ramené la conversation sur le mariage de M. le duc d'Orléans, comme le roi me répétait encore les arguments que j'avais à employer pour décider le prince de Metternich à entrer dans ses vues, je lui répondis sans ménagements : « Ne me chargez pas, Sire, de convertir le prince de Metternich à une politique qui est positivement contraire à ses intérêts personnels. Jamais je ne lui persuaderai de s'employer pour le mariage d'une archiduchesse avec un de nos princes. Du vivant de l'empereur François, nos chances eussent été meilleures : ce souverain jouissait d'une fort grande considération dans ses états et dans toute l'Europe; dans ses états aucune voix ne se serait élevée pour condamner ce qu'il aurait voulu, et à l'étranger, il était *bastant* pour en répondre. Il eût donc suffi de le convaincre de la sagesse d'une mesure pour qu'elle fût adoptée; mais l'empereur actuel, infirme de corps et d'esprit, est incapable d'une volonté propre, et il est entouré dans sa famille de nos ennemis déclarés. Le prince de Metternich voulût-il lutter contre cette puissante cabale, son crédit serait peut-être insuffisant, et pour le décider à le compromettre dans une telle tentative, encore faudrait-il lui montrer un intérêt positif et pressant. Ah! si, par exemple, le roi, convaincu d'un complot formé contre sa personne et sa famille, se décidait à aller au-devant du danger et faisait une question de paix ou de guerre du mariage de son fils, alors la négociation deviendrait plus sérieuse et l'on y regarderait à deux fois avant de nous refuser. Dieu me garde de conseiller un tel parti, je ne voudrais cependant

pas le condamner absolument, car, au fait, de toutes les guerres de l'histoire ancienne, la plus raisonnable m'a toujours semblé celle de Romulus contre les Sabins. »

Je savais bien que le roi ne goûterait ni mon érudition ni ma politique. « Voilà bien du duc de Broglie, reprit-il avec impatience, lui aussi m'offre de commencer, mais à condition de pousser jusqu'au bout et d'aller, en cas de refus, jusqu'à la guerre. Ce n'est point ainsi que je l'entends; je ne demande aux gens que ce qui est dans leur intérêt véritable. Il faut les éclairer et non pas les effrayer pour les convaincre. Au reste, je ne méconnais pas ce qu'il y a de juste dans vos objections; les obstacles que vous signalez sont réels; je ne les crois cependant pas insurmontables, au moins quant au voyage de mes fils à Vienne, et je suis d'accord avec vous que c'est seulement de ce voyage qu'il faut s'occuper aujourd'hui. Nous verrons ensuite de plus loin. »

C'était à ce point que je voulais amener le roi; j'osai lui répondre du bon accueil que les princes, ses fils, recevraient à Vienne, si les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg n'y mettaient pas d'opposition. Le roi me confia alors qu'à Berlin on n'était retenu que par la crainte de se brouiller avec l'Autriche, et nous convînmes que M. Bresson[1] allait recevoir des instructions analogues aux miennes, ensuite desquelles l'affaire marcherait parallèlement à Berlin et à Vienne.

Le roi et la reine désiraient être informés avec la plus minutieuse exactitude de tous les détails de ma négociation, et ici se rencontrait un autre embarras : le duc de Broglie ne montrait au roi ni les lettres qu'il m'écrivait ni mes réponses. A grand'peine lui communiquait-il mes dépêches officielles portant un numéro d'ordre et que tous les chefs de bureau du ministère lisaient à leur tour. Tout ce qu'il y avait d'intime et de confidentiel dans ma correspondance restait ainsi ignoré de Sa Majesté, qui plusieurs fois s'était plainte de ce procédé et aurait, je crois, lié volontiers avec moi une correspondance particulière. J'étais l'ami du duc de Broglie et voulais conserver une situation nette envers lui. Une correspondance entretenue à son insu avec le roi eût été une espèce

1. Le comte Bresson, ministre de France à Berlin.

de trahison. J'éludai donc toute proposition de ce genre et promis seulement d'écrire à la reine des lettres étrangères à la politique générale qui l'informeraient exactement de ce qui aurait trait aux intérêts de sa famille et aux chances de mariage. Je crus d'autant moins manquer par là aux devoirs de l'amitié et aux convenances administratives que j'avertis le duc de Broglie de l'objet spécial de mes lettres à la reine et de mon intention de les adresser sous son couvert.

Bien endoctriné par Leurs Majestés sur leurs intérêts domestiques et ayant reçu les instructions du duc de Broglie sur les affaires qui se rattachaient à la politique générale, je quittai Paris pour retourner à mon poste et arrivai à Vienne le 10 décembre, après une absence qui s'était prolongée pendant cette année presque tout entière.

COMTE DE SAINT-AULAIRE

Au cours de l'année 1836 les négociations matrimoniales furent poussées plus avant et le duc d'Orléans fit un voyage à Vienne. Mais l'événement montra que les appréhensions du comte de Sainte-Aulaire étaient des plus justifiées. En dépit de la vive sympathie que le jeune prince inspira à l'archiduchesse Thérèse, il fut impossible de vaincre l'opposition de la cour impériale. Les lettres échangées par Thiers et Sainte-Aulaire durant le séjour du duc d'Orléans à Vienne ont d'ailleurs été publiées par les soins de M. de Lanzac de Laborie, dans le *Correspondant*, en 1917; elles ont fait la pleine lumière sur les divers incidents qui marquèrent ce séjour.

(A suivre.)

ÉTATS-UNIS ET JAPON[1]

Depuis une vingtaine d'années la question de l'immigration japonaise a troublé les bonnes relations des États-Unis et du Japon. Le gouvernement et le peuple japonais ont considéré que l'attitude américaine portait atteinte à la dignité de leur pays et témoignait du dessein bien arrêté de ne point traiter Japonais et blancs sur un pied d'égalité. Depuis 1907 la question a été, à plusieurs reprises, l'objet de négociations; périodiquement des crises ont éclaté auxquelles des accords ont provisoirement mis fin; parmi ceux-ci il faut citer le « gentlemen's agreement » de 1917 par lequel le gouvernement japonais s'est engagé à réduire à un chiffre très faible le nombre de ses émigrants. Au printemps dernier une loi générale relative à l'immigration a été soumise au Congrès de Washington; un paragraphe interdisait pour l'avenir l'accès du territoire des États-Unis aux émigrants japonais; lorsqu'il fut mis en discussion, le gouvernement de Tokio fit remarquer qu'il avait scrupuleusement observé les termes de la convention de 1917. Le *State Department* (ministère des Affaires étrangères) combattit la mesure qui visait le Japon; elle n'en fut pas moins adoptée le 15 mai à la Chambre des Représentants par 308 voix contre 62 voix et 63 abstentions, et au Sénat par 69 voix contre 9 voix et 18 abstentions. Le président Coolidge promulgua la nouvelle loi le 26 mai.

Dans la protestation de l'Ambassadeur du Japon à Washington du 10 avril, nous relevons ces mots : « Je suis persuadé,

1. Une importante personnalité américaine, que nous avons consultée sur la question des rapports de l'Amérique et du Japon, a bien voulu nous adresser une intéressante communication, dont nous donnons ici à nos lecteurs la traduction. (N. D. L. R.)

comme vous-même sans doute, que l'application de cette mesure qui soumet nos nationaux à un régime d'exception influera gravement sur les relations de nos deux pays par ailleurs si cordiales et si fécondes en heureux résultats. » Beaucoup de membres des deux chambres du Congrès considérèrent comme une menace cet « influera gravement » et il fut alors question, officieusement, de rompre les relations diplomatiques. L'ambassadeur japonais déclara qu'il n'avait nullement songé à formuler une menace, mais insista sur le caractère peu amical de la décision prise par les États-Unis.

L'attitude de la délégation japonaise à Genève prouve que le gouvernement de Tokio nourrit à notre égard une certaine rancune et qu'il songe à formuler de nouvelles protestations dans l'avenir.

La politique des États-Unis s'inspire de deux idées : la première est que les Japonais ne peuvent pas être réellement assimilés et devenir partie intégrante de la nation américaine; la seconde est que leur présence aux États-Unis comporte, du point de vue économique, de graves inconvénients. La première de ces idées n'est pas nouvelle chez nous, puisque dès 1790 une loi refusa aux Orientaux l'accession au droit de cité. A cette époque le Japon n'était pas ouvert au commerce international : ce n'est qu'à la suite de l'expédition de l'amiral Perry de 1853-1854 et de l'apparition de l'escadre américaine dans la baie de Yeddo que cet état de choses fut changé. Il est donc bien clair que la loi de 1790 ne visait pas particulièrement le Japon. Elle excluait l'ensemble des peuples d'Extrême-Orient, y compris les habitants des Philippines. Une loi spéciale refusa la qualité de citoyens aux Chinois, et il n'y a que quelques années qu'une dernière loi a été votée interdisant aux immigrants de la péninsule malaise et de tous les pays d'Asie situés au sud de la Chine l'entrée aux États-Unis. Naturellement ces dispositions atteignent des Asiatiques, sujets des colonies britanniques; l'Angleterre ne formula cependant aucune protestation, non plus d'ailleurs que la France, bien que l'Indo-Chine fût touchée par cette loi. A cette époque le Japon ne protesta pas davantage parce que le « Gentlemen's agreement » était en préparation. La politique des États-Unis à l'égard des émigrants asiatiques ne se distingue pas, il y a lieu de le

remarquer en passant, de celle de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada.

Il y a si longtemps que les discussions publiques relatives à cette question se poursuivent aux États-Unis qu'on ne peut dire en tout cas que la décision finale d'exclure les émigrants japonais du bénéfice de la nouvelle loi ait été prise à la hâte ou inconsidérément. La Fédération américaine du Travail, l' « American Legion », qui est composée de combattants de la dernière guerre, la « National Grange », association des fermiers des États-Unis, et les « Native Sons of the Golden West », importante organisation de la Côte du Pacifique, se déclarèrent avec la plus grande énergie pour l'exclusion. Au contraire le Conseil fédéral des Églises américaines, les sociétés de missions, la Société des Amis, communément appelés les Quakers, et un important comité de personnalités américaines, dont M. George W. Wickersham est président, combattit l'exclusion.

Il n'y a probablement pas plus de 150 000 Japonais aux États-Unis et le plus grand nombre d'entre eux est groupé dans les États de Californie et de Washington. Ce ne fut donc pas le nombre des Japonais installés en Amérique, mais les chances qu'avait ce nombre de s'accroître considérablement qui déterminèrent les quatre cinquièmes des membres de la Chambre basse et une majorité plus forte encore au Sénat à voter l'exclusion. Les motifs d'une telle décision? Ils ont été développés sous tous leurs aspects devant le Comité du Sénat. Tout d'abord l'extrême rareté des mariages entre les représentants de la race blanche et ceux de la race jaune. D'une manière générale, du fait de leurs hérédités, de leurs manières de vivre, de leurs idées et de leur psychologie, les Asiatiques ne peuvent s'assimiler à la race blanche. Mr. V. S. Mc. Clatchy, de Sacramento, un des principaux chefs du mouvement anti-japonais, a déclaré à ce sujet le 12 mars 1924, devant le Comité du Sénat : « Je tiens en grande estime le caractère et les capacités de la nation et du peuple japonais et j'ai le sentiment que c'est précisément cette force et cette énergie qui les caractérisent qui font d'eux un élément si dangereux, lorsqu'on les autorise à s'établir définitivement. Et croyez bien que ni moi ni les Californiens nous ne sommes en

l'espèce victimes d'un préjugé. Nous savons qu'on peut entretenir avec les Japonais des rapports de voisinage parfaitement cordiaux et nous souhaitons que ces rapports soient aussi amicaux que possible. Mais, pour que des voisins vivent en bonne amitié et demeurent toujours des amis, il vaut mieux qu'ils ne tentent pas d'habiter sous le même toit. » Mr. Mc. Clatchy faisait remarquer de plus que l'on apprenait aux jeunes Japonais nés en Amérique à se considérer comme des citoyens du Japon. On élève d'ailleurs ces enfants dans des écoles spéciales qui sont purement japonaises. Un grand nombre d'entre eux sont envoyés au Japon lorsqu'ils ont six ou huit ans et ils demeurent dans leur pays jusqu'à dix-sept ans et parfois plus tard. Lorsqu'ils reviennent, ce sont des citoyens japonais et non pas des citoyens américains.

On ne s'étonne pas trop dans ces conditions d'entendre les partisans de l'exclusion affirmer que les Japonais constituent aux États-Unis un véritable état dans l'État. Cette opinion a d'ailleurs été exprimée par un Japonais éminent, le professeur Yoshi Kuno.

Désireux d'obtenir toutes les précisions sur la situation des Japonais en Californie, le gouvernement de cet État a fait procéder à une enquête approfondie et à l'établissement d'un rapport des plus complets. Les résultats en ont été significatifs. On a constaté que les Japonais possédaient dans l'État, directement ou indirectement, un huitième des terres irriguées; dans quatre districts : Sacramento, Placer, San Joaquin et Colusa, la proportion de terres irriguées qu'ils « contrôlaient » ainsi variait de cinquante à quatre-vingt-cinq pour cent.

Mr. Mc. Clatchy considérait ce rapport comme particulièrement démonstratif et expliquait ainsi la situation qu'il révélait. « Les Japonais ont tout d'abord éliminé des fermes la main-d'œuvre blanche, puis, en refusant de travailler pour le compte des propriétaires, ils en sont venus à forcer ceux-ci à leur vendre leurs biens. Lorsque la loi interdisait aux étrangers, auxquels le droit de cité est refusé, de devenir propriétaires, ils se contentaient de louer, et renouvelaient constamment leurs baux, ce qui équivalait à peu près, pratiquement, à posséder le terrain.

« On en vint d'ailleurs à interdire cette pratique, qui fut considérée comme incompatible avec la loi sur les étrangers : ils recoururent alors à des contrats de métayage et cela aussi fut finalement déclaré illégal par la Cour.

« En matière commerciale les Japonais ont pareillement supplanté les blancs. D'après le service des patentes de Los Angeles, il y a plus de quatre mille fonds de commerce entre les mains des Japonais dans la ville. Dans ce nombre il y a plus de onze cents marchands de légumes et de fruits, plus de cinq cents épiceries; chacune de ces maisons a vraisemblablement supplanté une maison semblable appartenant à un blanc, et d'où toute une famille blanche tirait sa subsistance. »

Quel est sur la question le point de vue du gouvernement japonais? M. Masanao Hanihara, ambassadeur du Japon à Wasington, nous le fait connaître en ces termes dans une note adressée le 10 avril 1924 à M. Charles E. Hughes, le secrétaire d'État :

« Il est inutile d'ajouter que le gouvernement japonais n'a nullement l'intention de contester le droit souverain dont jouit tout pays de fixer les règles de l'immigration sur son propre territoire. Il ne désire pas davantage voir ses nationaux s'installer dans un pays où l'on ne souhaite pas leur présence. Au contraire le gouvernement japonais a montré dès le début qu'il ne demandait qu'à seconder sincèrement les efforts du gouvernement américain pour empêcher, par tous les moyens honorables, l'entrée aux États-Unis d'un trop grand nombre de nationaux japonais, puisque le gouvernement américain ne considère pas leur présence comme désirable. Pour le Japon la question est beaucoup plus une question de principe qu'une question de fait. Que quelques centaines ou quelques milliers de nos nationaux soient ou ne soient pas admis dans un pays, cela n'a pas pour nous une grande importance, du moins tant que les susceptibilités nationales ne sont point en cause. Non, la véritable question est celle-ci : le Japon doit-il ou non être considéré et respecté par les autres nations? En d'autres termes le gouvernement japonais demande que le gouvernement des États-Unis veuille bien lui témoigner ces égards que toute nation accorde normalement à une autre nation et qui, après tout, constituent la condition même des relations amicales entre pays appartenant au monde civilisé.

» Le gouvernement et le peuple japonais ne peuvent comprendre, pas plus que, sans doute, ne pourraient le faire votre propre gouvernement ou ceux de vos nationaux qui ont attentivement étudié la question, les raisons susceptibles de déterminer votre pays à appliquer une clause du genre de celle qui nous vise dans votre loi sur l'immigration. »

On n'aperçoit dans la note de l'ambassadeur japonais, aucune allusion à l'importance économique de la question et il est à remarquer qu'il observa la même abstention dans les autres déclarations qu'il fit au nom de son gouvernement. De cet aspect du problème on trouvera par contre un exposé des plus clairs dans le discours que Mr. U. S. Webb, Attorney général de l'État de Californie, prononça devant le comité du Sénat, le 11 mars 1924.

« Je sais, dit-il, qu'au Japon, sur un territoire à peu près égal en superficie à celui de la Californie, se pressent soixante millions d'hommes. Je sais que ces hommes vivent dans des conditions que ne supporterait pas une population caucasienne, de la même importance numérique, et je suppose, et même j'affirme, que si la population japonaise quittait le Japon et que soixante millions de blancs — vous et moi y compris — fussent contraints de vivre sur les produits du pays et sur des importations de vivres égales à celles qui sont faites aujourd'hui, j'affirme, dis-je, qu'il ne faudrait pas vingt mois pour que la moitié de la population mourût. Je me rends compte des pénibles conditions matérielles auxquelles le peuple japonais doit faire face. Je vois qu'il jette les yeux sur le continent asiatique et sur le Nord du continent américain afin d'y établir une partie de ses enfants et, par là, de faciliter la vie du pays. Ce sont là de légitimes désirs. Il y a là pour le Japon une nécessité nationale, car l'expansion lui est indispensable. Il faut qu'il trouve de nouveaux territoires pour établir sa population trop considérable. Et nous souhaitons qu'il réussisse dans cette entreprise, mais nous souhaitons aussi que cette expansion s'exerce et que ces nouveaux territoires se trouvent ailleurs qu'aux États-Unis. »

En 1910, le baron Mumm von Schwartzenstein, ancien ambassadeur d'Allemagne, a étudié pour le gouvernement allemand la question de l'immigration japonaise aux États-

Unis. Une partie de son rapport développe l'idée que la population japonaise est devenue d'une densité si considérable qu'elle a besoin de débouchés pour ses émigrants dans d'autres pays. « Les Japonaisont trouvé que la Mandchourie était trop froide pour eux, que l'île de Formose, qu'ils avaient enlevée aux Chinois, était trop chaude et d'un relief trop accidenté, que les Philippines étaient également un mauvais terrain d'émigration à cause de leur climat tropical. Les émigrants japonais ont jugé que, de tous les pays qu'ils connaissaient, la Californie était le plus agréable. Le climat y est tempéré, le soleil n'y fait point défaut; il y pousse beaucoup de fleurs et beaucoup de fruits, aussi les colons japonais apprécient-ils fort cette contrée. »

On trouve dans ces conclusions du baron Mumm von Schwartzenstein les deux principales raisons qui déterminent les Japonais à insister pour n'être point complètement exclus de la Californie : excessive densité de la population dans la mère-patrie; attirance exercée par le pays californien sur les Japonais.

Telle est dans ses grandes lignes la position du problème de l'émigration japonaise, source de si nombreuses difficultés entre notre propre gouvernement et celui de Tokio. On ne saurait méconnaître l'importance de la question, mais il serait pourtant excessif de supposer qu'elle puisse être l'origine d'une guerre. La plupart des Américains considèrent que les chances de conflit armé entre Japon et États-Unis sont très faibles : aussi discute-t-on rarement de cette éventualité, même dans les conversations privées. Il se trouve bien parfois un militaire ou un marin qui désireux, de voir se développer les services auxquels il appartient, déclare en public que nous sommes insuffisamment préparés à toute éventualité, laissant comprendre par là que nos relations avec les Japonais exigent quelques précautions. De temps à autre il paraît dans un journal ou une revue un article sur les relations américano-japonaises, où l'on voit qu'elles portent le germe d'un conflit sérieux pour l'avenir. Mais la plupart des Américains, à quelque milieu qu'ils appartiennent, considèrent que les difficultés actuelles ne sauraient provoquer ni une hostilité prolongée entre nos deux pays, ni surtout une guerre.

★ ★ ★

(Traduction M. T.)

LE MIRACLE DES LOUPS

PROLOGUE

Le mois de juin fut remarquable cette année-là par une chaleur précoce et terrible. Depuis vingt ans, exactement depuis le 30 mai 1452, où l'ardeur surprenante du soleil avait brûlé des régions entières, jaunissant les plaines vertes, les vignes des coteaux et les forêts accrochées aux flancs des montagnes, on n'avait éprouvé un tel bouleversement des saisons.

Mais, malgré l'heure torride de midi, une agitation grandissante animait les rues de Beauvais. Des femmes montrant aux fenêtres un visage angoissé lançaient aux hommes des paroles que ceux-ci n'écoutaient guère, courant aussi vite qu'ils le pouvaient, comme pris de panique, dans la direction de la place où s'élevait la Maison de Ville.

Cet affolement semblait provenir des jardins de l'évêque et des faubourgs blottis aux pieds des remparts. Une nouvelle courait de bouche en bouche avec la rapidité d'un vol d'hirondelle. En se prêtant la main pour emplir de meubles et de linges les chariots traînés par de grands bœufs roux, ou pour charger de paquets divers les chevaux et les mules, les habitants de ces maisons suburbaines et les paysans fuyant la campagne se la répétaient :

— Il approche. Il est là. Les villes sont mises à sac, les champs pillés, et les fermes flambent dans la nuit comme des feux de la Saint-Jean.

Maître Pierre Encausse, clerc acéphale de monseigneur l'évêque de Noyon, devenu, à la suite d'événements mémora-

bles, clerc ribaud, d'esprit cultivé et de réputation fâcheuse, s'enquit auprès d'un bourgeois de ce qui se passait.

C'était sa coutume d'aller de ville en ville, s'arrêtant dans les châteaux et bourgades où, moyennant quelques sols, et bien que tonsuré, il singeait les ménestrels. S'il se voyait octroyer en sus quelque jambon parfumé de laurier ou une pinte de vin doux, il se risquait à contrefaire Monseigneur l'Évêque son ancien maître, le grand prévôt, et même, moyennant un écu d'or, le bon roi lui-même. Il excellait dans ces jeux, qui n'allaient pas sans péril.

— Or ça, messire, demanda-t-il, que signifie tout ceci? Par Notre-Dame d'Embrun, comme dirait notre bon Roi, — et il se signa, — vous sortez tous de terre, et courez éperdus, semblables à des fourmis dont le talon d'un manant vient d'écraser la fourmilière.

— C'est un rude talon, petit frère, que celui qui s'avance vers nous. L'acier en est brutal au sol qu'il frappe, — répondit un vieux soldat qui sortait d'une maison, vouge au poing.

— C'est donc celui d'Attila en personne? — demanda le clerc ribaud.

— Bien pis que cela! — dit le bourgeois.

— C'est celui du duc de Bourgogne! — dit le soldat. — Que le diable ait le plus tôt posible son âme toute noire et ses mains rouges de sang!

— Il est vrai, — approuva maître Pierre Encausse, — qu'il est ambitieux, brave et sans pitié. Je le fis rire pourtant, le jour de la Saint-Charles, il y a quelque dix ans de cela. Ce rire d'ailleurs me coûta cher, car il me fit bâtonner, furieux de s'être laissé aller à s'égayer comme un homme chétif, devant ses vassaux.

Ils s'étaient arrêtés auprès du porche d'une chapelle romane. Un cercle d'anges encadrait le portail, que dominait une Vierge souriante, les mains tendues dans un joli geste d'accueil.

— Hâtez-vous, — leur cria un cavalier accourant à toute allure. — Ils approchent!

Tous les trois se hâtèrent vers la porte de Bresles.

Le soleil enveloppait la ville de ses rayons éblouissants et le flot roulant des fuyards les bousculait et les poussait vers les murs.

— J'étais à Liége, — racontait le bourgeois, tout en se hâtant, — et j'y ai vu des horreurs qui dépassent l'imagination.

— J'étais à Nesles, — dit le soldat. — Les habitants s'étaient réfugiés dans l'église. On marchait dans le sang jusqu'à la cheville. Et j'ai vu de mes yeux et de mes oreilles entendu le duc y entrer à cheval et dire aux siens avec une joie féroce : « Par Saint Georges! Voici belle boucherie. J'ai de bons bouchers! »

— Quel homme est-ce donc là? — murmura le bourgeois.

Ils venaient de franchir la porte de Bresles, en passant sous les dents de fer de la herse relevée.

Ils s'engagèrent dans la rue étroite qu'un ruisseau d'eau courante partageait en deux parties égales. Dans la ville même, la terreur grandissait. Les artisans fermaient leurs boutiques. Les femmes, les enfants et tous les hommes allaient en courant dans le même sens, vers la place.

— Monseigneur le duc de Bourgogne, — dit enfin le clerc ribaud, — est le prince le plus puissant d'Europe. Il en est aussi le plus ambitieux. C'est le plus estimé de la chrétienté. Brutal, généreux, surtout de conseils, d'appuis et d'audiences pour tous ses serviteurs ou sujets, ses mœurs sont pures, et ses habits les plus beaux qu'on puisse voir. Il fait grand honneur aux ambassadeurs et aux étrangers et rêve d'une gloire immortelle qui lui permettrait d'être un jour pareil à ces preux chevaliers dont il égale la bravoure.

— Vous le connaissez donc autrement que par le bâton de ses valets, messire? — demanda le bourgeois.

— Je tiens ces renseignements, — répondit modestement le clerc, — de messire Philippe de Comynes, qui fut longtemps à lui. Il les donnait à mon maître, monseigneur l'évêque de Noyon, un jour qu'il y prenait un repas et que j'y tenais le dernier bout de la dernière table. Aujourd'hui il veut malemort à notre bon sire le roi Louis, qu'il accuse d'avoir fait empoisonner son propre frère. Il doit vouloir rejoindre le duc de Bretagne, dont il est l'allié, et je pense qu'il a lancé pour cela ses armées à travers la Picardie. Malheur à vous qui vous trouvez sur sa route! Qui peut se vanter d'arrêter le Téméraire?

Ils débouchaient sur la place envahie par une foule fiévreuse, bariolée et suant l'angoisse. Comme en réponse à la question du clerc ribaud, les gens se mirent à hurler autour d'eux :

— Jeanne Fouquet! Jeanne Fouquet!

— Quelle est donc cette femme? — demanda maître Pierre Encausse à ses compagnons.

Mais un remous de la populace les sépara brutalement, et sa question demeura sans réponse.

Un silence profond avait d'ailleurs succédé, d'une manière aussi soudaine, aux cris et aux appels.

Le soleil coulait sur les toits d'ardoises en longs ruisseaux de feu. Des abeilles piquaient d'or le bleu profond du ciel où tournoyaient au loin des vols de pigeons. De tous les êtres entassés entre ces murs brûlants s'exhalait une odeur fauve; une atmosphère de panique les enveloppait.

A la fenêtre de la maison des Échevins, le viguier venait de paraître, reconnaissable à sa robe rouge ornée de parements noirs et à la verge d'argent qu'il tenait à la main droite. Très pâle, il commença d'une voix altérée :

— Si vous rendez la ville...

Mais une clameur furieuse monta de la place. Quoique la foule redoutât la bataille, des poings se tendirent vers lui, des immondices s'écrasèrent sur les murs.

De nouveau on hurla :

— Jeanne Fouquet! Jeanne Fouquet!

Puis, comme un voile qui retombe, le silence régna de nouveau. Une femme venait de se montrer sur le perron. Elle était assez grande et d'allure décidée. Ses yeux fixaient le peuple. Ils étaient clairs et d'un bleu aigu qui rappelait le choc du soleil sur une lame d'épée. Des gouttes de sueur perlaient à son front et ses cheveux blonds, traversés de soleil, semblaient une vapeur dorée. Elle haletait un peu.

Deux personnages singuliers l'escortaient. A sa droite, une vieille femme au profil de rapace, aux yeux perçants, avec des cheveux gris en désordre, débordant sa coiffe de toile. A sa gauche, un vieillard appuyé sur un bâton noueux, dont les yeux vagues paraissaient voir des choses au delà de ce qui l'entourait. Son visage était doux. Il avait le dos voûté et les mains tremblantes.

Le viguier cependant demeurait à la fenêtre. Il reprit d'une voix plus forte :

— Nous ne pouvons lutter...

Des cris jaillirent, mais Jeanne Fouquet étendit la main, ce qui ramena le silence, et d'une voix claire elle dit :

— Messire, vous en avez menti! Si ceux-là tremblent qui ont la charge de combattre, nous les femmes, nous combattrons pour eux.

Une acclamation immense mit en fuite tous les pigeons qui roucoulaient sur les toits.

Le viguier agita en vain la verge d'argent, indiquant qu'il voulait encore parler. Mais de la place, des ruelles, des fenêtres, des toits même qui étaient garnis de tous ceux qui voulaient mieux voir et entendre, des injures partaient vers lui. Une poussée plus forte porta les premiers rangs de la foule dans la Maison de Ville, qui fut envahie. A la peur succédait une colère soudaine et irrésistible.

Trois ouvriers drapiers, s'étant glissés jusque dans la salle des délibérations, se saisirent du viguier. Ils mirent aussi la main sur une bannière de Bourgogne, la déployèrent à la fenêtre où elle fut huée et polluée d'immondices. Ensuite de quoi, ils la roulèrent et, s'en servant comme d'une corde, ils y attachèrent le viguier par le cou et le pendirent à cette même fenêtre où il s'était essayé à discourir.

A ce moment apparurent, débouchant d'une ruelle, des hommes à cheval, couverts de leurs armures que le soleil rayait d'argent. C'était messire Louis Gommel, seigneur de Balagny et capitaine de la ville de Beauvais, suivi de son cornette qui tenait sa bannière et, à quelque distance, de plusieurs de ses officiers et gens d'armes.

Cependant, loin de l'accueillir par des acclamations, la foule fit entendre de nombreux murmures. Elle s'ouvrit lentement, comme à regret, devant lui. Chemin faisant, il aperçut le cadavre du viguier qui se balançait dans le vide. Quand il en fut assez proche, il le salua très respectueusement.

Ce geste fut mal accueilli. La foule y vit un blâme pour elle, et les huées reprirent de plus belle. Les uns criaient : « Félonie », d'autres : « Trahison », et d'autres encore : « C'est le lâche qui a livré Roye aux Bourguignons », ce qui était vrai.

Quelques-uns prenaient son parti. Des injures, puis des coups s'ensuivirent.

Protégé par ses hommes d'armes, le sire de Balagny parvint néanmoins à franchir le seuil de la Maison des Échevins. Cependant, Jeanne Fouquet avait fait forcer les portes de la salle où se trouvaient rangées les armes de la garde bourgeoise, et les distribuait autour d'elle. Il voulut intervenir, mais sa voix fut couverte par de tels grondements qu'il se tut. Maître Pierre Encausse, s'étant glissé à sa suite dans le logis, ne fut pas peu surpris de le voir, alors, se ranger délibérément aux côtés de la damoiselle, comme Dunois le fit un jour auprès de la Pucelle d'Orléans.

Cette Jeanne-ci venait de saisir une hache. Elle sortit sur le perron et la brandit.

— Je jure, — dit-elle, — devant notre Seigneur Jésus-Christ et notre bon sire le roi Louis, que Dieu garde, de faire périr de la hache que voici le premier Bourguignon qui s'en approchera. Or, que chacun en fasse autant et que nul ne s'y épargne.

Puis, suivie du peuple exalté, elle alla vers les remparts.

— Quelle est cette femme ? — demanda pour la deuxième fois le clerc ribaud.

Il fut aussitôt entouré de regards méfiants et d'attitudes hostiles.

Mais le vieillard qui se tenait l'instant d'avant près de Jeanne Fouquet, écarta doucement ceux qui pressaient le clerc de toutes parts. Il s'approcha de lui et, s'appuyant à son bras, l'entraîna lentement.

— C'est, — dit-il avec douceur, — celle du Miracle des loups.

Le clerc demanda encore, mais à voix plus basse :

— Quel est donc ce miracle?

Le vieillard s'était mis à marcher à petits pas. Hommes et femmes s'écartaient maintenant d'eux-mêmes et avec déférence devant lui.

Le soir tombait, et dans le ciel vert d'eau les premières étoiles s'allumaient. Une poussière fine séchait la gorge et poudrait les habits. Des odeurs de cuisine et des parfums de fleurs venaient des maisons. Quelques fumées montaient dans l'air et les cloches de Saint-Hippolyte se mirent soudain

à sonner l'Angelus. La fièvre dont brûlait la ville en fut rafraîchie.

Le vieillard et le clerc marchaient en silence. Le premier n'avait fait aucune réponse encore, et le second n'osait renouveler sa question.

Autour d'eux les habitants se hâtaient vers les lices, portant des armes variées et roulant des cuves profondes, destinées à recevoir l'huile bouillante et le plomb fondu.

Quand ils arrivèrent, une heure plus tard, aux créneaux de la première enceinte, près de la porte de Bresles où se tenaient Jeanne Fouquet, le sire de Balagny et le commandant de la garde bourgeoise, le profil des tours et des murailles se découpait dans la nuit transparente et pailletée d'étoiles.

Jeanne avait fait baisser les herses, lever les ponts, inonder les fossés et placer les guetteurs. Près d'elle, la vieille femme, semblable à une sorcière, montrait le poing à la campagne noyée d'ombre.

Le vieillard dit :

— C'est dame Puche. Elle nourrit une haine profonde pour les Bourguignons, car l'un d'eux a meurtri l'âme autrefois douce et tendre de Jeanne, qu'elle aime plus que tout au monde.

Il ajouta :

— Jeanne Fouquet fut sauvée par le Miracle des loups, et avec elle la gloire, la grandeur et la paix du royaume.

Cependant, montée maintenant sur un créneau, la vieille, penchée, au risque de s'y laisser choir, sur l'abîme des fossés, dont l'eau transparente absorbait tout le ciel, criait :

— Fils de chiens, assassins de femmes, tueurs d'enfants, pourriture humaine, bêtes puantes, vous n'aurez pas la ville.

Et elle lança un long jet de salive qui se perdit dans la douve.

Le vieillard s'assit, et le clerc à son côté. Jeanne, suivie des chefs, s'était éloignée, et Pierre Encausse vit la vieille qui préparait une couche pour la jeune femme avec des couvertures à même les dalles, car, dans cette veillée des armes, Jeanne ne voulait point quitter les remparts. Déjà beaucoup de gens dormaient.

Les hiboux effarés volaient en rasant le haut des tours

et les insectes chantaient dans la campagne. Une lune presque rouge vint se poser au bord du ciel. Alord le vieillard se mit à parler.

— Je suis, — dit-il, — bon joueur de vielle, de cornemuse, de flûte, de violon, de harpe, de psaltérion, et je connais mainte chanson. Je puis faire un enchantement et j'en sais plus long qu'on ne pense. Quand je veux m'y appliquer, je lis, je chante comme un clerc. Je parle de chevalerie, des hommes braves qui ont accompli des prouesses. Je sais lire leurs armoiries. Mais je chante surtout les beaux faits des amoureux, leurs désirs, leurs espoirs, leur mort. Je les dis en français et en latin, la nuit comme le jour, devant les comtes et les ducs et même devant notre seigneur le Roi. Je les relate en entremêlant la vérité de poésie, que les hommes de peu de sens jugent frivole, mais que les sages croient être aussi vraie que la vérité même...

Il se tut. Un vent léger qui venait de se lever agitait ses cheveux blancs, qu'il portait longs.

Dans l'ombre, il levait sa tête inspirée de vieil aède vers les étoiles. Il tressaillit quand le clerc ribaud murmura :

— Mais elle, Jeanne Fouquet? et les loups? et le miracle?

Sans quitter des yeux le champ des étoiles, il saisit son bâton noueux. Par un réflexe émouvant, ses doigts tremblants le frôlèrent, comme s'il eût été la corde tendue d'une viole ou d'un rebec, et d'une voix chantante il commença :

— C'était une jouvencelle...

Sur le chemin de ronde, Jeanne, toujours escortée des hommes d'armes, leur apparut tout à coup, mais, ayant renvoyé son escorte, elle s'étendit dans ses couvertures et s'y endormit presque aussitôt, veillée par dame Puche.

Et le clerc tendit l'oreille à l'histoire merveilleuse de la jouvencelle qui, devenue grande, défendait, en ce soir de juin, la ville royale et commandait en chef.

I

... Une jouvencelle pleine de hardiesse, de vaillance et d'esprit. Or sachez, pour ne rien dire d'aventureux, qu'elle est filleule de notre bien-aimé roi de France, en ce temps-là

dauphin, et que son père était messire Fouquet, maître drapier en cette bonne ville où nous sommes. Mais ledit Fouquet étant veuf et fort occupé à de longs voyages pour son négoce, il l'avait donnée à élever et instruire à sa sœur feue dame Hesselin et à son beau-frère, lequel était de son vivant maître orfèvre, comme vous l'avez bien pu ouïr, et habitait à Paris, rue de Paradis, proche la rue Vieille-du-Temple. Et vous saurez aussi que dame Puche, qui n'a point embelli ni gagné en douceur, avait été par eux commise à la garde particulière de l'enfant, dont elle s'acquitte encore avec le soin que vous voyez.

C'est cette même dame Puche qui, certain jour de mai, en l'an de grâce 1460, lui servait de chaperon, comme elle descendait la rue, gracieuse et avenante, tellement que c'était plaisir de la voir. Des passants tournaient la tête pour la mieux regarder, même les marchands et marchandes de denrées qui vont criant leur marchandise : « Du lait, commère! » ou : « J'ai bon fromage de Brie! » ou : « Chauds pâtés y a, chauds gâteaux! ». Qu'elle s'aperçut de la chose, en dépit de dame Puche, ce ne serait point merveille. Toutefois elle n'en laissait rien paraître, et hâtait le pas autant que le lui permettait le grand nombre des véhicules, chevaux, mules, ânons et badauds, sans parler des ordures puantes qui par places encombraient la voie.

Elle parvint bientôt, son chien sur les talons, rue Saint-Martin, jusqu'à la boutique de maître Ambroise Violant, armurier de monseigneur Charles, comte de Charolais, qui lui confiait le soin de ciseler ses casques, cuirasses, gantelets, lances, dagues, et le payait en beaux ducats d'or, ducatons d'argent, écus, livres tournois et livres parisis.

Elle venait de dépasser la porte, lorsqu'un grand jeune homme sortit de la boutique en tournant la tête. Il achevait de faire au maître armurier des recommandations délicates touchant la garde d'une épée. Occupé d'un soin aussi grave, il ne remarqua pas le barbet de Jeanne, et son pied vint écraser la patte de l'animal, qui se mit à pousser des cris déchirants.

La jeune fille se précipita sur le chien, l'entoura de ses bras, couvrit son museau de baisers, sans épargner, en manière de consolation, les paroles de dur blâme pour le maladroit amateur d'épées. Mais celui-ci paraissait ne point l'entendre.

Son chapeau d'une main, l'autre retenant un pan de son manteau, il regardait Jeanne d'un air d'émerveillement et de rêverie, qu'il ne cherchait aucunement à dissimuler. Vous eussiez dit, à le surprendre ainsi planté devant elle, et la fixant de ses yeux bruns, que ce fût Tristan en personne découvrant la blonde Iseult. Au demeurant, il était facile de voir que les vertus dominantes chez ce jeune homme de fière mine devaient être l'insouciance, la bravoure et la belle humeur.

Surprise de n'ouïr aucun mot d'excuse ou de réprimande, la jeune fille releva la tête. Ses grands yeux clairs rencontrèrent ceux qui l'admiraient, et, peu à peu, son regard s'adoucit, ses traits se détendirent, une ombre de sourire erra sur ses lèvres. Puis, sans aucun ménagement, elle lâcha le barbet qui se remit à hurler. Alors, elle le frappa. Rendu muet de surprise et d'horreur par un geste aussi nouveau, l'animal, la queue entre les jambes, se coucha et ne bougea plus.

— Ce chien est insupportable! — dit-elle avec un sourire plein de courtoisie.

Le jeune homme parut aussitôt recouvrer l'usage de la parole. Il protesta avec véhémence :

— Il est tout aimable, au contraire, et je ne me pardonnerai jamais...

Jeanne fronça légèrement les sourcils :

— Je vous dis qu'il est insupportable.

— Je proteste, damoiselle, il est...

— Insupportable.

Lors, lui tournant le dos, elle s'éloigna brusquement.

Le galant serait resté longtemps immobile, figurant assez bien l'image de la Stupeur, si maître Ambroise Violant, qui avait suivi la scène du seuil de sa boutique, ne l'avait arraché à cet enchantement :

— Hé! messire, vous voilà bien ébahi de ce qui vous arrive, et qu'une fille de bourgeois se permette de traiter ainsi le plus beau porte-bannière de toute la Bourgogne, le propre frère de lait de monseigneur Charles (que Dieu protège!)...

— Par Notre-Dame, — murmura le jeune homme, — je la retrouverai! Il ne sera pas dit que Robert Cottereau...

— Prenez garde, messire, — poursuivit l'armurier, — vous avez affaire à forte partie. Cette gente damoiselle n'est autre

que Jeanne Fouquet, la nièce de maître Hesselin, chef de la puissante corporation des orfèvres...

— Que le diable le rôtisse, et tous ses pareils! Je me moque des orfèvres, de leurs travaux et de leur corporation.

— Et, de plus, elle est la filleule, — ajouta l'armurier avec un clignement d'œil, — de monseigneur Louis de Valois, dauphin de France.

Cottereau devint attentif.

— Que sais-tu encore? — demanda-t-il enfin à l'armurier.

Feignant de se méprendre sur la question, le boutiquier répondit :

— Que c'est aujourd'hui le premier jour du mois, qu'il fait beau temps, que la fête du Mai promet des merveilles, qu'Hesselin en est le prince et sa nièce Jeanne la reine, que messire Charles, septième du nom, est toujours roi de France et messire de Charolais, après son père, le seigneur le plus riche d'Europe.

Le porte-bannière ne l'écoutait plus. A la nouvelle que Jeanne était reine du Mai, il avait tourné les talons et il s'éloignait en grande hâte. Lorsqu'il parvint derrière le cloître des Innocents le cortège des orfèvres débouchait sur la place où les écoliers achevaient de planter l'arbre chargé de guirlandes.

Arrêtés devant un bouquet d'arbres, quatre hommes contemplaient ce spectacle. C'était d'abord le dauphin, qui aimait venir à Paris, vêtu comme un bourgeois, et se mêler au populaire.

Il avait déjà, quoique jeune, le dos un peu voûté, les jambes aussi grêles, les mains aussi fines et remuantes qu'aujourd'hui, les mêmes yeux si vifs et cette même apparence de clerc bien renté et curieux de son naturel, tenant les oreilles bien ouvertes aux propos des uns et des autres. Puis son compagnon habituel, maître Olivier le barbier, son conseiller le plus écouté; un troisième personnage dont la figure prêtait à rire, à cause d'un nez long et mince qui rejoignait une bouche minuscule, mais dont l'œil aigu et luisant démentait l'apparence de simplesse. C'était Guillaume Bische déjà homme à tout faire, confident intime et pourvoyeur au besoin, craint, méprisé et adulé surtout, car les plus puissants commençaient à le redouter. Enfin, se tenant un peu à l'écart, un important seigneur du royaume, le comte du

Lau; homme haut de taille et de manières, large d'épaules et membru à l'avenant. Son visage carré, éclairé par des yeux gris et cruels, sa mâchoire proéminente, attestaient un vouloir fort âpre et une ambition sans limite. Le Dauphin prisait fort son courage, son esprit inventif et artificieux, mais il tenait en forte suspicion sa loyauté.

Robert Cottereau ne voyait que l'enclos de la Reine où pénétrait Jeanne, couronnée de fleurs et escortée de filles du Mai. Elle y parut en effet. Elle accola son oncle. Le Dauphin souriait avec allégresse de la voir si plaisante, lorsque, par fortune, il se tourna vers messire du Lau, qui la regardait aussi. Une flamme inaccoutumée brillait dans les yeux du comte et leur donnait à la fois de la douceur et le feu d'une passion sauvage. Ses lèvres épaisses étaient sèches et brûlantes. Ses mains tremblaient. Le Dauphin l'observait, muet de surprise. Il ne reconnaissait plus le compagnon hautain et méprisant qu'était habituellement ce seigneur. La vue de Jeanne avait opéré à la façon d'un envoûtement. Il paraissait fasciné par elle comme un hibou par la lumière. Le Dauphin lui connut, alors, de tels sentiments qu'il en éprouva du malaise.

Dans l'enclos cependant, maître Hesselin invitait Jeanne à désigner celui qui partagerait sa royauté d'un jour. Il devait ouvrir le bal avec elle. Le comte du Lau parut sortir de sa torpeur et, en hésitant, lui habituellement si sûr de sa puissance, il s'avança presque humblement.

Robert Cottereau ayant aperçu maître Foulques Hautevert, orfèvre du duc Philippe, dont son père jadis avait été le compagnon, s'était fait connaître du bonhomme et lui avait conté, comme un jeune fou qu'il était, sa rencontre avec Jeanne le suppliant de le mener avec elle, pour qu'il pût ainsi la prier à danser. Celui-ci avait bien un peu hésité, mais le printemps, la beauté de Jeanne et la verve entraînante de Robert lui rappelaient ses propres émotions de jeunesse : il se laissa convaincre.

Comme le comte s'inclinait devant Jeanne en balbutiant dans son émoi, une voix claire prononça derrière la jeune fille des paroles dénuées de sens pour les assistants :

— Ce chien est insupportable!

Jeanne sursauta et tourna la tête.

A la vue de Robert, que lui présentait avec un honnête sourire maître Foulques Hautevert, elle sourit à son tour, murmura :

— Non, il est tout aimable.

— Moins que vous, — dit Robert et, lui offrant la main sous les yeux de messire du Lau, il entraîna la jeune fille. Le comte les suivit d'un regard trouble, ses poings se crispèrent. En un moment il redevint lui-même, mais un mouvement des mâchoires, les regards sombres et une imperceptible grimace de souffrance marquaient la trace récente de l'amour et de la jalousie.

II

Deux mois plus tard, dans la salle où maître Hesselin avait réuni, chefs-d'œuvre de son art, les nefs d'argent parées d'étendards de soie bleue aux lys de France, les ciboires de vermeil, les grands plats d'or guillochés, les hanaps ventrus, les médailles de saints, maître Fouquet tirait de ses coffres de voyage de magnifiques étoffes que Jeanne et son oncle contemplaient avec émerveillement. Il venait d'arriver de Beauvais où il s'était arrêté quelques heures, après un long et périlleux voyage, au cours duquel il avait visité ses comptoirs d'Anatolie, de Chypre et de Gênes. On disait tout bas que son négoce n'était qu'un prétexte et qu'en réalité il voyageait pour le compte du dauphin Louis, dont il était un des émissaires mystérieux, et qui le chargeait d'importantes missions politiques.

— Regarde, — disait-il à sa fille, en assemblant adroitement les plis d'un brocart blanc qui luisait avec des reflets bleus comme un plumage de cygne, — voilà un tissu qui me vint de Gênes le jour même de la fête du grand Bonaventure, mon patron vénéré.

Il souleva par révérence son chapeau.

— Je te vois, poursuivit-il, parée de ce tissu et de tes blonds cheveux, traîner après toi une armée de galants plus forte, hélas! que celle de notre bon roi, que Dieu garde!

Jeanne rit, mais elle prit avec douceur l'étoffe des mains de son père, la replia avec soin et la mit sous son bras, déclarant qu'elle en faisait son bien, ne fût-ce que pour amener à son bon parrain ce surcroît de troupes.

Cependant le marchands se plaignait :

— La guerre avec les Anglais fut bien dure au pauvre monde. Et voici que la paix est plus dure encore...

Voyant que les deux hommes allaient longuement discourir sur les malheurs des temps et sur les affaires du royaume, Jeanne les baisa vivement et elle remonta dans sa chambre.

Là, elle renvoya ses femmes, car elle venait d'apercevoir par la fenêtre, cheminant le long du mur du jardin, qui côtoyait une ruelle, certaine plume verte sur certain chaperon, lesquels étaient le bien propre de messire Robert Cottereau, porte-bannière de Bourgogne.

Depuis le jour du Mai, il venait quotidiennement à la même heure visiter cette ruelle, ce qui fait qu'il la connaissait dans ses moindres recoins et singularités.

Jeanne se pencha sur l'appui de pierre. Aussitôt la plume verte quitta la tête du jeune homme. Celui-ci avança d'un pas. Mais Jeanne lui fit entendre par signes qu'il demeurât où il était, et qu'il y avait du nouveau. Puis elle referma sans bruit sa fenêtre et descendit dans le jardin.

En traversant une petite salle qui servait à l'orfèvre pour ses comptes, elle prit un bout de parchemin et une plume d'oie, qu'elle eut soin de tremper dans un encrier d'ivoire.

Puis, sous couleur de jouer avec son chien, elle alla s'asseoir sur le banc où son oncle faisait habituellement son somme, à l'ombre. Là, elle commença d'écrire. Dans la salle aux objets précieux, son père et son oncle parlaient toujours. Comme il faisait doux, ils avaient laissé le vitrage ouvert, et certains de leurs propos parvenaient jusqu'aux oreilles de la jouvencelle. Mais elle, sans se soucier aucunement des intérêts de l'État, ne pensait qu'aux siens propres. Elle avait, jusqu'à ce que la plume d'oie fût sèche, tracé des lignes sur le parchemin. Elle plia celui-ci et l'attacha au cou de barbet. Puis, tenant ledit barbet par son collier, lequel était de cuir blanc à clous d'acier bleui, elle s'en fut nonchalamment vers le mur.

Or, dans la ruelle, Robert rêvait. Il parcourait en esprit toutes les menues étapes de la tendresse profonde qu'il portait maintenant à la jeune fille, tous les plus futiles incidents, depuis le chien meurtri par lui et la danse sous les roses, jusqu'à

l'entrevue qu'elle lui avait accordée la veille dans ce jardin que la lune parait de bleu et d'argent.

Le visage épanoui par ces pensées, il regardait tout béatement la fenêtre, le toit ruisselant de soleil et plus haut le ciel bleu. Soudain, le ciel disparut, le rêve pareillement. Et il se trouva assis sur le sol avec un être velu se débattant et hurlant sur sa tête.

Il le saisit à deux mains pour le jeter loin. Il reconnut alors le barbet de Jeanne, et les coups qu'il s'apprêtait à lui octroyer avec largesse se muèrent aussitôt en caresses tendres. Bien lui en prit (et ceci est un clair témoignage que douceur vaut toujours mieux que violence), car en promenant sa main sur les poils de la bête, il découvrit le parchemin. Souriant, il le prit, le déplia et se mit à épeler les mots :

Messire,

Mon père arrive à l'instant de Beauvais. Il vient me chercher pour me mener dès demain auprès de monseigneur le Dauphin, qui l'a mandé à Avesnes. Allez sur l'heure le voir et lui parler. Vous ne sauriez trouver meilleure occasion.

Les dernières lettres étaient à peine tracées, par défaut d'encre.

Le porte-bannière relut ces phrases, qui lui parurent plus belles que les plus belles rimes fratrisées ou équivoquées de maître Georges Chastellain, rimeur et rhétoriqueur de renom dans tout le pays de Bourgogne et de Flandre. Il répara tant bien que mal le désarroi que le chien avait mis dans ses habits et, la main gauche sur la poignée de son épée, la droite maintenant de la façon qui sied le pli de son manteau gris bordé de renard, il quitta la ruelle et se dirigea vers le seuil du logis.

Quand il pénétra dans la salle, l'orfèvre venait d'en sortir, et le drapier était en train de remettre en ordre ses coffres de voyage. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, il se retourna; voyant un damoiseau inconnu, il le salua avec courtoisie et le pria de s'asseoir.

— En quoi puis-je vous servir, messire? — demanda-t-il.

Robert rougit, se troubla et... apercevant une des nefs, il la désigna du doigt.

— Je voudrais acquérir ce navire d'argent, — dit-il, —

pour en faire don à mon oncle, qui commande sur les vaisseaux du roi.

Fouquet approuva de la tête, puis se leva pour aller quérir son beau-frère, lequel était l'orfèvre, lui Fouquet étant marchand drapier, à l'enseigne du Grand Bonaventure, en la bonne ville de Beauvais. Mais le porte-bannière ne s'occupait guère de lui. Les yeux écarquillés, il regardait par la fenêtre le jardin qui bien doucement verdissait et fleurissait autour du visage inquiet de Jeanne. Elle lui indiquait nettement par gestes des mains et mouvement des lèvres que, s'il ne parlait pas à la minute même, elle ne le reverrait de sa vie.

Ce que voyant, le jeune homme se leva, fit un soupir et dit :

— Messire, ne m'en veuillez pas de vous avoir trompé. Je ne suis point ici pour cette nef, mais pour vous voir et vous parler de damoiselle Jeanne Fouquet, votre très chère fille, que j'aime plus que tout au monde.

Le marchand le regardait avec une mine sévère et renfrognée, mais dans le cadre de la fenêtre le visage de Jeanne venait de se montrer derechef, souriant cette fois, et le frère de lait du comte de Charolais n'avait plus peur.

— Je suis, — reprit-il, — Robert Cottereau. Mon père est le médecin ordinaire de monseigneur Philippe, duc de Bourgogne, des Flandres, des Pays-Bas, prince de Brabant et de Hainaut. Je suis moi-même porte-bannière, et monseigneur Charles, comte de Charolais, daigne me témoigner ses bontés, en souvenir de ma mère qui le nourrit dans son premier âge. J'ai quelque argent, de beaux arpents de terre et un bel avenir à la cour de mon maître. Mon plus cher désir est d'offrir tout ce que je possède à la dite damoiselle et de la faire reine de ma maison. S'il vous plaît de me la donner en mariage, je serai l'homme le plus heureux du pays de Bourgogne.

Le visage du drapier ne s'éclairait pas. Il dit enfin avec effort :

— Je suis grandement honoré, messire, de votre demande, mais Jeanne est filleule de monseigneur Louis, notre gracieux Dauphin. Je le vais voir demain et lui parlerai de cette visite. Il avisera et décidera s'il y a lieu, quand tant de bonnes gens souffrent au pays de France, de rendre un homme heureux en celui de Bourgogne.

A la fenêtre, Jeanne montrait un visage indigné, mais le

jeune homme, fort de cette présence, ne se fâcha point. Il reprit avec bonne grâce :

— Monseigneur Louis me connaît et me veut du bien. Il prétend que je n'ai pas mon pareil pour dresser un faucon, et plus d'une fois je lui ai rabattu le sanglier en nos chasses de Flandre. Il m'en sait gré.

Le marchand grommela :

— Nous verrons bien.

Et il s'approcha de la porte, faisant ainsi entendre à Robert qu'il lui déplaisait d'en ouïr et dire plus.

Robert Cottereau se retira, assez mal assuré, et revint dans la ruelle. Il aurait bien voulu parler encore à Jeanne et deviser avec elle des moyens propres à faire aboutir un projet qui leur était cher, et de difficile conduite. Mais la jeune fille marchait dans les allées, suivie du barbet. Elle était soucieuse et paraissait méditer profondément. Robert entreprit d'enjamber le mur du jardin. Comme il n'y pouvait parvenir, sans se déchirer mains et vêtements, il allait y renoncer, quand une idée lui vint à la vue d'un bourgeois qui s'avançait lentement vers lui, s'appuyant sur un bâton et la tête penchée vers le sol.

Robert ôta son chapeau, le lança adroitement, et la plume verte vint orner comme un plan de violier la crête du mur.

Un aboiement répondit du jardin. Jeanne tourna la tête, aperçut le chapeau et, s'étant assurée que nul ne l'observait, saisit une échelle laissée là par le négligent jardinier de son oncle.

Dans la ruelle, Robert, le visage dolent, arrêtait le bourgeois :

— Messire, messire, aidez-moi. Je louais tout à l'heure Notre-Dame qui venait protéger ma mie. Et, d'allégresse, je lançai mon chapeau en l'air. Mais l'excès de mon bonheur a rendu ma main maladroite et ce mur de jardin retient par dérision mon chapeau. Voudriez-vous m'aider à l'atteindre et reprendre?

Un instant après, les pieds bien calés sur les épaules de ce passant charitable. Robert commençait avec Jeanne, qui se trouvait à son niveau, grâce à l'échelle du jardinier, un entretien fort sérieux.

Cependant, le bourgeois témoignait sa lassitude, puis son

mécontentement, puis sa colère. Mais à chaque observation Robert répondait :

— Il est accroché, je le tire... je le tire..., pendant qu'à Jeanne il disait :

— Ma mie, vous m'assurez que monseigneur Louis vous aime et qu'il vous accordera ce que nous souhaitons si ardemment tous les deux, mais le temps va me sembler bien long. J'ai peur de manquer de courage. Ne croyez-vous pas que si mes lèvres pouvaient joindre les vôtres, je serais mieux armé pour attendre?

La jeune fille le regarda vivement, rougit un peu, tourna la tête pour voir si personne ne paraissait aux fenêtres, puis elle se retourna pour offrir son visage à son amoureux. Alors, elle éprouva un étonnement profond. Ledit visage avait disparu. A la place, elle vit un nuage de poussière, en même temps qu'elle ouït un juron fort laid qui blasphémait le nom vénéré de Notre-Dame de Dijon, patronne des Bourguignons.

Las d'être berné, le bourgeois s'était soudain retiré, et messire Robert Cottereau, porte-bannière de Bourgogne, gisait sur le sol, recueillant, de son stratagème, une courbature au lieu d'un merveilleux baiser, et éprouvant la vérité de ce dire : qu'incertain et fuyant comme Protée est tout bonheur qu'on ne tient pas.

III

Ce fut peu après la Saint-Jean que mourut le roi Charles VII. Quand Louis apprit la nouvelle de la bouche de Tristan l'Hermite, grand prévôt de France, ses yeux lancèrent un éclair qui fut aussitôt caché par ses mains tremblantes. Il alla s'agenouiller au pied d'une image de Notre-Dame de Bon-Secours. D'un geste renvoyant ceux qui se trouvaient près de lui, il demeura seul et immobile.

Le lendemain, à peine levé, il ouvrit une petite porte ménagée dans un panneau de chêne, et il appela Olivier. Comme si rien n'était survenu depuis la veille, il s'assit sur un siège bas et tendit son visage au barbier qui venait d'entrer, une serviette sur les bras et un petit plat d'argent rempli d'eau chaude à la main. En silence le conseiller intime du nouveau

roi commença à lui savonner les joues et le menton. Louis ne disait toujours mot, et ses yeux fixés au plafond indiquaient une rêverie profonde. Subitement, sous le coup d'une pensée saisissante, il fit un sursaut si brusque qu'Olivier, qui commençait à le raser, lui entailla légèrement la joue. Louis y porta la serviette et la retira tachée de rouge. Il sourit et dit au barbier, en lui envoyant une bourrade par bonhomie :

— Sacrilège, qui verse le sang du roi!

Et nulle autre allusion ne sortit de sa bouche à son nouvel état.

Quelques jours plus tard, il fit appeler Jeanne et son compère Fouquet, arrivés depuis peu à Avesnes. Ils vinrent s'agenouiller à ses pieds pour lui rendre hommage, mais il les releva aussitôt. Il paraissait d'excellente humeur, malgré son deuil. Parfois seulement il touchait une médaille de Notre-Dame pour lui recommander, disait-il, l'âme de feu son bien-aimé et très vénéré père et roi. Il demeurait d'ailleurs débonnaire et tout humble; néanmoins, il eut un sourire inquiétant lorsque Fouquet lui dit, avec la respectueuse rudesse dont il était coutumier :

— Maintenant il faudra bien tenir tous ceux qui convoitent le royaume.

Puis il embrassa Jeanne et lui demanda ce qu'il pourrait lui accorder, à présent qu'il était le roi. A sa filleule il voulait réserver la première faveur royale.

Jeanne lui prit la main, la baisa et, la gardant dans les siennes en gage de la promesse qu'il venait de lui faire, elle répondit sans hésitation ni feintise :

— Accordez-moi la joie d'épouser qui j'aime, mon gentil sire, et je tiendrai de vous le plus grand bonheur de ma vie.

— Et quel est-il? — demanda Louis.

— Robert Cottereau, porte-bannière de Bourgogne.

Alors le roi se mit à froncer les sourcils et serrer les dents de colère, puis à proférer quelques paroles malsonnantes. Épouvantée, Jeanne avait laissé échapper la main sèche qu'elle pensait garder si étroitement. Elle en ressentit une grande peine, comme si son bonheur venait de lui échapper, et peu s'en fallut qu'elle n'en versât des larmes. Mais le roi, la voyant à ce point affligée, lui sourit derechef, de la main lui pressa le bras doucement et lui tint beaucoup de tendres propos.

Or, plus il s'apaisait, moins elle en prenait d'assurance, car elle connaissait son parrain, et il était tel cas où elle l'aimait mieux violent que bénin.

Le cor du guetteur qui veillait sur sa tour, se mit à mugir et interrompit leur entretien. La cour du château s'emplit presque aussitôt de cris de gens, de piaffements de chevaux, de bruits de hallebardes heurtant le pavé. Louis s'approcha de la fenêtre du cabinet des armes, où il se trouvait présentement, laquelle fenêtre ouvrait sur la dite cour. Il reconnut le duc Philippe le Bon, le comte de Charolais son fils et leur suite.

Fouquet avec sa fille prenait congé du roi. Il dit :

— Ces gentils seigneurs viennent dès le matin toucher le prix de leurs bienfaits.

Car, depuis que le dauphin s'était réfugié auprès de son oncle Philippe, les Bourguignons le regardaient comme gage entre leurs mains.

Le roi fit encore son sourire, mais ne répondit rien.

Jeanne s'agenouillait comme pour prendre congé. Il lui tendit les bras, la baisa aux deux joues et lui demanda avec un tel air de vérité qu'elle se fiât à lui, jurant qu'il la ferait plus heureuse qu'aucune femme du royaume, qu'elle partit toute réjouie d'espoir.

Louis, resté seul, siffla pour appeler Olivier. Il lui dit de se mettre à la fenêtre et, s'étant glissé derrière lui, il inspecta tout ce qui se passait dans la cour. Il vit Jeanne et Fouquet qui débouchaient de l'escalier à vis et se dirigeaient vers leurs mules. Il vit le comte de Charolais qui les dévisageait d'un air hautain, le comte du Lau qui, discourtois par courtoisie, s'avançait avec maladresse vers la jeune fille pour lui tenir l'étrier, et le porte-bannière qui, ayant bousculé le comte, arrivait le premier près de Jeanne et s'occupait de la mettre en selle.

Il suivit un instant en pensée, sur la route, la jeune fille, son père et leurs trois serviteurs. Puis ses yeux regardèrent à nouveau la cour, où ils ne virent plus Philippe ni Charles, déjà dans l'escalier, mais le comte du Lau qui défiait Robert. Celui-ci mettait déjà la main à la garde de son épée. Mais le sire de Crèvecœur se jeta entre eux et prit du Lau à part. Louis comprit qu'il lui faisait une grande promesse, en lui désignant des yeux la silhouette de Jeanne qui s'enfonçait

dans l'ombre de la poterne, car le seigneur irrité s'apaisa et parut même satisfait, avec la mine d'une bête carnassière recevant une proie plus grande que sa mauvaise faim.

Le roi, inquiet, toucha aussitôt Olivier à l'épaule :

— Va et dis à Bische de suivre Jeanne à Paris sur-le-champ et de ne la point quitter plus que son ombre. Qu'il se méfie surtout du sire du Lau. Il me répond sur sa tête de la tranquillité des Fouquet.

Le barbier s'inclina, sortit, et le roi, écoutant des pas se rapprocher, revint au milieu de la pièce et se mit à jouer négligemment avec une arbalète.

La salle dans laquelle il se trouvait contenait toutes les armes propres à la chasse, jusqu'aux simples épieux de bois. Elle était entièrement lambrissée et percée de quatre portes sur les panneaux desquelles étaient sculptées les armes de Philippe le Bon.

Un soudard (car il n'y avait point de héraut à Avesnes) annonça à voix forte l'hôte illustre qui venait, et qui aussitôt entra avec son fils et les seigneurs de sa suite. Il allait droit à Louis, les bras ouverts paternellement, comme pour l'accueillir et le consoler en son deuil filial, car il le traitait avec une affectueuse familiarité. Mais le roi, voyant qu'au rebours de son habitude il omettait cette fois de fléchir les genoux et de se découvrir la tête, au lieu de se jeter sur sa poitrine, ne bougea point de sa place. Avec lenteur, les yeux fixés sur ceux du vieux duc, il allongea la main, et Philippe, grandement ébahi comme tous ceux de sa suite, hésitant, humilié, s'avança de trois pas et la baisa, rendant ainsi à son nouveau suzerain l'hommage du vassal.

Tous se tenaient merveilleusement cois, personne ne trouvant mot à dire. Enfin le duc, pensant bien faire, balbutia en regardant l'arbalète :

— Vous maniez là une jolie arme, mon beau neveu.

— Et je voudrais m'en bien servir, mon bon oncle.

Cela dit, il ajusta l'arbalète et tira. Le carreau vint se planter au flanc d'un léopard hurlant qui grimpait dans l'écusson de Bourgogne. Ce que voyant, le comte de Charolais tressaillit, et de la main chatouilla son épée. Mais, avec une humilité profonde, Louis dit :

— Excusez-moi, cousin, je suis mauvais arbalétrier et plus jardinier que chasseur, car je n'ai point de bêtes puissantes, mais seulement les douces fleurs de lys en mon jardin de France.

IV

Aux premiers jours du mois d'août, les routes de Champagne se couvrirent de voyageurs qui se dirigeaient vers Reims, où le nouveau roi devait être sacré et couronné. Il s'y faisait une grande presse de cavaliers, de chariots, de piétons portant leur besace, de hauts et menus seigneurs, de bourgeois, de vilains, d'artisans, de mendiants et peut-être aussi de truands, ribaudes et tire-laine.

Les églises, tout le long du chemin, étaient envahies. Les pèlerins du sacre s'y arrêtaient pour prier le ciel en faveur de celui qui devait ramener l'abondance, l'ordre et surtout la paix, sans lui tenir rigueur de ce qu'il avait bien aidé à la brouiller, par ses rébellions contre le roi son père. Car ils le tenaient pour ami des petites gens.

Et le roi, qui se rendait à Reims, regardait au passage ces églises de France, observant comme choses nouvelles les belles rosaces œuvrées par les bons artisans d'autrefois, les porches tout murmurants de prières et les clochers pointus ou carrés qui montaient vers le ciel en manière d'oraisons. Tout cheminant, il lui plaisait de penser aux maîtres bâtisseurs qui avaient en leur science et ferveur pieuse dressé les plans des unes et des autres, aux imagiers qui avaient taillé les statues, aux verriers qui avaient peint et assemblé les vitres, aux ferronniers qui avaient forgé les grilles, aux orfèvres qui avaient ciselé la vie humaine du Seigneur Jésus sur les tabernacles d'or, à la multitude des ouvriers et des maçons qui avaient apporté les pierres sous la pluie, la froidure ou le feu du ciel, et qui, d'un ciseau patient, les avaient équarries, arrondies, ajourées, disposées en la forme et à la place requises. Et il songeait encore aux piliers qui sont comme les arbres d'un jardin éternel, entre lesquels éclosent les fleurs flamboyantes de la Foi, selon les jeux subtils du soleil ou de la lune dans la succession des jours et des nuits.

— Or, — se disait-il, — toutes ces églises, grandes ou petites, se suivent au long du chemin vers la plus belle croix de pierre qui soit au royaume très chrétien : j'entends cette haute, vaste et magnifique cathédrale de Reims, qui crée des évêques et fait des rois.

Du plus loin qu'il en aperçut les tours et le grand vaisseau, qui s'élevaient de la plaine comme une arche au-dessus de la mer, il descendit de sa mule et, dévotement, s'agenouilla sur l'herbe. A voix haute, il pria Notre Seigneur Dieu et Notre-Dame pour le royaume, et il les supplia d'accorder leur protection au pauvre roi qu'il était.

En se relevant il fit signe à Olivier. Comme il estimait juste le proverbe qui conseille de s'aider soi-même si l'on veut obtenir l'aide du ciel, il lui recommanda à voix basse de répartir beaucoup d'espions parmi les gens de Bourgogne qui l'accompagnaient.

Puis il enfourcha sa monture et continua sa route d'une âme paisible, sans plus s'arrêter qu'à une petite lieue des portes de Reims à l'abbaye de Saint-Thierry, où il avait dessein de se recueillir et veiller près de l'autel.

Jeanne était arrivée depuis deux jours dans la ville, escortée de Bische, de dame Puche et de quelques serviteurs. Elle logeait chez un orfèvre du nom de Bertrand et qu'on appelait plus communément le Bourguignon ou Nez-de-rubis, à cause du goût très vif qu'il avait pour le vin de Beaune. Il tenait boutique en face de Notre-Dame, au Grand Saint-Éloi, était riche, estimé de tous, malgré son ivrognerie, et bon serviteur du roi, malgré qu'il préférât à tout vin français celui de monseigneur le duc. Il avait offert à la fille de son ami Hesselin sa plus belle chambre, sise au premier étage et qui donnait sur la rue.

Vêtue d'une robe de soie orange bordée d'hermine, coiffée d'un hennin recouvert de dentelles de Bruges, la jeune fille se tenait appuyée à la fenêtre pour jouir de la beauté du spectacle. Elle ouvrait la bouche pour crier : Noël »! au bon duc, Philippe précédent le roi, comme le faisaient les pèlerins dont les voix formaient un chœur formidable, lorsqu'elle aperçut, chevauchant derrière lui, à côté du comte de Charolais, le porte-bannière. Malgré elle, ses lèvres crièrent : « Robert », ce

ce qui prouve que chacun acclame celui qu'il avoue pour son seigneur. Le jeune homme en conçut une telle joie qu'il donna sans plus y penser de l'éperon à son palefroi, lequel se mit à ruer, frôlant de ses deux sabots, non sans rudesse, un bourgeois qui clamait : « Noël! » de tout son cœur, et qui vit incontinent mille lueurs dans le ciel bleu.

Le lendemain soir, ce fut au tour du roi de faire son entrée dans la ville. Précédé de trompettes et entouré de torches, dont la clarté luttait avec le crépuscule, il se dirigea droit vers la cathédrale. Devant le parvis, il descendit de cheval et pénétra dans l'église pour faire son oraison. Il était bien neuf heures du soir. La nuit était déjà profonde quand il se retira dans le palais voisin, où il avait son logis.

Vers minuit, il s'en retourna à la cathédrale, dont il ne bougea point avant l'aube. Puis il alla prendre un peu de repos. Dès la première heure, le samedi, jour du sacre, qui était le quinzième d'août, le peuple, maintenu par les archers de Bourgogne, attendait le cortège qui devait venir porter la Sainte Ampoule à la cathédrale. Les pèlerins, fort échauffés, criaient et bousculaient les archers. Car le soleil était brûlant, et les tonneaux de vin, placés un peu partout par les ordres du duc Philippe, chargé d'organiser les fêtes du sacre comme doyen des pairs et cousin du roi de France, se vidaient et se remplissaient avec une célérité merveilleuse.

Au moment où les trompettes d'argent annonçaient l'arrivée de la Sainte Ampoule, portée par l'abbé de Saint Rémy, les cloches de toute la ville se mirent en mouvement, et trois grandes troupes de pigeons, s'envolant des clochers de la cathédrale, se perdirent dans le ciel, bleu comme si une main invisible eût effeuillé en l'air trois roses blanches.

Les seigneurs se tenaient à cheval, immobiles dans leurs armures d'acier poli qui étincelaient au soleil.

Le duc de Bourgogne se présenta devant le portail, en ses habits les plus beaux, avec le chapeau d'or en tête, large de plus d'une palme et le plus riche qu'on eût jamais vu : il était orné de grosses et resplendissantes pierres précieuses. Presque en même temps arrivait le comte de Nevers en habit fourré d'hermine. Tous deux furent obligés, à cause de la foule, d'attendre sous le portail. Enfin l'abbé de Saint Rémy

parut à son tour. Il était à cheval sous un dais, entouré de trompettes, de plusieurs prélats et barons. On ouvrit les huis du portail, et les deux seigneurs entrèrent en même temps que l'abbé.

Le duc de Bourgogne semblait ainsi apporter lui-même l'Ampoule à son neveu, comme s'il devait le faire roi par sa grâce, ce que le peuple ne manqua point de remarquer.

Le roi, cependant, vint du chœur de la cathédrale jusqu'à la grande porte pour la recevoir, se jeta à deux genoux et l'adora à mains jointes; ceux qui le virent furent surpris de sa maigre taille et de ses habits modestes. L'évêque de Laon le releva. Il se redressa lentement. Ses yeux dirigèrent sur les Bourguignons et sur la foule un regard aigu, et nul ne souffla plus mot, hormis qu'une voix perdue clama :

— Comme il est grand!

Le cortège rentra dans la cathédrale. Louis le suivit jusqu'au pied de l'autel. Entouré des pairs, trois fois il se jeta encore à genoux. Après quoi l'évêque le fit lever et lui donna à baiser l'Ampoule sainte.

La cérémonie commença.

Les prélats et les pairs menèrent le roi vers une sorte de cabinet fait de courtines closes, dressé dans un coin du chœur. Là, ils le dépouillèrent tout nu jusqu'au-dessous de la ceinture, puis ils le menèrent en cet état au pied de l'autel, où se tenaient les pairs et les prélats, à leur rang et dans l'ordre prescrit, avec une multitude d'autres ecclésiastiques portant crosses, mitres, aubes et chasubles fort riches. Le roi se mit humblement à genoux devant l'autel, et l'archevêque de Reims, levant la Sainte Ampoule, la donna à tenir à l'évêque de Laon. Puis, en ayant versé ce qu'il fallait sur une patine d'or, il commença d'en oindre le roi au front, sur les deux joues, sur la bouche, sur le nombril, sur le pli de ses deux bras, sur les deux épaules, et au long des reins en croix.

Cela fait, la Sainte Ampoule fut remise sur l'autel par les mains de l'archevêque qui, se retournant vers le roi, le leva avec les autres prélats et les princes. Ils le vêtirent d'une chemise blanche, d'un pourpoint de surcotte et d'un royal habit d'azur, puis de tous ses habits de soie semés de fleurs de lys d'or. Ils le menèrent ensuite sur un trône élevé de vingt-

sept marches. Il s'y assit. Les princes et les prélats s'agenouillèrent, à l'exception du duc de Bourgogne, premier pair. Celui-ci, seul debout près du roi, aux yeux de toute la foule, lui mit en tête le bonnet; puis, saisissant la couronne royale de Saint Louis, en or fin et pierres précieuses, il la leva à deux mains pour la faire voir à tous, la soutint quelque temps au-dessus de la tête de Louis et la lui posa enfin sur le front en criant à haute voix :

— Vive le Roi, monsire Saint Denis!

D'une seule voix les assistants pressés dans la nef de la cathédrale et la foule encombrant le parvis et la place crièrent : « Noël »! Les cloches sonnèrent à toute volée, les trompettes et les clairons retentirent. Le duc de Bourgogne venait de couronner ainsi le roi de France.

***

Il y eut tout le jour grande liesse dans la ville, et le soir un festin offert au roi par le duc Philippe.

Il arriva au palais accompagné de son fils, le comte de Charolais. Ils étaient suivis de monseigneur le grand bâtard de Bourgogne, des sires de Saint-Pol, de Nevers, d'Étampes, de Haubourdain, de Bergues, de Horne, de Lillain et des dames de Clèves, d'Étampes, de Neufchâteau, de Charny, des Obeaux, d'Arcy, de Sautérès, de damoiselle Yolande, bâtarde de Bourgogne, et de madame de Boisgelin, qui avait reçu de Louis mission de conduire Jeanne, qu'elle tenait courtoisement par la main. Presque toutes portaient leur masque de velours noir.

En attendant que parût le roi, des joutes ou luttes à mains plates mirent aux prises plusieurs seigneurs. Chaque vainqueur était salué par des acclamations, et chaque vaincu par des huées.

Le sire du Lau guettait du coin de l'œil l'arrivée de Robert Cottereau. Comme il était de haute taille et qu'il avait grande vigueur de bras, de reins et d'épaules, il s'apprêtait à défier le porte-bannière et à le jeter à terre, pour lui faire affront sous les yeux de Jeanne.

Le jeune homme parut bientôt et remit au comte de Charolais un drageoir que ce prince avait oublié en son logis.

Aussitôt du Lau lui jeta son gant d'acier, et si brutalement qu'il lui en souffleta le visage. Un murmure accueillit ce geste discourtois. Du Lau y répondit par un mauvais sourire, et se porta, sans plus attendre, contre Robert. Le porte-bannière était de taille plus petite et de mine moins redoutable, mais singulièrement dur de muscles et agile en ses mouvements. Il évita avec adresse l'attaque pleine de traîtrise du sire du Lau en se portant soudainement de côté. Puis, sans lui laisser le temps même de se retourner, il le saisit par la ceinture, le souleva à grand effort et l'envoya rudement sur une table chargée de pièces de pâtisserie, qui, s'affaissèrent sous ce poids.

De francs éclats de rire accueillirent cette prouesse. Robert salua du bonnet et regarda Jeanne. La jeune fille lui souriait si gracieusement qu'il se sentit soudain capable de vaincre à lui seul les douze chevaliers de la Table Ronde...

Cependant que du Lau, enguirlandé de crème blonde, de pâte à la pistache et de croûte onctueuse, se relevait avec dépit et faisait redoubler les rires, une fanfare de trompettes retentit, qui détourna l'attention de tous.

Précédé du grand écuyer, vêtu des habits du sacre, la couronne en tête et l'épée fleurdelysée au côté, le roi s'avançait. Il se dirigea vers sa place et fronça les sourcils en observant que tous les sièges, y compris le sien, portaient tendu sur leur dossier un voile aux armes de Bourgogne. Puis il fit son sourire. En s'asseyant, il renversa un broc de vin sur le fauteuil. Des gens se précipitaient. Mais il les arrêta de la main. Tranquillement il enleva le voile, l'étendit soigneusement sur le siège, ayant soin de bien placer les trois léopards de façon à s'asseoir dessus. Pour lors, il s'installa benoîtement, feignant de ne point voir les marques de désappointement ou de courroux des seigneurs bourguignons. Puis il ôta sa couronne, la posa bonnement à son côté, car il la trouvait lourde, trop large pour sa tête et incommode, et, attaquant des doigts un faisan dressé sur un lit de roses et de perles, il y mordit à belles dents, faisant voir un robuste appétit.

Vers les cinq heures, il se leva pour s'en retourner à Saint-Thierry et les nommeurs ouvrirent le bal par une morisque. On

dansa tard le soir et encore fort avant dans la nuit, à la lumière des torches et des chandelles.

Robert avait pu joindre Jeanne, qui avait obtenu de son père et de son oncle la permission de venir à la danse, et il l'entraîna hors de la tente, quand déjà les étoiles remplissaient le ciel. L'air était tout parfumé par les fleurs des jardins et par les trèfles qu'on venait de couper. Sur les places flambaient des feux de joie, autour desquels les moustiques et le peuple dansaient, celui-ci non sans boire. Et vers les rues et les ruelles des couples enlacés s'enfonçaient dans l'ombre.

Robert prit les mains de Jeanne :

— Regardez, ma mie, Amour rôde autour de nous, ce soir, et je voudrais...

Elle secoua la tête et se mit à rire. Il en parut fâché.

— Ce n'est pourtant pas moi qui m'en fus tomber parmi les crêmes, comme un goinfre qui ne sait attendre le repas.

Elle lui répondit :

— Il est vrai que vous avez bien accommodé le seigneur du Lau.

Puis, soudain devenue grave, elle ajouta :

— Mais gardez-vous de lui, messire. C'est un vilain rival, et son visage est d'un félon.

Il haussa les épaules sans montrer de souci. Jeanne ne riait pas. Alors il dit :

— Je vous promets de prendre garde.

Elle sourit, rassurée, mais il dit encore :

— A une condition.

— Laquelle?

— C'est que vous me donniez un beau baiser de vos lèvres.

Elle recula un peu.

— Vous alliez bien me le donner, — dit-il, — sur le mur de votre jardin, lorsque...

Elle se prit à rire tout à fait. Ce que voyant, le porte-bannière se mit à genoux et dit avec une feinte gravité, en étendant le bras :

— Je fais serment de ne me relever de ma vie que je n'aie senti vos lèvres sur les miennes.

Elle posa ses deux petites mains sur les épaules robustes du jeune homme, et ils restèrent ainsi un instant, sans parler.

Puis très doucement et tendrement, Robert prit les doigts menus dans les siens. Jeanne alors ramena ses mains vers son visage, si bien que Robert se retrouva debout. Et soudain ils se tinrent embrassés et Jeanne ne refusa plus ce baiser d'amour. Puis elle lui glissa des bras et s'enfuit, le laissant tout étourdi et enchanté.

Il se retourna, il vit qu'un mendiant s'avançait vers lui, la main tendue :

— Pour l'amour de Dieu, — implorait le mendiant.

Le porte-bannière saisit sa bourse qui était lourde, et la bailla au pauvre homme, qui en fut bien éberlué, lui disant :

— Tiens, pour l'amour de Dieu et pour l'amour de mon amour.

Cela fait, Robert Cottereau rentra dans la tente, espérant y retrouver la bien-aimée damoiselle.

***

Le roi Louis s'était retiré dans la chambre qu'il occupait à l'abbaye de Saint-Thierry. Mais, au lieu de se dévêtir, la nuit venue, il s'assit contre la fenêtre ouverte et il se mit à contempler la campagne habillée d'ombre légère, parée de poudre d'étoiles et fleurant les parfums des champs. La lointaine rumeur du peuple en liesse ne parvenait point jusqu'à lui, mais au-dessus de la ville les feux de joie faisaient une grande lumière dorée. Quoiqu'il n'eût guère dormi la veille, il demeura ainsi toute la nuit d'été accoudé à la pierre nue, toute la nuit de fête plongé en sa rêverie, toute la nuit royale occupé de ce pays pantelant qui l'attendait comme médecin pour guérir.

Au point du jour, quand se levèrent les premiers brouillards des sillons, il lui sembla entrevoir dans ces vapeurs blanchâtres des formes étranges qui venaient vers lui. Il avança dehors son visage anxieux. Un vent frais et léger le baigna, mais les formes ne disparurent point.

Hé quoi! celles-ci n'étaient-elles pas Vercingétorix luttant pour l'indépendance des Gaules, César portant avec les aigles de l'empire, l'ordre et la paix romaine? Ces autres n'étaient-elles pas Clovis, fondant son royaume avec Saint Rémi et

le Dieu de Clotilde, Charles-Martel martelant les Sarrasins, Charlemagne l'empereur tenant le globe et l'épée, Hugues Capet, père de la dynastie, Philippe Auguste, qui fut victorieux à Bouvines, Saint Louis, qui fut tant vénéré du menu peuple et redouté des barons séditieux? Et cette pucelle portant sa bannière déployée, n'était-ce pas Jeanne d'Arc? Que venaient-ils faire tous, dans le matin qui se levait sur Reims comme une gloire?

Or voici que surgit des sillons un être chétif qui lui ressemblait comme un frère, et que des hommes magnifiques entouraient, guettaient, poursuivaient. Et ce fantôme, au lieu de passer comme les autres, demeurait devant lui avec un visage angoissé, comme pour lui demander aide et assistance.

Le roi alors se retourna. Mais dans le fond de la chambre il vit le fantôme, distinctement cette fois, et qui, blême de peur, marchait à sa rencontre. Alors, haletant, le cœur serré, Louis s'arrêta, saisit une médaille bénie à son intention par le Saint-Père, et qui ne le quittait jamais. Le fantôme en fit autant, et Louis comprit que c'était sa propre image qu'il voyait dans le grand miroir d'argent poli suspendu au fond de la chambre.

Il revint à la fenêtre. Le soleil venait de paraître et les champs flamboyaient de lumière. Le brouillard déchiré laissait des lambeaux accrochés aux buissons. Dans la plaine, la cathédrale était criblée de flèches d'or.

Il vint à nouveau vers le miroir. Il s'y regarda longuement et attentivement, puis se mit à rire en silence, mais de tout son cœur.

H. DUPUY-MAZUEL

(A suivre.)

LA DIPLOMATIE RHÉNANE DE VERGENNES

A l'avènement de Louis XVI, la politique française en Allemagne ne se distingue pas essentiellement de celle qui a prévalu pendant deux siècles. Le Roi est le défenseur de la constitution germanique, c'est-à-dire qu'il protège contre les empiètements de l'Empereur les droits et les privilèges des membres de l'Empire. Gardien vigilant des intérêts du pays, il sait quel péril entraînerait la formation, à sa frontière de l'Est, d'une monarchie puissante. Aussi cherche-t-il à maintenir l'Allemagne dans son état de désunion. Richelieu y soutient les protestants et la noblesse qu'il combat en France. La guerre de Trente ans illustre l'application de cette doctrine dont la paix de Westphalie consacre le triomphe.

Louis XIV, qui a atteint le Rhin par l'Alsace et qui médite de grands desseins, a pu, un moment, rêver d'obtenir la couronne impériale. L'essentiel pour ses successeurs, c'est que la multitude d'États et d'habitants qui se trouve disséminée aux mains des princes allemands soit soustraite à toute influence étrangère. Du plus grand nombre de ces souverains aux territoires exigus, aux armées médiocrement fortes, aux finances obérées, le cabinet de Versailles ne saurait attendre aucun secours effectif. Il ne dédaigne pas cependant d'être leur allié ou plutôt leur protecteur. Il les prend à sa solde. Non seulement il leur alloue des subsides réguliers, mais dans les difficultés incessantes où les jettent leurs prodigalités et leur mau-

vaise administration, il n'hésite pas à leur accorder des secours extraordinaires. Il se les attache aussi un peu par la gratitude des services reçus et plus solidement encore par l'espoir de ceux à venir. Leurs domaines sont incessamment menacés. Pour leur en arracher des lambeaux, des convoitises sont en éveil. Elles sont, au XVIIIe siècle, plus nombreuses et plus avides que jamais.

Les Habsbourg sont toujours à l'affût. Voici que Frédéric II a montré qu'il fallait craindre aussi les Hohenzollern. Le monarque prussien semble servir indirectement la politique traditionnelle de la France en constituant dans l'Union germanique une borne aux ambitions de la Cour de Vienne. En réalité, il vise à substituer la Prusse à l'Autriche dans la direction de l'Allemagne. S'il réussit, le péril pour la France se trouvera déplacé, mais non diminué, au contraire.

Il n'est pas jusqu'aux Romanoff, mâtinés de Holstein et d'Anhalt-Zerbst, et grisés par le succès, dont les menées ne soient à redouter. Catherine II entend prendre une part aux affaires germaniques. La Pologne ni la Turquie ne suffisent à son ambition. Dans ces deux pays elle joue, tantôt avec l'Autriche et la Prusse, tantôt avec l'Autriche seule, une partie extrêmement embrouillée. Quand elle touche aux choses d'Allemagne, sa duplicité se fait plus raffinée encore. Tout en réservant son attitude d'amie de Frédéric et d'alliée de Joseph II, Catherine se donne, aux yeux des petits princes, figure de protectrice désintéressée. La Russie, à cet égard, prend modèle sur la France qu'elle cherche à supplanter. En même temps, elle a partie liée avec cette même Autriche dont elle prétend restreindre les envahissements. Sa diplomatie s'enfonce dans un tel réseau d'intrigues et de mensonges que personne ne sait au juste, ni elle-même en vérité, qui sera finalement trompé par elle : elle compte bien que ce sera tout le monde, au moins tous ceux qu'elle pourra.

A Versailles, on n'est pas d'humeur à se laisser berner et on ne s'endort pas dans une indolente sécurité. On n'ignore pas que toutes ces convoitises auront pour effet, si elles n'ont pour but, de bouleverser l'équilibre européen, de tirer la masse germanique de son état amorphe pour en accroître la

puissance de monarchies conquérantes. Au point où en est la France, et surtout dans le moment où elle se trouve, elle doit chercher la stabilité plus que l'expansion par le changement : les compensations qu'elle obtiendrait arriveraient difficilement à maintenir la balance actuelle des forces. Le partage de la Pologne lui a causé un grave préjudice, que risque d'aggraver le démembrement de l'Empire turc. Si le péril se transportait en Allemagne, il deviendrait bien plus redoutable, étant plus proche. Il ne faut pas renouveler la faute que l'on a commise sur la Vistule, s'enfermer dans une inaction butée qui laisse aux ambitions étrangères toute liberté de s'exercer et de composer entre elles. Ces ambitions sont par nature ombrageuses : leur accord ne peut être que fortuit et temporaire. Une diplomatie vigilante et active saura prévenir et neutraliser ces convoitises en les opposant l'une à l'autre. La France s'est alliée à l'Autriche pour contenir la Prusse : cette alliance ne l'empêche pas de compter sur la Prusse pour brider l'Autriche.

En tout cas, plus que jamais, il convient de nous intéresser aux princes allemands, de ne pas les abandonner aux influences qui tendent à les détacher de nous. Une attention de tous les instants est nécessaire. Nous devons surveiller et déjouer les menées de nos rivaux. Les alertes sont nombreuses : des machinations, qu'on devine plutôt qu'on ne les aperçoit, se trament dans l'ombre. Il serait trop tard d'y vouloir parer une fois qu'elles se seraient produites au grand jour. Aussi partout des yeux observent et épient ; les moindres indices sont notés par des agents perspicaces, et fidèlement rapportés à Versailles. Le ministère, informé de tout, rapproche ces renseignements, les coordonne, les complète et les éclaire les uns par les autres, réfléchit, se décide et agit.

***

Ainsi, dans une incessante activité, le Secrétaire d'État pour les Affaires étrangères et ses premiers commis, penchés sur l'échiquier des Cours allemandes, à la fois luttent contre les manœuvres adverses et développent leurs propres combinaisons. Dans les pays rhénans, des vues plus directement inté-

ressées se mêlent à la pensée générale d'équilibre. Politiquement rattachées à l'Empire, ces contrées se sentent en réalité plus proches de la France par les mœurs et la culture, comme elles le sont par la position géographique. Leur capitale est Paris plutôt que Vienne et leurs habitants s'appellent volontiers les Allemands de France. Nous connaissons et favorisons ces dispositions. Aussi ne cherchons-nous pas seulement dans les provinces de la rive gauche les éléments d'une balance des forces à maintenir; nous comptons bien qu'elles se joindront quelque jour au Royaume pour lui donner enfin ses frontières naturelles.

En attendant, nos ministres, patiemment, insensiblement, resserrent les liens par lesquels elles nous sont attachées. Ils préparent sans hâte une réunion dont ils ne cherchent pas à devancer l'heure. Qu'une occasion s'offre à eux d'arrondir le domaine héréditaire, ils la saisissent aussitôt, prêts d'ailleurs, en cas de résistance imprévue, à y renoncer; car ils sont convaincus qu'eux-mêmes, ou leurs successeurs, trouveront des circonstances plus propices. Ils ne manquent pas d'ingéniosité pour combiner des échanges avantageux à toutes les parties, mais ils ne tentent point de les imposer prématurément : ils savent bien que le temps est l'instrument indispensable de toute politique féconde.

Parmi ces petits potentats qu'il entretient et dirige, le plus important peut-être aux yeux du Roi est, aux environs de 1780, le duc de Deux-Ponts. Ce n'est pas que le territoire où règne ce prince soit d'étendue considérable : il comprend seulement avec trois villes, Deux-Ponts, Annweiheim et Bergzabern, le comté de Sponheim et la majeure partie du comté de Veldenz. Deux-Ponts, sa capitale, ne compte que 8 000 âmes, mais elle est située sur l'Erbach, près du confluent de cette rivière avec la Sarre. Le duché est limitrophe de la France et s'offre d'abord à nous dans notre poussée continue vers le Rhin. Et puis, la Maison qui y règne est une branche de la Maison palatine qui règne aussi en Bavière. Dans ces sociétés encore régies par le droit féodal, qui ne séparait pas dynastie et nationalité, les questions d'hoirie étaient de première importance. Elles faisaient pénétrer l'intérêt politique dans la vie privée. Le défaut d'héritier direct dans une famille régnante préoc-

cupait tous les voisins. Le XVIIe et le XVIIIe siècle ne connurent guère, pour ainsi dire, que des guerres de succession.

Celle de Bavière avait été ouverte par la mort de Maximilien-Joseph, décédé sans laisser de descendants directs. L'agnat le plus proche était le chef de la branche aînée des Wittelsbach, l'Électeur palatin Charles-Théodore. Comme il était lui-même sans postérité légitime, il se préoccupait surtout de ses bâtards qui ne pouvaient lui succéder et s'attachait plus à leur avenir qu'à celui de ses proches et de ses États. Circonvenu par Joseph II sur qui il comptait pour les établir et qui guettait depuis longtemps l'ouverture de la succession, il lui avait laissé envahir la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat, puis il avait, par traité en bonne forme, abandonné les territoires ainsi occupés, se déclarant, en outre, prêt à entrer pour le surplus en pourparlers. Mais son héritier présomptif Charles-Auguste, duc de Deux Ponts, alarmé pour son héritage, adressait, le 7 janvier 1777, une protestation solennelle à la Diète. Frédéric II avait, quarante années durant, bouleversé l'Allemagne par son ambition enragée; elle l'avait fait mettre au ban de l'Empire. Devenu vieux, satisfait de ses conquêtes, il lui plaisait de s'exposer en redresseur de torts et en champion des libertés germaniques. Sur l'heure, il déclarait la guerre à l'Empereur.

La position de la France était délicate.

L'Impératrice-Reine, qui continuait à régner avec son fils, convenait bien que les droits invoqués par Joseph II étaient « peu constatés et surannés ». Mais, selon sa méthode en ces sortes d'affaires, si elle étalait des scrupules et des remords, elle ne se privait, pour autant, d'aucune parcelle de terre à sa convenance, nullement soucieuse des embarras qu'elle pouvait susciter à son allié. Attaquée par le roi de Prusse, elle invoquait le *casus foederis*, et réclama vivement à Versailles le secours de 24 000 hommes stipulé au traité de 1756. Soutenir ses prétentions, c'était nous aliéner la Maison de Deux-Ponts et jeter dans les bras du roi de Prusse tous les petits princes de l'Empire; c'était, en affaiblissent le Corps germanique au profit de l'Empereur, aller à l'encontre de toutes nos traditions et de tous nos intérêts; c'était, par la mainmise de l'Autriche sur le Haut-Danube, lui ouvrir un chemin plein de

tentations et facile vers le Rhin; c'était renouveler les funestes erreurs de la guerre de Sept ans, détourner de son but l'alliance de 1756, et, au moment même où nous rassemblions nos forces en vue de prendre, à l'occasion de l'indépendance américaine, notre revanche sur l'Angleterre, nous laisser entraîner dans une diversion continentale.

Vergennes mesura le danger. Dans un mémoire lu au Conseil le 2 février 1778, il exposa les difficultés de la situation et l'importance qu'il y avait à ménager également l'Empereur et le roi de Prusse, rappelant que « l'intérêt essentiel de la France » était que « les deux grandes puissances de l'Allemagne conservassent un tel équilibre que la puissance du Roi décidât toujours la balance ». La neutralité fut décidée. En vain le prince de Kaunitz, dans les conversations qu'il eut à Vienne avec le marquis de Breteuil, notre ambassadeur, montra pour nous en faire sortir une insistance parfois menaçante. Le Cabinet de Versailles tint ferme dans sa résolution.

Les hostilités commencèrent. Avant qu'elles eussent pris un tour décisif, Catherine II, à l'instigation de Frédéric, avait saisi l'occasion de se mêler aux affaires d'Allemagne. Étrangère à la paix de Westphalie, la Russie ne pouvait invoquer les droits du Corps germanique; mais, au nom de l'équité naturelle et des principes de toutes les sociétés, Catherine déclara les prétentions de Joseph II susceptibles, en bouleversant la constitution de l'Empire, d'apporter « un dérangement d'ordre et d'équilibre pour toute l'Europe et de là un danger possible pour l'Empire de Russie ». Elle offrait, en conséquence, sa médiation pour rétablir la paix. Marie-Thérèse avait accepté à condition que la France se joignît à la Russie. Le traité de Teschen, conclu sous ces auspices, le 10 mai 1779, termina la guerre. L'Électeur cédait à l'Autriche les territoires situés entre le Danube, l'Inn et la Saltza; en revanche la maison de Habsbourg renonçait à toutes ses autres prétentions et reconnaissait solennellement les droits éventuels du duc de Deux-Ponts.

C'était, somme toute, un succès pour la politique française. Sans doute l'intervention de la Russie comme garante de l'équilibre germanique constituait une nouveauté dangereuse, mais elle était une conséquence inévitable des progrès

antérieurs de cette puissance, et l'on pouvait se réjouir à Versailles d'avoir vu les hostilités prendre fin sans que la Maison d'Autriche obtînt les agrandissements considérables qu'elle avait espérés et sans que le roi de Prusse, contre son habitude, tirât de la guerre aucun profit. Très habilement, nous avions su, en continuant la politique de Richelieu, l'adapter aux circonstances et, renforçant nos liens avec une Maison, notre cliente de longue date, nous garder à la fois de l'ancien danger venu une fois encore de Vienne et du nouveau, venu de Berlin. Au lieu d'un système rigide, suivant aveuglément une ligne fixée d'avance, on voit une intelligence lucide, une volonté souple, qui se meuvent avec suite dans le plan traditionnel, mais librement.

Aussi lorsque, sept ans plus tard, l'Empereur, qui n'a pas renoncé à l'acquisition de la Bavière et dont la fertile imagination n'est jamais à court de combinaisons, reprend son projet sous la forme d'un troc, n'est-il pas plus heureux. Vainement, pour obtenir cette belle province, contiguë à l'Autriche, facile à assimiler, offre-t-il de donner aux Wittelsbach la majeure partie des Pays-Bas, érigés pour eux en royaume d'Austrasie, et à la France quelques cantons en récompense de son courtage. Notre diplomatie se tient à égale distance de la routine et de l'utopie. Elle ne se laisse pas égarer, non plus que séduire ou corrompre. Elle attend son heure et marche à pas comptés.

***

L'héritage de Bavière reviendra donc à peu près intact à Charles-Auguste, qui, tout reconnaissant qu'il est au roi de Prusse, demeure uni à la France par les liens les plus étroits. Mais cette amitié précieuse réclame, pour être conservée, des soins et une vigilance de tous les instants. A Vienne autant qu'à Versailles, on nourrit de longues pensées et l'on n'oublie jamais le dessein qu'on a une fois formé, même si l'exécution en a dû être provisoirement abandonnée : la Bavière demeure une proie tentante. La situation embarrassée de Charles-Auguste autorise bien des espérances et rend possible bien des pressions. Par lui-même il n'est guère digne

de considération. Peu intelligent, il est vaniteux et prodigue. Son palais, le Carlsberg, lui a coûté quinze millions : il y vit avec sa femme; sa maîtresse, la baronne d'Esbeck; le mari de celle-ci, qui lui sert de factotum diplomatique; ses ministres, parmi lesquels le baron de Hohenfels. Ses sujets sont chargés de lourds impôts; mais l'argent, détourné par des trésoriers infidèles et mal contrôlés, ne peut suffire aux gaspillages du maître qui, à tout instant, semble devoir sombrer dans un gouffre de dettes usuraires. La politique impose de traiter avec attention un fantoche, de le flatter, de le défendre contre les suites de sa folle prodigalité. Charles-Auguste, comme ses ancêtres, les princes palatins, reçoit pension du Roi et a coutume de regarder du côté de Versailles chaque fois qu'il a besoin d'un appui, soit politique, soit financier. Mais il a beau être notre obligé, nous serions imprudents de faire trop de fond sur sa reconnaissance. Nous nous rappelons que l'un des siens, Charles-Louis, dans le temps même où il acceptait une pension de Louis XIV, proclamait avec fierté : « Je suis prince allemand et Électeur, et j'entends ne dépendre que de Dieu et de l'Empereur. » Si, quelque jour, le duc voyait avantage à écouter les suggestions de nos rivaux, sans doute trouverait-il d'aussi nobles paroles pour couvrir d'un prétexte d'indépendance et de patriotisme une défection intéressée. D'ailleurs serait-on certain de sa fidélité, qu'il n'en faudrait pas moins se préoccuper de l'avenir.

***

En 1784, Charles-Auguste n'a plus d'héritier direct : il vient de perdre l'enfant issu du mariage contracté par lui le 12 février 1774 avec Marie-Amélie de Saxe. Ses États, — ceux qu'il possède et ceux qu'il attend — passeront, selon l'apparence, à son frère Maximilien-Joseph, né le 28 mai 1756. Ce prince n'est pas marié : sa jeunesse a été orageuse et il a encore une liaison publique. Il importe qu'il fasse souche légitime.

La tâche qui s'impose à notre diplomatie est variée. Elle est ardue. Son premier effort tendra à maintenir dans une étroite alliance avec nous le duc de Deux-Ponts. Il ne faut point

qu'il se rapproche trop de son oncle de Munich et par lui de la Cour de Vienne, ni qu'il s'abandonne aux suggestions de la Russie qui le conduirait par un détour au même but, ni même que son goût pour la Prusse lui fasse oublier la France.

Ce n'est encore là qu'une partie de l'ouvrage à accomplir. Pour que les combinaisons politiques puissent s'appuyer sur une base solide, la lignée de Bavière doit être assurée et le duché de Deux-Ponts aux mains d'une dynastie amie de la France. Nous ne pouvons nous tenir pour satisfaits qu'après avoir amené Maximilien à prendre femme. Depuis trois ans, le duc faisait l'impossible pour y réussir. L'insuccès persistant de ses tentatives avait accrédité l'opinion qu'elles n'étaient pas sincères, qu'en tout cas il se refusait à tout sacrifice pour les faire aboutir. Ces rumeurs répandues particulièrement en Bavière y avaient fait naître le projet « plus patriotique qu'acceptable » de doter le Prince, moyennant une contribution volontaire des États : elles trouvaient d'autant plus créance que Maximilien était le premier à répondre aux personnes qui le pressaient de se marier qu'il ne le pouvait pas parce que son frère ne faisait rien pour lui. Il saisissait ce prétexte pour dissimuler la véritable raison de son célibat prolongé. En réalité, ami des plaisirs et dominé par une maîtresse ambitieuse, madame Dupin, il n'avait aucun désir de se ranger. Mais Charles-Auguste et Vergennes étaient également résolus à l'y amener, bon gré, mal gré.

Le dérèglement de sa fortune donnait prise sur lui. Il en venait à considérer le mariage, ou plutôt la comédie du mariage, comme une occasion de se faire débarrasser de ses dettes par le Roi. Grâce à ce détour, Vergennes pouvait l'amener à ses vues. Dès l'origine les deux questions sont liées dans l'esprit du prince : « Votre Excellence, écrit-il, a bien voulu me promettre qu'Elle s'occuperait de me trouver une femme et de me délivrer de M. Bourjot (c'était le représentant de ses créanciers), deux choses qui ne peuvent aller l'une sans l'autre. »

Alors commence une double négociation où se retrouve ce curieux mélange de haute politique et d'intrigues galantes, qui donne à la diplomatie du XVIIIe siècle finissant un tour si piquant.

Maximilien a dépêché à Vergennes, pour « le mettre un peu

au fait de ses petites affaires », le baron de Mullenheim. L'envoyé était un de ces parfaits fripons, comme la Cour de Deux-Ponts en laissait découvrir plus d'un échantillon. Attaché au prince pour être, tout au plus, son intendant, il s'était, dès l'entrée, arrogé sans compétence un gouvernement despotique. Après trois ans des services de ce faquin, les finances de son maître étaient dans une détresse extrême; mais lui-même, par contre, avait eu soin de sa fortune. Sa règle unique de conduite était de flatter tous les caprices du prince; il n'avait donc pas résisté à l'influence de madame Dupin, et devenu, au contraire, son confident, il avait travaillé de concert avec elle à rompre les précédents projets de mariage formés par le duc pour son cadet.

Ce fut cet homme que Maximilien choisit pour l'expédier à Versailles. C'est qu'il ne s'agissait dans son esprit que d'une supercherie pure et simple. A Vergennes, à son frère, il se déclare pénétré de reconnaissance pour la générosité du Roi et résolu, pour y répondre, à se marier sans délai. Il a fixé son choix sur Louise de Stolberg, veuve du duc de Saxe-Meiningen qui l'avait éconduit une première fois, deux ans plus tôt. La demande est faite : le baron de Grimm est chargé de la négociation officielle. Tout cela n'est que comédie. Le prince ne songe pas à se marier. Il en donne à sa maîtresse des assurances réitérées. Son plus vif désir, c'est que cette « sacrée duchesse » repousse encore une fois sa demande. Il y compte. Au besoin, madame Dupin provoquera des scènes qui seront indirectement rapportées à la duchesse, et celle-ci, dégoûtée de cette alliance, prendra pour se retirer le prétexte de la religion ou quelque autre. L'essentiel est qu'aucun reproche ne puisse en retomber sur lui. Trompé par ses promesses, par celles du duc qui est de bonne fois, Vergennes aura laissé s'engager à fond la négociation relative aux dettes. Mullenheim, qui, lui, est dans la confidence, manœuvrera avec assez de zèle et d'adresse pour qu'on ne puisse plus décemment revenir en arrière quand on apprendra l'échec de la négociation matrimoniale. Pas de femme et plus de dettes : le tour sera joué.

L'embûche était bien grossière pour que Vergennes s'y laissât prendre. Sa méfiance était en éveil, d'ailleurs. Il connaissait les circonstances qui avaient fait manquer les projets

antérieurs avec cette même duchesse de Meiningen et le personnage de Mullenheim lui semblait suspect. En outre, continuant à loger madame Dupin dans l'hôtel que la Maison de Deux-Ponts possédait à Paris, boulevard Montmartre, le prince autorisait toutes les suspicions. Elle-même montrait qu'elle n'avait pas abandonné tout espoir. Sans doute se livrait-elle à quelque travail souterrain dont on verrait les effets au premier jour. Vergennes n'avait donc garde, en payant trop vite et prématurément, de se retirer tout moyen d'action sur Maximilien. En lui annonçant que Sa Majesté, satisfaite de le voir disposé à ne plus différer son mariage, a autorisé le Contrôleur général à prendre des engagements pour soulager sa position obérée, il ne lui dissimule pas que beaucoup de personnes continuent à douter de sa volonté. A la vérité, il proteste que lui-même est sans inquiétude; qu'il a pleine confiance dans la franchise et la noblesse de son caractère; qu'ayant sa parole, elle lui suffit. Il l'invite néanmoins à fournir des garanties plus positives sous la forme d'un document qui sera communiqué au Roi et dans lequel le prince se déclarera résolu à terminer sans délai : « Ces assurances consignées dans une lettre auront, écrit-il non sans ironie, toute la force que je ne suis pas capable de leur donner. » Et même cette lettre resterait insuffisante. Le fait accompli pourra seul lever tous les doutes : « Écartez-les, Monseigneur, anéantissez-en la source en achevant promptement votre mariage[1]. »

1. Le Cabinet noir aidait beaucoup la perspicacité de Vergennes, en lui donnant à lire des lettres copiées à la poste, telles que celles-ci :

Strasbourg, le 28 avril 1785, à 8 heures du matin.

« Chère Caroline! Jean-Louis est arrivé ce matin à 5 heures et demie. Mullenheim doit avoir reçu aujourd'hui son plein pouvoir; mais, en même temps aussi, ma parole d'honneur que si (comme je n'en doute pas) mon abominable mariage n'a pas lieu, je ne me marierai pas de ma vie. Je veux être à ma Caroline jusqu'à mon dernier soupir et je veux lui faire goûter le bonheur dont elle ne jouit plus depuis notre séparation...

» J'attends à tout moment le refus de cette sacrée duchesse. Quelle joie j'aurai à te l'annoncer! J'en deviendrai fou. En attendant, tranquillise-toi et conserve-toi pour ton Max. Dis au baron que mon bonheur ou mon malheur sont dans ses mains. Dis lui aussi que mon frère m'a envoyé avant-hier un courrier pour aller au Carlsberg; mais j'ai refusé...

» Adieu, cocotte à moi. Je t'ordonne de dire tous les matins au baron : Rendez le prince et son amie heureux.

» J'ai reçu tes letres de dimanche et de lundi. J'ai brûlé la dernière; la seconde a été couverte de baisers. » MAX »

Vergennes n'était donc pas d'humeur à jouer le rôle de dupe, mais ce facile succès ne le contentait pas. Il entendait bien amener le prince à remplir ses desseins. Il lisait clairement dans cette âme équivoque. Bien que Maximilien se piquât de franchise, c'était très certainement la dernière qualité qu'on pût lui reconnaître. Ce futur roi de Bavière, par la grâce de Napoléon, n'était franc avec personne, pas même avec lui-même. Ses intentions étaient ambiguës et il n'atteignait pas le fond de sa propre pensée. Vergennes le connaît, le méprise et le dirige à son gré. C'est du dehors, en effet, que l'impulsion vient à cet être sans ressort, porté par faiblesse et par sa duplicité de caractère aux situations louches, désireux surtout de fuir toute responsabilité.

En sa maîtresse bien plus qu'en lui réside le principe de son activité. Être séparé d'elle lui coûte au fond assez peu, pourvu qu'il lui soit possible de la convaincre que sa volonté n'est pour rien dans cette séparation. Il s'accommodera d'avoir la main forcée et de pouvoir, tout en recueillant tous les avantages de la rupture, se rendre ce témoignage de ne l'avoir pas provoquée. Vergennes le traite en conséquence; il lui mande qu'il croit lui rendre service en le dispensant de toute initiative à l'égard de cette maîtresse qui sera mise, en dehors de lui, dans l'impossibilité de le rejoindre. Le ministre savait bien que ces obstacles dont s'irritent les âmes généreuses ou seulement passionnées fournissent aux âmes faibles les motifs d'une résignation paresseuse.

Dans les soins qu'il lui faut prendre pour protéger la négociation contre toute traverse, Vergennes ne s'attachera donc pas au personnage du prince. C'est du côté de madame Dupin qu'il est en garde.

Qui était-elle au juste? Il est fort difficile de le savoir d'après les rapports de police adressés à Vergennes. Ce sont des monuments de sottises contradictoires, tels qu'on les fabrique encore de nos jours, et le ministre ne paraît pas y prêter beaucoup de crédit. Il parle à cette femme, que les agents de Le Noir représentent comme une fille, avec toutes les formules convenables de respect. S'il use d'autorité avec elle, il recommande à maintes reprises qu'on se conduise à son égard courtoisement. Il lui écrit, cherchant à adoucir le

traitement que la raison d'État exige qu'on lui applique et il s'efforce de ne point la maltraiter.

Cette attitude de Vergennes permet de croire que madame Dupin ne s'écarte pas de la vérité en parlant d'elle-même comme d'une femme « que son état honnête, sa fortune et sa conduite rendent indépendante ». Quand un exempt lui enjoint de ne pas quitter Paris, elle proteste avec indignation : « Moi, recevoir un ordre de la police! » Invitée à se rendre dans le cabinet de Le Noir, elle répond qu'elle n'est pas de celles qu'on y appelle et elle ne consent à s'y rendre qu'en compagnie de M. de Livron. Ce gentilhomme, en se portant garant d'elle auprès de M. de Rayneval, déclare que l'intérêt qu'il lui porte n'est pas celui du moment, mais qu'il lui est inspiré par toutes les qualités qu'il lui connaît depuis qu'elle est au monde. Rayneval, d'ailleurs, ne lui oppose pas un passé scandaleux; il se contente de dire qu'on n'est pas sûr de ses projets. Dans une lettre à Mullenheim, il parle de son intelligence, de son éducation et de sa délicatesse. Le Noir convient qu'il lui a trouvé « de l'esprit, du caractère et des moyens de séduire ». Le duc de Deux-Ponts, qui est naturellement parmi ses pires ennemis, ne l'accuse pas de vénalité. Il constate au contraire qu'elle passe pour entretenir le prince : il n'en croit rien, dit-il. Mais le fait est, en tout cas, que Maximilien a reçu d'elle de l'argent.

Elle semble surtout avoir été ambitieuse. Quand elle proteste qu'elle a porté au prince une affection aussi sincère que désintéressée et qu'elle a, dans tous les temps, vu et senti la nécessité de son mariage, elle arrange à plaisir les faits. Il est certain qu'elle n'a pas cessé de vouloir traverser le mariage de son amant, sans doute dans l'espoir de se faire elle-même épouser. Une alliance princière ne lui paraissait pas disproportionnée à son mérite.

***

Telle était la femme que Vergennes rencontrait comme un obstacle dans ses vues sur le prince. Il avait raison de croire qu'elle entendait de toutes ses forces les contrarier. Entre elle et son amant, tout un plan de dissimulation était con-

certé. Il ne l'a laissée à Paris à l'hôtel de Deux-Ponts qu'après lui avoir donné l'assurance que toute la négociation n'est qu'une comédie à laquelle force lui est de se prêter, mais qui prendra fin par le refus de la duchesse. Il lui reviendra alors plus épris et débarrassé des instances de ceux qui s'obstinent à le vouloir marier. Pour lui faire prendre patience pendant qu'il attend à Strasbourg la réponse de la princesse de Saxe-Meiningen, il adresse à sa maîtresse de fréquentes lettres et il a chargé Mullenheim de la tenir au courant de ce qui se passe.

Il semble bien que Mullenheim ait trahi la confiance du prince et que par lui Vergennes ait été, non pas sans doute averti de toute l'intrigue, mais incité à surveiller de près madame Dupin. Le duc, qui le poursuit de son inimitié, n'invoque contre lui que d'anciens griefs. Il convient que le baron d'Esbeck lui rend la justice d'avoir à son dernier voyage fait l'impossible pour ramener le prince à des dispositions favorables. Vergennes, qui défend Mullenheim contre le ressentiment du duc, est tout aussi formel : « Il ne m'est pas permis, dit-il, de douter qu'il ne se soit occupé, dans ces derniers temps du moins, de seconder nos projets et que ce soit malgré ses conseils que le prince Maximilien ait cherché à les éluder. » « Il a rendu des services importants dans ces dernières occurrences, car sans lui madame Dupin aurait poursuivi tranquillement ses vues et Dieu sait ce qui en serait résulté. » Mais le duc a raison de penser que cette sagesse tardive n'est que l'effet de la crainte. Mullenheim ne s'embarrassait pas de scrupules. Seulement il jugea téméraire de lier partie avec un jeune étourdi contre la perspicacité de Vergennes et la puissance du Roi.

Appelé par son rôle à être dans la confidence de madame Dupin, il paraît s'être gardé de fortifier les espérances de celle-ci et, au lieu de s'employer, selon les désirs du prince, à la maintenir dans l'opinion d'un refus probable de la duchesse, il lui répétait que celle-ci accepterait. Sans doute pensait-il ainsi la décourager et désunir les amants, mais il avait mal calculé les suites de l'inquiétude où il jetait madame Dupin. Celle-ci, rassurée par les lettres de Maximilien, eût consenti à attendre sans esclandre à Paris le dénoue-

ment de l'affaire : « J'aurais pu prendre patience, écrit-elle au prince, si l'on m'eût donné quelques espérances; mais comme on me l'a ôtée chaque jour; comme on me dit que je n'en dois pas conserver, je ne dois plus croire ce que vous m'écrivez. »

Dans cet état de défiance où l'a menée le contraste entre les lettres de Maximilien et les avis de Mullenheim, madame Dupin ne se laisse aller ni à la résignation ni au désespoir. Elle est énergique : il ne lui convient pas de s'abandonner aux événements; elle entend les maîtriser par son action. Elle connaît trop son amant pour ne pas penser que l'éloignement lui enlève peu à peu cet esprit irrésolu. Qu'elle puisse l'approcher, elle aura vite ressaisi sur lui son empire. Amoureuse ou ambitieuse, peut-être l'une et l'autre à la fois, elle savait, comme toutes les femmes en pareil cas, que sa présence était le moyen, nécessaire mais suffisant, de sa victoire. Elle entend donc ne plus temporiser. Elle partira pour Strasbourg. Dans la pensée de Mullenheim, ce voyage ne devait jamais avoir lieu. Il avait toujours compté qu'une réponse affirmative de la duchesse le rendrait impossible. La résolution de madame Dupin dérange tous ses calculs. Il se décide à prévenir Vergennes, sans d'ailleurs l'initier à tous les dessous de l'intrigue et en taisant la complicité du prince pour mettre seulement en lumière l'initiative et la responsabilité de madame Dupin.

Cet avis confirme tous les soupçons du ministre qui ne peut admettre qu'au moment même où Louise de Stolberg va se décider, la femme dont les trames ont rompu déjà un premier projet, vienne rejoindre le prince. Il charge Mullenheim de représenter à madame Dupin les motifs qui s'opposent à sa réunion avec le Sérénissime prince de Deux-Ponts.

Sans s'arrêter à celui qui lui transmet la défense, madame Dupin écrit le 14 avril au ministre lui-même. Sa lettre, parfaite de tact et de modération, est une protestation un peu hautaine contre l'injure qui lui est faite :

J'ai été aussi surprise qu'affligée que vous ayez pu croire qu'il était nécessaire de m'empêcher d'aller en Alsace parce que l'on négociait un mariage pour le prince de Deux-Ponts. Apparemment que Votre Excellence s'est imaginée que je devais être traitée comme

une *maîtresse*. J'ai toujours cru pouvoir me comprendre dans la société du prince de Deux-Ponts sans y avoir droit par un titre infamant, et je n'ai pas dû penser qu'il laissait ignorer à Votre Excellence que je pouvais exiger l'estime et la considération.

... J'étais loin de croire que cette liaison me fît éprouver des désagréments qui ne sont faits que pour une femme dont on ne peut avouer la société. Je ne suis point de cette classe. Quels que soient les projets du prince de Deux-Ponts, ils ne peuvent m'occuper que par le désir que j'ai de son bonheur; ses affaires ne me regardent point et je crois être fondée à me plaindre que l'on me traite comme un être fait pour en empêcher la conclusion.

Elle réclame, pour finir, le droit, en allant aux eaux de Baden que les médecins lui prescrivent depuis deux mois, de passer quelque temps à Strasbourg « où elle a des affaires relatives à son bien ».

M. de Rayneval, collaborateur du ministre et confident de sa pensée, charge Mullenheim de dissiper ce qui lui paraît être un malentendu. La lettre qu'en cette occasion il adresse au baron allemand en le priant de la communiquer à madame Dupin a pour objet de ne laisser aucune incertitude sur « l'esprit et le but de la démarche dont celle-ci s'est plainte ». Non seulement Rayneval s'applique à convaincre la jeune femme de façon à rendre superflus les recours à la contrainte, mais il ne dédaigne pas de justifier en quelque sorte Vergennes auprès d'elle. Il la suit sur le terrain de la dignité féminine où elle s'est placée et s'efforce de lui prouver que la mesure prise à son égard n'a rien dont elle doive s'offenser. Il multiplie les arguments et fait appel tour à tour à ses sentiments et à sa raison. La menace n'apparaît qu'avec discrétion, adoucie, enveloppée; la courtoisie s'allie à la fermeté : pour suivre le conseil qu'on lui donne, il suffira à madame Dupin d'être soucieuse « de sa propre gloire[1] ».

Madame Dupin ne pouvait rien objecter. Aussi n'insiste-t-elle pas et feint-elle la soumission. Mullenheim est le premier

1. M. de Rayneval écrit à madame Dupin elle-même : « J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le huit de ce mois, et S. M. s'est déterminée à vous rendre votre liberté dans l'attente que vous ne vous rendrez pas dans la province où pourra se trouver M. le prince de Deux-Ponts. Vous avez trop d'esprit, Madame, pour ne pas sentir vous-même combien il vous importe de respecter cette réserve. Je vous ai déjà prévenue qu'elle ne sera pas de longue durée. M. Le Noir est prévenu des intentions de Sa Majesté. »

à s'y laisser prendre : « Elle paraît, écrit-il le 18 avril, avoir senti la solidité des raisons qui s'opposent à ce qu'elle aille rejoindre le prince en ce moment et y avoir renoncé ». Elle-même écrit qu'elle souscrira à tout ce qui peut assurer la conclusion des affaires de son ami : « Je n'ai jamais eu, dit-elle, la sotte prétention de mettre obstacle au projet de son établissement et j'ai prouvé que son bonheur m'intéressait assez pour que dans toutes les occasions on pût compter sur tous les sacrifices possibles de ma part. »

Elle annonce donc qu'au lieu d'aller à Baden, elle se rendra à Plombières. En attendant, elle envoie à Strasbourg un de ses nègres. Le baron d'Esbeck, qui se trouve en mission à Paris, instruit de ce départ, pense tout de suite que ce domestique de couleur est un émissaire envoyé au prince pour l'informer et s'entendre avec lui en vue d'une réunion des deux amants, dans les Vosges. Il fait part de ses soupçons à Vergennes qui, parfaitement instruit par la correspondance violée, aussi souvent qu'il se pouvait, de Maximilien et de madame Dupin, savait assez bien à quoi s'en tenir. Mais par diplomatie et souci de ménager les apparences, le ministre n'a jamais l'air de supposer chez le prince une connivence formelle avec sa maîtresse. Il accuse sa fermeté, non sa bonne foi, et le tient seulement pour un être faible, qu'il faut protéger contre une influence funeste. Malgré l'avis du baron, il ne parle pas d'une fugue possible. C'est madame Dupin seule qui est censée agir et vouloir « se rendre à Strasbourg en dépit de la promesse qu'elle a faite de s'en abstenir ». Pour l'en empêcher, Vergennes recourt cette fois à l'intervention du lieutenant de police. Il mande à Le Noir, d'ordre du Roi, de la faire surveiller, de lui défendre de sortir de Paris et dans le cas où elle refuserait d'obéir, de prendre les mesures les plus certaines pour l'y contraindre.

L'opinion qu'il avait, ou du moins qu'il exprimait, sur l'absence de complicité entre les amants dispense Vergennes de tout embarras quand il doit prévenir Maximilien des mesures de coercition auxquelles il s'est décidé contre sa maîtresse. Le ton qu'il emploie à cette occasion est bien plus cavalier que celui dont il use envers madame Dupin : une insinuation pour prévenir le prince contre la contagion

d'une douleur, plus bruyante peut-être que sincère, — « la consolation n'est pas toujours éloignée »; un rappel sans détours des avantages pécuniaires liés au projet de mariage, — des ordres sont déjà donnés pour le versement, mais celui-ci ne peut être fait sans sûretés réelles préalables : « Vous seul, Monseigneur, pouvez les donner. » La lettre témoigne d'un égal mépris pour l'inconstance des femmes et l'égoïsme des hommes.

***

Le 25 avril, Le Noir, se conformant aux ordres qu'il a reçus, fait signifier par un exempt à madame Dupin qu'elle ait à ne pas sortir de Paris. Le matin même, avant d'avoir vu l'officier de police, elle avait écrit à son amant. Sa lettre paraît mélancolique et résignée; elle réclame seulement le droit de se plaindre :

Je ne vous importunerai plus d'une douleur que vous ne pouvez soulager. J'avoue qu'il est permis au malheureux qui a tout perdu de gémir, d'accuser le sort et ceux qui pouvaient, en me prévenant à l'avance d'un tel projet, m'éviter des désagréments causés par un coup auquel je ne devais pas m'attendre, la veille de mon départ. Je n'ai rien à me reprocher; j'ai fait plus que vous aimer; je vous ai adoré. En tout temps, en tout lieu, je porterai mon amour et mes regrets. Pour vous oublier, il faudrait m'oublier moi-même. Jusqu'à ma mort je penserai à vous. Cette assurance est bien désintéressée puisque je ne vous reverrai plus... Ne m'écrivez plus, mon cher prince. Je pars et vous n'entendrez plus parler de moi. Soyez heureux : c'est tout ce que je désire et n'éprouvez jamais une partie de ce que je souffre depuis trois semaines.

Ces lamentations d'une femme « sensible » qui a lu la *Nouvelle Héloïse* sont d'une sincérité douteuse. Madame Dupin faisait remarquer au prince que la lettre à laquelle elle répondait était arrivée tardivement et semblait avoir été décachetée. Il est permis de penser qu'elle prévoyait l'hypothèse où pareil sort serait réservé à la sienne et qu'elle agissait en conséquence. Elle se gardait bien de livrer à la poste le secret des combinaisons qu'elle avait pu proposer au prince par un courrier sûr. Toujours est-il que lorsqu'elle se voit empêchée de quitter Paris, elle croit devoir prévenir

son amant sans retard comme s'il comptait sur un rendez-vous auquel elle ne pourra se trouver.

Grand Dieu! Qu'ai-je fait au Ciel? Quel crime ai-je commis? Quelle est ma conduite et dois-je subir la peine due aux criminels? Je ne survivrai pas à ce coup : il est le comble. Est-ce le prix réservé à ma tendresse? Moi, recevoir un ordre de la police? Pourquoi? Quelle raison? Où en est le motif? Je me perds dans tout ceci. C'est à vous de m'instruire, car je ne suis pas coupable.

Le prince, averti cependant par Vergennes de la mesure prise contre son amie, écrit au ministre pour faire lever l'ordre; sa lettre est moins une justification du passé qu'une promesse pour l'avenir :

Je serais désespéré de causer la moindre peine à une personne à laquelle j'ai de grandes obligations. En conséquence, j'ose vous supplier de faire révoquer l'ordre qui retient madame Dupin à Paris et *je vous donne en revanche ma parole qu'elle ne viendra pas ici et que je n'irai la joindre nulle part.* Je puis avoir eu des moments de faiblesse; mais la raison a actuellement le dessus. D'ailleurs, je suis trop jaloux de conserver les bontés du Roi et l'amitié de Votre Excellence pour ne pas faire les plus grands sacrifices même aux dépens de mon bonheur.

En attendant, la police, après avoir signifié à madame Dupin qu'elle eût à ne pas quitter Paris, exerçait sur elle une surveillance attentive. Les rapports où sont consignés les résultats déconcertent par l'incroyable légèreté avec laquelle sont accueillis tous les bruits et dénaturés tous les faits : madame Dupin est la fille d'une femme de chambre de madame de Bassompierre. Elle fait profession de galanterie; « elle est réputée pour méchante par caractère, intrigante, ambitieuse, intéressée et capable de résolution ». Elle a sans doute l'intention de partir pour Strasbourg puisqu'on a vu dans l'hôtel de Deux-Ponts apporter une vache pour charger des paquets. Le nègre qu'elle a dépêché auprès du prince devient son amant; elle n'attend pour se mettre en route que le retour de ce domestique.

Toutes ces divagations n'empêchaient pas Vergennes de faire accueil aux lettres par lesquelles madame Dupin continuait à protester contre la mesure qui la frappait. Elle persistait dans son attitude de résignation douloureuse, répétant que toutes les craintes qu'on avait formées à propos d'elle étaient vaines.

Elle promet de ne pas être un obstacle aux desseins qu'on a sur Maximilien. Trois jours après, Vergennes prend acte de cet engagement, mais sans laisser entrevoir la levée prochaine de l'interdiction portée contre madame Dupin. Celle-ci revient à la charge :

Je vous supplie de me lire encore avec patience et indulgence. Je ne dissimule pas mon attachement pour le prince et l'on ne peut m'en faire un crime. J'ai été assez heureuse pour lui en donner des preuves, et j'ai fait pour son bonheur, pour sa conduite, tout ce qu'un intérêt aussi sincère que désintéressé m'a suggéré. Dans tous les temps, j'ai vu et senti la nécessité de son mariage; dans tous les temps je l'ai désiré comme un événement qui assurerait son état et son existence. J'en appelle à lui-même, à ce qui l'entoure. Si j'ai usé du crédit que mes procédés pouvaient me donner sur son esprit, je ne l'ai employé que pour l'amener à effacer par sa conduite ce que celle-ci avait eu précédemment d'irrégulier.

Elle poursuit en faisant remarquer au ministre que son intérêt le plus clair est ici d'accord avec son sentiment :

Ma fortune est en France; son augmentation, sa solidité dépendent de négociants qui la font valoir en considération seulement de l'intérêt que ma bonne conduite leur inspire. Et vous voulez que par un coup de tête je me déshonore et que je détruise mon existence?

Ces raisons n'auraient probablement pas suffi à faire revenir le ministre sur sa décision; mais il lui était difficile de ne pas tenir compte de l'intervention du prince. Le 4 mai, Rayneval écrit à madame Dupin qu'on est disposé à lui rendre sa liberté, pourvu qu'elle donne sa parole d'honneur par écrit, non seulement que dans ce moment-ci elle ne sortira pas du royaume, mais aussi qu'elle n'ira ni en Alsace, ni en Lorraine, ni, en Franche-Comté, au delà de Besançon vers l'Alsace. Rayneval lui rappelle en outre qu'elle a promis de le prévenir, si elle quitte Paris, de l'époque de son départ et de l'endroit où elle se propose de se rendre.

Le 8 mai, madame Dupin donne non sans quelque réticence la parole qu'on exige d'elle :

N'ayant, Monsieur, aucun projet de m'éloigner sur-le-champ de Paris, il m'est impossible de vous indiquer dans cet instant le lieu où je pourrais désirer me rendre; mais, à tout événement, je renouvelle l'assurance que j'ai déjà donnée de ne point aller là où se trou-

verait pour lors M. le prince de Deux-Ponts. J'espère, au surplus, Monsieur, que cette restriction ne sera que momentanée.

Deux jours plus tard, Rayneval l'informe que le Roi, satisfait de l'engagement pris par elle, est déterminé à lui rendre la liberté. Le même jour, Vergennes mandait à Le Noir qu'il pouvait désormais se dispenser de la faire observer.

***

L'événement justifia la prévision de Vergennes qu'il suffirait de s'en prendre à madame Dupin. Sitôt qu'il vit sa maîtresse en difficultés avec la police, le prince lâcha pied. Tant qu'il l'avait attendue, il avait refusé, malgré les plus pressantes injonctions, de rejoindre Charles-Auguste au Carlsberg. Sitôt qu'il sait qu'elle ne viendra pas, il se décide à obéir. Le duc était alors au courant de toute la comédie. Une lettre imprudente écrite de Strasbourg ne lui en avait rien laissé ignorer. Sa colère était extrême; il avait été berné et risquait de paraître complice aux yeux du Roi et de Vergennes. Son frère à peine arrivé, il court à lui, l'accable d'invectives, de reproches et d'objurgations véhémentes. A la rescousse il appelle le chevalier de Kerabis, ancien gouverneur de Maximilien, et le baron de Hohenfels. La scène dura, presque sans répit, quarante-huit heures, au bout desquelles le patient convint de ses torts et en exprima les regrets les plus vifs avec la résolution de changer de conduite. Pour mieux fixer les sentiments de cette âme inconsistante, on lui fait signer un engagement « contracté en foi d'honneur de prince et de serment » : il s'y oblige à faire choix d'une princesse et à consommer le mariage avant la Saint-Michel. Le duc s'empressa de transmettre ce document à Vergennes en l'accompagnant du récit de l'aventure. Le prince y était en sotte posture et il en avait quelque honte. A son tour il prend la plume, et sa lettre est pleine d'embarras. Mais, au fond, est-il tellement fâché du dénouement? Ses dettes seront payées, et c'est bien le plus important à ses yeux : « J'espère que ce Monarque daignera maintenant me faire jouir du bienfait que sa générosité m'a accordé. » Les protestations de repentir, les adulations au Roi et à son ministre

lui coûtent peu dès lors qu'elles se peuvent monnayer. Quand il écrit qu'il va quitter le Carlsberg « content et heureux », il n'exagère pas. Il commençait à craindre de perdre, en persévérant dans sa liaison avec madame Dupin, le profit attendu. La pensée du risque qu'il court étouffe toutes autres considérations et il se range sans plus hésiter à l'avis de Vergennes qu'en le séparant de madame Dupin on lui a retiré une épine du pied.

Tout semblait donc en excellente voie. Le prince, sincèrement disposé cette fois à s'engager dans les liens du mariage, avait, après une réponse négative de la duchesse de Saxe-Meiningen, porté ses vues sur la princesse Auguste de Hesse. La proposition, aussitôt transmise, mit la princesse en grande perplexité : « Le choix de mon frère, écrit le duc à Vergennes, a infiniment flatté son cœur, mais le souvenir des faits antérieurs avait donné des appréhensions peu propres à lui inspirer le courage de manifester ses résolutions aussi promptement que les circonstances l'exigent. » Cependant, aidé de M. de Grochelay, Hohenfels finit par obtenir son consentement. Toutefois la princesse s'en remettait pour un engagement formel au conseil de son frère, le prince Georges, chargé de la direction des affaires de sa famille. On espérait que celui-ci, grâce à l'influence de M. de Pfeffel qui possédait la confiance de la princesse mère, se montrerait favorable. La question des dettes constituait l'obstacle le plus sérieux, mais les promesses du Roi l'aplanissaient.

Vergennes continua donc à suivre et à diriger toute la négociation. Il avait hâte de la voir aboutir. Au duc qui lui transmettait les aveux et les promesses de Maximilien, il répond : « Je pense que plus tôt le mariage se fera et mieux ce sera, parce qu'il faut toujours craindre la versatilité de Son Altesse. » Il demeurait préoccupé de l'attitude de madame Dupin. L'obstination qu'elle mettait à rester à l'hôtel de Deux-Ponts, malgré les insinuations qui lui avaient été faites pour qu'elle se retirât, marquait qu'elle ne croyait pas la partie définitivement perdue. Ce séjour persistant maintenait un lien entre elle et le prince. Le public la voyant logée chez lui supposait que leur liaison subsistait toujours. Le sujet était délicat. Vergennes osa l'aborder. Il alla jusqu'au conseil : Maximilien

devait exiger que son amie ne demeurât pas plus longtemps chez lui. Contre une « inclination absurde et passagère » il invoque le rang et la destinée du prince. Il lui rappelle que l'on va s'occuper pratiquement de l'acquittement de ses dettes et il l'invite à lui faire part de celles qu'il a contractées à l'égard de madame Dupin.

Demeurée quand même dans l'hôtel du boulevard Montmartre, la maîtresse délaissée pouvait croire encore que Maximilien lui conservait sa tendresse. Des amis obligeants qui, de Strasbourg, lui donnaient des nouvelles de l absent, écrivaient que « le maître de la rue Brûlée était bien triste et qu'il l'aimait ». Malheureusement le courrier qu'elle avait chargé de ses messages pour lui vint tout gâter. Il se conduisit, non en serviteur fidèle et respectueux, mais comme le plus malappris des palefreniers, arrivant chez le prince le verbe haut, puis ouvrant caisses et coffres et reprenant — ô profanation! — jusqu'aux tasses dont madame Dupin avait fait présent à son amant. Celui-ci, sans ce « polisson » malencontreux, « la plaignait et serait resté son ami ». A présent, il voyait dans ce scandale l'effet d'ordres donnés par elle à « son vilain nègre » et il en était « indigné ».

Madame Dupin crut-elle que vraiment l'abandon du prince était dû aux insolences et au tapage d'un butor qui avait tout gâté? Pressentit-elle plutôt, sachant à quoi s'en tenir sur la fermeté de Maximilien, que celui-ci la voyant dénoncée et surveillée cédait sous la pression exercée sur lui de toutes parts? Sa correspondante de Strasbourg, qui la croyait « absorbée dans une douleur qu'elle nourrissait en aimant un objet qui ne pouvait jamais être à elle », se faisait une opinion qu'à la vérité les lettres de madame Dupin semblent justifier, mais que dément alors toute sa conduite. Si quelque jour, elle doit se résigner à l'abandon et à la souffrance, ce ne sera pas du moins sans avoir combattu pour son amour et pour son ambition.

Donc aussitôt reçues ces nouvelles, jugeant que sa présence pouvait encore tout réparer, elle prend parti : elle rejoindra son ami. Celui-ci, pour elle aussi bien que pour Vergennes, est un être inerte. Qu'elle puisse seulement l'approcher et elle l'aura bien vite rendu aussi docile que naguère à ses désirs.

Mais, non plus au XVIIIe siècle que de nos jours, une femme élégante n'emporte pas avec elle seulement son sac à main. Celle-ci, qui va reconquérir son prince, a besoin de toutes ses armes. Elle ne quittera pas Paris sans avoir rendu visite aux magasins de madame Bertin, et elle devait mettre sur sa voiture autant de malles que les ressorts en pouvaient soutenir sans faiblir. Dès lors, il ne saurait être question d'une évasion clandestine. Aussi n'y songe-t-elle pas. Qu'a-t-elle promis? Seulement de s'abstenir de paraître aux lieux où réside Maximilien. Pour qu'on lui laisse la route libre il suffit, croit-elle, qu'elle annonce, sans néanmoins en faire part au ministre ni au lieutenant de police, son intention d'aller à Lyon et à Aix-les-Bains dont on lui recommande les eaux. Elle partira le 16 juin.

La veille, à 8 heures du soir, Vergennes est avisé de ces projets. Il sait que déjà la berline de madame Dupin est chargée, les chevaux de poste commandés, les relais assurés, les lettres de crédit préparées; enfin qu'elle se rend par Lyon à Genève, pour de cette ville gagner Bâle et l'Alsace. Sans perdre un instant, il donne à Le Noir ses instructions :

Il est de la plus haute importance, Monsieur, d'empêcher un voyage qui contrarierait les vues du Roi. Vous voudrez donc bien prendre les mesures les plus promptes et les plus directes pour empêcher le départ de la dame Dupin et pour prévenir que, par une feinte obéissance, elle se procure les moyens d'échapper. Il sera nécessaire que vous lui donniez un officier qui veille par lui-même à ce qu'elle ne désempare pas.

On voit combien Vergennes juge l'alerte sérieuse. Aussi sa lettre reste-elle muette sur les ménagements à garder envers madame Dupin. Elle n'en obtint aucun. Quatre gardes de police s'installèrent dans sa chambre, l'empêchant de prendre du repos ni aucun des soins qui lui étaient prescrits pour le rétablissement de sa santé. Plutôt que de se coucher en leur présence, elle s'endormit, le soir venu, sur une chaise.

Mais, au matin, elle écrit aussitôt à Vergennes à la fois pour écarter les soupçons qu'a fait naître son attitude et pour protester contre les traitements dont elle est l'objet. Elle affirme que sa santé, totalement abîmée depuis deux mois, lui impose de sortir de Paris; qu'elle se rend dans un

pays bien éloigné de la province qui lui est interdite; qu'elle n'a fait nul mystère de son voyage qui, de l'avis de M. de Conflans, ne se présente pas en contradiction avec les ordres contenus dans la lettre de M. de Rayneval :

Une criminelle ne serait pas plus mal traitée. J'implore vos bontés, monsieur le comte, pour terminer des actes de rigueur bien humiliants. Je suis dans une situation trop douloureuse pour qu'on aggrave mes maux par des traitements trop durs.

La réclamation était assez justifiée pour que Vergennes, qui avait toujours montré dans toute l'affaire le souci constant d'agir en galant homme, l'accueillît. Il mande donc à Le Noir de continuer à faire surveiller madame Dupin, mais de manière qu'elle ne puisse se plaindre avec raison qu'on manque aux égards dus à son sexe.

Vers cette femme atteinte d'une fièvre violente, les sympathies affluaient. Le banquier Wilfesheim, consul impérial à Paris, était accouru à son premier signal : il la connaissait depuis huit ans, l'avait reçue à souper en même temps que le prince de Deux-Ponts et le prince de Hesse. « Il faisait un train terrible », courait Paris pour lui chercher des protections, annonçait qu'il allait se rendre à Versailles. Déjà la comtesse de Mirande, venue elle aussi au bruit du malheur de madame Dupin, lui avait remis une lettre pour Rayneval. Et voici que les rapports de Le Noir parlent d'elle avec plus de courtoisie : « De très honnêtes gens répondent d'elle, qui la connaissent depuis plusieurs années. »

Une intervention fut décisive en sa faveur : celle du chevalier de Livron : c'était le frère cadet du baron de Livron, maréchal de camp, inspecteur de la cavalerie. Lui-même, après avoir été attaché au service du Roi et y avoir été réformé, était passé à celui du feu roi de Pologne, à Lunéville. Il connaissait madame Dupin, née en Lorraine, dès l'enfance de celle-ci, et depuis ce temps il avait conservé avec elle, quoique éloigné, des relations de correspondance et d'amitié. Comme il venait d'arriver à Paris, elle pensa à lui dans l'épreuve et l'envoya chercher. M. de Livron écouta avec bonne grâce et intérêt le récit qu'elle lui fit de ses chagrins. Lié depuis trente ans avec un fonctionnaire en crédit du ministère des

Affaires étrangères, il lui fut facile d'atteindre Rayneval. Il plaida chaleureusement la cause de sa protégée. Il voit aussi Le Noir; et, dès cet instant, l'attitude du lieutenant de police change profondément.

Vergennes lui-même subit l'impression d'une si active campagne. Alors qu'Esbeck voudrait que, pour finir toutes ces histoires, on mît cette femme dans un couvent jusqu'à ce que le mariage soit consommé, le ministre ne penche pas vers une sévérité, peut-être injustifiée, en tout cas superflue. Un solennel avertissement doit suffire : Le Noir la fera venir à son cabinet et lui fera sentir que de sa conduite ultérieure dépend tout le bonheur de sa vie. Sa Majesté est informée; Elle n'hésiterait pas à prendre les mesures les plus efficaces pour s'assurer de sa soumission. Le Roi compte que, par un juste retour, madame Dupin ne voudra pas s'exposer aux effets de son indignation.

Après avoir refusé d'abord de se rendre chez le lieutenant de police, elle consent enfin à y paraître en compagnie de M. de Livron. Tout semble arrangé : elle partira avec le chevalier; ils visiteront le Languedoc et les environs de Toulouse, peut-être la Provence. En tout cas, son compagnon répond qu'elle n'ira point dans la contrée que, pour le moment, l'ordre du Roi lui interdit.

Le plan a été adopté dans une entrevue avec Le Noir. Livron l'expose à Rayneval et Vergennes y souscrit volontiers, non sans qu'une légère modification y soit apportée : madame Dupin, toujours escortée de son répondant, partira pour Aix, puis pour le Béarn et passera l'été dans la famille de M. de Livron; à l'automne il lui sera permis de revenir à Paris.

Des difficultés surgissent encore. Le chevalier s'inquiète. Il écrit à Rayneval : « S'il y a encore quelque retard à révoquer les ordres, madame Dupin en mourra. » Il ajoute qu'il ne peut lui-même perdre un temps précieux. Cette prière fut entendue : le jour même Vergennes presse Le Noir :

J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, le 22 de ce mois au sujet de madame Dupin, et j'avais lieu de croire que cette dame ne tarderait pas à recevoir sa liberté. Mais je viens d'apprendre qu'elle est toujours retenue et qu'elle ignore même les intentions du Roi à

son égard. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire cesser sa perplexité en lui donnant licence de partir moyennant les précautions indiquées par ma lettre.

Les derniers obstacles étaient levés. Madame Dupin partit accompagnée de M. de Livron et de madame d'Elby, fille de la comtesse de Mirande. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même : « Sa santé, mande le lieutenant de police à Vergennes, m'a paru fort affectée. Je l'avais vue, il y a quatre ou cinq ans, fraîche et d'une figure agréable. Elle est actuellement d'une maigreur extrême, les charmes de son visage sont passés. De ce côté, elle est devenue désormais sans attrait. » La pauvre femme se résigne et s'efface. Son beau rêve d'affection et de grandeur était dissipé à jamais. Sans doute eût-elle bien voulu n'en garder, dans son immolation forcée, que les souvenirs attendrissants. L'infamie d'un drôle et la mesquinerie de son amant y mêlent l'amertume d'une réalité douloureuse.

A peine s'était-elle mise en route qu'elle recevait une lettre du gazetier d'Utrecht. Chargé de publier contre elle un article « rempli d'horreurs », il offrait de s'abstenir si elle consentait à lui tenir compte de la somme de 2 500 livres qui lui était promise pour cette publication. Il donnait un aperçu des calomnies atroces qu'il préparait et demandait réponse sous quinze jours. Il n'en obtint aucune de celle qu'il avait voulu rançonner. Mais le lieutenant de police, pour qui la poste n'avait point de secrets, se chargea de donner au maître-chanteur la réplique qui convenait.

Madame Dupin, qui ne daigne pas payer pour s'épargner les outrages d'un scélérat, fait peu de cas de l'argent s'il s'agit de le recouvrer de l'homme qu'elle a aimé. Maximilien n'ignore pas ce désintéressement. Il en abuse pour nier sa dette et s'en libère par une pirouette[1]. Mais ses créanciers

1. M. de Wilfesheim, qui avait soin des affaires de madame Dupin, s'étant, en juillet 1785, adressé au prince pour lui demander seulement une déclaration portant qu'il lui avait été avancé par elle une somme de soixante mille livres et plus, « tant à titre de prêt direct que pour le mettre en état de payer ses dettes », recevait cette réponse : « Je trouve qu'il est très juste que les avances que madame Dupin peut m'avoir faites lui soient remboursées. Je ne voudrais même pas qu'il fût dit que je sois resté en arrière de ce côté-là et, sans son extrême opiniâtreté à refuser ce remboursement, circonstance qui m'a beaucoup embar-

se montraient dans le même temps moins faciles. Les moyens de clore ses comptes avec une maîtresse abandonnée, généreuse et désabusée, qui ne voulait pas laisser sa liaison finir dans une contestation d'argent, n'étaient plus ici efficaces.

Un premier mémoire remis de la part de la Cour de Deux-Ponts au surintendant des Finances fixait à 843 018 livres le montant des dettes du prince. Deux mois plus tard, le duc, après force circonlocutions, avouait à Vergennes qu'il y fallait ajouter 492 000 livres qui y avaient été omises et que les dépenses annuelles de son frère, y compris les intérêts de ce capital, dépasseraient de 70 500 livres son revenu. Le Roi était prié, en conséquence, de vouloir bien donner une nouvelle marque de bienveillance et d'intérêt à la Maison de Deux-Ponts, en accordant à Maximilien, jusqu'à ce que les circonstances améliorassent son sort, un subside proportionné au déficit qui se trouvait en ce moment-là dans son budget.

Dans l'intervalle, Vergennes avait vu le prince Georges de Hesse. Il l'avait, d'après les données du premier mémoire, éclairé sur les embarras financiers de l'héritier de Deux-Ponts, et surtout, il lui avait exprimé les intentions du Roi en vue d'aider Maximilien dans son rétablissement; il lui avait aussi demandé d'écrire à Darmstadt pour obtenir de sa sœur un consentement définitif. Cette démarche avait été faite et elle avait eu le succès que s'en était promis le ministre. Et voilà qu'on lui révélait une situation plus obérée que celle dont il avait demandé un tableau exact et sur

rassé, l'affaire serait déjà arrangée. J'écris par le même courrier à M. Feffel pour le prier de vous payer pour le compte de votre amie soixante mille livres, montant de ses avances », et Maximilien signe « Votre meilleur ami ». S'étant ainsi expréssement reconnu débiteur. S. A. S., six mois plus tard, le 23 janvier 1786, liquide l'opération avec désinvolture : « Je vous répète, Monsieur, ce que je vous ai déjà dit, que madame Dupin a eu les plus grands torts du monde de refuser les soixante mille livres que j'avais engagé le Ministère de lui payer, non pas comme remboursement de prêts d'argent qu'elle m'a faits, car jamais il n'en a été question, mais pour l'indemniser des dépenses que son séjour ici et le mien à Paris peuvent lui avoir causées, ainsi que quelques cadeaux qu'elle m'a faits. Il ne dépend plus de moi de réparer le mal que son refus m'a causé et, avec ma meilleure volonté de vous tirer d'embarras, il m'est impossible de changer la situation des choses. »

laquelle avaient été pris les engagements de la Cour de Versailles et formulée la réponse de la princesse Augusta :

Il m'en coûte, écrivait le duc, d'abuser ainsi de votre complaisance; mais ma délicatesse souffrirait bien plus si j'étais forcé de rétracter l'engagement pris envers la Maison de Darmstadt en conséquence de la résolution généreuse du Roi que les revenus de mon frère seraient libres de toutes dettes.

Ainsi c'était par scrupule que ce quémandeur tendait la main une fois de plus. Au milieu des embarras financiers où se débattait alors le Royaume, le coup était désagréable; il fallait pourtant le supporter : « Je ne vous cacherai pas, écrit Vergennes à Calonne, que je vois avec peine qu'il faille encore revenir sur un objet que je croyais consommé et ajouter aux faveurs que le Roi a déjà concédées. Malgré cela, je pense que la seule chose qu'il convienne de considérer, c'est l'objet même de ces faveurs : je veux dire l'établissement du prince Maximilien et la conservation de la Maison Palatine. » Vergennes suggérait au Contrôleur général « qu'on ne payât pas les dettes dont M. le prince de Deux-Ponts se trouve encore chargé, mais que Sa Majesté lui accordât un secours annuel de quarante à cinquante mille livres jusqu'à ce que sa fortune soit améliorée par les événements qui peuvent survenir d'un jour à l'autre... » Calonne acceptait cette manière de voir et la soumettait à l'approbation du Roi qui la sanctionnait en fixant à quarante mille livres la somme accordée.

Le mariage de Maximilien fut célébré le 30 septembre 1785. Il en fit part le même jour à Louis XVI et à Vergennes dans des lettres toutes débordantes de protestations de reconnaissance et d'attachement. Il n'était pas moins empressé, l'année suivante, de les informer de l'heureuse délivrance de la princesse, accouchée d'un fils :

Je vous recommande le nouveau-né, écrivait-il le 26 août 1786, et je puis assurer Votre Excellence que le soin le plus cher de ma vie sera celui de l'élever de manière qu'il se rende digne des bontés de Sa Majesté et de l'amitié de son respectable Ministre.

***

Tous les soins dont nous entourons la Maison de Deux-Ponts et les complaisances que nous lui prodiguons n'ont pas seulement pour effet d'entretenir un obstacle à l'agrandissement de l'Autriche. Elles ne vont pas sans profits directs, assez menus, tout de mêmes solides, et tels que la modération de la politique de Vergennes les autorise.

Le grand bailliage de Germersheim s'étendait du nord au midi sur les deux rives de la Queich, et la forteresse de Landau y était entièrement enclavée. Possession de l'Électeur palatin, il avait été réuni à la France par arrêt du Conseil souverain d'Alsace comme ayant fait anciennement partie de cette province. Le traité de Ryswick n'avait pas consacré cette décision.

Le Cabinet de Versailles n'avait cependant pas renoncé à ce projet qui semblait enfin venu à maturité. Par suite de stipulations diverses négociées par Choiseul et Aiguillon, notamment une convention du 10 mai 1766 entre Louis XV et le duc de Deux-Ponts, et une seconde, en date du 3 janvier 1768, entre ce dernier et l'Électeur Charles-Théodore, les bailliages de Seltz et de Haguenbach étaient tombés dès ce temps sous notre souveraineté, tandis que des articles secrets nous donnaient en expectative, pour nous appartenir seulement au jour du décès de l'Électeur, tout le surplus du grand bailliage.

Ces sacrifices avaient été consentis par la Maison palatine « afin de mériter l'appui de la Couronne de France dans des circonstances qu'elle prévoyait devoir être fâcheuses... » Comme l'événement redouté, à savoir l'appropriation de la Bavière par l'Autriche, se laissait pressentir de plus en plus menaçant et prochain, le duc « offre » maintenant d'ajouter à cette cession éventuelle celle de toutes les terres qui s'étendent de la rive gauche de la Queich jusqu'aux hauteurs qui commandent le Vasson. Il demande seulement que le Roi veuille bien renoncer à son profit, en manière d'équivalent, à la plus grande partie du bailliage de Schambourg.

L'opération est bien conçue.

Elle est financièrement bonne pour le duché. La France, de son côté, en tire bénéfice. Ne nous donne-t-elle pas d'abord 24 000 arpents de forêts parfaitement entretenues, sans compter 12 000 autres arpents de bois communaux, dévastés, à la vérité, et que l'administration de Charles-Auguste ne pouvait, faute de ressources, remettre en valeur, mais que nos forestiers sauront, grâce aux moyens dont ils disposent, repeupler et aménager? L'ensemble des terres de cette acquisition ne compose-t-elle pas « une espèce de province, étant formé de six villes et de quatre-vingt-dix villages, les plus riches et les plus considérables de l'Alsace? » Enfin la maîtrise du vallon de la Queich, telle que la réclamait le maréchal de Ségur, alors secrétaire d'État pour la Guerre, ne nous met-elle pas mieux en mesure de défendre Landau et Strasbourg? Ainsi se trouveraient paisiblement reculées les limites de l'Alsace jusqu'au point, Vergennes se plaît à le faire constater au Roi, où « la plus grande ambition de Louis XIV, soutenue par deux guerres, avait vainement désiré les établir... Elles seront tracées de ce côté de la manière la plus précise et Votre Majesté donnera à cette province toute la consistance et toute l'étendue dont elle est susceptible[1] ».

Auprès de ces avantages évidents, qu'était-ce que l'abandon du bailliage de Schambourg, si fort enclavé en pays d'Empire? « La seule inspection de la carte, observait le ministre, prouve la très grande supériorité de convenance d'un district qui couvre et arrondit la frontière du Roi sur celle d'un autre district qui en est séparé par 3 ou 4 lieues de terres étrangères... L'arrangement proposé terminera de la manière la plus utile pour nous les doutes et les différends qui subsistent entre la France et l'Empire[1]. »

Louis XVI donna son approbation à la négociation. Celle-ci aboutit à des arrangements conformes aux désirs du Cabinet de Versailles. Signés le 15 novembre 1786 par Vergennes et Hohenfels, la ratification royale leur était donnée, le 25 du même mois : « Ils purgent entièrement, pouvait conclure le premier, l'Alsace des enclaves de souveraineté étrangère qui s'y sont conservés depuis la paix de Ryswick. »

1. Mémoire de Vergennes présenté au Roi en son Conseil.

Pierre de Sivry, président à mortier au Parlement de Lorraine, fut nommé pour exécuter les conventions conclues avec Charles-Auguste. Sur réquisition du procureur général Anthoine, la Chambre des Comptes de Nancy enregistrait, le 5 février 1787, les lettres patentes qui furent lues et publiées, ainsi que l'arrêt, le surlendemain de l'audience, à la requête de l'avocat général de Maud'huy.

Ainsi la constitution de l'Empire qui mettait la France en contact, non avec une monarchie centralisée, mais seulement avec de médiocres souverains indépendants, lui permettait, à la faveur de leur faiblesse ou de leurs sympathies intéressées, d'étendre insensiblement son autorité sur les terres limitrophes de son domaine. Pour y réussir le ministère français accorde tout son soin à ménager une rupture entre une jolie femme et un prince libertin, et dans l'accomplissement de cette tâche, les insolences d'un nègre ne servent pas moins nos intérêts que l'habileté d'un Secrétaire d'État et la fermeté d'un Lieutenant de police.

GEORGES GROSJEAN

LES ESCLAVES DE MÉQUINEZ[1]

— AN DE GRÂCE 1700 —

I

Les trois religieux étaient assis par terre. Ils attendaient. Depuis deux jours ils attendaient dans la chambre enfumée et obscure, appuyés du dos au mur jadis peint en bleu cru. La barbe du père Busnot étalait une tache d'ombre dans l'ombre où parfois étincelait le blanc pur de ses yeux qu'il roulait un peu en parlant. Une odeur d'huile flottait, et de la lampe de cuivre à bec courbe rayonnait une lueur qui rabattait sur les murs et sur les poutres du plafond de grands pans d'ombre dorée où semblait palpiter un air mystérieux. Les croix rouges et bleues, alors, s'allumaient rapidement sur la poitrine des Rédempteurs et puis s'évanouissaient dans la nuit mélangée aux plis profonds de leur robe de bure et des chiffons confus sur lesquels leurs jambes s'allongeaient. Les toiles d'araignée souples et voltigeantes qui pendaient au croisé des solives accueillaient un reflet gris comme des nuées flottantes sur un ciel plein d'orage.

Les Révérends Pères Busnot, Liebe, prieur du couvent de Douai, Toery, docteur en Sorbonne, prieur du couvent de Fontainebleau, appartenaient à l'ordre de la Très-Sainte

1. Les circonstances de ce récit sont véritables, mais on a groupé arbitrairement des faits qui s'étendent de 1670 à 1712, c'est-à-dire sur les belles années du règne du grand Filalien

Trinité, fondé en 1198 pour le rachat des captifs par Félix de Valois, prince du sang royal de France, avec l'aide de saint Jean de Matha. En cette année 1700, ces trois religieux, sous la direction du Père Dominique Busnot, ex-vicaire général de la Congrégation réformée, qui « faisait » pour la province de Bretagne, étaient commis pour la rédemption des captifs dans les États de l'empereur de Maroc. Depuis leur arrivée en sa capitale, ils attendaient le moment de le voir, dans la maison d'un juif, au cœur du Mellah surpeuplé de Méquinez. Le ministre Maïmoran les avait logés là, chez un de ses parents, pour les soustraire aux injures de la populace et ils y demeuraient enfermés.

Ils attendaient.

Déjà un doute secret — qu'ils s'efforçaient à ne point s'avouer — pointait dans la fermeté de leur confiance et quelque incertitude se glissait en leur âme... Fallait-il redouter un échec ou n'entrevoir qu'un succès médiocre pour une entreprise si agréable à Dieu et qui avait déjà coûté tant de peine à ses Missionnaires?

Ils se remémoraient les lenteurs et les fatigues de leur voyage... L'Espagne entière traversée à pied... les plateaux brûlants de la Castille, jusqu'à Madrid, où ils avaient négocié leurs lettres de change, et ceux de l'Andalousie, de Madrid à Cadix, où, avant de s'embarquer, l'on avait célébré la Pentecôte. Partout les chemins les plus âpres, l'incommodité des gîtes avec le risque des rencontres les plus fâcheuses; et l'on marchait en caravane, portant le vivre sur soi, faisant de longues journées et un court chemin. La mer passée, ils n'avaient séjourné à Salé que le temps d'accomplir les formalités requises; et puis trois jours de chemin encore vers Méquinez, par les étapes usuelles. Il est vrai qu'au cours de ces dernières marches, la beauté du pays leur avaient donné occasion de louer le Créateur; mais, en même temps, comment ne pas murmurer, dès ces premiers jours, contre les Maures qui laissent en friche une si agréable campagne, dont les vallons, si on les cultivait, donneraient quantité de grain et dont les collines pourraient porter le plus beau vignoble du monde?

Mais, jusque-là, ce n'étaient en somme que fatigues du

corps. Tout de suite, ils avaient connu que leur tâche comportait d'autres travaux dont leur âme serait durement exercée.

Vers la fin de la dernière étape, au bourg de l'Orma, une troupe de chrétiens esclaves, ivres de joie, s'était avancée à leur rencontre, accompagnée de deux Franciscains espagnols qui embrassaient tendrement les Pères et leur portaient des rafraîchissements qu'on prit à la fontaine de Dar Sultan. Les Trinitaires commençaient d'arrêter leurs regards sur les haillons et les plaies de leurs frères chrétiens, lorsque, dans le loin, Méquinez apparut à leurs yeux avides : semis d'habitations perdues dans la verdure, tache blanche d'un palais s'allongeant irrégulier dans le cadre des oliviers de la colline, sous des traînées de brume que le ciel vert y écrasait. Alors, la lassitude d'un long jour de soleil au terme d'un rude voyage et la pitié ardente pour ceux qu'ils venaient délivrer s'étaient mêlées, dans l'âme des Rédempteurs, au saisissement né des cris inouïs qui déchiraient le ciel, appel à la prière, flèches invisibles lancées de tous les minarets.

La nuit tombait, lorsqu'à l'entrée même de la ville, au seuil du Mellah, deux vizirs du Sultan, Benache et Maïmoran, s'étaient présentés devant eux, venant saluer la Mission au nom de leur maître. Leur verbosité caressante à l'excès, leur gesticulation molle et abondante, surtout le soin qu'ils avaient pris de n'effleurer pas le sujet qui les occupait les uns et les autres, tout, dès cette minute, avait signifié que les négociations seraient compliquées et les exigences diverses, et qu'il en faudrait sans doute rabattre de l'espoir d'un plein succès.

Ainsi songeaient les Missionnaires. Et de ces choses, les Révérends Pères Liebe et Toery étaient fort troublés, qui accomplissaient leur première mission rédemptoriste. Ils bouillaient d'impatience et la figure mystérieuse du Sultan dont ils désiraient l'audience, quoiqu'ils ressentissent à l'égard du barbare une légitime répulsion, les emplissait malgré eux d'une anxiété qui ressemblait à du respect. Le Père Busnot portait un cœur mieux aguerri : il avait été en Alger avec une mission qui commanda la procession publique

des captifs pour obtenir la pluie, tombée d'ailleurs sans que les musulmans en eussent été reconnaissants aux chrétiens. Il balançait en esprit la valeur des présents qu'il apportait et l'importance des appétits qu'il devinait béants. Il n'ignorait pas que du contentement des ministres dépendait le succès de la présente mission auquel il vouait avec une invincible foi ses qualités d'organisateur et de chef. En Alger, à Tunis, à Tripoli, les captifs sont la propriété des particuliers, aisément abordables, avec lesquels il ne s'agit que d'un simple négoce. Ici tous les esclaves, sauf le cas de donation particulière, appartiennent à l'Empereur : le rachat est une affaire d'État.

Dès le lendemain, Benache, droit sur sa mule, emmousseliné de blanc, faisait son entrée dans la courette du juif où les poules picoraient l'ordure. Maïmoran suivait à pied.

Quoiqu'il fût borgne, sa figure éclatait d'intelligence, sous le cheiche noir. Son caftan graisseux était noir et ses savates aussi. Les Pères notèrent ce détail; la haute allure de l'autre, sur sa mule, les avait surpris. Enfin, un homme bien vêtu à la française poussait, jusqu'au travers de la porte, un bourricot chargé de légumes, d'œufs, et d'un petit mouton dépecé. Avec des manières de bonne compagnie, en un français pur, cet homme dit son nom : Pierre Servan, natif d'Oléron, chirurgien du juif Maïmoran, à qui l'Empereur le donna jadis. Il exposa que son maître était receveur de toutes les garames ordinaires et extraordinaires, qu'il collectait aussi l'impôt énorme que le Sultan exigeait de ses confrères en religion, moyennant quoi il fournissait le vivre à tout le palais et recevait parfois des captifs en paiement (ainsi en avait-il été de lui-même). Il fit connaître que par les soins de ce ministre, les Révérends Pères seraient nourris aux frais de l'Empereur durant tout le temps de leur séjour à Méquinez, et, flattant l'ânon qui courbait l'échine, il annonça, pour chaque jour, pareille visite alimentaire.

Impassible, le ministre maure écoutait. C'était Abdallah ben Aïcha, dit Benache. Ce grand et gros pirate, amiral de Salé, grand amiral de la flotte, possédait la confiance

de l'Empereur. Quoique les frégates françaises l'eussent canonné en 1698, il fut l'année suivante envoyé à Versailles avec les pouvoirs de son maître Moulay Ismaïl ou Semein el Heusenin, empereur de Maroc, roi de Souss, Fez et Tafilet, prince de la haute tribu de Hachem, issu de Mahomet par sa fille Fatime. Les ordres rédemptoristes suivirent avec intérêt le mouvement de curiosité qui se fit autour de lui, espérant le succès des négociations ouvertes avec Messieurs les Secrétaires d'État Torcy et Pontchartrain.

L'entreprise actuelle n'avait été décidée qu'après la rupture des bas marchandages que le Marocain fit traîner autant qu'il put. Louis XIV s'en tenait au prix de cent écus avec un échange tête pour tête des Maures pris et tenus au bagne de Marseille, au terme du traité de 1682. Benache allégua l'insuffisance de ses pouvoirs. On le réembarqua rapidement après quatre mois passés en atermoiements. Il avait trouvé le temps, durant son séjour à Versailles, de rendre deux fois visite à Jacques II, réfugié au château de Saint-Germain, montrant ainsi sa gratitude de l'accueil qui lui avait été fait jadis, à Londres, quand il y était prisonnier de guerre et, plus tard, quand Jacques II fut roi, au titre d'ambassadeur.

Belle carrière européenne que, par ordre, Servan résumait tandis que le ministre, l'air satisfait, en suivait la narration. Après quoi, il mit pied à terre, entra dans le réduit et ouvrit l'entretien qu'interpréta le chirurgien esclave.

L'étrange personnage affirma avec force son sentiment élevé de la reconnaissance, promettant une bonne réception de son maître en retour de celle qu'il avait lui-même reçue à la cour de Louis XIV. Là-dessus, il exigea d'abord, pour engager les pourparlers, la promesse d'un courtage de cent livres par tête d'esclave racheté. Son collègue s'associa aussitôt à cette mise au point.

Les Révérends n'y contredirent pas. Un silence s'établit que le juif et le musulman observèrent avec une sorte de religion. Une attente planait. Les Missionnaires comprirent : c'était l'instant des cadeaux personnels.

Ils déployèrent trois pièces de drap, dont l'une était

d'écarlate, l'autre de couleur pourpre et la troisième vert perroquet, deux pièces de toile d'or, chacune dans une enveloppe de taffetas vert brodé d'un galon d'or par-dessus, et sur laquelle étaient les armes de France, comme ayant été achetées à la manufacture royale de Carcassonne.

Sans paraître contents ni paraître déçus, les vizirs firent entendre qu'en effet, à défaut de leur consentement, nulle audience n'eût été accordée. Quant à la date toutefois, Benache répéta la formule dilatoire qu'à son retour de France il avait fait écrire à « son ami, le vizir Pontchartrain ». Pour parler à son maître, il attendrait le « bon quart d'heure ». Du succès possible, pas un mot.

Et chargeant leurs présents sur l'âne, les ministres accomplirent leurs salutations.

II

Seuls avec eux-mêmes, les religieux luttaient contre le doute qui gagnait sur leur âme. Ne devait-elle pas être tout absorbée dans la pitié fraternelle?

Quand l'ange annonça à Daniel la nouvelle de la captivité des Juifs, le Prophète entendit comme la voix d'une multitude. Ainsi maintenant pour les Rédempteurs. Les cris de souffrance des esclaves, ces cris qu'exhalaient des chrétiens tout près et bien loin, dans les replis de cette ville inconnue et peut-être même sous les murs de cette maison, formaient une rumeur assourdissante qui résonnait à l'oreille de leur cœur.

Une angoisse montait de cette nuit mauvaise. Le Père Busnot prononça :

— Messieurs, n'en doutez pas. L'empereur barbare sera content des bagues et des pierreries. Mais ces ministres n'auront plus rien de nous que nous n'ayons vu leur maître, si vous m'en croyez.

Un coup sourd à la porte les fit tous tressaillir. Le Père Liebe déploya son corps et vint tirer le verrou énorme de la porte cloutée de fer qui s'enfonçait dans une targette martelée

au mur bleu. Il entr'ouvrit et, tout aussitôt, une bouffée chaude souffla de la rue noire. Les odeurs qu'elle portait, le musc et le henna, l'huile d'argan, les excréments et le jasmin embrasèrent l'air déjà brûlant du réduit. Un rayon de lune frappa la tête décharnée du Trinitaire et fit étinceler la couronne d'argent de ses cheveux.

Il recula dans l'ombre. Des formes prosternées se poussèrent dans la chambre. Deux captifs s'étaient échappés; et leurs lèvres mouillées, leurs bras ardents, leur poitrine sanglotante d'abord pressèrent les genoux des religieux qui leur portaient l'espoir.

L'un d'eux venait de s'esquiver à grand'peine de la prison des esclaves où il dormait. Il s'appelait Harostegui, natif d'Andaye, diocèse de Bayonne, pilote hauturier, capitaine d'une petite tartane qui portait de la laine aux marchands portugais d'Agader-Aguer et que les corsaires accrochèrent en 1680, au large de la barre de Salé. Ils se l'étaient adjugée de bonne prise, selon le traité passé entre les marchands européens et l'empereur de Maroc, car l'abordage se fit en vue de ses États. Harostegui demeura d'abord à Salé, chez l'armateur du flibot corsaire qui l'avait capturé, puis il passa entre les mains de trois patrons associés et enfin il fut acheté par l'alcayd Bougiman qui l'emmena à Fez. Ce seigneur, après que ses biens eurent été pillés lors d'une sédition, passa à Fez la Neuve où il exerça le métier de peintre et de sculpteur en plâtre qu'il avait appris dans sa jeunesse. Le capitaine gâchait pour lui. Quand Moulay Ismaïl s'établit à Méquinez, Bougiman l'y suivit pour l'obligation qu'il avait de travailler à ses bâtisses. C'était un homme simple, sans malice et fort affable. On ne l'ouït jamais proférer une parole brutale. Quand il voyait maltraiter un esclave, il s'efforçait à l'excuser. C'est dire qu'il traitait fort humainement le sien, jusque là qu'un jour il lui proposa de prendre le turban et de recevoir sa fille en mariage.

Lors de la grande peste de 1678, l'Empereur, ayant appris que les Pères de la Mercy ne tarderaient pas à arriver, s'appropria tous les esclaves des particuliers pour les revendre à la Mission avant de s'enfuir avec ses femmes et ses enfants dans la montagne. C'est parce que sa prise était postérieure à

cette Rédemption qu'Harostegui eut le bonheur de vivre quelques années chez Bougiman. Il y mit son temps à profit. Chaque soir il recueillait pour les consigner avec soin beaucoup de points de la religion et de la langue, et aussi de la politique, les empereurs Moulay Archy et Moulay Ismaïl ayant été suivis dans toutes leurs guerres par Bougiman, alors secrétaire et docteur de la Loi. Mais ce bon maître mourut et l'Empereur mit son esclave avec les autres à des constructions dont on ne voyait jamais la fin. Depuis qu'il y peinait, par un bonheur digne de remarque, Harostegui ne souffrit jamais que le bâton ordinaire. Ses yeux d'homme libre illuminaient d'un éclat bleu d'acier son visage brûlé jusqu'au noir.

L'autre captif portait une tête ronde de Normand sans malice. Jacques Chave, de qui le goût fut toujours pour les jardins et pour les fleurs et qui s'y connaissait, et qui le fit savoir, reçut de l'Empereur une pauvre nouala bâtie de roseaux, cloisonnée et couverte de chaume, dans les jardins du palais qu'on nommait l'Alcassave.

Il y demeurait avec sa mère et sa plus jeune sœur et s'employait aux plate-bandes que, depuis une année surtout, Moulay Ismaïl voulait à la française.

— Revoir la France et le pays de Gournay... non, il n'est pas malheureux... mais la liberté... fuir ce pays, fuir le tyran barbare...

Ces paroles s'échappaient de ses lèvres tumultueuses et il pleurait abondamment en poussant des soupirs, avec des hoquets et des cris. Le Bray, devant ses yeux, déroulait ses tableaux tranquilles, ses ruisselets, ses prairies ondulées.

— Nous sommes donc sur les rôles de la Rédemption? Quelqu'un des miens a-t-il enfin pris pitié du pauvre captif? Tenez-vous de l'argent pour moi, pour ma mère, pour mes sœurs? Révérends pères, nous portez-vous le salut!

Les religieux le regardaient en silence et songeaient : les voilà donc devant eux ces misérables d'Afrique dont l'image les accompagnait en tous temps et en tous lieux, ceux-là dont ils étaient dans l'âme les compagnons de servitude, eux qui n'avaient jamais rompu le commerce de charité que Vincent Paul a nommé la communication des Saints!

Mais avaient-ils rêvé jamais si lamentable misère, si profonde et si délirante joie?

— Non, mon fils, nous ne portons aucun rôle. Notre ordre de la Très-Sainte-Trinité nous envoie seul ici. Nous n'avons pas de charge particulière et les dix mille écus que nous portons pour votre délivrance, sachez-le bien, sortent des aumônes du public qui vous plaint, qui vous aime tous d'un même amour et dont nous sommes les commissaires.

Le Père mettait le doigt sur la plaie toujours vive. Les misérables sont accablés de cette pensée dont la hantise les tient jour et nuit : qu'ils sont dans l'oubli des leurs et morts pour leur famille.

Harostegui n'ignorait pas que les négociations de Benache s'étaient rompues au prix de cent écus par tête... Il frissonna longuement. Combien d'entre eux ne seraient pas rachetés!

— Notre vicaire général a reçu la lettre où vous dites que l'Empereur de ce pays vous a donné licence de nous faire venir. Nous voici. Mais, comme il ressort d'une Rédemption secrète des Pères de Flandre, il y a douze ans, vous vous comptez cinq cents captifs français à Méquinez?

— Beaucoup sont morts et quelques-uns se sont rachetés d'eux-mêmes par l'intermédiaire des marchands et de monsieur le Consul. Nous sommes cent trente à la nouvelle prison que nous nommons le Vitte neuf, d'après les Maures [1].

Quoiqu'il ne fût pas dans son intention de faire connaître le détail de la Rédemption aux captifs, le père Busnot consentit le récit de la visite des ministres et décrivit les présents qu'ils avaient reçus. Le Basque eut un ricanement sceptique parce que les Révérends auguraient favorablement du compliment de l'amiral. Il osa les exhorter à ne se pas démunir trop vite de tous leurs présents. Mais les Rédempteurs répondirent qu'instruits par l'expérience de leur ordre, ils en avaient bien conservé par devers eux.

Le Révérend Père Toery sortit alors d'une besace le passeport que la Mission obtint de la chancellerie de Moulay Ismaïl. Harostegui le sut déchiffrer et traduire.

Grâce à Dieu seul, que la puissance du Très Haut me soit en aide, que Dieu donne victoire et facilite les conquêtes

1. *Bit* : chambre.

du serviteur de Dieu, pour l'amour du Dieu des créatures.

A tous les Religieux charitables, les députés pour le rachat des captifs français, la paix sur celui qui suit la Voie Droite! Le présent passeport reçu, nous vous mandons que vous passiez par le port de Salé (que Dieu le garde et le délivre!) pour venir à notre présence toute en Dieu avec la sauvegarde de Dieu sur vous et sur vos épaules et sur vos biens et effets, et sur tous ceux qui viendront avec vous; et vous ne trouverez de notre part avec l'aide de Dieu que tout bien.

Que cet écrit béni soit entre vos mains pour sauvegarde de votre entrée en notre empire.

Le Trinitaire désirait montrer ainsi l'autorité de la Mission, raffermir la foi et l'espoir en elle, mêler étroitement l'idée de la religion salvatrice à l'ivresse de la liberté. Cependant les deux captifs n'entraient guère en cette voie; ils se reposaient dans l'amertume, ils s'appesantissaient dans la sécurité du malheur. Est-ce que le bétail qu'on marchande doit connaître le prix de sa graisse et de sa chair?

Les pauvres gens offrirent un peu de vin qu'ils avaient tenu en réserve et dont les Révérends pères emplirent des burettes à l'intention du Saint-Sacrifice, qu'ils devaient célébrer le lendemain, à l'aube, au couvent des Fransciscains. Les captifs inclinèrent la tête pour une prière. Il fallait partir. Et parce qu'ils avaient touché de leurs mains une figure de la liberté, horizon éternel de toutes leurs pensées, ils souffrirent d'une déception prématurée... Il fallait partir.

Alors, par la porte mal close, un nouveau captif se glissa. Il se traîna sur les genoux, baisa la terre, selon un vœu qu'ils faisaient tous. Une abondante salive coulait des deux côtés de son bec de lièvre ensanglanté par les coups. Avec des grognements, il embrassait aussi les genoux des religieux. Une ferveur égarée sortait de ses yeux caves.

— On l'appelle le Lièvre, — dit Harostegui avec tranquillité en dégageant brutalement les religieux des bras convulsifs qui les violentaient. — Et celui-là sera lâché par le maître s'il choisit entre nous; c'est certain. Il est presque idiot, il gâte le travail. Le plus grand signe d'intelligence que nous puissions donner consiste à contrefaire son imbécillité!

Ils sortirent tous trois dans la nuit qui s'était refroidie. Du côté de l'Orient, une pâleur s'étendait au ciel. Par là, la masse des bâtiments du palais s'amincissait dans le feuillage. Le mur d'enceinte se terminait en un angle aigu par la Porte des Champs, qui s'ouvre en effet sur le champ des morts. Les toits carrés couverts de tuiles vertes et vernissées, de çi, de là, trouaient seuls les brouillards annonçant le matin. Le sommet des bois d'oliviers moussait dans ces vapeurs comme une eau savonneuse. Un vent léger, sorti des vallons courbes du Zerhoun, soufflait entre les maisons plates et portait aux captifs la fraîcheur de l'espace. Ils se séparèrent sans paroles.

Harostegui pénétra dans l'enceinte par Bab el Cala et il dut enjamber les tombes du cimetière, sans respect pour celles des chérifs qui sont surmontées d'un petit chapiteau soutenu par quatre colonnes. La porte monumentale est flanquée de deux bastions de pierre que les esclaves, quand ils eurent provisoirement achevé de construire le palais, en 1678, marquèrent de la fleur de lys.

Dans les jardins, le Basque allait à grands pas vers le nord. Les murs de pisé rouge de la première enceinte hautement crénelés, celaient peut-être des gardes noirs en ronde, sur le chemin pratiqué dans son épaisseur; mais l'esclave savait marcher sans bruit comme marchent, avec leurs alpargas, les gens de son pays. Il suivait d'une allure féline le pied des murs et ne dépassait pas la ligne menaçante que leur ombre traçait sur le sable où la lune versait sa lueur mauve.

Le logis de Jacques Chave était plus loin encore, vers le nord des jardins, dans un des retraits capricieux que dessine le mur dissymétrique du Nouveau Sérail. L'olivette finissait là. Une futaie de chênes-lièges donnait l'ombre et le secret à la cahute de roseaux. Pour y parvenir le fleuriste, tournant le dos à son compagnon, entama le grand tour par les terrains qui succèdent au Mellah. Il atteindrait le douar des Noirs et franchirait l'enceinte par la Porte de la Ville, qui clôt à la fois les jardins dont par là elle est composée et l'extrémité du palais.

Les cultivateurs commençaient d'arriver des vergers

d'alentour pour se répandre par les marchés. Les montagnardes, guêtrées d'épaisses molletières de laine tricotée en losanges rouges et verts, levaient rapidement leurs pieds nus pour suivre les petits ânes bâtés de deux couffins surchargés de raisins et de luisantes aubergines. Les figues d'été, déjà blettes et fragiles, surmontaient les pyramides de légumes, et l'anbedar, la figue exquise d'un blanc vert, roulait sur les bords.

Tout s'agitait lentement dans la pénombre crépusculaire. La lune pâlissante demeurait suspendue dans un ciel infiniment pur. Encore une fois, le cri de l'aube, pour la prière du fedjr, sortit des minarets. La grande mosquée de l'Alcassave, toute proche, répandait dans l'air froid les ondulations rauques d'une voix de haute-contre. Comme pour les jeter à tous les creux de la montagne, l'air qui l'avait baignée les amplifiait encore.

Chave se hâtait de rentrer au gîte. Il ne se rendormirait pas. Au petit jour, il avait à repiquer des ravenelles, que d'aucuns nomment la giroflée. C'étaient quelques plants qu'il avait fait venir l'an passé à grand'peine de graines obtenues par hasard d'un nouveau captif et qui, fleurant leur bonne odeur de France, en des bouquets pressés, amusaient le sérail. Il est bon que ce travail soit fait à la rosée. Ensuite il sortirait avec les siens, si aucun noir de garde ne les apercevait, pour aller entendre la messe. La croissance placide des fleurs, les calmes chants qu'on dit au bon Dieu s'apaisaient en son cœur sur remous de l'espérance.

III

Harostegui parvint enfin au baraquement des esclaves espagnols. Le gardien les bouclait chaque soir dans des masures de planches qu'ils avaient assemblées eux-mêmes. Mais, ils en sortaient à leur gré pour s'accroupir au seuil et goûter la fraîcheur des nuits. Ils étaient maîtres en tout, cependant ils ne s'évadaient guère.

Les metadores, qui font tout pour de l'argent, leur promettent bien de les conduire en terre chrétienne. Mais, soit

qu'ils les abandonnent quand la somme convenue leur a été comptée, soit que, depuis que les Espagnols se sont retirés de Arzilla et de la Mamore, l'entreprise offre des périls immenses, peu la tentent. Il faut joindre à ces risques la chaîne et le bâton redoublé aux esclaves repris, quoique l'Empereur pardonne à l'ordinaire à ceux qu'on lui présente. D'ailleurs la plupart étaient des Espagnols garnisaires évadés de Larache et autres places fortes où ils sont mal nourris et traités fort durement. Les autres, capturés à la course, savaient bien qu'il leur faudrait porter le mousquet à la solde du roi Catholique, s'ils atteignaient ses retranchements.

Au chantier néanmoins et dans l'enceinte des murs, la surveillance était stricte autour d'eux. C'est que leur rançon montait presque au double de celle des Français. Lors de la grande peste, le Père Diego, supérieur des Franciscains, en racheta deux cents pour trente mille écus, plus trois Maures par tête.

Une quinzaine d'entre eux se serraient, assis sur leurs talons autour d'un quinquet fumeux. Même leur comite — un noir géant — appuyé sur son gourdin, se penchait au-dessus de leur groupe, attentif. Un vacarme s'élevait. La flamme, par instants, sculptait les faces d'un feu dansant et la nuit les reprenait dans son ombre plus noire. C'était le jeu de quinola. Les réaux et les double-réaux des mises roulaient sur la terre battue, autour du lumignon. On voyait peu de maravédis, mais les piastres n'étaient pas rares. Quand une main en lâchait quelqu'une, il se faisait un silence. Les hommes se courbaient d'un seul mouvement, comme s'ils eussent voulu déchiffrer le « plus ultra » qu'elles portaient au revers; les yeux roulaient avec passion du ponte à celui qui, gravement, tenait les cartes. Aussitôt que la piastre était raflée avec les piécettes, des querelles montaient dans la nuit.

Le Basque contourna les baraques des Espagnols et il se trouva devant un bâtiment de pisé, presque cubique, tourné vers la ménagerie où l'Empereur tient les lions et les léopards qu'il fait quelquefois combattre pour le divertissement de ses femmes; lui-même y fut un jour blessé,

tant il se plaît aux bêtes, en irritant une lionne qui refusait un belluaire nègre chrétien.

Au moment de la mort de son maître Bougiman, Harostegui fut transféré en cette geôle avec les esclaves de l'Empereur. Il ne connut donc pas les silos où jadis on les parquait la nuit. Les vieux captifs avaient trouvé au Vitte neuf une aise où ils s'épanouissaient. Les âmes ne peuvent pas toujours demeurer indignées. Harostegui entretenait par l'effort la santé de la sienne. Il avait bien amélioré son sort.

Se gardant de gagner la porte de la bâtisse, il s'arrêta devant le mur et il chercha des yeux un moment dans la nuit. Puis, à l'aide d'une mince corde à nœuds qu'il déroula de ses reins et qu'il crocha avec adresse à une grosse cheville de bois fichée dans le pisé, il s'éleva rapidement et sans bruit. Au-dessus d'un effondrement factice, il atteignit une trappe et la fit basculer. Il se rétablit sur ses bras et, passant à force ses épaules, il pénétra dans un réduit ménagé sur un assemblage de solives transverses formant un entrelac à jour. Ces poutres étayaient le faîtage de la haute salle qui s'ouvrait à ses pieds.

Sur cette large charpente, deux lits voisinaient où l'on était mollement couché. Un homme dormait dans l'un d'eux. L'autre attendait le constructeur de cette cachette. Elle lui avait coûté bien de la peine et des blanquilles, mais il lui avait dû aussi d'esquiver bien des jours de travail. Harostegui y laissait quelquefois entrer des camarades. En danger d'être surpris, ils se sauvaient au quartier des Espagnols par la trappe invisible et ils revenaient ensuite avec des rires francs entrecoupés d'alertes. Ils savaient bien que si le garde-chiourme s'apercevait de l'absence de l'un d'eux, il se revanchait d'abord sur le captif majordome. C'est ainsi qu'au lendemain de la Pentecôte dernière, le malheureux fut presque assommé parce que des Français manquaient à l'appel. Les comites noirs frappaient sur la tête et quand ils en avaient cassé quelqu'une, ils contrefaisaient le chirurgien pitoyable en y appliquant de la chaux vive pour arrêter le sang.

Ces misères allaient donc finir?

Étendu sur son lit, Harostegui voulait opposer à l'espoir les digues d'une raisonnement froid. Ils ne seraient pas tous rachetés! Le Basque n'osait faire un mouvement, crainte d'éveiller son compagnon. Le silence convenait au trouble de son cœur. Une rivalité anxieuse le dressait devant ses frères d'infortune et de chacun faisait presque un ennemi. Après le flux de doute venait un reflux d'espoir. Sa pensée s'attachait avec force à l'idée que les Pères pouvaient obtenir cependant un rachat général, quitte à retourner au pays chercher l'argent qui leur faisait défaut. Il alla jusqu'à regretter qu'ils ne fussent pas des Pères de la Mercy auxquels leur ordre, comme on l'avait vu en 1680, faisait une loi de demeurer dans ce cas en otage. Il conçut d'ardents reproches aussi envers les Français qui mesuraient leur aumône. Ils ignoraient donc les ignominies de l'esclavage et tout l'horrible de cette prison-ci?

Les cent-trente Français s'entassaient dans le local qui pouvait peut-être en contenir soixante. De sa petite chambre, Harostegui contempla ce bétail. Au-dessus des lits de corde, une buée rousse flottait comme une forme visible de l'odeur épouvantable qu'exhalaient ces corps fourbus. Quels étaient les prédestinés? Lesquels, parmi ces hommes, marchaient vers l'heure de l'affranchissement, vers la plus grande joie qu'ils connaîtraient jamais? Leur sort était écrit déjà, mais d'une écriture illisible. Le Basque ressentit la pitié qui biffait ses propres douleurs, et l'orgueil de prévoir et d'accepter le destin.

Ses yeux fouillaient l'ombre. Malgré lui, il guettait les plaintes du majordome qui contenait son gémissement, de peur que le comite le voulût panser à sa mode s'il entrait dans le Vitte comme il le faisait parfois pour demander de l'eau-de-vie.

Les hommes n'étaient pas immobiles, en bas, sur le sol de terre battue. L'insomnie les travaillait tous. Ils s'enfiévraient, assis sur les lits, grisés, insoucieux de l'aube proche. Ils échangeaient des conjectures sur leurs chances de salut. Les habitudes ordinaires avaient dépouillé l'intérêt auquel ils accrochaient les heures et les minutes de la captivité.

Cependant l'un d'entre eux allait de lit à lit, tendant

une sébile. Harostegui, dans la pénombre, reconnut Servan qui, depuis quatre ans, trésorier de la confrérie de Notre-Dame de Miséricorde, faisait une quête en supplément. Avant de partir chez son patron, le chirurgien, qui couchait chaque nuit dans le Vitte, tentait de grossir un peu le trésor de la confrérie dont le dessein est de secourir les malades. Lui qui gagnait quelque argent par son art il avait le premier déposé son obole. Chaque esclave prenait sur son salaire; pauvre salaire! Ils gagnent cinq felous par jour. Le felous est une petite monnaie de cuivre comme un denier de France; il en faut vingt-quatre pour faire une blanquille d'argent qui vaut deux sols et demi de France. La quête se faisait à l'habitude chaque soir. Mais aujourd'hui on voulait entretenir le luminaire d'un petit oratoire dans l'espoir que les Rédempteurs y diraient la messe au moins une fois.

Le principal revenu de cette confrérie, les captifs le tirent d'un droit qu'ils prélèvent sur chaque chaudière d'eau-de-vie qu'ils vendent secrètement aux Maures.

Une fois en vingt ans le Basque avait été élu trésorier de la confrérie. Trop misérable au su du comite maure et des captifs, il n'était ni majordome, ni prévôt. Que lointaines, à cette heure, lui apparaissaient ces choses! Elles étaient déjà mortes devant l'aurore d'une vie nouvelle.

Un bruit le ramena durement à la réalité de l'heure. Cinq ou six captifs assemblés en un coin faisaient de grandes exclamations. Chacun d'eux lançait son brocard au cuisinier et prenait plaisir à son dépit. Les cuisiniers avaient la charge d'entretenir l'illusion de l'aise et du foyer. On n'accusait celui-ci que d'avoir mal balayé le Vitte. En ajoutant à ses ennuis, ces hommes soulageaient leur misère. Ils y restaient cependant attachés, par le détail et la matière, et ils s'y complaisaient, comme dans la crainte de s'abandonner à une allégresse trompeuse.

Harostegui se détourna dans une lassitude infinie vers son compagnon endormi, Pierre Beloni de Martigues. La longue barbe de l'homme brillait comme de la neige bleue dans la laine dont sa peau de mouton était garnie. Mais la contraction de ses lèvres, les plis de ses paupières comme serrées sur ses yeux, les rides de sa face tannée marquaient

une volonté de vivre et même de triompher. Il avait quatre-vingts ans d'âge et vingt-six ans de captivité pendant lesquels sa patience fut d'autant plus éprouvée qu'il s'était évadé sous les règnes de Moulay Archy et de Moulay Ismaïl et que ces empereurs avaient mis sa tête à prix à trois mille piastres.

Pelotonné sous la laine, étourdi par l'odeur, enivré de pitié, de dégoût, d'espérance, les songes de l'esclave allèrent au maître qui possédait son sort. Il se souhaita une famille qui, de France, lui ferait parvenir une rançon magnifique dont il aurait pu l'éblouir et il imagina activement sa délivrance, avec ces vains détails qui donnent la saveur aux rêves. Puis, dans l'instant flottant où l'on ne dort pas encore, se glissa la consolation de souffrir en commun, de crier tous ensemble, le charme de n'être pas seul de sa destinée. Il couvrit en son âme d'injures et de jalousie Pierre Servan qui — il n'en fallait pas douter — avait déjà traité de son rachat avec les Révérends. Le père Busnot à la grande barbe noire s'éleva comme l'image indécise d'un dieu. Ils ne seraient pas tous rachetés...; la résignation l'engloutit et du fond de son cœur un sentiment secret pour la jeune sœur de Jacques Chave, la pâle Marie, vint mêler au sommeil des sourires encore non permis.

IV

Harostegui ne se trompait pas. Devant que les Révérends Pères eussent parlé à l'Empereur, Servan vint conclure avec eux l'affaire de son rachat. Son maître exigeait, pour sa rançon, douze cents piastres mezicanes dont sans doute voulait-il trafiquer, car elles n'avaient plus cours que dans les Rédemptions d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Les Pères disposaient de piastres colomnes que leur banquier de Madrid leur avait escomptées à trois livres dix sols pièce.

Quatre mille deux cents livres pour un seul captif! Le chirurgien n'avait dans son pécule que cinq cents piastres. Un négociant fort connu à Méquinez et à Salé, M. Étienne Pillet, se portait caution du reste vis-à-vis de Maïmoran, mais il exigea du Père Busnot que ce dernier lui signât l'engagement écrit d'exercer contrainte contre Servan par voie de

justice si celui-ci ne remboursait pas. La chose fut conclue aux mêmes conditions pour Jean-Bernard Dert de Bordeaux, autrefois donné par l'Empereur à son intendant Roussi dont il était le commis payé.

Les Pères consentirent à regret... Ils n'ignoraient pas qu'ils ruinaient la Rédemption en prêtant la main à un rachat de quatre mille deux cents livres, si toutefois le fait devenait public. Mais pouvaient-ils laisser envieillir dans la captivité des gens dont les familles voyaient du monde et qui d'ailleurs seraient propres à répondre plus tard de ce billet considérable? Ils ne manquaient pas de sentir une certaine défaillance à leur mission, une trahison de leur caractère par cette conformité, ici, aux conventions du siècle.

Servan promit de demander le secret à son maître et à Roussi; à l'égard des esclaves, cela allait sans dire.

Ils vinrent tous, ou presque. Leurs groupes hâtifs s'échelonnèrent le long du jour, emplissant le réduit du bruit de leurs pieds las. Les uns étaient tout noirs et pleins de charbon, on les occupait à faire de la poudre à canon; les autres, au contraire, blancs et couverts de chaux, travaillaient aux bâtiments; ceux-ci hâves et moribonds, condamnés à peiner jour et nuit, ne disposant que de deux ou trois nuits par mois pour se reposer; ceux-là l'esprit à moitié égaré par le continuel danger où ils sont d'être massacrés par l'Empereur. Enfin, ils étaient tous dans un état pitoyable. Comme chacun n'avait eu de permission que pour une heure de temps, ils tenaient à la main leurs instruments de travail. En arrivant, ils baisaient la terre, satisfaisant au vœu que le Lièvre n'avait pas oublié et ils pleuraient tous, de misère et de joie, de se voir à la veille d'en sortir.

« C'est un captif seul qui endure les tempêtes de la Faim. Il faut aller là pour trouver des pauvres qui savent ce que c'est que les rigueurs de la Soif. » Dans les entretiens qu'ils avaient quand ils étaient seuls, les religieux commentaient cette parole de sainte Thérèse. Le sens des mots, primitifs et sauvages, s'amplifiait dans leur cœur, leur pitié s'usait un peu par l'excès de ce qu'ils sentaient, et du même coup leur volonté raisonnante s'affermissait dans le désir de réussir et d'abord dans l'impatience de l'action.

Ils apprirent les circonstances de la vie de captivité qui les firent descendre, échelon par échelon, dans la connaissance du malheur. Les captifs n'avaient que quatorze onces de pain par jour avec de l'eau en quantité mesurée. Pendant des années, on leur a fourni du pain si corrompu que les chiens même n'en voulaient pas. L'Empereur en fit un jour manger à l'un d'eux de force, plus grand supplice que la faim. Maintenant ils reçoivent une petite écuellée de farine noire et une once d'huile par homme et par jour, sains ou malades, grands ou petits. Les cuisiniers donnés par l'Empereur, à leur option, apportaient le pain tout chaud, dans les travaux, en petites galettes à moitié cuites. Quelquefois à dix heures, les hommes n'avaient pas déjeuné, attendant du pain. Ils mangeaient huit ou dix ensemble et vendaient leur huile pour acheter de quoi faire bouillir le pot que les cuisiniers tenaient prêt le soir, au Vitte, avec du suif de bœuf salé et quelques légumes.

Le chirurgien, qui venait à peu près quand il voulait, tint à faire aux religieux un crayon de son maître, dont la fonction comportait la charge de nourrir les esclaves comme toute la maison de l'Empereur.

Il la remplissait avec intelligence, c'est-à-dire qu'il y mettait de la parcimonie, et les pauvres esclaves étaient en droit de s'en plaindre. Il était exact, il était pieux. Son maître lui avait donné deux grandes statues vêtues à la romaine trouvées à Chella. Il les enferma entre quatre murailles parce que les figures font également horreur aux juifs et aux musulmans.

Benache, les religieux purent l'étudier plus qu'ils n'auraient voulu. Comprenant combien leur captivité diplomatique épuisait les Pères, il leur renouvela la défense, toujours dans l'intérêt prétendu de leur sauvegarde, de se montrer au peuple avant d'avoir vu l'Empereur; il répéta sans se lasser que son appui était indispensable à l'ouverture même des négociations; il se fit confirmer la promesse de son courtage.

Maïmoran, qui ne voulait pas demeurer en reste, revint avec son chirurgien. Fort disgracié de la nature, avec beaucoup d'esprit et une longue expérience, prévenant, patient,

feignant toujours le désintéressé, le juif de l'Empereur ne demanda qu'à contempler les présents destinés à son maître. Il le fit avec un air lointain, pincé, concentré, qui n'était pas dans sa nature et qui donna à songer aux bons Pères. Ils regrettèrent d'autant plus que son inclination ne le portât pas à servir les chrétiens.

Et ce fut entre les deux vizirs une émulation de visites durant lesquelles l'audience inaccessible formait l'appât qu'on faisait miroiter toujours plus loin, toujours plus haut.

Seul avec les Français, Benache s'étendit sur cette ambassade qui l'avait illustré. Il ne tarissait pas dans son admiration du roi Louis, ni sur les émotions de son voyage. De Brest où un officier de M. de Chateaurenault le prit avec ses deux secrétaires, ses quinze domestiques et le marchand français qui lui servait d'interprète; à Rennes, à Nantes, à Saumur, à Angers, il figura dans des entrées solennelles. On le mena à Saint-Martin-le-Beau, au champ de bataille où Charles-Martel défit les Sarrasins, et là il se prosterna, il se mit en prière. Et d'Amboise à l'Hôtel des Ambassadeurs ce ne furent pour lui que fêtes et compliments.

Faisant silence sur les transactions, objet de son voyage, il montra que la majesté du spectacle de la Grande Galerie l'avait déconcerté. Le trône élevé de plusieurs marches, les gradins à divers étages chargés de bancs des deux côtés, couverts de femmes et d'hommes en grande parure, entre les princes du sang et les bâtards, le roi et ses diamants, son laconisme quand après le compliment de l'ambassadeur, il dit qu'il « verrait à lui faire plaisir », Benache évoquait le tout comme une sorte de féerie dont il n'était pas sans s'étonner qu'on lui eût offert le spectacle. Madame la Chancelière de Pontchartrain, qu'il nommait la sœur de son âme, donna un bal en son honneur. Il distingua dans une autre fête, au Palais-Royal, chez Monsieur, une fort belle princesse, veuve, lui dit-on, fille du roi, rouge, haute, qui le ravit en figurant dans un ballet.

Benache s'étendait complaisamment en descriptions de cette sorte, outrant ses souvenirs et s'attardant aux épisodes. Quelles louanges énormes ne fit-il pas de madame la Princesse de Conti! Il en avait oublié le nom, mais sa taille, son

teint, sa danse merveilleuse la distinguaient entre toutes les femmes, et l'Empereur, d'après le seul portrait qu'il lui en avait fait, avait formé sur cette illustre personne un projet considérable. Mais ceci, c'était un grand secret... il en avait déjà trop dit... Et se détournant du mystère politique sur la chronique scandaleuse, il entama sans plus de cérémonie le chapitre « des mystères du sérail ». Même il se donna le plaisir de scandaliser les religieux par ses opinions sur les femmes que développa son interprète, renégat français, breton, qui préside aux magasins de guerre de Moulay Ismaïl et se nomme Rodani Gaillard.

De tels gens sont nombreux à Méquinez, l'Empereur leur fait occuper des postes importants, mais ils demeurent esclaves. Celui-ci avait bien sa rançon déposée chez un marchand de Salé, mais il ne croyait pas devoir la réclamer. Les Révérends Pères éprouvaient un dégoût, une sorte de terreur à l'approche d'un homme qui renia le Christ. Il la justifia par la liberté de ses propos. Vêtu à la mahométane, avec des yeux froids et timides en même temps, il cherchait une volupté à manquer au respect qui avait courbé sa jeunesse et qu'il sentait malgré soi le reprendre et l'asservir. En une bravade peut-être amère, il dépassa la pensée du musulman qui, sans doute, avait conservé quelque mesure. Au moment de clore un entretien si fastidieux, celui-ci fit ajouter avec intention que l'Empereur son maître ne se faisait pas faute de connaître des Européennes. La favorite du sérail fut longtemps une renégate espagnole qu'il aimait passionnément au point de quitter subitement Fez, alors qu'il discutait de la paix avec le major de Tanger, pour la retrouver à Méquinez où il fit venir l'agent de l'Angleterre. Une Anglaise, précisément, remplaça l'Espagnole. Les pieds dans l'huile bouillante, on obtint son apostasie. Mais la souveraine du sérail, celle qui, malgré l'âge, malgré le temps, conserve sur l'Empereur une influence entière, c'est Lalla Aïcha, la Zidane, la noire qu'il avait acheté jadis soixante ducats à son frère l'empereur Moulay Archy. Elle est peut-être magicienne et, surtout, elle enfanta Moulay Zidan, le premier fils né au Chérif après son avènement au trône.

Du flot de paroles où Gaillard se perdait, les Pères ne

retinrent qu'un détail. Le Maître avait porté les yeux sur une fille captive, sœur de son jardinier. Elle est sa chose, comme les autres. Il la voulait sans doute donner à l'Anglaise qui depuis longtemps réclamait une fille qui sût peigner ses cheveux. Quel autre usage faire d'une chrétienne maigre, pâle et blonde, qui à quinze ans en paraît douze?

Après un louangeux rappel des femmes de la cour de France dont il crut faire la politesse aux Pères, ceux-ci étaient excédés, immobiles, décidés à ne pas lâcher encore le reliquat de leurs présents et l'ambassadeur effectua sa retraite avec une dignité doublée d'ironie.

Les Rédempteurs occupèrent leur ennui à rêver au sort de cette captive. La menace les alarmait. Ils songèrent à la prévenir. Ils avaient appris que le monarque barbare ne manque jamais au sacrement du mariage et que les esclaves mariés qui ont leur femme avec eux sont dispensés de tout travail. La raison de l'Empereur est qu'un homme est assez chargé d'une femme et de l'emploi qu'il doit en faire pour qu'on ne l'accable pas sous le poids d'une autre besogne. Il ne lui donne rien non plus pour leur subsistance : il a assez d'embarras à la chercher.

Les circonstances s'enchaînèrent. Les Révérends Pères surent l'histoire des Chave. Le père, natif d'Osmoy en Bray, faisait à Dieppe le travail de l'ivoire. Il s'établit hardiment aux Saintes-Maries, port proche de Cadiz, pour négocier du morphil à bon compte. Y demeurait-il encore? Sa famille embarquée pour un retour au pays, prise au sortir de Cadiz, languissait dans les fers depuis plus de dix ans. La pauvre vieille gîtait avec son fils le jardinier et cette enfant, Marie. La fille aînée, veuve de Philippe Vivans, captif provençal, mit au jour cinq fils dans l'esclavage.

Les bons Pères se rémémorèrent de concert le regard intelligent du Basque Harostegui, l'amertume de ses propos, la pondération de son âme. Ces traits leur parurent propres à composer un mari. Ils se félicitaient de leur intention sans savoir que des faits et des sentiments les avaient prévenus. Ce qui leur semble naturel se rencontre à l'esprit des hommes; mais la nature, qui suit des voies plus détournées, se rit souvent de ces agencements auxquels manque son harmonie.

De plus, dans la candeur propre à leur état, les religieux se réjouissaient, en même temps qu'ils travaillaient ainsi au salut d'une âme, d'assurer un meilleur destin terrestre au pauvre esclave, s'il devait demeurer captif.

Car ils ne croyaient plus au plein succès. Presque ils avaient perdu courage. L'attente, à la fin, désagrégeait leurs espoirs. Ainsi devisaient-ils tristement, le huitième matin, après leur arrivée à Méquinez, lorsque Germain Cavelier, de Honfleur, accourut dans leur chambre haletant, déchiré, blanc de plâtre, lamentable. L'Empereur lui avait fait ordonner par le majordome d'aller chercher les Pères, parce qu'il était prêt à les entendre.

NANCY GEORGE

(A suivre.)

LA PSYCHOLOGIE
DE
MARCEL PROUST

Il est extrêmement malaisé de réduire en formules ce qu'on pourrait appeler le système proustien. Proust en effet est un artiste et non pas un philosophe. Il se garde de l'esprit de système. Il se veut uniquement positif et ne se préoccupe que de l'exactitude de ses observations. Quand il a lié ensemble deux faits par des rapports de cause à effet, il se garde d'aller plus loin. On ne trouvera guère chez lui de notions d'ensemble, mais bien plutôt le refus motivé de s'arrêter à des notions d'ensemble.

La critique de Proust porte essentiellement sur deux points : connaissance d'autrui, du non-moi, et connaissance de soi-même.

Comment connaître autrui?

> Une personne n'est pas... claire et immobile devant nous avec ses qualités, ses défauts, ses projets, ses intentions à notre égard... mais est une ombre où nous ne pouvons jamais pénétrer, pour laquelle il n'existe pas de connaissance directe, au sujet de qui nous nous faisons des croyances nombreuses à l'aide de paroles et même d'actions, lesquelles les unes et les autres ne nous donnent que des renseignements insuffisants et d'ailleurs contradictoires, une ombre où nous pouvons tour à tour imaginer avec autant de vraisemblance que brillent la haine et l'amour [1].

Mais tandis qu'un Pirandello s'arrête à cette constatation que les êtres sont des îles où il est impossible d'aborder,

1. *Le Côté des Guermantes*, I, p. 60-1.

Proust s'en évade aussitôt pour se demander de quoi nous composons la personnalité de chacun des êtres que nous approchons :

> Notre personnalité sociale est une création de la pensée des autres. Même l'acte si simple que nous appelons « voir une personne que nous connaissons » est en partie un acte intellectuel. Nous remplissons l'apparence physique de l'être que nous voyons de toutes les notions que nous avons sur lui et dans l'aspect total que nous nous représentons, ces notions ont certainement la plus grande part [1].

Mais ces notions peuvent appartenir à deux ordres distincts. Dans le premier cas, elles relèvent de l'ordre de l'intelligence pratique (la personnalité d'un épicier par exemple étant pour son client bornée à des notions de pesage, d'emballage, d'échange d'argent contre une marchandise); dans le deuxième cas, elles relèvent de ce qu'on pourrait appeler la connaissance qualitative. C'est uniquement cette connaissance qualitative qui intéresse Proust.

A cette connaissance s'oppose un double obstacle : c'est d'abord la mise en défense de la personne que vous voulez connaître. Elle fait tous ses efforts pour vous donner d'elle l'idée qu'elle souhaite que vous en preniez, elle se grime moralement pour y réussir; c'est, en second lieu et surtout, l'idée préalable que vous vous êtes fait de cette personne à travers votre imagination prompte à édifier sur la frêle base d'un nom, d'un titre, d'une possibilité d'amour ou d'amitié, toute une personnalité factice, ou bien encore à l'aide des notions qui vous ont été fournies par des tiers.

Combat muet, et souvent inconscient, qui s'engage, dès que deux individus se trouvent en présence, entre ce que l'un a imaginé et ce que l'autre veut faire croire, mais où ne tarde pas à intervenir un élément nouveau qui est comme l'émanation radio-active de la personnalité en jeu. Le plus souvent, cela aboutit à une construction idéale à laquelle concourent dans des proportions variables l'idée préalable qu'on se faisait de la personne, l'idée qu'elle voulait donner d'elle, l'idée qu'on a prise, malgré elle et malgré soi, de sa personnalité inconsciente.

Cela donne un composé extrêmement instable, qui variera

1. *Du Côté de chez Swann*, t. I, p. 23.

à chaque instant. Si un sentiment passionné intervient, l'imagination prendra délibérément le pas sur les deux autres éléments :

Il se passait entre Albertine et moi la chose suivante (j'entends la chose vue par moi, par mon côté du verre qui n'était nullement transparent et sans que je puisse savoir ce qu'il y avait de vrai de l'autre côté [1])...

Dans les cas simples, au contraire, une personnalité insoupçonnée et véridique affleurera, se trahira bientôt et l'on verra par exemple Proust découvrir graduellement la tare du baron de Charlus. Ou bien la vision prise par des tiers d'un individu donné viendra compléter, modifier, contredire la vision que nous en avions nous-même : c'est ainsi que le Swann reçu à Combray par les parents de Proust n'a rien de commun avec le Swann qui fréquente faubourg Saint-Germain [2]; c'est ainsi que Swann ne soupçonne pas que le petit professeur de piano de Combray puisse être le Vinteuil, compositeur de la fameuse sonate; c'est ainsi que Proust découvrira que le vénérable et solennel marquis de Norpois a longtemps fait figure de Don Juan, qu'il a une vieille liaison avec madame de Villeparisis, qu'il est enfin le plus malveillant des cancaniers. D'où la valeur psychologique des « potins » :

Le potin empêche l'esprit de s'endormir sur la vue factice qu'il a de ce qu'il croit les choses et qui n'est que leur apparence. Il retourne celle-ci avec la dextérité magique d'un philosophe idéaliste et nous présente rapidement un coin insoupçonné du revers de l'étoffe [3].

Parfois l'effort vers la connaissance qualitative d'un être a été précédé par une connaissance d'ordre purement pratique : M. de Charlus, la première fois qu'il apparaît, ne déclenche chez le héros du livre aucun travail d'imagination, ce n'est qu'un gros monsieur vêtu de coutil, aux yeux exor-

1. *Sodome et Gomorrhe II*, t. II, 0. 13.

2. « J'ai l'impression de quitter une personne pour aller vers une autre qui en est distincte quand, dans ma mémoire, du Swann que j'ai connu plus tard avec exactitude, je passe à ce premier Swann. » *Du Côté de chez Swann*, t. I, p. 24. On pourrait d'ailleurs longuement épiloguer sur ce « connu avec exactitude ».

3. *Sodome et Gomorrhe II*, t. III, p. 124.

bités, cavalier servant de madame Swann et de Gilberte. C'est le contraire qui se produit pour madame Swann : après avoir fait jouer tous les ressorts de l'imagination chez le héros, après avoir revêtu successivement les personnalités les plus diverses et les plus émouvantes : dame en rose, — mère de Gilberte, — reine des élégances, elle finit par ne plus présenter aucun intérêt « qualitatif », par n'être plus qu'une ancienne « cocotte » qui a fait un riche mariage.

Un autre élément d'instabilité dans le jugement que nous portons sur la personnalité d'autrui, c'est la continuelle variation de cette personnalité même. Le Swann marié, qui s'enorgueillit tout haut de recevoir chez lui la femme d'un « chef de cabinet », n'est plus l'ami discret et raffiné du prince de Galles et des Guermantes; le Swann dreyfusard et prophétique des derniers mois de son existence n'est plus le Swann artiste et sceptique de 1875.

La nature que nous faisons paraître dans la seconde partie de notre vie n'est pas toujours, si elle l'est souvent, notre nature première développée ou flétrie, grossie ou atténuée; elle est quelquefois une nature inverse, un véritable vêtement retourné [1].

On pourrait continuer pendant de longues pages encore à dénombrer toutes les difficultés analysées par Proust et qui rendent si malaisée une conscience toujours approximative, mais pourtant nette et relativement complète et exacte de la personnalité d'autrui. Et cependant ces difficultés ne sont rien ou bien peu de choses comparées à celles que nous rencontrons dès que nous voulons prendre conscience de nous-mêmes.

Les obstacles que nous rencontrons quand nous voulons nous connaître, sont par ordre croissant d'importance : les suggestions sur nous-même que nous recevons des autres; l'idéal que nous nous forgeons nous-même à notre usage; les habitudes héritées ou acquises; la trahison constante du langage; les mensonges sur nous-même engendrés soit par notre imagination, soit par notre vanité, soit par notre paresse d'esprit; l'impuissance où nous sommes à cause du mécanisme défectueux de notre mémoire active d'embrasser à un moment

1. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 9.

quelconque de notre vie l'ensemble de notre inconscient; l'impuissance où nous sommes souvent, par suite des intermittences de notre cœur, de désirer même embrasser cet ensemble; enfin la variation incessante de notre personnalité dans la durée, les morts et les naissances continuelles qui ont lieu en nous à notre insu :

A n'importe quel moment que nous la considérions, notre âme totale n'a qu'une valeur presque fictive, malgré le nombreux bilan de ses richesses, car tantôt les unes, tantôt les autres sont indisponibles... Aux troubles de la mémoire sont liées les intermittences du cœur. C'est sans doute l'existence de notre corps semblable pour nous à un vase où notre spiritualité serait enclose qui nous induit à supposer que tous nos biens intérieurs, nos joies passées, toutes nos douleurs sont perpétuellement en notre possession [1].

Le doute méthodique que Proust apporte à son enquête va, comme on voit, jusqu'à se demander si la personnalité n'est pas une simple fiction, si ce que nous nommons ainsi n'est pas simplement un flux incessant de sensations sans aucun substratum.

Les deux indices qui lui permettent de croire dans une certaine mesure à l'existence de la personnalité, c'est, d'une part, le sommeil et les rêves, d'autre part le mécanisme de l'oubli et de la remémoration involontaire.

Si la personnalité n'existait pas, ne formait pas un bloc d'une stabilité relative, pourquoi après un « sommeil de plomb » se réveillerait-on soi-même et non pas un autre?

Pourquoi quand on se remet à penser n'est-ce pas alors une autre personnalité que l'antérieure qui s'incarne en nous? On ne voit pas ce qui dicte le choix et pourquoi entre les millions d'êtres humains qu'on pourrait être, c'est sur celui qu'on était la veille qu'on met juste la main... Il y a eu vraiment mort... Et peut-être la résurrection de l'âme après la mort est-elle concevable comme un phénomène de mémoire [2].

Quant aux rêves, que sont-ils d'autre que l'exercice de l'inconscient dans sa totalité hors du « temps des hommes éveillés »?

La durée apparente des rêves, qui parfois courent sur des années, alors qu'entre la plongée dans le sommeil et le réveil

1. *Sodome et Gomorrhe II*, t. I, p. 178.
2. *Le Côté des Guermantes* I, p. 79. — Voir encore sur le sommeil : *Sodome et Gomorrhe II*, t. III, p. 33-39.

qui suit le rêve, la pendule n'a avancé que de quelques minutes n'est pas limitée aux songes. « Le temps des hommes éveillés » est lui aussi « élastique ».

Même au point de vue de la simple quantité dans notre vie, les jours ne sont pas égaux. Pour parcourir les jours, les natures un peu nerveuses... disposent, comme les voitures automobiles, de « vitesses » différentes. Il y a des jours montueux et malaisés qu'on met un temps infini à gravir et des jours en pente qui se laissent descendre à fond de train en chantant.

Voilà pourquoi Proust n'hésitera ni à consacrer cinquante pages à un événement qui aura duré, selon la pendule, une ou deux minutes, ni à condenser des années en quelques phrases. Le mouvement en accordéon de son récit correspond au mouvement même de la durée spirituelle.

Quant à la théorie proustienne de l'oubli et de la remémoration, pièce centrale du système et qui en est sans aucun doute la partie la plus originale, elle se fonde sur la distinction entre la *mémoire volontaire* et la *remémoration involontaire*, contenue dans tous les manuels de psychologie :

J'aurais pu répondre à qui m'interrogeait que Combray comprenait encore autre chose (que deux étages reliés par un mince escalier à sept heures du soir, dont ma mémoire involontaire venait de me donner le souvenir)... Mais comme ce que je m'en serais rappelé m'eût été fourni seulement par la mémoire volontaire, la mémoire de l'intelligence, et comme les renseignements qu'elle donne sur le passé ne conservent rien de lui, je n'aurais jamais eu envie de songer à ce reste de Combray. Tout cela était en réalité mort pour moi [1].

Cette mémoire volontaire ne conserve rien du passé parce qu'elle l'asservit, en le décolorant, à l'automatisme de l'habitude. Le véritable conservateur de la personnalité, c'est l'oubli qui permet, longtemps après, de retrouveri ntacts et dans leur fraîcheur première des souvenirs autour desquels se reconstruit toute la personnalité passée qui semblait morte, puisque l'envie même de la ressusciter faisait défaut :

Ce qui nous rappelle le mieux un être, c'est justement ce que nous avions oublié (parce que c'était insignifiant et que nous lui avions ainsi laissé toute sa force). C'est pourquoi la meilleure part de notre mémoire est hors de nous dans un souffle pluvieux, dans l'odeur de

1. *Du Côté de chez Swann*, t. I, p. 45.

renfermé d'une chambre ou dans l'odeur d'une première flambée, partout où nous retrouvons de nous-même ce que notre intelligence, n'en ayant pas l'emploi, avait dédaigné, la dernière réserve du passé, la meilleure, celle qui, quand toutes nos larmes semblent taries, sait nous faire pleurer encore. Hors de nous? En nous pour mieux dire, mais dérobée à nos propres regards, dans un oubli plus ou moins prolongé. *C'est grâce à cet oubli seul que nous pouvons de temps à autre retrouver l'être que nous fûmes, nous placer vis-à-vis des choses comme cet être l'était, souffrir à nouveau parce que nous ne sommes plus nous, mais lui* et qu'il aimait ce qui nous est maintenant indifférent. Au grand jour de la mémoire habituelle, les images du passé pâlissent peu à peu, s'effacent, il ne reste plus rien d'elles, nous ne les retrouverons plus. Ou plutôt nous ne les retrouverions plus, si quelques mots... n'avaient été soigneusement enfermés dans l'oubli, de même qu'on dépose à la Bibliothèque nationale un exemplaire d'un livre qui sans cela risquerait de devenir introuvable [1].

Ces parcelles de sensations enterrées vivantes, voilà tout ce qui nous permet de prendre conscience de la continuité de notre moi [2]; voilà notre seul recours contre le mensonge, de même que les souvenirs de nos rêves nous permettent seuls d'induire à tout moment les richesses bonnes et mauvaises contenues dans notre inconscient.

Ces brusques lumières projetées sur le fond véridique de nous-même et aussitôt éteintes, insuffisantes pour nous éclairer, nous avertissent à la fois de l'intensité de notre vie spirituelle inconsciente et du mensonge où baigne sans cesse notre vie consciente.

Ainsi en face de son œuvre négative, dissociatrice, qui démasque par l'analyse les mensonges du sentiment et de la perception, Proust poursuit une œuvre positive de reconstruction. La mémoire involontaire, en ressuscitant « le temps perdu » dans sa complexité, mais décrassé de toutes les passions, de tous les mensonges qui le voilaient quand nous le vivions, permet de toucher au réel, au durable, à l'essentiel.

1. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 196.

2. « Ce sont elles (les parcelles de l'ancien moi condamnées à mourir) — même les plus chétives comme les obscurs attachements aux dimensions. à l'atmosphère d'une chambre — qui s'effacent et refusent, en des rébellions où il faut voir un mode secret, partiel, tangible et vrai de la résistance à la mort, de la longue résistance désespérée et quotidienne à la mort fragmentaire et successive telle qu'elle s'insère dans toute la durée de notre vie, détachant de nous à chaque moment des lambeaux de nous-mêmes sur la mortification desquels des cellules nouvelles multiplieront. » *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 221.

C'est dans ce sens qu'on peut dire que Proust a écrit le roman de la mémoire et qu'on pourrait peut-être ajouter qu'il a eu, lui si positif, le mysticisme de la mémoire :

Les fleurs qu'on me montre aujourd'hui pour la première fois ne me semblent pas de vraies fleurs... la réalité ne se forme que dans la mémoire [1].

Ailleurs, il parle de « la terrible puissance recréatrice de la mémoire [2] ». La réalité est à rechercher dans la mémoire et non dans la perception, parce qu'elle est dans la mémoire décantée de toute considération utilitaire et parce qu'elle revêt toujours « un charme qui lui vient de la mémoire même et de n'être pas perçu par les sens [3] ».

C'est à sentir au fond de lui « des terres reconquises sur l'oubli qui s'assèchent et se rebâtissent [4] », à « tirer des réserves obscures, où nous les avions oubliées, les mélodies inscrites que n'a pas déchiffrées notre mémoire [5] » que s'attache Proust dans sa poursuite de la vérité. Tout le premier volume *du Côté de chez Swann* sort ainsi de la saveur d'une madeleine trempée dans du thé qui suffit à déclencher la résurrection de toutes les années d'enfance passées à Combray [6].

La confiance témoignée par Proust à la mémoire n'est pas d'un autre ordre que celle dont peuvent témoigner des naufragés, après que leur navire s'est englouti, dans le canot menacé par la mer en tempête où ils ont pris place. A chaque instant le canot de la mémoire risque d'être englouti par les mensonges qui le battent de toutes parts. Et peut-être ne faudrait-il pas pousser beaucoup Proust pour lui faire avouer que cette mer de mensonges, c'est nous-même au même titre que le petit canot où nous sommes embarqués.

Le dépistage du mensonge entrepris par Proust ne vise nullement, répétons-le, son élimination pratique de notre vie spirituelle. Nous vivons d'illusions, mais ces illusions forment le tissu même de notre vie, nous fournissent les bonnes et les mauvaises heures de notre existence. Sans elles, nous

1. *Du Côté de chez Swann*, t. I, p. 170-1.
2. *Ibid.*, t. II, p. 138.
3. *Ibid.*, t. I, p. 190.
4. *Ibid.*, t. I, p. 66.
5. *Le Côté des Guermantes*, I, p. 128.
6. Ce morceau se trouve dans *du Côté de chez Swann*, t. I, p. 46.

serions peut-être plus clairvoyants, mais il n'y aurait plus en nous qu'atonie et vie végétative. Comme l'écrit Jacques Rivière, « sans malveillance et sans aigreur, sans aucun pessimisme systématique, sans renoncer le moins du monde, pour son compte, à tous les enchantements du « sentir », sans rien ignorer de ce que peut embrasser le rêve, en étendant plutôt qu'en appauvrissant les ressources de l'âme, il montre simplement *en plus* l'illusion qui soutient notre vie; il la traverse tout doucement; il retrouve au delà le travail qui lui donne naissance et toutes les petites impulsions vitales, à l'œuvre, dont elle est composée ».

Lorsque sur un mot prononcé par Swann ou par Bloch, l'imagination de Proust s'enflamme sur la Berma, sur Gilberte Swann, sur Bergotte ou sur Balbec, ce qu'il imagine — et qui ne correspond pas à la réalité : puisque la Berma ne récite pas en faisant un sort à chaque vers, ainsi que Proust l'avait prévu; puisque Gilberte a les yeux noirs et non pas bleus, comme le croyait Proust, etc. — n'est-il pas aussi incorporé dans sa vie spirituelle, aussi important pour elle que si c'était exact ?

Ce que masquent en définitive tous nos mensonges conscients ou inconscients envers nous-même, c'est en effet le vouloir obscur de persévérer intégralement dans notre être et de l'agrandir sans cesse en lui annexant des territoires nouveaux. Souvent cette volonté obscure d'agrandissement n'est qu'une émanation de la *libido* freudienne, souvent, mais non pas toujours : il n'y a pas que la sexualité à la base du proustisme et, même dans sa conception de l'amour, le désir physique n'est pas au premier plan.

***

C'est dans les études que nous a données Proust sur le sentiment de l'amour et sur la jalousie que son « système » joue de la façon la plus complète et la plus décisive. Il est nécessaire de s'y arrêter un instant.

L'amour, comme tous les autres sentiments, n'est à ses yeux qu'une sécrétion de l'imagination, qui ne pourra naître que si un certain nombre de conditions, propres à mettre en

branle l'imagination sont réalisées, à savoir : disponibilité du cœur, difficulté (réelle ou imaginaire) de joindre l'objet aimé, désir de connaître, d'enrichir sa vie d'une autre vie.

Si ces conditions n'étaient pas remplies, il se réduirait à la simple satisfaction d'un besoin physique et n'aurait plus rien de commun avec ce que nous nommons : amour :

Offertes chez une entremetteuse... retirées de l'élément qui leur donnait tant de nuances et de vague, ces jeunes filles m'eussent moins enchanté. Il faut que l'imagination, éveillée par l'incertitude de pouvoir atteindre son objet, crée un but qui nous cache l'autre et en substituant au plaisir sensuel l'idée de pénétrer dans une vie nous empêche de reconnaître ce plaisir, d'éprouver son goût véritable, de le restreindre à sa portée [1].

Saint-Loup peut bien aimer une Rachel qui s'est d'abord refusée à lui; Proust ne le pourrait pas parce qu'il a d'abord rencontré Rachel dans une maison de rendez-vous.

Au contraire, le mystère dont s'enveloppe Albertine rencontrée sur la plage en costume de cycliste favorise l'ébranlement de l'imagination :

Je savais que je ne posséderais pas cette jeune cycliste si je ne possédais aussi ce qu'il y avait dans ses yeux. Et c'était par conséquent toute sa vie qui m'inspirait du désir; désir douloureux, parce que je le sentais irréalisable, mais enivrant parce que ce qui avait été jusque-là ma vie ayant brusquement cessé d'être ma vie totale, n'étant plus qu'une petite partie de l'espace étendu devant moi que je brûlais de couvrir et qui était fait de la vie de ces jeunes filles, m'offrait ce prolongement, cette multiplication possible de soi-même qui est le bonheur [2].

Mais pourquoi cet éveil de l'imagination à propos d'un être plutôt que d'un autre? Proust invoque ici un fluide potentiel différent de l'attrait physique, une polarisation assez mystérieuse, et peut-être l'amour heureux n'est-il autre chose que la certitude d'un accroissement sans cesse vérifiable de vitalité?

Les maîtresses que j'ai le plus aimées n'ont coïncidé jamais avec mon amour pour elles. Cet amour était vrai puisque je subordonnais toutes choses à les voir, à les garder pour moi seul, puisque je sanglotais si, un soir, je les avais attendues. Mais elles avaient plutôt la propriété d'éveiller cet amour, de le porter à son paroxysme qu'elles n'en

1. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. II, p. 89.
2. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. II, p. 88.

étaient l'image. Quand je les voyais, quand je les entendais, je ne trouvais rien en elles qui ressemblât à mon amour et pût l'expliquer... Comme un courant électrique qui vous meut, j'ai été secoué par mes amours, je les ai vécus, je les ai sentis : jamais je n'ai pu arriver à les voir ou à les penser. J'incline même à croire que dans ces amours (je mets de côté le plaisir physique qui les accompagne d'ailleurs habituellement, mais ne suffit pas à les constituer), sous l'apparence de la femme, c'est à ces forces invisibles dont elle est accessoirement accompagnée que nous nous adressons comme à d'obscures divinités [1].

Pour orienter notre imagination, l'idée de l'amour acquise dans nos lectures, dans le spectacle que nous ont donné les autres quand ils étaient amoureux ou puisée dans les confidences qu'ils nous ont faites, le pouvoir du langage de l'amour, les façons d'aimer de nos ascendants déposées en nous par l'atavisme, les habitudes contractées dans nos précédentes amours [2] jouent leur rôle et interfèrent leur action sur nous, faisant de chacun de nos amours un composé où varie le dosage des différentes illusions.

C'est le propre de l'illusion amoureuse que de se vouloir éternelle. Mais le « moi » qui se promet l'éternité du sentiment cédera un jour plus ou moins proche, plus ou moins lointain la place à un nouveau « moi » qui ne songe même plus à retenir cet amour qu'il voulait éternel.

Jadis Swann avait pensé avec terreur qu'un jour il cesserait d'être épris d'Odette, il s'était promis d'être vigilant et, dès qu'il sentirait que son amour commençait à le quitter, de s'accrocher à lui, de le retenir. Mais voici qu'à l'affaiblissement de son amour correspondait simultanément un affaiblissement du désir de rester amoureux [3].

Dans les pages de *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs* intitulées « *Du chagrin que nous donne une séparation et des progrès irréguliers de l'oubli* », c'est précisément le détail de l'action du temps sur l'amour qu'étudie Proust.

De toutes ces analyses, l'amour sort dépouillé par l'intelligence de tous ses attributs divins, métaphysiques, mais

1. *Sodome et Gomorrhe II*, t. III, p. 231-2.

2. « Swann aimait une autre femme, une femme qui ne lui donnait pas de motifs de jalousie, mais pourtant de la jalousie parce qu'il n'était plus capable de renouveler sa façon d'aimer et que c'était celle dont il avait usé pour Odette qui lui servait encore pour une autre. » *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 90.

3. *Du Côté de chez Swann*, t. II, p. 146.

non pas diminué, accru plutôt, dans ses virtualités de joies et de souffrances. Pour n'être plus dieu, pour n'être qu'un composé d'infiniment petits, il n'en perd pas un atome de sa puissance.

L'impitoyable cruauté de la vivisection qu'opère Proust sur l'amour, comme sur tous les autres sentiments, réalise ce miracle de ne pas entamer — et bien plutôt d'accroître — la vitalité des sentiments opérés. Réduite à sa seule humanité, la mouvante personnalité, sans cesse menacée dans son être par l'écoulement du temps, acquiert un aspect émouvant qu'elle n'avait jamais eu. Elle nous apparaît comme purement humaine, « ni ange, ni bête »; non plus comme participant de deux natures en lutte : son essence divine et son essence animale, mais comme composée d'une seule substance : la substance humaine, substance qui n'est pas un corps simple, mais un composé en perpétuelle transformation sous l'action du temps qui agit du dehors, sous celle de l'habitude qui est un produit où nous avons collaboré avec le temps, sous l'action de l'imagination qui, elle, nous appartient en propre et se nourrit de tous les trésors de notre inconscient, un composé dont l'unité relative est uniquement fournie par la mémoire.

***

Pour mettre en œuvre, dans un roman, ce système ou plus exactement ce sentiment de la vie, comment Proust allait-il s'y prendre? La singularité de sa vision, la nouveauté de sa critique lui eussent permis de se montrer original en choisissant n'importe quelle matière.

Certes Proust n'a pas la superstition du sujet. Le thème choisi, selon lui, importe peu, « le génie consistant dans le pouvoir réfléchissant et non dans la qualité intrinsèque du spectacle reflété [1] », mais pourtant l'artiste ne doit pas le choisir au hasard, il doit entre tous élire ceux qui lui permettront le mieux d'exprimer clairement sa vision originale du monde.

1. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 117.

Il sait quelles situations, s'il est romancier, quel paysage, s'il est peintre, lui fournissent la matière indifférente en soi, mais nécessaire à ses recherches comme serait un laboratoire ou un atelier [1].

Lorsque les détracteurs de Proust réduisent la matière de son roman à des histoires de salon complaisamment rapportées par un snob, ils montrent surtout leur ignorance de l'œuvre : quantitativement cette vie de salon n'occupe même pas la moitié des volumes publiés. Mais si on peut négliger cette opinion, il importe de réfuter celle d'admirateurs de Proust selon qui « les sujets de roman qui vont et viennent à la surface de son œuvre n'ont pour lui qu'un intérêt adjacent et secondaire [2] ».

La « matière nécessaire aux recherches » de Proust sera tout naturellement celle qui lui permettra d'étudier en acte les rapports de notre conscience et de notre inconscient, les variations de notre personnalité, le mécanisme du mensonge où baigne notre vie spirituelle, le mécanisme des principaux sentiments et en particulier de l'amour.

Le meilleur « sujet » (au double sens du mot) que Proust pouvait prendre pour une étude positive des rapports entre la conscience et l'inconscient, c'était assurément lui-même : oisif, hypersensible, malade, impulsif et observateur à la fois, « polymorphe » comme le qualifie Rivière, sacrifiant tout pour « recevoir l'empreinte exacte de la vie ». C'est encore sur lui-même que Proust étudiera le mécanisme de l'amour filial et de l'amour tout court : parlant à la première personne, lorsqu'il racontera ses rapports avec sa grand'mère et sa mère, son amour pour Gilberte, pour la duchesse de Guermantes, pour Albertine; se mettant en scène sous le nom de Swann dans le récit des amours de Swann et d'Odette de Crécy. Dédoublement qui n'est pas uniquement commandé par quelque commodité de composition, mais par le besoin d'extérioriser complètement sa personnalité, où l'hérédité juive du côté maternel se mélangeait à l'hérédité catholique et sans doute tourangelle du côté paternel. Swann est la moitié juive de Proust; le héros qui dit « je » et qui est désigné dans *la Prisonnière* sous le nom de Marcel est sa moitié catholique.

1. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. II, p. 138.
2. *Hommage à Marcel Proust*, p. 269.

Mais là où la matière traitée par Proust se conforme le mieux à son tempérament, à son système, c'est dans la partie critique, dans l'étude des mensonges qui dominent notre vie psychologique. Proust a spontanément réuni dans son œuvre tous les cas aigus et compliqués de mensonges pour les analyser, en donnant la première place à ceux qui tenaient à une conformation spéciale de la personnalité, à une dualité de la personnalité notamment. C'est ainsi que Proust a étudié les diplomates et les médecins, obligés par métier à dissimuler, à mentir [1]; les domestiques, gens de maison ou personnel d'hôtel, contraints à se figer dans une attitude de commande, créant les types inoubliables de Françoise, d'Aimé, du *liftier*, du chasseur louche; les gens du monde et les snobs complètement voués au culte des apparences, vivant une existence sociale, une vie parasitaire construite de toutes pièces et sans contact avec le réel; les Juifs [2] en qui se combattent un atavisme d'Orientaux et d'opprimés et le désir plus ou moins maladroit de *s'assimiler* et qui peuvent donner des types aussi dissemblables qu'un Swann et qu'un Bloch; ces êtres hybrides que sont « les jeunes filles en fleurs »; ce personnage artificiel qu'est une « cocotte »; enfin les invertis des deux sexes, sans cesse préoccupés de donner le change, une Albertine, un Jupien et surtout le baron de Charlus en qui coexistent et se manifestent tour à tour un grand seigneur féodal et une femme hystérique.

Les épisodes que choisit Proust pour animer cette matière sont de même les plus propices à ses vues. Il s'arrête à des actions caractéristiques, mais toujours très simples. C'est que les ramifications psychologiques du moindre geste sont si nombreuses, quand on veut leur appliquer une analyse exhaustive, qu'il serait impossible d'introduire dans une œuvre, fût-elle aussi considérable que *A la Recherche du temps perdu*, plus d'une ou deux actions compliquées à la Balzac. Or Proust a

1. Le marquis de Norpois (*A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 11 et *passim*), le passage sur les ambassades (*Sodome et Gomorrhe II*, t. I); les docteurs Cottard, du Boulbon, E..., Dieulafoy.

2. Voir *du Côté de chez Swann*, t. I, p. 86-89. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 8; t. II, p. 38 et suiv.; p. 69-70. *Le Côté des Guermantes*, I, p. 170 et suiv. *Sodome et Gomorrhe II*, t. I, p. 86; p. 106; t. III, p. 201-204.

besoin pour sa démonstration d'appliquer sa méthode aux sujets les plus divers.

Rien qu'à dénombrer les principaux de ces épisodes, l'ampleur et la variété du *cosmos* proustien apparaîtront sans conteste. Dans Combray, gros bourg à 150 kilomètres de Paris[1], où Proust enfant vient passer ses vacances, qui est le lieu d'origine de sa famille (en identifiant Proust avec le héros du livre, on ne fait que se conformer aux indications de Proust lui-même puisqu'Albertine lui écrit : « mon pauvre Marcel », mais la biographie qu'il s'attribue est, dans bien des détails, notamment en ce qui concerne ses origines, inexacte), et qui est le lieu d'origine des principaux personnages du livre, — tous par quelque côté touchent à Combray, — se déroule toute une série de comédies et de petits drames : la comédie des réceptions de l'aimable Swann, dont la famille Proust ignore les grandes relations mondaines, avec toute la série des quiproquos qui en résultent ; le drame du baiser maternel dont Marcel ne peut se passer et qu'un soir où sa mère, empêchée par un dîner de gala, n'est pas venu l'embrasser au lit, il vient quêter à minuit dans l'escalier, bravant la colère maternelle et plus encore celle de son père, drame qui se termine en comédie, lorsque le père, au lieu de se fâcher, envoie la mère dormir dans la chambre de l'enfant nerveux ; la maladie de la tante Léonie, cloîtrée dans son appartement et entretenant pourtant les relations les plus compliquées avec l'extérieur ; la découverte du snobisme de M. Legrandin ; l'épisode de la dame en rose rencontrée chez l'oncle Adolphe ; l'épisode de mademoiselle Vinteuil et de son amie ; l'amour et la jalousie de Swann pour Odette, véritable roman psychologique qui égale ou même dépasse *Adolphe* ou *Dominique* ; l'amour de Marcel pour Gilberte ; la rencontre de la bande des jeunes filles à Balbec ; les amours de Saint-Loup et de Rachel ; les rapports de

1. Il est impossible d'identifier l'emplacement de Combray, par expresse volonté de Proust : madame Goupil de Combray « s'habille » à Châteaudun, ce qui situerait Combray dans l'Eure-et-Loir, mais madame Swann va en voiture de Combray à Reims, ce qui le situerait entre Reims et Laon. En réalité, Proust a voulu synthétiser dans Combray la petite ville française de Picardie, de Champagne, de Normandie, de Beauce, du Soissonnais, et même de Bourgogne, la petite ville à 150 kilomètres de Paris dans tous les sens de l'horizon. Cette synthèse se retrouvera pour tous ses personnages.

M. de Charlus et de Proust; les amours de M. de Charlus avec Jupien, puis avec le violoniste Morel; l'introduction de Proust dans le cercle des Guermantes; les multiples épisodes de la soirée chez la princesse de Guermantes, dont les plus piquants sont sans doute l'obstination apportée par le duc de Guermantes à refuser d'apprendre la mort d'un de ses cousins pour ne pas manquer les deux soirées mondaines où il doit se rendre et les avatars de madame de Saint-Euverte, s'employant à recruter des invités pour une *garden-party*. Il faut encore ajouter la destinée romanesque de madame Swann, celle de Robert de Saint-Loup acoquiné à Rachel, l'évolution du salon de Verdurin, la brouille de Morel et de M. de Charlus, l'épisode de *la Prisonnière*.

Le nombre des personnages groupés et caractérisés dans ces épisodes est tel qu'on peut écrire de Proust, comme de Balzac — nous verrons dans quel sens et de quelle façon particulière — qu'il fait « concurrence à l'état civil ». On commence à dire « un Charlus », un « Norpois », « une Verdurin » comme on dit « une Bovary », « un Tartarin ». Son souci de ne jamais se contenter d'épures à la Marivaux, mais de tailler dans le vif, l'a amené à composer, par-dessus ou à côté de son étude psychologique, une vaste fresque où l'on a pu voir à juste titre le tableau de mœurs le plus complet qui ait été réalisé en France depuis Balzac.

Mais il y a plus : ces épisodes multiples ne sont pas simplement juxtaposés, cette énorme matière individuelle et sociale est ordonnée autour d'un drame central que, depuis *Sodome et Gomorrhe II* et *la Prisonnière*, il est permis d'entrevoir nettement.

Le propre d'un grand romancier, c'est non seulement de créer des personnages vivants et humains, mais encore de résumer « l'aventure » spirituelle et morale de la société de son temps. Balzac a peint l'avènement de la bourgeoisie post-révolutionnaire, sa prise de possession du pouvoir et des honneurs, le retranchement de l'aristocratie de la vie nationale, sa retraite dans ses salons et ses préjugés clos. Dostoïevski a montré le conflit de la Russie barbare, mystique, chrétienne et des idées libérales, de l'individualisme athée venu d'Occident.

Proust n'a pas procédé de la même façon que Balzac et Dostoïewski. Il n'a pas cherché à symboliser son époque, à l'illustrer d'images représentatives. A l'origine de son œuvre, il y a uniquement l'idée et la volonté de transformer en « temps retrouvé » tout le « temps perdu » par lui dans la fréquentation assidue du monde. Mais rien qu'en juxtaposant, en vivifiant ses innombrables souvenirs, il se trouve qu'il a reconstruit un des grands drames, le drame principal peut-être de son époque. Proust s'est certainement tôt ou tard rendu compte de la valeur historique, objective de son œuvre[1] et sans abandonner sa méthode surimpressionniste et introspective, il a sans aucun doute envisagé — au moins accessoirement — son œuvre sous cet angle.

Péguy, vers la même époque, était frappé par le déclin entre 1880 et 1900 de l'antique hiérarchie sociale française. On trouve dans l'œuvre de Proust le même thème directeur. *A la recherche du temps perdu* peint l'agonie de l'aristocratie, la fusion de l'aristocratie et de la bourgeoisie. La grande aventure romanesque, le grand drame qui se développe à travers toute l'œuvre et lui donne son sens social, c'est le lent, mais irrésistible assaut donné au « milieu » Guermantes par les bourgeois Verdurin ou Legrandin et même par l'ex- « demi-mondaine » Odette Swann. A la fin du roman, on le verra, Odette sera devenue la belle-mère d'un Guermantes et les Verdurin seront reçus dans tout le faubourg Saint-Germain. Quant au snobisme, c'est l'arme principale et un peu ridicule dont use la bourgeoisie pour réduire à sa merci la noblesse prise elle-même au piège de la snoberie.

Le roman de Proust, loin d'être le récit arbitraire et gratuit d'une vie de salons toute factice, sans liaison profonde avec l'essentiel de l'époque, a fini par devenir le roman de la crise la plus caractéristique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe : découronnement définitif de l'élite aristocratique française, premier nivellement entre la vieille noblesse et la bourgeoisie riche, prélude du nivellement entre toutes les classes sociales précipité par la guerre, de la navette entre les castes qui caractérise l'après-guerre.

1. On pourrait peut-être fixer ce moment à *le Côté des Guermantes*, I, où la peinture sociale et mondaine prend une place de premier plan.

Ce n'est pas, à proprement parler, un tableau de la société entre 1880 et 1914 que nous trouvons chez Proust (un tableau est toujours statique et la vision de Proust s'étale toujours dans la durée), c'est un essai sur la transformation de cette société. Le drame qu'il traite n'est pas isolé des autres réalités de la même période, il baigne dans la continuité, dans la progression de la vie française, il s'y insère. Proust a encadré l'histoire de cette transformation sociale dans l'histoire de toutes les autres grandes transformations contemporaines : transformation de l'art d'écrire représentée par Bergotte [1], de l'art de peindre par Elstir [2], de la musique par Vinteuil [3]. Il a introduit dans son œuvre toutes les nouveautés de l'époque : les conceptions militaires modernes [4], le téléphone [5], l'automobile [6] comme les survivances du passé : les cris de Paris [7]. Il a marqué le renouvellement impressionniste de la vision de la nature : aubépines en fleurs [8], nymphéas de la Vivonne [9], si bien que l'ensemble du livre finit par revêtir l'apparence d'une *somme* de la vie française, des façons de penser et de sentir françaises entre 1870 et 1914, et plus particulièrement entre 1890 et 1902.

Pour évoquer cette poussée nouvelle de la bourgeoisie, Proust n'a pas choisi le mode épique qui eût contredit son sens de la modification graduelle, insensible des êtres dans la durée. Il a trouvé un moyen original pour suggérer le mouvement sans l'accélérer artificiellement pour le rendre perceptible à son lecteur. (On a écrit que Proust peignait la vie au *ralentisseur*, et cette formule a eu un certain succès. Elle est pourtant fausse : ce sont tous les autres romanciers qui

1. Sur Bergotte et l'art d'écrire, voir *du Côté de chez Swann*, t. I, p. 90 et suiv. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 111 et suiv. Voir aussi *le Côté des Guermantes*, I, p. 272-3; t. II, p. 19-20.

2. Sur Elstir, voir *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. II, p. 123 et suiv. *Le côté des Guermantes*, II, p. 101 et suiv.

3. Sur la sonate de Vinteuil, voir *du Côté de chez Swann*, II, *passim* et sur son septuor le tome II de *la Prisonnière*.

4. *Le Côté des Guermantes*, I, p. 100 et suiv. et *passim*.

5. *Le Côté des Guermantes*, I, p. 120 et suiv.

6. *Sodome et Gomorrhe II*, t. III.

7. *La Prisonnière*, t. I, p. 159 et suiv.

8. *Du Côté de chez Swann*, I, p. 129 et suiv.

9. *Du Côté de chez Swann*, I, p. 155.

peignent à l'*accéléré*.) Proust a rendu le glissement invisible de la vie en plaçant au centre de son livre une famille entière, la famille des Guermantes dont chaque membre se trouve à un stade différent d'évolution : le duc de Guermantes, complètement fossilisé et éliminé à la fin par son propre milieu (son échec à la présidence de son cercle); sa femme chez qui un certain snobisme et une certaine intelligence viennent parfois tempérer la morgue et le sens de la tradition; la marquise de Villeparisis que son mariage a déclassée, rejetée vers la bourgeoisie; Saint-Loup qui se dit libéré de ses préjugés de caste et finit par épouser la fille d'un juif et d'une cocotte; le baron de Charlus enfin, incarnation même du drame, en qui se livre un incessant combat entre la tradition, ses dons d'artiste et son vice, Charlus, grand seigneur qui s'encanaille. Planant au-dessus de ces personnages, « le génie des Guermantes » projette tour à tour son ombre sur chacun d'eux pour les apparenter.

Mais c'est surtout au héros qui parle à la première personne que Proust a confié le soin de traduire dans tous ses détails cette transformation et de rendre la couleur de son époque. Les premières rêveries de Marcel sur le nom de Guermantes et sur la duchesse Oriane, son admission progressive dans le milieu Guermantes, l'habitude qui enlève peu à peu à la vie mondaine tous les charmes que son imagination lui avait prêtés, c'est en un raccourci saisissant toute l'histoire de l'aristocratie au XIXe siècle, la perte graduelle de son prestige et son agonie.

Ce personnage de Marcel, témoin et partiellement acteur du drame spécifique de la fin du XIXe siècle, si on considère l'œuvre sous cet angle inhabituel, sert en même temps à Proust à encadrer son roman dans le grand drame de la destinée humaine, comme à toutes les époques, à montrer les sentiments élémentaires — amour, jalousie, vanité — continuant à jouer.

Peut-être ces quelques indications, beaucoup trop sommaires, permettent-elles d'apercevoir l'unité foncière en même temps que toute la complexité de l'œuvre de Proust. Tout s'y tient : la conception que Proust se fait de l'art et de l'homme a déterminé le choix des héros, des épisodes, du sujet central,

de l'atmosphère du livre, et la multiplicité des perspectives qui déconcerte le lecteur n'est qu'une conséquence de la prodigieuse force recréatrice de Proust.

***

Une question se pose. Cette « détermination » des héros, des épisodes et même de ce qu'on peut appeler, en forçant un peu les termes, le « sujet central » est-elle à l'origine, consciente, est-elle la conséquence d'un choix délibéré? Il ne semble pas possible de l'affirmer. Tout découle en vérité de la confrontation du « moi » de Proust et de l'univers. Proust n'a, de toute évidence, jamais songé à s'imposer d'avance tel ou tel sujet, telle ou telle scène. Il a avant tout obéi à l'appel de ses souvenirs, et toute la qualité, toute l'intensité de son œuvre ont dépendu de la valeur de ces souvenirs, de la ténacité de Proust à leur restituer toute la signification émotive ou intellectuelle dont ils étaient chargés, à prolonger chacun d'eux dans le passé et dans l'avenir, à les bourrer de toute la vie antérieure et successive dont ils ont été l'aboutissement et le prélude. Proust ne localise pas un souvenir dans un point du temps et de l'espace, il le projette dans la durée où il tend à rejoindre un autre souvenir. Le chevauchement des souvenirs, cet « aplatissement » du temps qui fait que dans une même page le héros qui dit « je » apparaît tantôt comme un enfant et tantôt comme un adolescent, aboutissent dans l'esprit de Proust à une réalité omniprésente avec tous ses attributs, sur laquelle il nous ouvre une série d'échappées.

L'acte créateur chez Proust consiste non pas, comme chez Stendhal ou Balzac, à remplir un cadre, à animer une carcasse de roman, des carcasses de personnages, mais à mettre de l'ordre dans un protoplasma informe.

Aussi serait-ce une erreur de juger les personnages peints par Proust selon la procédure que nous employons pour juger les héros des autres grands romanciers.

Ce qui nous passionne chez les héros de Balzac, de Stendhal ou de Dostoïewski, ce sont leurs actes : comment Rastignac sortira-t-il de sa misère? Julien Sorel séduira-t-il madame de

Rénal? Raskolnikoff assassinera-t-il? Nous ne nous inquiétons guère en revanche de ce que vont faire le baron de Charlus, Swann ou même Marcel. Et même la personnalité de tous les héros de Proust est si inconsistante, si contradictoire (on serait tenté de dire : si inexistante) que peu nous importe de savoir s'ils agiront bien ou mal, s'ils réussiront ou échoueront dans leurs entreprises.

On a voulu tirer de là cette conclusion que les personnages de Proust sont moins vivants, moins vrais que ceux de Dostoïewski ou de Balzac et qu'ils ne sont pas de véritables « créations ». On a rappelé que la plupart ont été inspirés par des modèles connus et surtout que, de l'aveu de Proust, chacun n'a pas été inspiré par un modèle unique, mais rassemble des traits épars. Swann, Charlus, la duchesse de Guermantes sont des composés, et certains se sont plus à les comparer aux portraits composites des *Caractères* de La Bruyère.

Mais c'est là méconnaître une des innovations les plus intéressantes de Proust. S'il se refuse à expliquer ses héros par les actes principaux de leur existence, c'est qu'il se refuse à voir dans un acte la projection fidèle de la personnalité profonde d'un être. Or c'est la vie profonde de ses héros que Proust entend nous livrer. Voilà pourquoi il multiplie des points de vue sur leur vie la plus quotidienne. Il suit en cela la méthode appliquée par Ruskin à la connaissance des cathédrales : il nous offre des points de vue aussi divers que possible sur chacun de ses personnages, il multiplie les perspectives, il évite de « caractériser » ses personnages (car il ne croit pas au caractère). Si par hasard il nous montre l'un d'eux accomplissant une action « caractéristique » : mademoiselle Vinteuil outrageant son père auprès de son amie dans *Swann*; les Verdurin servant une rente à Saniette dans *la Prisonnière*, il nous invite dans un autre passage de son œuvre à ne pas y attacher d'importance, à ne pas plus croire à la bonté des Verdurin qu'au vice de mademoiselle Vinteuil.

Les traits que Proust emprunte à des modèles différents pour les attribuer à un seul de ses héros ne diminuent en rien l'unité organique (donc complexe) de ce héros. Ces traits en effet sont des traits de vie quotidienne, — tics, manies, menus

incidents — et jouent le rôle de simples matériaux dans la construction du personnage. Le plan du personnage, l'assemblage, l'architecture sont entièrement de Proust. Ou si l'on préfère une autre comparaison : ces traits empruntés au réel, ce sont les pierres de couleur que trie l'artiste pour en composer une mosaïque : le dessin, la tonalité de la mosaïque n'en seront pas moins indépendants de la couleur des pierres employées. On pourrait dire en reprenant la phrase de Proust sur la façon dont Schopenhauer use des citations, que les traits empruntés au réel et appliqués à ses héros ne sont pour lui que des exemples, des allusions où il aime à retrouver quelques traits de sa propre création, mais qui ne l'ont nullement inspirée.

Proust ne cherche pas à nous montrer ses héros aux moments capitaux de leur vie, de peur de nous les montrer « hors d'eux » ou « se dépassant ». Mais il analyse si profondément chacun de leurs gestes les plus ordinaires, il nous y fait surprendre si ingénieusement chacun des côtés de leur nature que nous arrivons à les imaginer dans toutes les situations possibles, et même dans des actes et dans des moments où ils pourront « se dépasser » ou se trouver « hors d'eux ».

Proust réussit de la sorte — et on peut mesurer à cela sa grandeur — à tirer de héros d'apparence médiocre, exécutant des actions fortuites ou mesquines, une émotion, une vérité qu'il faut bien dire humaines et universelles, puisqu'elles découvrent l'essence cachée de la vie. La valeur suprême de toutes les grandes créations poétiques se mesure à la somme de révélation qu'elles contiennent. Celles de Proust ne le cèdent en richesse à aucune autre. Et le fait qu'au lieu d'être détachées complètement de Proust, elles demeurent reliées à lui à la façon d'un ectoplasme et risqueraient de mourir si on les détachait brutalement de lui, loin d'en diminuer la valeur, l'accroîtrait plutôt.

Balzac, Stendhal projettent des êtres vivants et agissants et nous invitent à les regarder vivre et agir. Mais Proust, lui, nous invite à nous installer au centre même de sa création, en lui, pour y regarder fourmiller l'âme multiple de héros, qui font à la fois partie de lui-même et du monde qu'il porte en lui et dont il prend conscience par le souvenir.

***

Ainsi tout se tient dans cette œuvre et c'est uniquement pour la commodité de l'exposition que le critique étudiera, après Proust psychologue, Proust romancier de mœurs, satirique, humoriste, essayiste.

Pour rendre pleinement raison par exemple de la peinture de mœurs qu'on rencontre dans son livre, il faudrait encore longuement épiloguer sur ce que dit Proust de son « manque total d'observation [1] » et encore sur cette déclaration : « Il est inutile d'observer les mœurs, puisqu'on peut les déduire des lois psychologiques [2]. »

Qu'est-ce à dire? Peut-être ceci : après avoir dépisté dans la vie personnelle toutes les illusions et tous les mensonges, il trouvait au fond la réalité mouvante de l'inconscient, mais après avoir analysé à fond la vie mondaine, il aboutit à une ou deux lois élémentaires (vanité, snobisme). Le mondain, en tant que mondain (car il peut à certains moments redevenir homme) obéit donc, sans qu'intervienne jamais une réaction authentiquement personnelle, à des lois biologiques aussi fixes que celles qui régissent les abeilles ou les fourmis, tous les animaux qui vivent en société. Voilà pourquoi Proust s'attache à étudier, à classer les gens du monde comme ferait un entomologiste, à les répartir en genres, espèces et variétés, à devenir peintre de mœurs, poussé par les nécessités de son sujet. Il reste qu'au point de départ de son étude de la société, comme de son étude de la personnalité, il y a eu introspection et non pas observation.

C'est par l'emploi de la méthode introspective, appliquée par lui à l'étude des sentiments individuels, que Proust a réussi à renouveler la peinture des mœurs mondaines et à faire paraître pauvres celles d'un Bourget ou même d'un Balzac.

De même, la satire chez Proust ne part jamais d'un idéal moral, elle est toujours d'ordre psychologique, complémentaire de son analyse. L'immoralisme, ou si l'on préfère l'amo-

1. Voir notamment dans *du Côté de chez Swann*, t. I, p. 131-132.
2. *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, t. I, p. 80.

ralisme de Proust, a été souvent noté. Dieu est absent de son œuvre; la notion de péché en est également absente. Le seul passage où Proust parle incidemment de morale, c'est dans la *Mort de Bergotte* :

Tout se passe dans notre vie comme si nous y entrions avec le faix d'obligations contractées dans une vie antérieure; il n'y a aucune raison, dans nos conditions de vie sur cette terre, pour que nous nous croyions obligés à faire le bien, à être délicats, même à être polis, ni pour l'artiste cultivé à ce qu'il se croie obligé de recommencer vingt fois un morceau dont l'admiration qu'il excitera importera peu à son corps mangé par les vers... Toutes ces obligations qui n'ont pas leur sanction dans la vie présente semblent appartenir à un monde différent, fondé sur la bonté, le scrupule, le sacrifice, un monde entièrement différent de celui-ci, et dont nous sortons pour naître à cette terre, avant peut-être d'y retourner revivre sous l'empire de ces lois inconnues auxquelles nous avons obéi parce que nous en portions l'enseignement en nous sans savoir qui les y avait tracées — ces lois dont tout travail profond de l'intelligence nous rapproche et qui sont invisibles seulement — et encore! — pour les sots [1].

Mais on peut se demander si la morale de Proust n'est pas, comme celle de Socrate, à base intellectualiste, si le « connais-toi toi-même » n'en est pas tout le secret. Chacun des héros de Proust est à la fois capable des meilleures et des pires actions (voir par exemple les odieuses persécutions des Verdurin contre le malheureux Saniette, suivies d'un geste secret de généreuse bienfaisance à son égard). Les circonstances, les mouvements secrets de l'inconscient gouvernent la bonté et la méchanceté. Le psychologue, en mettant au jour tous les ressorts de l'inconscient, en les empêchant de jouer par traîtrise, fait œuvre de moraliste. Voir clair en soi serait ainsi le commencement de la bonté, le premier fondement de la morale.

BENJAMIN CRÉMIEUX

1. *La Prisonnière*, t. I, p. 255.

LE ROMAN DE LA DUCHESSE DE BERRY

LA PRINCESSE CAPTIVE[1]

IV

DÉSENCHANTEMENT

« La France aime ce qui résiste au sort. » Une femme, plus courageuse que les hommes de sa famille, qui combat pour son jeune fils et roi, qui échoue, est prise et ne renonce pas, voilà une de ces situations qui ne peuvent laisser indifférents un cœur, un cerveau français! La duchesse n'a point eu ses adieux de Fontainebleau, n'a abdiqué aucun de ses droits, elle reste le cou roide comme l'antique Israël, et « sa valeureuse infortune » fait vraiment belle figure à côté du « pot-au-feu d'une monarchie domestique ».

Tandis que les carlistes organisent la campagne politique sur le thème que Chateaubriand leur a fourni, le désarroi règne dans le ministère. Accusé de complaisance d'une part, de barbarie de l'autre, il se voit enfin noté d'illégalité par ses propres fonctionnaires. Le procureur de Nantes, Hello, ne peut admettre l'arrestation arbitraire de la duchesse, ce qu'il appelle un enlèvement furtif, un rapt administratif; il soutient, non sans raison, que ce mode de procéder n'est pas de nature à donner aux citoyens le sens de l'égalité devant la loi, et, pour satisfaire sa conscience, somme le gouverneur du château de Nantes « de représenter la personne de la duchesse ».

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

De Paris, on lui explique avec douceur qu'il s'agit d'un acte de haute politique et, par condescendance, on reconnaît que quelques petites formalités n'ont pas été observées. Il tient ferme, refuse de laisser « badigeonner la faute énorme qui a été commise »; il fait mieux, réclame, outre la prisonnière, les papiers saisis chez elle que Thiers a subtilisés. Il faut bien des lettres pour apaiser ce magistrat intègre [1]. Décidément le gouvernement n'a point de chance; dans les circonstances les plus délicates, il ne trouve devant lui que des fonctionnaires qui ne transigent pas : Chousserie, Hello. A la fin, Thiers, dégoûté du métier qu'il fait, ne voulant pas être le Fouché du régime, quitte l'Intérieur trop mouvementé pour le paisible Commerce.

Pourtant il lui faut donner de sa personne. La session des Chambres s'est ouverte sous de fâcheux auspices : un coup de pistolet, sans résultat d'ailleurs, a été tiré sur Louis-Philippe au moment où il passait sur le Pont-Royal. Le 5 janvier, jour où l'on discute le rapport sur les pétitions en faveur de la duchesse, de Broglie déclare que, si la Chambre veut laisser toute responsabilité au ministère, celui-ci l'accepte; les Bourbons aînés sont en dehors du droit commun, la règle à suivre à leur égard est la loi de guerre; la duchesse doit être regardée comme prisonnière d'État. A quoi l'opposition républicaine répond : « Le gouvernement a-t-il donc peur de la juridiction ordinaire? ». L'occasion est trop belle pour les légitimistes; Berryer, afin de faire pièce au ministère, résume en orateur le *Mémoire* qu'a écrit Chateaubriand sur la captivité de Blaye : il se ralliera aux vues du gouvernement, car la duchesse est en effet au-dessus des lois, en état de guerre avec la famille régnante. Du coup, la situation devient grave : par opposition à Berryer, la majorité semble prête à conduire Marie-Caroline en cour d'assises. C'était la terreur du roi; si la duchesse passe en jugement, sa situation devient impossible : acquittée, il est bafoué; condamnée, on l'appelle bourreau; s'il la grâcie, on l'accuse de complaisance. Et la reine pleure toujours... Alors Thiers monte à la tribune. Avec sa pantomime expressive, sa voix aigre et impuissante « qui emprunte de la fatigue quelque chose de touchant », par son absence de noblesse, par sa trivialité qui enchantent cette

1. Voir les lettres remarquables d'Hello. A. N. BB^{30} 964 et BB^{18} 1333.

assemblée démocratique, il retourne les esprits. Mettre la duchesse en jugement! Y songe-t-on? Quelles craintes pour les juges, pour l'accusée! Sur la route de Blaye à Paris, il faudra mobiliser 80 ou 100 000 hommes! Effrayés, les bourgeois, — ces bourgeois triomphants qu'Ingres a personnifiés une fois pour toutes dans Bertin l'aîné — votent pour le gouvernement: celui-ci agira comme il l'entend avec la duchesse, sauf à en rendre compte au pays.

Mais le ministère n'est point satisfait de la situation à Blaye; cette affaire si désagréable en elle-même va-t-elle se compliquer de querelles entre les gardiens? Voici que les policiers entrent en conflit les uns avec les autres. Le commissaire-comptable Dufresne se plaint d'être traité comme un vulgaire maître d'hôtel, voudrait être officiellement présenté à la duchesse, ne point passer pour un subalterne de Joly. Ces criailleries, ces misères qu'on décore du nom de conflits d'attributions, ne peuvent durer. Il faut en finir. Le comte d'Argout, successeur de Thiers à l'Intérieur, est l'homme qu'il faut pour cela : ancien conseiller d'État de Louis XVIII, rallié à Louis-Philippe; un réaliste, non un sentimental. Chousserie qui récrimine inlassablement contre « l'élément civil » est vite rabroué : il oublie, lui dit-on, qu'il n'est pas le seul responsable, que le gouvernement l'est aussi; que par ailleurs Joly, qui a arrêté la duchesse, « n'est pas sans quelque droit à concourir à la garder ». Assumer tous les pouvoirs, c'est bien; encore faut-il savoir son métier, et Chousserie traite trop légèrement les projets d'évasion. Peu habitué à ce ton, le colonel perd son assurance, bredouille : les officiers commis à la surveillance de la duchesse ont tous l'âme française; les agents de Joly, au contraire, ne songent qu'à boire et scandalisent les voyageurs qui arrivent par la voiture publique... Il ne s'agit pas de cela. « Au lieu d'accuser la police, tenez-vous sur vos gardes. » Et d'Argout écrit au maréchal Soult que tout va mal à Blaye : « Les faits parlent, les résultats affligent. Chousserie a anéanti tout contrôle. » Cette attitude sèche, ce vent de révocation qui souffle sur l'honnête figure du gouverneur dénotent assez clairement que le ministre veut faire maison nette à Blaye : il a ses raisons pour cela [1].

1. A. N. F⁷ 12171ᵃ (Correspondance de Chousserie et d'Argout).

Les carlistes criaient avec transport : « Madame, votre fils est mon roi ! » Cette séance du 5 janvier, où le gouvernement avait été mis en mauvaise posture, leur avait donné confiance c'était la « séance des aveux ». On les craignait; donc ils étaient forts : il y aurait encore de beaux jours sous le sceptre d'Henri V ! Chateaubriand goûtait une fois de plus les délices de la popularité : douze cents jeunes gens se précipitaient devant sa demeure, l'acclamaient, briguant l'honneur d'être poursuivis par la justice, comme il l'était lui-même. Mais, tout à coup, les cris cessent; le héraut d'armes, le coryphée du parti, rentre sous sa tente... Dans le ciel bleu de la légitimité, vient d'éclater une étonnante nouvelle : la duchesse de Berry serait enceinte.

Pendant la traversée de Nantes à Blaye, Joly avait reçu de Stylite quelques confidences naïves qui avaient éveillé son attention; il en avait aussitôt fait part à Thiers, mais celui-ci s'était montré sceptique : on lui avait déjà raconté une histoire semblable; il ne s'y laisserait pas prendre à deux fois ! Ce n'était qu'un mauvais propos des bons amis de la duchesse. A Blaye on refusait aussi d'accorder la moindre créance à ce bruit calomnieux; la prisonnière, à coup sûr, n'avait pas bonne mine, mais, après tant de fatigues et d'émotions, cela était naturel. Cependant, un beau matin de décembre, Petitpierre, regardant la duchesse, ne peut s'empêcher de penser : « Madame a la démarche d'une femme enceinte. » Il repousse cette idée déshonorante pour une princesse veuve depuis plus de douze ans, mais, chaque fois qu'il a l'occasion de passer près d'elle, l'idée revient, l'obsède : ce corps portant sur les talons, ces reins rentrés, est-ce possible? Chousserie, de son côté, commence à ouvrir les yeux; il lutte, car la chose défie l'imagination; mais le fait est là... Pourtant, s'il se trompait? Voyant un jour la duchesse particulièrement lasse, il lui propose d'envoyer chercher un médecin; elle refuse avec une vivacité extrême : le médecin serait aux gages du gouvernement et tout ce qui vient du gouvernement lui répugne, médecin ou confesseur. Cependant lorsqu'elle apprend qu'il s'agit du docteur Gintrac, notabilité scientifique de Bordeaux et par ailleurs légitimiste sincère, elle se laisse persuader. Gintrac arrive : un bel homme de quarante-

cinq ans, blond, dont les yeux bleus brillent derrière de vastes lunettes, une voix douce et sonore, à la gasconne. La consultation dure trois quarts d'heure.

Lorsque Gintrac sort, Chousserie se précipite, expose ses doutes. L'autre a un haut-le-corps : « Rien de pareil. Un peu de goutte, de gravelle; de la fatigue; quelques accidents physiologiques. Avec des sinapismes, des bains de pied chauds et des potions, cela passera... » Chousserie reste ébahi : comment le praticien ne voit-il pas ce qui lui paraît évident à lui? Et il écrit à Paris de sa bonne écriture bien posée : « Le ventre de la prisonnière paraît avoir acquis un certain volume (résultat sans doute de son indisposition), qui cependant n'a pas été remarqué par le médecin, malgré qu'il le soit par beaucoup de personnes. Vous voudrez bien noter que les visites que font en pareil cas Messieurs les médecins, excluent la présence d'un tiers à moins que ce ne soit une personne du sexe du malade. » Après tout, c'est peut-être lui qui a tort : il n'assistait pas à la consultation. Dans la citadelle on n'a point de ces incertitudes; les soldats voient se promener la prisonnière, sa robe relevée par devant, laissant voir son jupon blanc; et les sourires la suivent. De la citadelle l'histoire descend vers le bourg, les commentaires vont leur train, et dans les estaminets on explique la chose « en termes que repoussent les convenances et la décence »; à table d'hôte les voyageurs félicitent les habitants de l'avènement d'un duc de Blayais.

Pour des raisons différentes, Chousserie et le gouvernement veulent être fixés; avec mille précautions on ménage une nouvelle visite de Gintrac; mais à peine a-t-il dit quelques mots, que la duchesse l'arrête : « Je vois où vous voulez en venir. Je suis grosse, n'est-ce-pas? C'est pour la quatrième fois! J'ai eu déjà connaissance de cette atroce calomnie. » Elle se lève : « Tenez, monsieur Gintrac, assurez-vous-en vous-même. » Le docteur palpe et quand il a fini, elle se prend le ventre à deux mains, le presse avec force et ricane : « Voilà comme je suis grosse! Débarrassez-moi donc de cette infirmité! Vous me rendrez service! » Chousserie est encore à la porte, happe Gintrac au passage. « Les investigations auxquelles je viens de me livrer, dit le médecin, ne me donnent aucun motif

de croire à la grossesse. Cette sorte d'obésité peut provenir d'autres causes. » En effet, Gintrac adresse à Paris un rapport où il explique que ce développement de l'abdomen est naturel chez une femme qui a eu plusieurs enfants; il entre dans des détails minutieux, mais ne dit mot de la chose qui préoccupe par-dessus tout le gouvernement de Louis-Philippe [1].

Cette consultation aux conclusions anodines est fort mal reçue, et naturellement Chousserie en est rendu responsable. Que faire avec un homme qui va se confier à un médecin légitimiste, qui éveille son attention et le met en garde contre une déclaration qui serait désastreuse pour son parti? On ne saurait être plus maladroit. Le colonel a beau répondre qu'il a agi ainsi « afin d'avertir Gintrac qu'il ne pouvait sans danger se prêter à des tentatives criminelles si la proposition lui en était faite ». D'Argout ne décolère pas, mais il n'ose déplacer sur-le-champ le trop honnête gouverneur et, pour pallier cet échec, décide d'envoyer de Paris une mission médicale qui fera la lumière. Les journaux carlistes, la *Quotidienne*, la *Guyenne*, répètent chaque jour que l'air de Blaye est funeste à la santé de la duchesse, qu'elle s'y étiole peu à peu : excellente occasion pour le ministère de déléguer là-bas des sommités de la médecine. Le choix est fait : Auvity, ancien chirurgien de la duchesse qu'elle estime et ne peut refuser; Orfila, doyen de la faculté que sa haute compétence, son impartialité rendent inattaquable : « Vous m'adresserez, leur dit d'Argout, un rapport sur la salubrité de Blaye, un rapport confidentiel relatant les présomptions physiques et morales que vous pourrez avoir; ces présomptions établies, vous me direz votre sentiment sur les mesures à prendre. » Puis il ajoute en souriant : « Si Madame est enceinte, nous lui enverrons une sage-femme. »

Le 21 janvier, tandis que la prisonnière fait célébrer une messe à la mémoire de Louis XVI, Chousserie est prévenu du départ pour Blaye d'Orfila et d'Auvity : ceux-ci devront être reçus ensemble et non séparément; sans doute le gouvernement se défie-t-il de l'ancien médecin de la duchesse; si on ne veut pas les recevoir, on fera entrer Gintrac. Comme toujours, Petitpierre est envoyé en ambassade; il tremble, mais, à son

1. A. N. F⁷, 12171³ : Petitpierre, p. 136.

étonnement, Marie-Caroline ne fait aucune objection, n'élève même pas la voix. « Orfila? dit-elle d'un air rêveur. Mais c'est le médecin des poisons. » Puis : « Je recevrai ces Messieurs. » Deux médecins sont moins dangereux qu'un seul, à son sens. En fait, elle en reçoit quatre d'un bloc. Orfila, Auvity, Gintrac, auxquels s'est joint le médecin de la garnison Barthès, que jusqu'alors elle s'est refusée à voir, menaçant de le souffleter s'il se présentait. La consultation se passe sans incidents : elle, très simple, sans aucune arrogance, sans l'ombre d'abattement, répondant avec complaisance aux questions qu'on lui pose, assurant que sa santé est meilleure, que l'indisposition dont elle se plaignait a disparu; aucun reproche, aucune plainte, mais une volonté très nette de ne pas se prêter à un examen attentif. La visite finit en conversations mondaines; Auvity dit qu'il a reçu de bonnes nouvelles de Charles X qui a quitté l'Angleterre pour l'Autriche; et l'on se sépare en excellents termes [1].

Le rapport des médecins paraît au *Moniteur* du 5 février : on y lit une description quasi enchanteresse de Blaye avec son jardin d'arbres fruitiers coupé par des plates-bandes de fleurs, ses promenades commodes ayant vue sur la Gironde et dont la duchesse dispose à son gré; sans doute l'air de la citadelle est un peu vif, mais il est excellent : sur les 700 hommes de la garnison, 23 seulement sont malades et aucun n'est atteint aux poumons. La santé de Madame n'inspire point en somme d'inquiétudes graves : il n'est pas surprenant qu'elle soit nerveuse et un peu faible de poitrine, ses parents ayant été atteints de goutte et de phtisie. Et ce rapport réconfortant se termine par l'exposé du régime à suivre : un régime en huit points, fort bénin, où la flanelle voisine avec le lait de chèvre. De grossesse pas un mot.

Mais le rapport confidentiel réservé au gouvernement est singulièrement plus suggestif. Sans vouloir rien affirmer, car tout examen même superficiel leur a été impossible, les hommes de l'art sont d'avis qu'il y a, en faveur de la grossesse, de sérieuses présomptions morales : la défiance de l'intéressée, ses affirmations contredites par celles de sa femme de chambre, qui a été interrogée à part, l'absence de symptômes

1. Cf. le récit d'Auvity à Cuvillier-Fleury (II, 52).

fâcheux qui se manifesteraient s'il s'agissait d'une maladie.

Dans l'esprit du ministre, le rapport officiel largement répandu devait rassurer les âmes tendres, empêcher qu'on ne donnât à la prisonnière figure de martyre; mais d'Argout, s'il a de l'habileté, manque de finesse. Le *Nouvelliste*, journal orléaniste, avait annoncé que l'illustre Orfila se rendait à Blaye pour étudier une importante question de « médecine légale ». Orfila! Médecine légale! S'agit-il donc de poison? Les journaux carlistes saisissent l'occasion. Pourquoi ce voyage? Il y a donc eu tentative d'empoisonnement sur la duchesse; s'il y a eu tentative, c'est avec la complicité du gouvernement... et le thème se développe. Le maladroit *Nouvelliste* se hâte de préciser que, la duchesse étant indisposée, on lui a envoyé son médecin ordinaire et un médecin consultant qui procéderont dans les formes régulières : d'où le mot légal. Cette explication ne satisfait pas l'opinion; cette mission inopinée laisse le champ libre à bien des suppositions peu honorables pour Louis-Philippe; et les orléanistes eux-mêmes sont d'avis que « le gouvernement devrait raconter une histoire ». Raconter une histoire! D'Argout ne demanderait pas mieux; il en a une toute prête, mais vraiment le dossier est trop mince; les preuves manquent : il faudrait un aveu et l'on n'obtient rien. Petitpierre est chargé par Chousserie de sonder Brissac; il va droit au fait et regardant son interlocuteur dans les yeux : « On dit que Madame serait enceinte. » Le grand Brissac ne sourcille pas et de sa voix profonde : « Toutes les fois qu'une princesse n'est pas absolument décrépite, c'est un usage constant de lui attribuer des faiblesses. Ces suppositions sont une croix de plus pour Madame. » Alors Chousserie se décide à porter un grand coup; il secoue sa frayeur et aborde franchement le sujet avec la duchesse elle-même; elle l'écoute d'un air railleur, désabusé. Dans un de ses voyages, on l'a déjà accusée d'avoir eu une fille. « En conscience, colonel, je ne puis me faire tâter le ventre par tout le monde pour convaincre les incrédules! » Et Chousserie, vaincu, s'en va...

L'ambassadeur d'Autriche à Paris, Apponyi, avait fait transmettre à la duchesse une lettre de sa fille, la sœur aînée du duc de Bordeaux; il demandait une prompte réponse

afin de tirer « tous les membres de la famille de Charles X de l'inquiétude où la plongeait ce long silence ». En effet, depuis son arrivée à Blaye, Marie-Caroline écrivait fort peu, elle qui répandait si généreusement sa prose à travers toutes les chancelleries d'Europe au temps où elle était confinée dans la maison Duguiny. Elle parlait rarement de ses enfants, vantait parfois l'allure martiale, la bonté naturelle de son fils, la sagesse précoce de sa fille; mais elle ne semblait pas souffrir beaucoup de leur absence. On lui apporta un jour un portrait du duc de Bordeaux, don de madame de Bauffremont; elle le reçut sans émotion, ce qui étonna fort le candide Petitpierre. « On dit qu'il me ressemble. Il ne sera pas grand. » Ce fut tout. Pourtant le souvenir de sa fille la touche; mais chez elle l'attendrissement dure peu : cette lettre lui donne l'occasion de faire une sorte de confession, d'exposer son état d'esprit, et en public; elle sait assez que sa correspondance est lue à Paris, sa correspondance officielle, cela s'entend.

Donc elle écrit à sa fille Louise : « Je mène la vie monotone de la prison; je me lève à 8 heures et demie, je dîne à 10 heures; nous restons dans le petit salon à travailler, lire, écrire; à 1 heure ou 2 on sort dans un petit jardin et quelquefois sur les remparts, mais rarement, car toutes les fois que j'y vais, je tousse le soir, l'air étant très vif. Je ne parle pas de ma santé; tu sais que je suis dure au mal, mais je souffre d'une douleur dans la poitrine; j'espère que ce n'est rien, ne vous en inquiétez pas, mais il en sera ce que Dieu voudra. » Mélancolie d'une mère exposée aux injustes coups du sort, résignation d'une âme persécutée qui se confie au Créateur! Mais il y a dans ce « dure au mal » je ne sais quelle affirmation de résistance qui donne à penser; et d'Argout s'aperçoit que, pour dompter Marie-Caroline, obtenir d'elle ce qui est nécessaire à la monarchie régnante, il faudra autre chose que des attentions de geôliers ou des habiletés de praticiens.

Cependant, s'il avait pu lire dans le cœur de la princesse, il aurait vu qu'elle n'avait qu'un ardent désir : quitter Blaye, même sans gloire, pourvu qu'on ménageât sa vanité de femme. Elle a fait écrire à son frère le roi de Naples de négocier sa libération avec le président du Conseil, le maréchal Soult; elle

a confiance en celui-ci : un homme dont les prévarications en Espagne sont restées fameuses, qui a traversé les régimes, qui s'est donné tour à tour à Napoléon, aux Bourbons, aux d'Orléans et « fait de la politique comme il a fait la guerre ». Sa femme, une ancienne lingère de Strasbourg qui maintenant tient mieux son rang que la plus authentique aristocrate du faubourg Saint-Germain, dit tout haut son attachement au souvenir de la duchesse. On doit pouvoir s'entendre avec ces gens-là[1]. Le roi de Naples propose de recevoir sa sœur et de se charger de sa garde sur parole; car ce que Marie-Caroline redoute avant tout, c'est d'être obligée d'aller rejoindre sa famille : elle ne comprend pas, dit-elle, comment Charles X et ses conseillers intimes ont eu l'imprudence d'émigrer en Autriche, de mettre à la discrétion de Metternich le duc de Bordeaux, « un gage de cette importance ! » Mais les négociations n'aboutissent pas, et, comme conclusion, la duchesse reçoit une lettre de son frère : « Si tu avais fait cas de mes principes et écouté mes conseils, tu te serais épargné tant de périls et de malheurs et à nous tant de peines et de soucis. » Ceci est à ajouter aux autres défaites diplomatiques de la duchesse.

Sombre fin d'hiver. La pluie tombe à torrent; le vent siffle à travers les grilles des fenêtres et enfle les rideaux de mousseline et de calicot rouge. Une véritable tempête : le lieutenant Saint-Arnaud, qui de Vendée vient d'être envoyé à Blaye, est renversé pendant qu'il fait une ronde sur les remparts; le tambour porte-falot qui l'accompagne, jeté à terre à plus de dix pas. Marie-Caroline ne quitte plus le salon, le grand fauteuil aux coussins de duvet; elle essaie de faire quelques points de tapisserie, mais en vain; son inquiétude est trop grande : Chousserie est remplacé.

Ce fut d'ailleurs un départ triomphal. Les officiers de la citadelle accompagnent leur chef jusqu'à la diligence; « il emporte l'estime et les regrets de tous ». La duchesse lui écrit une lettre d'adieu où elle ne manque pas de l'appeler son bon colonel, entoure d'égards madame Chousserie et se promène avec elle en lui marquant la plus vive amitié. Mais lorsque la diligence traverse la longue rue de Blaye, un homme est là qui ne partage point le sentiment général, un homme

1. Cf. Dermoncourt 16, Dejean 21, Petitpierre 106, 119.

décoré, fort bien mis et dont le torse se cambre : M. le Commissaire Joly.

Avec Chousserie la duchesse voit s'enfuir ses espoirs de délivrance. Quels visages nouveaux, d'Argout, ce d'Argout qu'elle déteste maintenant plus cordialement que Thiers, va-t-il lui imposer? Si encore le lieutenant Petitpierre lui restait! Mais lorsqu'on propose à celui-ci de le nommer capitaine, pourvu qu'il conserve ses fonctions à Blaye, il répond : « Je n'accepterai pas ce grade s'il m'est donné en récompense de ma mission ici; je crois l'avoir mérité à Nantes et en Vendée; je ne le recevrai que là et pour cela. »

Tout le monde n'avait point cette délicatesse.

V

« LA BOTTE EST PORTÉE »

Le 30 janvier 1833, il y a bal aux Tuileries. L'inauguration de la nouvelle galerie Louis-Philippe a attiré la foule, et l'on sait qu'un souper magnifique est préparé. Ce n'est plus le temps des réceptions de Charles X, guindées, pauvres en victuailles, mais triées sur le volet, qui se déroulaient sous l'œil sévère de la duchesse d'Angoulême. Maintenant la bourgeoisie occupe la scène; il y a du laisser-aller : on s'amuse et l'on mange ferme dans les salons éclairés de lustres « si nombreux qu'on ne voit plus le plafond ». Le roi est là, debout sur une estrade, entouré de son état-major chamarré et de ses ministres plus noirs. En bas, des femmes étincelantes de parures et de fleurs, des dignitaires, des parvenus et des jeunes gens qui s'essaient aux belles manières; un orchestre placé dans le haut de la galerie donne une sorte de rythme à cette cohue. Il est clair que la monarchie de Juillet s'affermit : « Les femmes lui font honneur de leurs bijoux. »

Parmi les assistants qui sont à des degrés divers les soutiens du nouveau régime, un général en grande tenue, de haute taille, l'allure jeune malgré sa tête grise; son visage n'est point beau, labouré par la variole qui a détruit les cils des paupières. L'un des ministres l'aperçoit, descend à sa rencontre : « J'ai toujours pensé, général, que vous étiez

très attaché au gouvernement de Juillet. Accepteriez-vous une mission de confiance et de dévouement? » Cela dit d'une façon étrange, avec un regard inquiet, comme chargé de pensées. « Quand je me dévoue à une cause, répond le général, ce n'est pas à demi. Donc j'accepterai et ferai tout ce qui ne sera pas contraire à l'honneur; plus l'emploi sera périlleux et difficile, plus j'en serai flatté! — Je m'attendais à cela; je vais porter votre réponse au roi. » Et le ministre de l'Intérieur, comte d'Argout, va rejoindre Louis-Philippe.

Une mission de confiance et de dévouement! De quoi s'agit-il? Faut-il aller en Grèce? en Turquie? ou bien en Portugal, pour défendre don Pedro contre l'usurpateur don Miguel? Le Portugal, il n'en a pas été loin, lui Thomas Bugeaud; il a fait la campagne d'Espagne sous Napoléon, y a gagné ses galons. Depuis 1815, il est vrai, il s'est rouillé, est devenu paysan, paysan périgourdin, plus occupé de ses comices agricoles que des Bourbons aînés; mais la monarchie de Juillet l'a enlevé aux champs : il est devenu général, député, a triomphé des émeutes républicaines. Le temps de l'action est revenu. Après tout, qu'importe! Grèce, Turquie ou Portugal? Il faut s'en remettre au sort. Le bal est superbe, le souper largement servi : Bugeaud ne s'en va qu'à 5 heures du matin.

En rentrant chez lui, il trouve l'ordre de partir pour Blaye, voit d'Argout, Soult, est reçu par le roi. Mission de confiance en effet : réussir là où un autre a échoué. Il a carte blanche; dans cette affaire de Blaye, le gouvernement ne lésinera pas; pour arriver au but, il ne peut être question d'économies. Que le général aille de l'avant : « Il prendra son pouvoir de plus haut que son prédécesseur. » Bugeaud hésite. Conduire 6 000 hommes à don Pedro ou au Grand Turc, surprendre en embuscade des guérillas, étouffer une insurrection, voilà son affaire! Mais ce métier de gardien, et d'une femme, convient peu à son caractère. Ce n'est pas qu'il soit extrêmement fin, ni qu'il ait les procédés élégants en recommandation; on l'accuse même de ne point voir les nuances, d'avoir l'épiderme un peu calleux. Pourtant, obscurément, il sent que la besogne dont on le charge n'est point tout à fait honorable; il voudrait reculer, mais la passion politique et l'habitude de l'obéissance sont les plus fortes. Il est dévoué corps et âme au gouvernement de

Juillet, voit dans la duchesse de Berry une ennemie publique qui a tenté d'allumer la guerre civile, de bouleverser cette France agricole, industrielle, qui est en train de se constituer. Et puis un soldat n'agit pas selon ses convenances : il marche quand on lui ordonne de marcher; les hommes de cœur doivent mettre la patrie à l'abri des factions et des factieux. Il accepte[1].

Trois jours après il est à Blaye, demande à parler à la duchesse. Elle lui fait répondre qu'elle ne le recevra pas : elle se renfermera seule, si c'est nécessaire, dans son appartement, « mais les ministres sauront répondre à la France et à l'Europe qu'une fille d'Henri IV et de Marie-Thérèse aura souffert et saura mourir sous les fers plutôt que de céder à la tyrannie ». Ce ton royal n'impressionne pas Bugeaud : « Une bonne tactique avec les belles, c'est de se faire désirer. » Le lendemain, visitant les appartements, il se trouve en face de la prisonnière, lui adresse la parole « avec une dignité respectueuse ». Elle répond, tremblant de tous ses membres : « Continuez votre visite et laissez-moi tranquille. » Il tâche de l'amadouer : « Je ne suis pas un geôlier farouche, je respecterai même un préjugé et vous épargnerai autant que possible ma présence puisqu'elle vous paraît une nouvelle vexation », puis, d'un ton dégagé : « Je suis chargé par le roi de vous apporter ses paroles expresses; quand vous désirerez m'entendre, je me rendrai à vos ordres. — Non, Monsieur, dites-le moi par écrit. — Je ne le puis, Madame, j'ai l'ordre de vous le dire verbalement. »

Certain d'avoir éveillé la curiosité de sa prisonnière, il cesse toute avance, le madré soldat-laboureur; de temps à autre, pour se renseigner, il délègue son aide de camp, le capitaine Lombard, porteur du *Charivari*, et, à son retour, il le questionne. Les soupçons sont fondés, on ne peut expliquer autrement la coïncidence d'une bonne santé avec l'état actuel de la duchesse; d'ici peu le problème sera résolu; il ne faut que s'abonner à trois mois de patience. Sans qu'elle s'en avise, Marie-Caroline est soumise à un espionnage constant; Dufresne qui a ses renseignements personnels assure qu'avant peu la légitimité aura un nouveau rejeton qui ne sera pas légitime; à la fin, Bugeaud s'excite au jeu, espionne lui aussi

1. A. N. F⁷ 12172¹⁰ : D'Ideville, 115, 119.

à travers le judas qui donne sur le couloir. Il n'a pas plus de doute que son aide de camp; mais comme cette femme est gaie! Elle fredonne, chante, joue avec ses perruches et son chien; celui-ci ayant mal à la patte, elle le plaint en musique. Cette apparente liberté d'esprit le désoriente; il ne connaît pas encore les ressources de Marie-Caroline.

Mais, comme il a ses hommes en main, il se met à l'œuvre. On vient d'avoir la preuve que la prisonnière est en relation active avec les comités carlistes de Paris. Où est la fuite? Bugeaud récapitule : mademoiselle de Kersabiec, Mesnard sont partis emportant des lettres; cela était inévitable mais ne se représentera plus. Madame de Hautefort, depuis qu'elle est enfermée, se montre singulièrement écrivassière; elle entretient avec le dehors une correspondance démesurément étendue, correspondance anodine en apparence où il ne s'agit que de la santé, du caractère de Madame, du genre de vie qu'on mène à Blaye. Il est évident que la dame d'honneur tient à donner de l'éclat à la position qu'elle occupe, à ne pas perdre sa peine; mais tout cela peut cacher quelque projet secret : ce monde carliste est passé maître dans l'art de dire beaucoup sans en avoir l'air. On priera la dame de se modérer. Enfin il y a l'abbé Descrambes : celui-ci entre et sort librement de la citadelle avec un jeune séminariste qui sert la messe; à Blaye, il fait l'important, parle haut et beaucoup. Désormais, de son entrée à sa sortie de la forteresse, il sera escorté par un officier qui le suivra pas à pas comme son ombre. Le curé tente de protester, mais s'aperçoit vite que le temps des discussions polies est passé. Il obéit comme les autres.

Maintenant le régime intérieur fonctionne dans toute sa rigueur; c'est à la lettre le régime d'une prison. Dans le guichet qui précède le corridor et commande tout le premier étage, un officier reste de piquet nuit et jour; les prisonniers couchés, le commandant de place Delord, « un vrai soldat de poste fortifié » en qui Bugeaud a toute confiance, vient chercher la clef de l'appartement et enferme dans le guichet l'officier chargé de veiller. Au rez-de-chaussée, un autre officier couche dans la chambre au-dessous de l'appartement de la duchesse : un trou pratiqué dans le plafond permet de tout entendre. Pendant la nuit deux rondes de sous-officiers

sans compter celles du commandant Delord et des sergents de garde. Les serviteurs sont prisonniers au même titre que les maîtres; les provisions arrivent par un petit haquet à bras, fermé par un cadenas, qui est déposé le soir chez le commissaire de police, rempli chaque matin des objets demandés que Dufresne examine avant de les livrer au cuisinier. Au dehors, mêmes précautions minutieuses : des sentinelles le long de la double palissade qui entoure le pavillon; des patrouilles aux abords de la citadelle, les routes aboutissant à Blaye explorées à deux lieues de distance, les passeports réclamés de jour et de nuit, les gabarres et les barques visitées. Un agent fait constamment le trajet en bateau à vapeur de Bordeaux à Blaye et de Blaye à Bordeaux; enfin la corvette la *Capricieuse* est mouillée au pied de la citadelle[1].

Ce mécanisme apparaît assez ingénieusement combiné, cette mobilisation suffisante pour garder une femme; mais Bugeaud n'est pas encore satisfait. L'ennemi, pour lui, c'est beaucoup moins le conspirateur carliste que cette prisonnière dédaigneuse qui refuse de le voir. La lutte est engagée entre elle et lui; il doit triompher, elle doit avouer. Et pour atteindre ce but, il met son esprit à la torture, a recours à des expédients qu'on n'attendrait pas d'un homme de sa sorte : il fait chercher une sage-femme qui soit en même temps couturière et qu'on introduira chez la duchesse à la première occasion. Puis, afin de tout prévoir, il écrit au ministre que dorénavant « les lieux d'aisance se dégorgeront dans un baquet qui sera vidé et examiné quotidiennement ». Cette nuit du 30 janvier où il accepta « la mission de confiance », Bugeaud ne se doutait pas qu'il aurait plus tard à écrire une phrase semblable.

Depuis près d'une quinzaine il est à Blaye, et la duchesse, obstinée comme une Bourbon, persiste dans son refus. Il hasarde quelques attentions. Un kiosque de repos vient d'être construit sur la courtine du nord; il en fait informer la prisonnière. Peut-être voudra-t-elle le visiter; il s'offrira à l'accompa-

1. A. N. F⁷ 12171-172⁹. La difficulté de surveillance venait de ce que Blaye est situé sur la route royale au point « où les voyageurs quittent la voie de terre pour prendre la voie d'eau, et où par conséquent un séjour de quelques heures est indispensable ».

gner : « Il n'y a que le premier pas qui coûte [1]. » Mais Marie-Caroline semble se désintéresser totalement de ce prétendu adoucissement à sa captivité. Un autre jour, sachant qu'elle a été incommodée par les soldats qui chantaient en chœur la *Parisienne*, un refrain philippiste fort peu de circonstance, il lui adresse des excuses, lui donne l'assurance que de pareils faits ne se renouvelleront plus; elle remercie fort sèchement.

Bugeaud commençait à s'exaspérer quand le 16 février il apprend que la prisonnière consent à le voir; elle a voulu seulement, explique-t-elle à l'aide de camp, donner une leçon au gouvernement. Le général fait l'indifférent et c'est avec une allure de bon prince qu'il entre dans la chambre de madame de Hautefort, où la duchesse le reçoit.

Il s'attendait à des récriminations, à la superbe d'une grande dame offensée. Rien de tel. Une femme du monde toute gaîté et entrain, passant avec une facilité étonnante d'un sujet à l'autre : littérature, journaux, agriculture, et là Bugeaud se répand. Deux fois elle essaie de faire dévier la conversation vers la politique; il se dérobe et joyeusement Marie-Caroline dit à madame de Hautefort : « Comme il rompt les chiens avec adresse! » ou, la figure figée d'admiration : « Il a du tact, le général! » Bugeaud fait de l'esprit et du plus fin. « C'est bien trompeur, bien affreux, la diplomatie, n'est-ce pas général? — Madame, c'est comme les serments d'amour : on sait qu'ils sont fugitifs et cependant on en fait et on en reçoit. » Bonnement elle rit, comme elle rit de tout, ce jour-là. Bref on se quitte les meilleurs amis du monde, le gouverneur emportant la recette d'un liniment pour sa femme. « Envoyez-la lui, général, dit la duchesse sur la porte; j'ai souvent souffert de la rate, cela m'a fait le plus grand bien. » Que penser? Il est certain qu'elle est enceinte, cela ne souffre plus la discussion : elle ne peut ramasser une gazette tombée à terre; mais cette gaîté! Elle doit avoir une histoire toute prête à lui servir de manteau. Deux jours après, ayant fait présent à sa prisonnière d'une dinde truffée et de perdrix, Bugeaud est invité à dîner. Même cordialité, entente charmante. Madame de Hautefort, si dédaigneuse qu'elle soit, parle

1. A. N. F⁷ 12171⁵ (Lettres de Bugeaud à d'Argout). Les détails concernant les négociations avec la duchesse sont tirés de la correspondance de Bugeaud.

volontiers travaux des champs; elle a des propriétés en Anjou; or le général a une compétence particulière en matière d'assolements, d'engrais; Brissac parle guerre et forges; Bugeaud se retire, persuadé qu'il a gagné le cœur de ses pensionnaires. C'est le moment d'agir. La couturière sage-femme, madame Garnier, est arrivée de Paris, il ne reste plus qu'à l'installer : par malheur la duchesse n'a point d'ouvrage à lui donner; il faut mettre la dame en réserve.

Après la sage-femme, le médecin. Bugeaud avait demandé qu'on lui en envoyât un, et le gouvernement l'avait aussitôt approuvé. Cela rentrait dans ses plans; il était nécessaire d'avoir un médecin à demeure auprès de la duchesse, et Thiers ne se cachait pas pour dire : « Si Madame se livrait à des manœuvres criminelles et succombait dans l'opération, nous serions déshonorés. » Orfila est chargé de trouver l'homme qu'il faut; bien que les honoraires soient élevés, 2 000 francs par mois, il ne réussit pas tout de suite : les médecins craignent en partant pour Blaye de perdre leur noble clientèle. Enfin un élève d'Orfila, médecin du comité de bienfaisance du XIe arrondissement, le docteur Ménière, accepte. C'est un beau garçon de trente-trois ans, fort intelligent et bien élevé, ayant l'habitude du monde, distingué sous tous les rapports, dit son contemporain, le lieutenant Saint-Arnaud. A son départ de Paris, Ménière est assiégé par les légitimistes, notamment par l'illustre Dupuytren qui, depuis qu'il a assisté le duc de Berry à ses derniers moments, est devenu un partisan déterminé de la branche aînée; Ménière se défend de son mieux, invoque sa neutralité politique, arrive à Blaye les mains vides.

Doucement, avec des prudences de chasseur, Bugeaud prépare l'entrée de son nouvel auxiliaire; il glisse son éloge négligemment dans la conversation : un vrai médecin des dames qui a dû faire la coqueluche des belles de Paris. La duchesse laisse passer. Le lendemain, il recommence et, sachant que Marie-Caroline se défie de tout ce qui n'est pas militaire, il précise : « Il est dommage d'enfermer un médecin comme ce garçon-là dans une citadelle pour *faire la médecine des soldats*. Il a les manières qui conviennent aux malades féminins. » Alors, très carrément elle répond : « Oh! je déteste ces gens-là; j'aime les gens ronds. » Bugeaud ne bronche pas.

« Je n'ai jugé monsieur Ménière que sur une première vue et par sa jolie figure. Peut-être est-il fort rond. » Tout de même c'est un échec. Il faut chercher autre chose. La duchesse aime la musique, madame de Hautefort est une pianiste remarquable et chante comme la Catalani, le lieutenant Saint-Arnaud joue agréablement de la guitare. Ménière apprendra quelques romances et par ce moyen sera introduit tout naturellement. Depuis plus d'un mois, il y a dans le salon un piano de Pleyel dont la location coûte fort cher : ce piano paiera ses frais en rendant service au gouvernement. Et voilà comment un général de Louis-Philippe fut amené par discipline à s'occuper d'organiser des concerts.

Mais de Paris on voit les choses d'un autre biais; la diplomatie, les travaux d'approche, les ruses polies ne sont plus de saison; la situation politique exige qu'on obtienne un aveu et promptement. Les raisons officielles sont exposées par Soult dans une dépêche du 19 février : « Le gouvernement serait responsable de la vie de la duchesse et de celle de son enfant s'il ne prenait, pour prévenir le danger d'un accouchement clandestin, toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer. » Les secours nécessaires seront préparés et tenus à la disposition de la prisonnière; Bugeaud devra faire en sorte qu'ils soient demandés en temps utile par l'intéressée elle-même. C'est dans cette pensée toute d'humanité que sont rédigées les instructions suivantes : Ménière sera logé à proximité de l'appartement de la duchesse; madame Garnier, la sage-femme, dans l'appartement même, soit dans le salon, soit dans la chambre de madame Hansler; elle rédigera tous les deux jours, ainsi que Ménière, un rapport sur l'état de santé de la duchesse et « sur les conjectures que sa vue peut suggérer »; toute communication sera interdite pendant la nuit entre la duchesse et ses deux compagnons; de même la porte conduisant de la chambre de la princesse à celle de madame Hansler sera fermée la nuit; l'officier de service appelé par la femme de chambre ouvrira la communication s'il en est besoin. Tous les paquets apportés à la prisonnière ou sortant de chez elle seront exactement visités; il faudra empêcher que la duchesse puisse se renfermer dans sa chambre. Enfin les dispositions les plus méticuleuses seront prises pour

que l'accouchement ait lieu devant témoins, que la constatation en soit faite de façon irréfragable; on veillera notamment à ce qu'aucune femme enceinte ne puisse entrer dans la citadelle tant que la duchesse n'aura pas accouché. Il appartient d'ailleurs à Bugeaud d'ajouter à ces précautions toutes celles que sa prudence lui conseillera.

Bugeaud n'y songe point. Si disposé qu'il soit à complaire au gouvernement, ce document le dépasse. Le ministère est-il donc décidé à ne garder aucun ménagement avec une femme, parce que cette femme joue un rôle politique? La nuit même où il a reçu la dépêche de Soult, à 4 heures du matin, Bugeaud écrit : « Bien convaincu qu'une pareille détermination ne serait ni dans l'intérêt du roi ni dans celui du pays, je vous prierais de charger un autre que moi de l'application des mesures extrêmes. » Et, dans un élan de cœur, général et député tout ensemble, il se fait l'avocat de la temporisation, de la procédure par la confiance. « Supposez, dit-il, que j'applique à la lettre vos instructions, qu'en résultera-t-il? La duchesse se retirera dans sa chambre, ne voulant voir ni docteur ni sage-femme; je connais son caractère : elle leur arrachera les yeux s'ils se présentent, ou bien elle aura des attaques de nerfs qui pourront être dangereuses. Et si, après tout, elle n'est pas grosse, si ces mesures rigoureuses provoquent un accident, quelle sera votre situation? La presse de toute couleur, les honnêtes gens de toutes les opinions vous jetteront la pierre. La haine pour le roi dans une certaine classe redoublera d'intensité et il perdra dans l'esprit de ses amis. Non, le but n'est pas assez grand pour s'exposer à de pareilles choses; on peut l'atteindre par de plus simples moyens. Je crois en l'honnêteté de M. de Brissac : il a servi dans nos rangs, aime le militaire et, au demeurant, a peu de malice. Je m'ouvrirai franchement à madame de Hautefort... Mes précautions sont prises et bien prises. » Tout cela d'une écriture prompte et penchée, presque sans rature.

Le vendredi 22 février au commencement de l'après-midi, Bugeaud fait demander madame de Hautefort. Elle se présente, toujours grande dame, dans une robe de soie. A brûle-pourpoint, il lui dit : « Madame, le moment est venu d'employer avec vous la plns grande franchise. Chez les belles âmes la frauchise

provoque la réciprocité. Je compte là-dessus. Le gouvernement veut enfin sortir de l'incertitude où il est; il m'ordonne des mesures qui doivent être prises à l'amiable ou d'autorité. Je n'appliquerai pas ce dernier moyen, mais un autre l'appliquera. Il y a deux partis à prendre : l'aveu de la grossesse si elle existe; la constatation de l'état s'il n'y a pas grossesse. Dans ce dernier cas, il doit être pressant pour madame de Berry de faire cesser les bruits répandus dans toute la France et de reparaître dans tout son éclat aux yeux de ses partisans. Si elle est grosse, il y a peut-être un mariage secret et le même intérêt doit le faire avouer. S'il n'y a pas mariage, il y a l'intérêt de faire cesser une foule de petites mesures qu'elle appellera vexatoires, mais qui sont toutes du devoir du gouvernement envers le pays. Voyez, Madame, si vous vous sentez assez de force, assez d'attachement à la duchesse pour aborder la question. » Ces paroles inattendues, le ton tranchant dont elles sont prononcées, sans hésitation, sans retours sur la pensée, déconcertent madame de Hautefort. Pâle, les traits altérés, elle répond : « Général, je vous jure sur l'honneur que madame de Berry ne nous a jamais fait aucune confidence sur son état. Elle n'en a pas fait non plus à madame Hansler. Comme tout le monde, nous soupçonnons. Nous la voyons grossir à vue d'œil. Pour provoquer ses confidences, nous lui disions qu'elle ne devait pas seulement nous considérer M. de Brissac et moi comme chevalier et dame d'honneur, mais encore comme des amis. Ce langage n'a rien produit : nous ne savons rien. » Bugeaud lui tend la dépêche de Soult et la première page de la réponse qu'il y a faite. « Vos sentiments, dit-elle après avoir lu, sont on ne peut plus honorables; votre franchise appelle la mienne... Je ferai tout pour vous conserver auprès de nous. »

Brissac est appelé pour tenir conseil; mis au courant, il se montre plus effrayé que la dame d'honneur qui, elle, a gardé une manière de sang-froid. L'un et l'autre se regardent sans mot dire, et Bugeaud, le marché en main, attend. « Allons, dit-il au bout de quelques instants, du courage! Il faut prendre un parti. Qui de vous se charge d'aller dire tout à la duchesse? » Nouveau silence que Bugeaud rompt encore une fois. « Il me semble que cela convient mieux à madame de Hautefort.

— Oh! oui, s'écrie Brissac avec ingénuité, car pour moi je n'en aurais pas la force. — Je vais me dévouer, dit la dame d'honneur, et elle sort. Une minute après, elle revient : elle est si troublée qu'elle a oublié tous les arguments que lui a fournis Bugeaud pour persuader la duchesse. Le général voit « qu'il faut les lui écrire », et pour assurer le succès, il donne le coup de pouce : « Ce qui doit déterminer Madame à faire constater son état, c'est le désir qu'elle a de recouvrer promptement sa liberté. »

Au bout d'une heure, madame de Hautefort rentre, la figure défaite : « Général, j'ai tout dit à Madame, elle a lu la lettre du ministre et la vôtre. Elle est extrêmement touchée de vos procédés, de vos sentiments. Elle a beaucoup pleuré mais elle n'avoue rien. » Alors la brusquerie de Bugeaud reparaît : « Eh bien! Madame, que ferons-nous? Que faut-il que j'écrive au gouvernement? Faut-il que je dise qu'il m'envoie un successeur? — Général, donnez-nous quelques jours, je vous en supplie. — Madame, je ne puis vous donner que jusqu'à dimanche à 5 heures du soir. Si un parti n'est pas pris à ce moment, ou si l'on ne souffre pas que j'applique toutes les mesures ordonnées par les ministres, je demande mon remplacement. » Et humblement la dame d'honneur répond : « Général, nous ferons tout ce que nous pourrons. »

Là-dessus, Bugeaud retourne chez lui et, sans désemparer, rend compte au ministère : « La botte est portée! Les choses iront mieux, je le crois, que je n'osais l'espérer. » Le trouble de madame de Hautefort laisse entrevoir que le dénoûment est proche; on verra à Paris que le but a été atteint par des moyens honorables; et il termine son rapport par ces mots : « Je n'hésiterai plus au moment décisif. Comptez sur mon patriotisme. » A ce moment, on frappe à la porte; la duchesse le demande. Il se précipite, traverse la petite place devant le pavillon, l'allée d'ormeaux effeuillés, grimpe l'escalier... A peine est-il dans le salon que la duchesse s'élance dans ses bras en pleurant, lui serre les mains fébrilement, disant à travers ses larmes qu'elle est mariée secrètement en Italie, qu'elle est grosse, qu'elle croit devoir à ses enfants, à ses amis, à elle-même d'en faire l'aveu. Bugeaud hasarde quelques paroles de félicitations mais il n'est point homme à tomber

dans des « attendrissements à la Chousserie ». Doucement il insinue : un aveu verbal, c'est bien; mais une déclaration écrite serait mieux encore [1]. La duchesse se cabre; il la raisonne, la cajole, la persuade; et sur la petite table d'acajou, devant la fenêtre, Marie-Caroline, ex-régente de France, écrit sous l'œil de son gardien :

Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. De la citadelle de Blaye, ce 22 *février* 1833. *Marie-Caroline* [2].

Le surlendemain dimanche, la prisonnière entend la messe avec un recueillement qui ne lui est pas coutumier. La secousse a été rude; et puis il lui faut avertir Mesnard dont elle vient de recevoir une lettre touchante de sollicitude et de dévoûment. Rien de plus douloureux que ce nouvel aveu à son plus vieil ami : « Je crois que je vais mourir en vous disant ce qui suit, mais il le faut. » Elle a cédé aux vexations, à la crainte de ne pas sortir de prison, de demeurer seule à la merci des espions; d'ailleurs elle ne pouvait plus cacher son état. « Si je restais ici, je mourrais. Mon âme a pu s'élever jusqu'à désirer la gloire et je me suis senti le courage de tout faire pour en acquérir... Mais le bonheur m'est ravi aussi bien que la gloire. »

Quelques jours avant, vers 11 heures du soir, un oiseau poussé par la violence du vent contre une des croisées de l'appartement avait brisé une vitre et était venu tomber sur le tapis tout étourdi du choc et à demi-mort [3]. La duchesse l'avait recueilli, réchauffé, ranimé. Maintenant il vivait auprès d'elle et elle l'aimait d'un amour tout particulier : n'était-il pas un peu son image, cet oiseau dans la tempête?

1. A. N. F^7 12172 (Lettres de Bugeaud).
2. L'original est aux A. N. BB^{30} 964.
3. L'incident eut lieu le 13 février. La sentinelle en faction devant la croisée crie : « Prenez l'oiseau, mais fermez la fenêtre. » A. N. F^7 12172.

VI

MÉDECINE ET DIPLOMATIE

Le gouvernement ne réalisant pas les espoirs éveillés par Bugeaud pour obtenir la déclaration du 22 février, Marie-Caroline prend le parti de vivre en recluse volontaire. Comme les dames du grand siècle auxquelles elle ne dédaigne pas d'être comparée, elle reçoit volontiers couchée. Quand c'est Ménière qui entre, un sourire l'accueille : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui, docteur? Que dit-on au salon, à la salle à manger? » Elle veut tout savoir, aime les détails, surtout s'ils sont scabreux; avec son esprit capricant, elle s'intéresse sur le même plan aux prouesses de son épagneul blanc, le joyeux Bewis, qui pour gagner les bonnes grâces d'une épagneule noire se roule dans le charbon, aux histoires effrayantes de la *Gazette des Tribunaux* et aux recettes savoureuses de Brillat-Savarin.

Ménière est devenu le favori : trois fois par jour il vient lui rendre visite, se met à ses ordres; ce joli garçon, spirituel et sentimental, plaît à celle qui fut la sémillante duchesse de Berry; elle ne dirait plus maintenant qu'elle préfère les gens tout ronds. Leurs conversations, dont Ménière a rédigé avec soin le compte rendu, donnent l'impression de petites escarmouches sur les sujets les plus divers, de badinages où se mêlent la coquetterie et la confiance [1]. Elle ne se cache point avec lui. « Je suis ignorante comme une carpe. Pour l'histoire de France, j'en suis restée à Louis XV; le français, je le parle vous savez comment; de l'italien je ne connais que le patois. Quant au physique, si le général Bugeaud n'est pas un amour, je suis loin d'être une Vénus. » Tout cela dit d'un air bon enfant, d'une voix un peu aigrelette mais point désagréable, avec une mimique expressive qui dessine la parole. Puis c'est le tour de Ménière de tenir le dé. A-t-il été à Bordeaux? Vite qu'il raconte ce qu'il a vu. A-t-il rencontré de belles dames? Cela manque fort dans la citadelle; a-t-il pu oublier un moment l'austère vie

1. Le Ménière du journal de la captivité est d'ailleurs tout différent du Ménière des lettres à d'Argout. A. N. F⁷ 12173.

qu'on lui fait mener à Blaye? Fille d'un pays où l'amour est la grande affaire, la duchesse n'en sait jamais assez sur ce sujet. Ménière répond de son mieux, insinuant, équivoquant, fier de cette intimité avec une personne royale et plus séduit chaque jour par sa simplicité.

Lorsque Bugeaud se présente, le ton n'est plus le même. Marie-Caroline est aimable, sans doute, mais aussi dolente, défiante; de part et d'autre on se tient sur ses gardes, on mesure ses paroles; et seul Bewis, qui bien dressé aboie avec rage aux jambes du général, donne un peu de sincérité à ce dialogue de courtoisie.

Bugeaud commence à devenir soupçonneux. Pourquoi cette affectation de la duchesse à ne recevoir que dans sa ruelle? Ne se ferait-elle pas plus malade qu'elle ne l'est? Il est vrai que Ménière est pessimiste : cette toux persistante lui paraît un indice inquiétant; mais Ménière est un trop sensible jeune homme. La duchesse et ses amis n'échafauderaient-ils pas plutôt quelque nouvelle combinaison? Déjà l'éveil a été donné à Bugeaud par une conversation orageuse qu'il a eue avec Brissac. Celui-ci s'est refusé nettement à signer, dans l'avenir, aucun procès-verbal de constatation. Bugeaud s'est indigné : « Comment! vous refuseriez d'attester la vérité? » Mais Brissac a répondu avec hauteur : « Je suis homme d'honneur; je sais ce que j'aurai à répondre dans l'occasion; mais, je le répète, je ne veux rien signer. » A dater de ce moment, ce n'est plus l'honnête et candide Brissac dont on espérait le concours loyal, c'est le jésuite, le fourbe Brissac qui figure dans les rapports adressés au ministère.

Mais, un jour, de Paris arrive la lumière. Le plan des carlistes est le suivant : la duchesse doit prendre ses mesures pour escamoter l'accouchement, tout au moins pour qu'il ait lieu sans témoins. Il est connu que « Madame accouche très rapidement et sans douleurs vives »; si l'opération a lieu à petit bruit, s'il y a des complices dans le pavillon, rien n'empêche de cacher l'enfant un jour ou deux et de le transporter hors de la forteresse. La duchesse se relèvera guérie et affirmera qu'elle n'a jamais été grosse. La tactique des légitimistes est donc bien simple : d'abord, déclarer sans se lasser que la duchesse est très malade afin de forcer la main au gou-

vernement, de l'obliger par humanité à relâcher la prisonnière avant ses couches; si la mise en liberté n'est point obtenue, s'efforcer que la naissance de l'enfant puisse être contestée : Madame de Hautefort et Brissac diront qu'ils n'ont rien vu et on fera en sorte d'éloigner tout témoin non dévoué à la cause. Que Bugeaud veille! De son côté le gouvernement s'occupe d'envoyer à Blaye des témoins irrécusables.

Et, de nouveau, comme dans une comédie de Molière, les médecins entrent en scène.

Le premier est Dubois, le fameux chirurgien qui accoucha l'impératrice Marie-Louise. Malgré ses soixante-dix-sept ans, il a accepté la mission que lui a confiée d'Argout : il sera l'œil du gouvernement à Blaye. Bugeaud craint l'effet produit par cette arrivée, et, comme il sait Ménière bien en cour, il le délègue auprès de la duchesse : « Elle va se cabrer. Tirez-vous de là, docteur, c'est votre affaire. Mais gare la bombe! La première bordée sera pour vous. » En effet, la bombe éclate. « Dubois! jamais je ne le recevrai de mon gré, jamais! S'il entre, je lui jette les flambeaux à la tête! » Elle a pour cet homme une horreur insurmontable et cela depuis le jour où son mari a été assassiné : il était là, ce Dubois, dans la chambre de l'Opéra; elle le voit encore avec son visage dur, une calotte noire sur la tête; il ne s'est même pas découvert en regardant la blessure de Monseigneur, est allé se chauffer tranquillement devant la cheminée, fort loin du lit du prince. « Une figure de bourreau! S'il était ici, à la place où vous êtes, docteur, je serais capable de faire une fausse couche. Vous pouvez l'écrire au gouvernement. »

Mauvais début, et la situation devient plus difficile encore lorsque arrive de Paris un second médecin, moins célèbre peut-être, mais de bien plus haut goût.

Le docteur Deneux a des titres auprès de la duchesse : il était son accoucheur, et le 29 septembre 1820, avait mis au monde le duc de Bordeaux en présence d'une assemblée nombreuse de courtisans et de grenadiers [1]. Son nom rappelle donc d'autres souvenirs que le nom de Dubois. Cœur simple, fanatique de fidélité, légitimiste notoire auquel la monarchie de Juillet a enlevé sa chaire à la Faculté, Deneux, aussitôt

1 Cf. *Louvel le Régicide*, chap. XI.

après la déclaration de la duchesse, s'offre à aller l'assister. D'Argout pèse sa demande : les opinions de l'homme, le mauvais état de ses affaires commandent de ne point avoir confiance; d'autre part une prudente politique exige que la princesse reçoive au moment de ses couches les soins d'une personne de son parti; et puis Deneux n'a-t-il pas l'habitude des accouchements devant témoins? Sa demande est accueillie, mais il est entendu que Bugeaud s'assurera qu'il est prêt à signer ce que l'on voudra; il lui dira au besoin que si sa conduite est loyale et franche, on tâchera de lui rendre cette malheureuse chaire qu'il pleure depuis trois ans.

L'arrivée de Deneux étonne puis irrite Marie-Caroline : « Le père Deneux! s'écrie-t-elle. Que vient-il faire ici? je ne l'ai pas demandé; il ne peut m'être utile à rien. Pourquoi courir la poste par ce mauvais temps, et à soixante-six ans? Il ne se décide jamais seul; il faut qu'on l'ait poussé. » Elle est trop habile pour ne point voir les inconvénients de ce malencontreux voyage : Deneux a été dupé par le ministre qui veut se servir de lui contre elle; il sera le témoin légitimiste dont la parole ne pourra être mise en doute. Le maladroit bonhomme! Elle le renverra à Paris, ne le recevra même pas. En effet, il faut que Bugeaud insiste pour qu'elle ouvre sa porte. Deneux paraît : un vieillard de haute taille, un peu voûté, totalement chauve; une figure bonasse avec l'attendrissement au bord de l'œil. Devant son idole, il se jette à genoux, pleure, sanglote, bredouille des phrases inintelligibles. Marie-Caroline lui dit quelques paroles aimables, et, comme conclusion, le prie de repartir au plus vite pour Paris où l'attend sa clientèle. Le malheureux n'en croit pas ses oreilles : sa clientèle, il en a fait joyeusement le sacrifice à Madame; puisqu'il est venu, il désirerait bien rester auprès de Son Altesse; et les pleurs recommencent.

La duchesse n'a point un cœur de fer; cette désolation sincère la touche. Le renvoyer, ce serait le tuer! Et pourtant à quoi ne s'expose-t-elle pas en le gardant? Quelle déconvenue, quelle colère même dans son parti! La toile était artistement tissée et il vient donner dedans, brouille et casse les fils. En vérité il serait vendu aux d'Orléans qu'il n'agirait pas autrement. Ce sont là des complications de

politique auxquelles Deneux ne comprend goutte. Il a l'esprit aussi lent que la parole, ne se doute pas un instant qu'il est un gêneur, un mauvais serviteur de la cause qu'il chérit.

Maintenant il est aux anges, car on l'a logé au rez-de-chaussée du pavillon; quand il ne voit pas Son Altesse, il l'entend et sa passion est satisfaite. Au salon il reste béat, les mains jointes comme s'il priait, contemplant sa princesse avec ravissement, soupirant et levant les yeux au ciel quand elle parle de ses malheurs. Sa conversation à lui se développe toujours sur le même thème: son métier. Ce n'est pas en vain qu'on a pendant quinze ans accouché la majeure partie du faubourg Saint-Germain, constitué une bibliothèque dont tous les volumes sans exception ont trait à l'obstétrique, et collectionné des anecdotes scandaleuses sur des personnages connus. Il n'est pas fort discret, nomme sans vergogne les gens; et si la duchesse paraît prendre plaisir à ses gaillardises, son contentement est extrême. Il ne s'avise pas que c'est lui surtout qui est plaisant par sa manière de répéter d'un air fin la dernière phrase de son interlocuteur, par « les sourires de contrebasse, les grognements de fausset » qui servent de commentaires à chacune de ses paroles.

Tel quel, il devient le fou de cette petite cour de Blaye, le singe de « la ménagerie », comme disait la duchesse. Les officiers recommandent aux sentinelles de multiplier des « Qui vive! » retentissants quand il se promène autour du pavillon, et Deneux rentre effrayé. Marie-Caroline exige qu'il laisse pousser sa barbe; elle veut voir papa Deneux en capucin, et papa Deneux toujours attendri obéit. Un autre jour, elle emmaillote son chien et le brandissant dans ses bras dit à Ménière : « Voici un nouveau-né qui s'est passé de vos charmantes constatations. Et le père Deneux n'était pas là! » On va le chercher, il accourt en hâte, éperdu, cherche ses lunettes, les assujettit... Un tableau de Fragonard.

Malgré ce conclave de sommités médicales réuni à Blaye, Ménière est le seul qui renseigne le ministère de façon précise. Ses rapports sont alarmants : il faut avoir pour la duchesse les plus grands ménagements; les froissements qu'elle subit, les vexations qu'elle prévoit, la présence menaçante de Dubois, tout cela est nuisible à sa santé déjà débile; il importe de lui

éviter, dans l'état où elle est, les secousses nerveuses. Pourquoi lui imposer Dubois? C'est un privilège acquis aux malades de choisir leur médecin, et le ministère doit redouter de compromettre la vie d'une personne qu'il est nécessaire de ne pas voir mourir en France. Ne serait-il pas plus politique de la « laisser accomplir dans un coin de Sicile le dernier chapitre d'une vie déjà trop aventureuse? » Cela ne fait nullement l'affaire de d'Argout qui commence à soupçonner Ménière de complaisance. Il sait qu'il est au mieux avec la duchesse, que lorsqu'il manque de venir on le rappelle à l'ordre de façon amicale, presque tendre : « Vous avez bien négligé vos prisonniers, lui écrit madame de Hautefort de sa petite écriture fine et décidée. Cela est bien mal. Que vous est-il donc arrivé? » Bugeaud lui-même reconnaît que Ménière a tendance à exagérer les malaises de la duchesse. Mais voici qui est plus grave : Orfila, tout dévoué au ministre, ne se fait point scrupule de lui communiquer les lettres qu'il reçoit de son élève; or le ton de ces lettres est tout différent de celui des rapports officiels : la santé de la prisonnière n'y est point regardée comme sérieusement atteinte. D'où vient ce défaut d'harmonie? Ménière serait-il gagné au carlisme et favoriserait-il les plans de la duchesse? Peut-être pense-t-il, en agissant ainsi, s'assurer plus tard une clientèle royale. En tout cas, cette « disparité » dans l'attitude empêche qu'on se repose sur sa fidélité : il viendra à Paris et là on l'interrogera sur faits et articles [1].

Quand Ménière revient à Blaye, après s'être pleinement justifié auprès du roi et des ministres, il retrouve la duchesse froide et distante, Bugeaud de fort méchante humeur. Celui-ci a essayé de négocier avec Marie-Caroline, mais elle a répondu sans aménité qu'elle n'accepterait de recevoir que des propositions écrites du gouvernement, qu'elle verrait ensuite si elles étaient ou non compatibles avec sa dignité. Au même moment M. de Rosambo, président du conseil de famille du duc de Bordeaux, sollicite d'être admis auprès de la prisonnière; on l'y autorise à condition que Bugeaud soit présent [2]. Mais M. de Rosambo ne veut point entendre parler de cela : dans des questions d'intérêts purement privés, il est des choses

1. A. N. F⁷ 12171⁷; Ménière, I, 169.
2. A. N. BB³⁰, 964.

confidentielles qui ne peuvent être livrées à un tiers. Nouvelle négociation qui n'aboutit pas; pour Bugeaud il n'est pas douteux que ce Rosambo, joli garçon au demeurant et de la plus heureuse figure, avait l'intention de parler à la duchesse de tout autre chose que de ses enfants. Ces alertes finissent par énerver le général qui supporte l'inactivité plus difficilement que son entourage : Paris, la Chambre lui manquent et il vient d'acquérir la certitude que chaque semaine un courrier carliste part de Bordeaux pour la capitale.

Or, comme il est dans cet état d'esprit, un étranger se présente aux portes de la citadelle et demande à lui parler. C'est M. de Choulot, un homme de haute taille, d'allure militaire, ayant en somme fort bon air. Il arrive de Prague où Charles X vient de se retirer avec le duc de Bordeaux, et désirerait remettre à Madame des portraits, des boucles de cheveux et des lettres de ses enfants. Bugeaud se défie, refuse; mais Choulot insiste, fait appel au cœur paternel du général. Celui-ci hésite. Pourtant, ce carliste a un air de franchise qui dispose en sa faveur; il ne semble pas douter du mariage ni de la grossesse, dit même qu'il engagera Madame à se prêter à toutes les constatations, que ses conseils sur ce point seront de plus de poids que ceux de Brissac et de madame de Hautefort, qu'il qualifie de personnes sans esprit. Après tout, c'est peut-être un nouvel auxiliaire que la Providence envoie : Bugeaud consent à condition que Choulot se laissera fouiller. Celui-ci se soumet de bonne grâce à cette formalité et est introduit, seul, auprès de la duchesse. Elle le connaissait de longue date : c'était lui qui, dans un champ d'oliviers près de Massa, avait fait jurer à Deutz un serment solennel de fidélité; qui avait été accrédité près des cours du Nord; l'une des dernières fois où elle l'avait vu, c'était une nuit en Vendée. Elle parcourt les lettres qu'il lui apporte, s'attendrit un instant à la vue des souvenirs de ses enfants; mais le temps est précieux : Bugeaud n'a accordé que dix minutes d'entretien. Choulot pense qu'une évasion est possible et demande à la duchesse « un objet qui puisse servir de signe de reconnaissance entre les mains de la personne qu'il aurait à lui envoyer ». Elle ouvre un tiroir : « Tenez, voici les joyaux de la couronne », et elle lui montre, parmi des bijoux de peu de prix, une chaînette formant anneau.

Choulot prend la chaînette; de grandes salutations et l'ambassadeur se retire.

« Eh bien! s'écrie Bugeaud dès qu'il l'aperçoit, avez-vous bien vu si la duchesse est grosse? Vous l'a-t-elle avoué? et qu'en direz-vous dans le public? — Mais je ne pourrai pas affirmer qu'elle est grosse, répond Choulot froidement, mais bien qu'elle est mariée parce qu'elle me l'a dit. — Comment, Monsieur, vous n'avez pas vu qu'elle est grosse! Est-ce qu'elle a pu dissimuler son énorme ventre? — Madame est toujours restée assise et je n'ai pas pu en juger. Au surplus, le moindre coussin bien placé... — Monsieur, vous ne doutiez de rien avant de l'avoir vue et vous doutez à présent. C'est infâme! — Vous êtes un homme sans foi et sans honneur! » renchérit Saint-Arnaud, le nouvel aide de camp qui assiste à la scène. Bugeaud a repris son sang-froid : il envoie Saint-Arnaud demander à la duchesse s'il est exact qu'elle ne s'est pas levée, qu'elle n'a pas dit qu'elle était grosse. « Nous verrons si Monsieur est aussi menteur qu'il est homme de mauvaise foi. » Saint-Arnaud part comme un trait et revient congestionné de colère : « Monsieur est un lâche imposteur, indigne de porter la décoration qu'il a à sa boutonnière. Madame la duchesse m'a dit qu'elle s'était promenée devant lui et lui avait positivement déclaré qu'elle était mariée et grosse; elle vous offre, mon général, de le lui dire encore en votre présence. » Choulot ne bronche pas et refuse absolument de se rendre de nouveau auprès de la duchesse : cette particularité de grossesse, dit-il avec un dédain superbe, n'est d'aucune importance pour lui. Alors Bugeaud ne se contient plus : avoir été joué ainsi! Il voudrait faire sauter le fourbe sur la couverture, lui faire passer un ou deux jours de diète dans une casemate; et le calme stoïque de Choulot devant ses injures met le comble à son exaspération. « Si jamais, lui dit-il, vous publiez dans les journaux quelque chose de contraire à la vérité, non seulement je ferai connaître votre infamie, mais encore je vous écraserai la figure partout où je vous rencontrerai. » Et il le chasse comme on chasse un laquais [1].

LUCAS-DUBRETON

(A suivre.)

1. A. N. F' 12173 : Blanc, IV, 30-31; Ménière, I, 225-232.

LE NOUVEAU CORSAIRE

XI

Maintenant c'étaient les plateaux pelés de l'Estramadure que nous franchissions, et l'on apercevait de loin en loin une oliveraie pâle, un bouquet d'amandiers, parfois un troupeau mérinos, parfois la désolation d'une ville ceinturée de murailles croulantes, perchée comme une aire noire; c'était la Castille non moins âpre, c'était l'Espagne belle dans les livres et inapte à la vie moderne, l'Espagne privée de cheminées d'usine; ce serait tout à l'heure la rade incomparable de Carthagène où je ne vis embossés le plus souvent que des navires de guerre.

Nous ne fîmes que traverser Madrid, d'une gare à l'autre, en auto. Nous avions dormi dans le train, nous y prenions nos repas. Ce voyage avait l'allure d'un raid et il fallait qu'il fût ainsi mené : plus court il serait, plus courte serait cette épreuve.

Lucienne devenait sombre. Par intervalles je me retrouvais moi-même éloigné du soin de la distraire; il s'ouvrait entre nous de ces silences qui sont plus significatifs que des paroles. Éperdue, elle m'avait suivi; mais elle n'apercevait plus que la probabilité tragique, l'issue néfaste de l'enquête quant à laquelle elle ne partageait pas, certainement, la confiance qui commençait peut-être d'hésiter en moi.

Il se pouvait en effet que je l'eusse induite en trop d'espérance. Non qu'en aucun cas, et le crime reconnu même accompli par sa main, je pusse admettre sa responsabilité;

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 septembre et 1er octobre.

mais si les confrontations que j'envisageais se trouvaient me refuser la démonstration que je lui avais promise, je n'aurais fait en quelque sorte que la rejeter au fond de l'eau avec une pierre plus lourde au cou.

Un parfum d'orangers, vers le soir, courut par brises le long du train, chassant l'odeur du tabac hors des compartiments qui se trouvèrent tout embaumés. C'était Murcie. Nous traversâmes, dans un soleil bas qui se couchait merveilleusement sur ce jardin de tous les fruits, la huerta fameuse; au pied de quatre collines militaires, apparut bientôt Carthagène.

Nous allâmes retenir nos chambres, le bateau ne levant l'ancre que le lendemain, au point du jour. Puis je menai mon amie jusqu'au môle, pour la distraire. Les premières étoiles dansèrent dans le sillage des vedettes à moteur qui regagnaient leur mouillage du côté de l'arsenal. Le miroir d'eau sombre, derrière elles, se salissait de pétrole. Sur la gauche, quelques barques se balançaient; elles étaient minces de carène et fines de toile et rappelaient le bréchet et l'aile des goélands. Soudain je vis les yeux de Lucienne s'arrêter anxieusement sur mes yeux. Sans qu'elle en exprimât rien et parce qu'un avertissement pareil avait couru au long de mes nerfs, instantanément me fut communiqué le sens de ce regard : les barques étaient gréées de la même voilure catalane que l'automobile de plage de Gadaï : même coupe, même profil en griffe, la similitude était frappante, l'évocation d'une singulière cruauté. Nous tournâmes le dos à la mer.

Puis en vérité il y a des heures où l'on croirait volontiers que les circonstances sont agencées par une main attentive à vous atteindre. Nous remontions vers la ville. Une colonne flanquée d'argousins nous croisa et pénétra dans le bâtiment massif qui tient tout un côté de la place.

— Qui sont ces hommes? — demanda Lucienne.

C'était une équipe de forçats qui rentraient au Presidio, je le lui dis.

— Ah, — fit-elle... — Ah! — répéta-t-elle tout à coup, à la seconde d'après, et cette fois c'était un cri sourd.

Elle cessa de parler, et je souffris de supposer l'idée affreuse qui pouvait l'avoir visitée.

Nous dinâmes dans un restaurant où vinrent nombre d'offi-

ciers de marine, la plupart fort jeunes et assurés de leur prestance : ils le donnaient à voir; mais Lucienne n'était pas dans un état à supporter des œillades, fussent-elles de qualité, et nous dûmes mettre un terme, par la fuite, à la rivalité de ces fils du brun don Juan. Cependant nous demeurâmes dehors jusqu'à une heure avancée de la nuit, allant et venant sous les palmiers de la calle Real.

Tant et si secrètement je voyais Lucienne désolée que je lui parlai longuement, lui représentant une fois de plus ce que ma réflexion et plus simplement le bon sens me faisaient tenir pour probable. La vérification que j'allais poursuivre sur place ne pouvait toutefois, en admettant qu'elle ne m'apportât pas ce que j'en attendais, altérer en rien une affection qui était mon propre bonheur. Cela crevait tellement les yeux qu'au pis aller elle n'aurait été que l'instrument! Alors ce serait une autre affaire et on la liquiderait, qu'elle se sentît bien rassurée là-dessus. De toutes façons, demain comme aujourd'hui, elle me trouverait auprès d'elle.

La tendresse que je mis à l'assurer de ces dispositions et de ces sentiments parut lui faire un grand bien; elle passa sa main sous mon bras; en m'inclinant, je touchai ses lèvres. Hélas, il suffit de quelques heures de la nuit, il suffit de cette puissante transposition qu'est le rêve pour démolir l'édifice fragile de cette confiance.

Je revois le départ. Nous sommes à l'arrière, accoudés au bastingage. Un matelot jure, à la manœuvre. Lucienne regarde l'eau. L'ancre émerge. Puis le pont tremble.

Si lent qu'il soit, le paquebot franchit la passe, il prend sa route. Lucienne s'est redressée.

Ah, sans doute ce dut être l'attitude même de celui-là qui s'en alla jadis livrer au dey sa tête qu'il savait par avance tranchée. Voici la terre qu'on portait dans son cœur, elle s'ouvre comme deux bras qui nous appellent, elle s'élargit à mesure que le cœur se serre, il ne la contiendra plus. O regrets! Nous ne reverrons plus ces bâtiments croulants sur ces collines, ce promontoire, l'olivier difforme que jamais nous n'avions vu, le voyant chaque jour, plus désirable aujourd'hui que le ciel. Adieu! Adieu! de nous que va-t-il advenir?

Plénitude des cœurs forts dans l'évasion du voyage, mais

déchirement des cœurs faibles au départ, quelle tragédie pour cette enfant! Elle se détourne, la voici qui descend quelques marches, la main sur une rampe d'acajou verni, les paupières impuissantes contre deux trop lourdes larmes. Elle s'assied dans la cabine et elle a la force de me sourire. Une invasion de tendresse me pousse à l'entourer de mes bras... Qu'elle est pâle! Et que lui dire sinon des mots? Car ce n'est plus de répéter le discours de l'intelligence favorable qui peut la secourir, mais, comme pour les petits enfants navrés, de la bercer avec la vieille chanson du monde, le vieil amour, avec des mots.

— Te souviens-tu...

Et j'ai évoqué la traversée parallèle, depuis deux ans déjà dans la mort mais toujours belle, comme le mirage, les futiles incidents éternels, les riens et tout; et cela qui pourtant avait été pour elle, comme pour la plupart, la route qu'on ne supposerait pouvoir se rappeler qu'avec le goût que le lendemain désillusionné met dans la bouche, cela suspendait les soupirs, éclaircissait le visage; tant il est vrai que la vie n'est faite que de moments sans continuité et que l'illusion mène le monde. Mais c'était le rocher de Sisyphe tout de même et quand Oran fut en vue, fouillis coloré de minarets et de terrasses sur le versant de ses collines, et qu'il fallut se lever et marcher, prendre pied sur la terre où fut versé le sang, aussi vite que le rocher roulait au bas de la montagne, aussi vite s'écroula la temporaire délivrance. Et tout fut à reprendre. Mais tout aurait été repris en vain. Et durant une partie de la nuit, brisée par une angoisse à chaque tour de roue accrue, j'ai traîné sur la ligne de Colomb-Bechar, parmi les montagnes, parmi l'alfa, dans le désert, cette misérable.

Cette misérable et mon souci.

Je me souviens. Je venais de retirer du bureau central un télégramme qui avait touché à Bussaco peu après notre départ; il me précédait ici de quarante heures. Il était de Pétrus et il disait, clair dans son texte évasif : « *La maison est fermée depuis deux jours.* »

Ainsi le Levantin tenait parole. Le temps de régler ses obscures affaires, il se retournait contre nous, il venait, comme il l'avait écrit... Il venait?...

Ou prenait-il le large, incertain quant aux suites de mes

conversations avec celle qui l'avait vu agir et qu'il n'était peut-être pas sûr d'avoir bâillonnée hermétiquement? Cela pouvait se supposer.

Mais non.

Mais non. Ne porte pas un défi qui se sent en danger; et dans tous les cas, c'est avec l'hypothèse de son entrée en jeu, dans une mauvaise danse, oui, qu'il fallait raisonner.

Soit. Il viendrait. Nous serions, un jour ou l'autre, encore une fois face à face. Avec du doigté et de l'argent on suit les lettres comme un chien une piste. En chemin depuis quatre jours, on pouvait l'attendre dans deux heures comme dans une semaine. Qu'il vienne donc. Mais après Aïn-Kerma toutefois, quand je connaîtrai mieux mes ressources. Ah, un jeu dur, s'il m'y pousse. Je ne sous-estime pas la force du drôle. De lui à moi, oui, c'est bien. Mais celle-ci...

Que triste est la vie de ceux qui, au moment de l'agression, ne font que se dissimuler le visage derrière l'inertie d'un bras et attendent le coup comme des bœufs liés; que triste est la vie de ceux qui tendent la joue gauche, qui ne lèvent pas les deux poings contre le poing. De même que je ne lui avais pas révélé la menace de Bussaco, de même je ne pouvais que laisser Lucienne dans l'ignorance du télégramme d'Oran. Au fond de quelles ténèbres ne fût-elle point descendue si j'avais parlé?

Elle ne prononçait plus la moindre parole. M'entendait-elle quand je m'efforçais de la rassurer? Ses yeux étaient dans la vitre, perdus parmi les terres diverses, le vignoble, le figuier de Barbarie, la palmeraie sombre. Elle était là comme quelqu'un qui veillerait sa propre mort.

La nuit venait, un grand silence aussi. A Mascara, un Arabe monta dans le compartiment que nous étions seuls à occuper et alla s'asseoir dans un coin. Il s'enveloppa dans son burnous puis, avec l'indifférence de ces gens et sans s'arrêter aucunement à notre présence, il se mit à chanter une de ces mélopées dont la monotonie traînante du rythme devient vite hallucinante. La-la-illa-la-la... Cela évoquait on ne sait quels destins en route, quelles marches dans le désert interminable, quels campements entre deux plis de dunes, sous la même nuit, sous le même silence, et le matin avec le soleil à l'orient et le soir à l'occident, toujours, et la petitesse d'une étape sous le

ciel, et la même fin de toutes les étapes, dans le sable ou dans l'argile, sous une pierre pointue, toujours, toujours, l'inutilité de tout.

Ce fut à la fin si intolérable, cette mélancolie sur une douleur et sur un souci, que je n'y tins plus et que je le fis changer de wagon; il ne protesta pas, ne s'étonna pas, descendit, prit place ailleurs. Le roulement du train couvrit sa voix, mais nous l'entendions encore dans les gares.

La nuit fut entière, bleu sombre, tout étoilée. Nous franchissions des gorges informes, des vallées voilées, des bosquets dont on ne distinguait plus les essences. Je n'avais pas renoncé à parler; cependant mes paroles ne correspondaient plus à rien que de mécanique. « Tu n'as pas faim? — Tu n'es pas fatiguée? » Ailleurs était ma pensée. Ailleurs étaient nos pensées. Des heures passèrent. Puis ce fut Saïda.

Il importait de mener l'enquête rapidement. J'entends encore cette Lucienne échouée dans la pauvre chambre du moins mauvais hôtel où vient de nous introduire une servante espagnole fardée à pleine pâte sur sa crasse, cette Lucienne qui n'a pas la force de se dévêtir.

— Ah, c'est bien inutile d'aller là-bas, bien inutile....

Son sac était à ses pieds, son manteau traînait. Telle (j'eus cette image dans les yeux) dans la salle d'attente du juge d'instruction, une qui est prise. Et quel visage! Elle reprenait un peu plus tard :

— Pourquoi aller là-bas?... Puisque j'avoue... J'avouerai à qui l'on veut; tout m'est égal... C'est moi qui l'ai fait et je ne suis pas folle... Ah, tiens, laisse-moi!... Toi, rentre en France...

Je mettais de l'ordre dans mon bagage, je ne répondais pas.

— Et puis, je ne sais pas pourquoi je suis venue ici... Comme si je ne souffrais déjà pas assez!

— Oh! Lucienne!

Elle crie :

— On a beau faire, vois-tu! Il sera le plus fort!

C'est de ses lèvres qu'apparemment je me suis rapproché; dans les dix secondes du baiser, ses paupières ont battu, à la hauteur de mes prunelles fixes; déguisé en caresse le passage de mes mains sur les tempes l'a tout de suite endormie.

La belle nuit d'Afrique bruissante de palmes, qu'elle est lourde et qu'il ferait bon dormir dans ce jardin municipal. Un peu de brise vient y rôder. Je ferme la fenêtre, je tire les stores.

Je reprends les passes, l'enveloppement par le fluide, le bain magnétique, l'osmose de vie. Comme la lumière dans une lentille, comme l'électricité dans le condensateur, le flux s'amasse dans la concavité de mes paumes chaudes; tant est forte la radiation, que mes doigts émetteurs tremblent. Ils vont, ils viennent, ils descendent de l'occiput au bassin, ils remontent, ils l'entourent, ils la cernent, la voici comme un morceau de craie dans l'eau.

— Vous dormez profondément... plus profondément... plus encore... toujours plus... Il fait noir autour de vous... C'est comme si vous étiez dans un puits noir... Vous ne voyez plus... Vous ne pensez plus... Vous n'avez plus de pensée, plus du tout... Sommeil si profond... le plus profond... tout est noir... noir.

La suggestion vocale lente, répétée, appuyée, l'achève; elle n'est plus rien. Voici le moment de la volonté.

La volonté : cette façon de ne pas prononcer : « Je veux », mais de le dire avec la bouche muette, avec l'abaissement des sourcils sur l'arête de l'os, avec les yeux embusqués dans leur cavité, avec la forme de la face et de la mâchoire, avec la nuque, avec les tendons du cou, et avec le réseau des ligaments et de tous les muscles, ceux du ventre, les pectoraux, les jarrets, ce ramassement d'un athlète interne et cette pesée interminable, cette inlassable, acharnée, redoublée pression mentale, l'implacable application, sans la permission d'une seule incidente, d'une déviation infime, d'un repos, d'un soupir, rien, l'attachement comme celui de la pieuvre à la proie, aussi total, comprend-on ce que c'est que cette dépense, cela dont on sort soi-même avec des jambes qui flageolent?

Maintenir dans la mort le corps physique qui va se débattre; violenter la pensée qui va se révolter, les rompre et les vaincre. Ce fut un dur combat. De cette défaite jamais complète j'ai emporté le portrait physique de la victime, sa parenté, ses relations, les indications de lieu et de route, nécessités de demain. Puis, sur ce corps qui se contorsionne avec la rage qu'on mettrait à faire craquer des liens, mes mains ont passé

inversement, le déliant, en nivelant, comme la truelle, les aspérités, transférant Lucienne dans le sommeil naturel. Elle s'est éveillée, à mon appel, au point du jour.

Je l'ai rendormie. De nouveau mes mains distantes l'ont massée, la coordination volontaire d'un être entier l'a rendue à merci. J'ai créé sa propre détermination de ne pas mettre un pied hors de la chambre avant mon retour. C'est d'un libre arbitre (ô apparences qui ne s'arrêtent point là !) qu'elle décidera de prendre son repas sur cette table affreuse, qu'elle ne recevra personne, et m'attendra en s'appliquant à ces quatre cents pages de Proust; n'ignorant pas que je suis en courses pour quelque affaire industrielle, à l'ordinaire; ne s'inquiétant pas plus du temps de mon absence que du lieu où l'on se trouve. Elle est d'ailleurs tout ensommeillée et restera au lit jusqu'à midi. C'est sa volonté.

Je l'éveille, invisible pour elle. Je sors. Je l'entends qui verrouille sa porte.

L'automobile qui stationnait devant l'hôtel roule parmi les vallonnements sur la route qu'ont établie les bataillonnaires. Nous côtoyons des champs d'orge, des trembles argentés, des pinèdes. Nous allons d'une bonne allure régulière; elle nous mènera à Aïn-Kerma avant huit heures. Cela suffit. J'ai le temps d'ordonner dans ma tête la première circonstance prochaine de ce jour.

La brise est tombée; voici le premier souffle chaud en même temps qu'apparaissent les genévriers et l'alfa, le prix probable du sang. De temps en temps une cigogne; de place en place un campement de nomades, les deux ou trois tentes familiales bariolées ou grises sous quelques palmiers maigres que le siroco couche au nord. Et des lieues...

Des lieues de cette solitude pastorale jusqu'à ce que, mêlée au sol et au ciel, une buée blanche émerge à l'horizon; qui peu à peu se limite, se précise; brûle d'un feu immobile : le lit de sel desséché d'un chott; jusqu'à ce que, un peu plus tard, un profil gris de murs se détache, Aïn-Kerma, lèpre sur le scintillement.

L'automobile s'arrête aux premières maisons; j'entre seul dans le village.

J'ai trouvé sans difficulté, parmi les masures et les quelques maisons d'Européens, la Mauresque qui faisait le ménage de l'assassiné. Elle vend des dattes et de l'indienne imprimée par les mouches, vieille de trente ans, huileuse et flasque.

Il ne m'apparut pas, à la voir, que j'eusse à utiliser les connaissances que j'avais obtenues de Lucienne, pendant la nuit. Je ne fis état d'aucune parenté, mais je parlai comme quelqu'un qui est porteur d'un ordre, d'une parcelle de ce mystérieux pouvoir émané on ne sait trop d'où, de là-bas, du côté du Sig, de la France, sous-entendant d'une part les conséquences en cas de résistance, de l'autre offrant un louis. Ce sont des arguments qui valent l'un et l'autre, si l'on peut dire, leur poids d'or : déjà la Mauresque me précédait.

Nous sortîmes du village et nous atteignîmes en parlant la rive de l'oued. Je fis préciser; puis je congédiai la femme, munie en plus d'une idée des sanctions prévues pour le cas de bavardage. Elle s'en alla.

J'étais sur le lieu même du drame. C'est là, c'est sur ce tertre exigu — trois pas de diamètre — que, parmi les roseaux et à demi enfoncé dans la vase, on a découvert le cadavre.

L'oued est maintenant presque à sec; c'est une tranchée d'une grande largeur, une coulée de sable raviné à la saison des pluies de la même façon que les plages par les courants; un filet d'eau y sinue, menu, reliant des flaques. Les berges descendent d'un mouvement simplement oblique, piquées de rares aloès. Je ne retrouve pas le paysage décrit par Lucienne.

Une falaise à pic sur un lit des cailloux, vingt mètres, trente mètres, l'eau à peine visible, non, évidemment cela ne correspond pas; encore que je me méfie : c'était la nuit, la fièvre aussi, deux bonnes conditions de déformation visuelle. Mais par ailleurs je n'aperçois pas davantage la brèche rocheuse dont faisaient mention les aveux.

Voilà ce qui m'avait principalement retenu, voilà ce qui m'avait appelé. Je connais ces parages; ils sont à bonne distance déjà des monts de Saïda et séparés de leurs derniers contreforts; Aïn-Kerma, je le supposais plutôt dans le sable et il est bien dans le sable, les fondrières, le gypse, l'argile, les dunes chauves, non dans le roc.

Je n'ose cependant conclure. Les éléments que je recueille ne

paraissent pas cadrer avec les indications que j'ai reçues. Sont-ce des nuances? Est-ce la preuve?

La Mauresque m'a déclaré : il s'est égaré dans une mauvaise nuit noire; il y avait du siroco. L'oued était gros, mais le sifflement du vent couvre le bruit du courant. Il a dû descendre la berge, sans voir, sans entendre. Tout de même, on ne s'expliquait pas cela; il y a si peu de profondeur. Enfin, on n'en parle plus.

J'hésite. S'il me semble... (Mais je ne vois pas non plus aux alentours la haie de cactus où la robe s'est déchirée.) S'il me semble que les présomptions favorables prennent ici une force positive, je n'en saurais encore décider à fond, et aussi bien...

Oui. C'est sur Lucienne, c'est par Lucienne que la démonstration, si elle est possible, doit être faite. Elle, le témoin — peut-être.

Eh bien, de toutes façons, coupable ou victime, je la placerai devant l'épreuve qui porte dans sa forme ou la terreur ou la délivrance. Les demi-mesures n'ont jamais rien valu. Elles ne sont pas mon fait. Avant la nuit, je saurai.

Nous regagnons Saïda à toute vitesse.

XII

Lucienne, vers la fin de l'après-midi, cependant que l'on cuit de ce côté du moucharabieh, me dit, triste et pensive :

— Je me suis trouvée durant la matinée dans un état singulier. J'étais au lit, assez tard, à somnoler plutôt mal, secouée par des à-coups de cauchemar. Dans les intervalles de cet... engourdissement... oui, c'était comme un engourdissement... je me rappelais que tu étais sorti pour affaires et cela était tout naturel, mais maintenant que je suis éveillée, et lucide, du moins je l'espère, je m'aperçois que j'avais oublié que ce fût dans Saïda. Pour mieux dire, j'ai ignoré toute la matinée que nous fussions à Saïda et même en Algérie. J'entendais pourtant le rossignol s'ébrouer dans la cage qui est suspendue à la fenêtre; des conversations aussi qui ne sont pas dans notre langue. Non. Jusqu'à ce moucharabieh qui ne me rappelait rien. Est-ce que je vais avoir de ces absences?

Je la rassurai, incriminant l'anémie qui se manifeste également par des périodes atones du cerveau. Elle reprit :

— Je me suis vue ensuite dans une situation non moins bizarre, sans lien avec la précédente. Éveillée, je me hâtais de lire le roman que tu as sorti de ton sac; il est copieux et je désirais le finir avant ton retour. Vers la dixième page, au moment où... (Elle s'arrêta.) Cela m'échappe... Ce n'est pas que ce point m'ait paru d'un intérêt particulier, non. Un trouble m'envahissait dont je ne saurais expliquer la nature. Si je pouvais comparer... Oui, c'est à peu près cela. On aurait dit qu'une communication allait m'être faite; j'étais dans l'attente de quelque chose qui pouvait se produire. Quoi? Je ne savais. Ce n'était pas une conscience claire; plutôt je sentais cela. Mais rien ne vint. Le livre ayant glissé, je le repris... Un peu après — et ma pensée devenait confuse et suivait mal — je sursautai. Aucun appel n'avait résonné, ni de l'intérieur de l'hôtel, ni de la rue; pourtant j'avais entendu un appel. Il n'était pas sonore, il ne m'avait pas frappé l'oreille... Mais c'est ridicule.

— Continue.

— Ce sont des coups de mes nerfs, n'est-ce pas? Je suis encore très troublée. Tout à coup j'ai su que quelqu'un était là... Quelqu'un qui n'était pas entré dans la chambre et qui pourtant était dans la chambre. Je ne le voyais pas avec mes yeux, je savais que mes yeux ne pouvaient pas le voir... Et ce n'est pas non plus dans sa forme physique que je le voyais, mais... Ah, comment dire? Une présence, quelque chose de plus effectif que le souvenir. Un souvenir qui serait venu de l'extérieur, presque tangible... Cela était autour de moi comme une haleine, comme un silence entre deux êtres, comme une émotion profonde... Samuel Gadaï... Et non pas une présence inquiétante... Non... Il ne disait rien... Il était là... Je sais que je n'exprime pas ces choses comme il faudrait pour qu'on les comprenne. Cela n'est pas possible. Le cœur me battait... Je n'ai pas rouvert le livre.

— Et puis?

— C'est tout.

J'écoute en moi : suffit-il d'expliquer le mouvement subconscient selon la probabilité de l'intelligence? Alors c'est notre retour sur la terre d'Afrique qui ramène parallèlement

l'autre image. Peut-être. Mais la logique est aussi une grande cause d'erreurs. Je n'ai pas le temps d'approfondir, je dis :

— Ma petite Lucienne, c'est de l'hallucination à l'état de veille; les médecins ont un nom pour ça. Faiblesse générale, donc mentale.

Elle hoche la tête et :

— Nous sommes à Saïda; maintenant que vas-tu faire?

J'écarte la portière de verroterie; le soleil décline.

— Tu le sauras. En attendant, occupons-nous d'aérer tes cauchemars. Viens, Lucienne. L'automobile qui stationne là... (le petit négrillon de chasseur dort sur le siège) est à ma disposition. En route! Et la belle brise du 80 à l'heure en rond autour de Saïda!

Je l'entraîne.

Je prends le volant; elle est à ma droite. Les leviers grincent.

Cette voiture est bonne. Sortie de la ville elle avale la route. De chaque côté filent les trembles et les térébinthes, une silhouette de cotonnade rose au travail dans un champ, une compagnie de la Légion au repos sous les palmiers où les nomades avaient leur tente.

— Mais...

Je force l'allure. Les yeux sur le cadran :

— 60... 62... 65...

— Où allons-nous?

La poursuite s'accélère comme si elle s'exaspérait de n'atteindre jamais le caniveau que creusent en avant les sections chevauchantes de la double glace.

— 67... 8... 70...

Loin dans les genévriers déjà, dans les pierrailles. Un lièvre ne traverse qu'à moitié, les reins cassés.

— Henri!

Là-bas, dans le faste du soleil, la zone étroite d'un plâtre qui cimenterait la terre au ciel.

— Henri! Henri!

La zone s'élargit et s'abaisse à la fois, l'éblouissement s'atténue, se tache d'une lèpre grise de murs : Aïn-Kerma se dessine sur le chott.

— Non! Non! Je ne veux pas! Tu n'as pas le droit! Henri! Tu n'as pas...

Dans cette minute où tout est à craindre de l'excès de son épouvante, j'enferme son poignet dans les doigts de ma main gauche : elle ne sautera pas; le reste est du bruit. Mais à l'approche des premières terrasses elle se tait tout d'un coup, se plie, se tasse, sa main libre sur ses yeux, et dans cette ombre, ainsi cachée, elle tremble.

Virage en trombe autour de la mosquée, éparpillement de volailles dans l'étroite rue déserte hormis quelques crânes rasés aux fontaines, voici le large ravin sablonneux où s'étire le fil d'eau, voici le petit soulèvement d'argile où l'associé de Gadaï trouva la mort. Je freine net.

— Lucienne!

Je l'ai retenue, chassée par la brutalité de l'arrêt. Ses mains portées en avant, elle les ramène toutes deux sur ses paupières, se débat, ne veut pas voir.

— Mais Lucienne, nous ne sommes pas où tu penses, et nous n'irons pas plus loin. Lève donc la tête!

En vain je l'attire, elle se cramponne comme aux barreaux de la cellule un condamné qu'on mène au supplice. Elle dit, par spasmes rauques :

— Non... non... non...

Je n'insiste pas dans ce sens, je la caresse, c'est ma voix qui la délie. Je ne l'ai amenée jusqu'ici que pour démêler un écheveau dans lequel je la crois ligotée; ce n'est pas contre elle, c'est pour elle que je suis ici, qu'elle réponde, ne le sait-elle pas? Mais il y a des moments où il devient nécessaire de surmonter sa pusillanimité... Enfin, je vais tâcher d'y voir clair par mes propres moyens... Encore si elle voulait m'aider à m'orienter... Non?... Qu'elle m'attende alors un peu de temps...

Au mouvement de bascule que j'imprime à la voiture en pesant sur le marchepied, elle se dresse, elle crie, les bras vers moi qui l'abandonne :

— Henri!

Et elle reste là, toute debout, immobile, vivante et morte; et ses yeux ne sont plus sur moi. *Car elle a vu.*

Et moi, ah, que je l'épie, ah, que je la suis dans le moindre geste, dans le moindre élargissement des pupilles, tremblement de la bouche, dans la moindre modification de la couleur

et des traits, ah, que je l'épie à la seconde de la confrontation, du jugement.

Ses bras tendus descendent lentement jusqu'à la robe, les doigts paisibles... Les traits se détendent, les yeux s'abaissent, elle dit :

— Ah! que j'ai eu peur.

Elle respire, puis s'inquiète :

— Mais tu ne me mèneras pas plus loin, dis?

A son tour elle descend. Elle regarde à droite, à gauche, peureusement. Elle me regarde.

— Nous n'irons pas plus loin, je te le promets. Pas plus loin que... tiens, que cet endroit-là... là où il y a des roseaux... Ça te rassure?

Je la conduis jusqu'à la berge. Le tertre est à deux pas.

— Asseyons-nous.

— Mais...

— Si... Pour refaire un récit; non pas même un récit; une description... inévitable, Lucienne, inévitable.

Elle reste debout, de nouveau craintive.

— Une rive à pic, quinze à vingt mètres de falaise, l'eau dans le ravin, sur les pierres. Ne te trouble pas. Réponds. Pas le même aspect qu'ici?

La voix sourde :

— Non.

— Une haie de cactus par derrière, un sentier et non une route. Retourne-toi. Pas le même aspect qu'ici?

La voix sourde :

— Non.

— Ce lieu où nous sommes assis, tu le connais, Lucienne? Tu l'as déjà vu?

— Non.

— Et ce petit îlot avec les roseaux?

— Non.

— Recherche au plus profond de ta mémoire...

La voix sourde :

— Mais puisque je dis non.

— Bien, Lucienne.

Elle me regarde avec la plus vive anxiété.

— Henri...

Je me lève, je fais un pas.

— Tu vois ce tertre...

— Eh bien?

Je la prends par la main, nous reculons jusque sur la route.

— Eh bien, c'est sur ce tertre... ne tremble donc pas... que tu n'as jamais vu... que fut retrouvé celui...

Elle crie :

— Henri!

— Il n'y a pas été porté par les eaux parce qu'ici, à cause de la configuration de la rive, il n'y a pas de courant. Il n'est pas tombé dans un ravin : jusqu'à dix kilomètres l'oued (nous le suivrons si tu veux) est pareil, il n'y a pas de ravin. Le lieu que tu décrivis est mythique, inexistant. Ta mémoire aurait-elle, dans la fièvre, déformé le cadre, qu'ici même d'ailleurs, à cause de l'obliquité très lente du terrain, il est impossible de faire choir quelqu'un; et l'eau au surplus y est basse même en temps de crue. Il a fallu une congestion ou la poigne d'un homme, ou plus probablement qu'on ait transporté ici le cadavre.

Elle dit, elle répète :

— Ici... Ici...

Elle inspecte les alentours avec une application angoissée, elle s'y attarde. Puis son regard revient à moi, et il hésite. Elle se détourne; enfin elle se décide, murmure :

— Je veux voir plus loin.

Nous remontons dans la voiture, nous allons lentement, une lieue, deux lieues, dans des fondrières. De loin son regard nous devance. La première parole qu'elle prononce :

— Retourne.

Je vire et je reprends un peu de vitesse; nous voici revenus en vue du village. Elle :

— Oui, c'est bien Aïn-Kerma, les trois figuiers à gauche de la route.

Soudain, d'un cri :

— Mais es-tu sûr que c'est dans cet endroit-là? Ces roseaux-là? Tu en es sûr? Est-ce sûr? Qui te l'a dit?

— La Mauresque qui faisait le ménage de cet homme me l'a dit.

— Ah! Yanina.

— Je suis venu ce matin; elle m'a guidé... le *Journal de Saïda* aussi : il y a des photos.

Elle reprend :

— Ni cactus, ni ravin... j'aurais donc rêvé cela?

— On te l'a fait rêver.

Elle frémit.

— Mais s'*il*... Ah! rassure-moi, dis-moi qu'il ne faut pas que je le craigne!

— C'est bien le contraire qui va se produire.

— Rentrons... Passe vite dans le village.

Pour la quatrième fois dans cette journée, je traverse le pays pelé. A l'aube dans l'atmosphère du drame, et maintenant se couche le soleil, mais non pour nous. Je les vois, elles que je ne voyais pas, les belles flammes sur les coteaux rouges; et toute la montagne de Saïda rutile comme du porphyre. Celle-ci ne parle encore qu'à peine. Je sais : il faut au cœur comme aux yeux le temps de l'accommodement. Que l'heure passe. Ce silence, c'est le pathétique de la résurrection.

A l'hôtel, elle me demande les journaux et elle examine le cliché. Puis elle se lève et elle me regarde. O transfiguration! O folie, dans cette délivrance, d'une nuit d'amour!

XIII

Lucienne est vraiment accouchée de l'angoisse, comme disent les psychanalystes. Ils ont observé que, la cause décelée et exposée avec évidence, la délivrance est immédiate. Ici, la fausseté des données de l'équation... Ah! bien. Je me reprends à encadrer les faits d'un appareil mathématique. Ces dernières semaines m'avaient bien un peu dépourvu.

Nous allons à Oran. La rapidité de l'opération me laisse une huitaine de vrai loisir. Et que cette enfant a de charme! Nous remonterons ensuite vers les Flandres : Gadaï peut nous rejoindre si cela lui chante : je l'attends.

Les Flandres... Je me souviens de la contre-mine que je fis creuser, en automne 17, de ce côté-là, dans de vilains

terrains. Comme l'Allemand, s'il bouge, le fraudeur dans tous les sens va sauter.

— Quoi donc, Lucienne?..

Rien. Rien que le regard dont se contente l'amour. Le plus grand amour est celui qui s'enchante des plus petits dons. Mais je lui ai fait meilleure promesse, à cette enfant, que de la protéger. Une faiblesse de l'affection et un certain délire nocturne...

Elle n'a cure d'un coin du compartiment, l'amoureuse; elle veut être à côté de moi, à me toucher. Elle m'a raconté ce matin que son effroi, qui ne lui laissait point de cesse, s'est détaché d'elle, comme de l'arbre un fruit pourri. Elle est libre dans son âme où le bonheur habite. Son sang jeune nuance ses joues. Elle n'aura pas à se poudrer désormais. Elle a ri quand j'ai voulu jeter son bâton de rouge, mais tout de même me l'a retiré des mains. L'artifice est-il la nature des femmes?

— Méfie-toi!.. Le sergent noir te regarde...

Il est assis dans le coin opposé du compartiment, silencieux, bien sage.

— Mais non! La théorie ne lui commande pas de s'offusquer.

Et je l'assieds sur mon genou.

— Maintenant, regarde. Regarde la seule chose pour laquelle *on doit* venir en Afrique, regarde-la de tous tes yeux, emplis-en tes yeux qui s'en vont, les malheureux, vers le triste nord; c'est un émerveillement qui gagne jusqu'à l'âme d'un ingénieur : la lumière!

Et voici que je la revois moi-même, ne l'ayant point vue au passage soucieux.

La lumière : sur les sables plissés et gaufrés comme un lit de mer à sec ou tels que des vagues figées, sur les pierres pointues d'un cimetière arabe, sur ce bouquet de jujubiers; ici sur l'orge, là-bas sur les palmes poussiéreuses, plus poignante que cette immensité morte, plus douce que cette paix, plus riche que la terre féconde, la qualité indescriptible de cette lumière... Elle est le signe même de ce continent. En vérité, elle m'embaume, moi qui ne suis point lyrique. Ce n'est pas sans une signification profonde, non, en

vérité, bien qu'elle leur échappe, que les hommes disent : les pays du soleil.

Voici les coteaux de tamaris, voici Mascara ceinte de remparts. Le sergent noir nous renseigne sur l'arrivée à Oran.

Il rentre dans sa garnison française. Je cause avec ce permissionnaire désabusé et clairvoyant.

Par chemin de fer il vient d'Aïn-Sefra; mais d'abord trois jours de chameau à l'est. Il a passé sa permission, cet habitué déjà de la civilisation occidentale, dans un taudis de torchis, mangeant mal et dormant sur un paillis, dans la vermine. Une répugnance physique qui ne se mate pas; puis vis-à-vis des siens un dénivellement moral (et je le sens bien trop intelligent, par malheur, pour le supposer fat de son galon) : voici le plus pauvre des déracinés. Car — et il l'exprime — si bien accueilli qu'il puisse être, en France il est toujours le nègre. Il a eu hâte de quitter le village pouilleux et il n'a pas hâte de se retrouver parmi les hommes dont la peau n'est pas de couleur. Le libéralisme du conquérant a fait qu'il n'y a plus de lieu pour son âme.

Il dit cela avec un triste sourire. Il demande qu'on lui permette de fumer. Il se tait et il regarde, tout en fumant, s'évanouir petit à petit la terre où il aurait pu vivre dans la paix, pasteur ou chamelier, si la civilisation...

Une brise annonce la mer.

XIV

— Te plairait-il que je danse, Seigneur?

Sur la terrasse, au flanc du Murdjadjo, à la hauteur des pins compacts comme une seule cime, bruissant comme une seule ruche (et dans une éclaircie un horizon de Méditerranée étroit comme un bandeau d'argent sous la lune), elle se soulève. Le jour fut si vermeil et chaud, à faire craquer les écorces, que l'air continue de brûler autour de nous; cependant le bruit du peu d'eau qui, quelque part, murmure, désaltère à lui seul mieux que l'orange.

— Je ne te connaissais pas ce talent, ô femme.

Elle sourit.

— Le cinéma, tu sais...

Elle interpelle la servante :

— Fais monter l'Arabe.

Elle est debout, elle s'éloigne; ses pieds nus voltigent comme deux ailes de papillon au ras de la mosaïque bleue, elle en atteint le bord opposé, sculptée sur un fond de nuit bleue splendide et le visage dans une poussière d'étoiles; mais la chaleur de son corps est restée sous mes mains, dans les coussins. O magicienne dans l'exaspération de revivre et dont, depuis deux jours et deux nuits sans plus de sommeil que les jours, je me découvre à chaque heure plus enveloppé que l'Égyptien sous mille tours de bandelettes!

— Djamine!

Elle parle bas à la servante et la servante parle bas au flûtiste mélodieux.

Il s'assied sur le mur circulaire, il examine le roseau, il lève les bras, il prélude. Trois notes basses, encore, encore, le thème qui se cherche. Il regarde de côté l'Européenne vêtue d'écharpes, il balance une jambe brune. Le thème hésitant se déplace, s'enfle d'un trait comme le vent, casse net, revient à sa tonalité mineure. Voici qu'il saute sur ses pieds, impétueux, l'adolescent fameux dans la ville, aux écoutes de son âme. Soudain le chant s'agence.

Il rêve, il est en marche dans le désert, il est seul, perdu, il va de dune en dune, escorté depuis des nuits par ces mêmes étoiles, il est sans eau, il est sans espoir. Comme il gémit! L'impatiente s'est avancée.

Immobile, irréelle, ses voiles calmes. Qu'attend-elle? Peut-être que se fasse tout entier le dédoublement sans lequel l'art est chimère, que la fougueuse exaltation muette la possède comme un autre vin. Pure et droite comme un jet d'eau au centre de la terrasse assombrie! Qu'elle s'anime! Que le rythme anime la ligne vertébrale, verticale comme une lance au repos enfoncée dans le sillon des omoplates! Ah! les doigts ont remué...

Les mains s'élèvent, les bras s'élèvent. La face vit et se renverse, la pâle lueur céleste touche les yeux pareils à la surface d'un lac, luit sur la gorge bombée. Qu'est-ce donc? Est-ce l'Orphée qui a cessé de gémir, le visage pathétique vers les dieux?

Il n'y a plus d'espoir. La mélodie rauque le répète; ce n'est pas le chemin des caravanes. Alors les masses musculaires s'animent. Le corps souffre sous les voiles chastes.

Elle va et vient dans un cirque fermé. C'est la route des vautours. Bientôt ses os blanchiront sur le sable. Le buste et le visage et les bras jusqu'aux ongles entourés d'une gaze violette, elle s'écarte, elle se recule, marchant de côté, tâtant de l'orteil la terre avant que de poser la plante, comme si elle doutait du sol solide, et les mains en avant comme une imploration, comme un bouclier fragile. Elle cache son visage derrière ses belles mains souffrantes. O tremblement sans fièvre des mains comme l'image d'une pensée; infortunées qui se résignent enfin sur son cœur! Elle a fléchi, elle s'est agenouillée comme devant sa propre tombe; si immobile, elle est la pierre de sa propre tombe et sur elle le roseau s'est tu. Soudain...

Au loin, très loin dans le désert, derrière le plissement des dunes, apportée par la brise, si ce n'est une modulation de la brise, si ce n'est l'hallucination significative, l'avant-coureur du délire, cette note... L'angoisse est terrible dans les yeux sous le voile déplacé... Ces notes qui sont musicales... perdues... Elle est debout, portée par ce tremblement...

Le chant revient... Ah? serait-ce une caravane? Un goum dans le lit sec de l'oued? La psalmodie des chameliers? Elle tremble de tout son corps, ses pas ne sont plus assurés. Le chant s'affirme, il n'y a plus de doute, elle se soulève avec le rythme, c'est la stupeur d'un présent qui n'était plus même un songe, la vie est plus forte que la mort.

Elle danse la vie. Ses bras de nouveau vers les astres, mais d'un seul jet lancés, et ses paumes supportent le monde. Elle s'est mise en marche et sa marche est celle des guerriers. Solidité glorieuse des faisceaux de muscles! Toute rigide, et rien ne la ferait plier, et ses yeux sont une ivresse forte. Plus de modulations! Elle danse sur le rythme sifflant. Est-elle l'inspirée? Est-elle l'inspiratrice? Est-ce l'adolescent qui communique le vertige ou bien le reçoit-il? Celle qui a voulu, pour son offrande, mimer les jours d'autrefois et le jour d'aujourd'hui, la savante, elle est au delà de la science, la sensible, cette âme d'amour intempérée. Elle vient vers

moi, dégagée des écharpes, le torse comme le chêne clair et dur comme lui, touchée aux épaules par la corne de lune qui affleure à la cime massive des pins. Elle...

Mais quoi? Elle sursaute, les yeux çà et là, très vite, autour d'elle tout à coup inexpressive. Le lien s'est-il rompu d'avec la musique? Que cherche-t-elle? Tout près l'aile d'un oiseau déplace des feuilles... La flûte se tait, interdite.

— Lucienne...

— Dis lui de s'en aller, vite. Ferme la porte.

Je la contente sans comprendre. Elle me suit pas à pas.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— On ne peut pas monter sur la terrasse autrement que par l'escalier, dis?

— On ne peut...

— Vois s'il n'y a personne dans le jardin, vois si... Non. Il fait trop nuit.

— Mais enfin...

Elle m'entraîne jusqu'aux coussins encore creusés selon la forme de son corps. Elle balbutie :

— Je ne sais pas... Ça été une impression si bizarre... Je me suis sentie comme regardée...

— Par qui?

Elle se blottit contre moi, frémit, les deux bras serrés sur ses yeux :

— Ah! encore!

— Par Gadaï?

Elle incline la tête.

— Mais c'est fou! Par où veux-tu qu'il entre? Ce n'est pas un moulin, cette maison-ci!

Elle poursuit :

— J'ai senti son regard comme s'il avait été sur la terrasse. Oui, c'est fou. Je suis une détraquée.

Je dis :

— Descendons. C'est la fatigue. Il est temps de se coucher.

Elle, tremblante :

— On ne peut pas entrer, dis?

— Non, sûrement. D'abord Djamine est en bas. Puis qu'est-ce que ça pourrait bien faire, Lucienne? Plus vite je le rencontrerai, plus vite s'achèvera cette histoire.

Dans la chambre, cependant qu'elle se coiffe pour la nuit, j'entends crépiter sous le peigne ses cheveux secs. Cette nerveuse est chargée d'électricité au point que si j'approche, par jeu, le peigne de quelques déchiquetures de papier étalées sur le guéridon, ces déchiquetures vont sauter dans les dents comme la limaille après l'aimant. Influençable, réceptive au delà de ce qu'on pourrait prévoir. Terrain de l'hallucination.

J'ai poussé le verrou comme à Bussaco. Pourtant n'est-elle pas sauve aujourd'hui?

Elle a éprouvé quelque difficulté à s'endormir; mais, dès son réveil, rien que par la couleur de ses yeux, je l'ai vue libérée et cette troisième journée fut le troisième enchantement.

Nous allâmes, le soir venu, nous asseoir dans la montagne, en un point élevé d'où l'on a vue sur le port : à cette distance les cargos et les steamers à l'ancre, côte à côte, y figuraient assez bien un train rudimentaire de radeaux; au delà c'était la route de notre retour en France. Nous en touchâmes quelques mots dans un complet accord et je me vis conduit à remarquer, à ce moment, — mais à part moi, — que l'incorporation de Lucienne dans mon existence nous semblait à présent à l'un et à l'autre une chose naturelle. Ce fut elle qui fit allusion à son trouble d'hier, mais seulement pour le considérer, selon le bon sens, comme l'une des ultimes manifestations d'un désordre cérébral si enfoncé qu'il ne pouvait pas s'effacer comme une fumée, mais qui allait en s'atténuant et disparaîtrait à la fin; jamais depuis deux ans, elle n'avait connu des minutes d'une pacification non pas même pareille, mais approchant celle de ces derniers jours; et il ne fallait pas parler de l'exultation du cœur.

Je jouais avec ses cheveux qui redevenaient châtains maintenant qu'elle n'était plus tenue... Mais au fait, pourquoi la faisait-il se teindre?

Cependant, comme nous rentrions, étant montés sur la terrasse, l'étrange scène se répéta, toute semblable dans ses lignes. Ce n'était plus la sensation irritante d'un regard posé sur la peau, mais encore une fois l'impression d'une présence.

Je fis asseoir mon amie, je pris place auprès d'elle et je me bornai à examiner ses pupilles. Elles étaient plus vagues

qu'inquiètes, elles émettaient une lueur diffuse, inactive; elles réagirent peu quand j'enflammai tout près une allumette.

La crise fut longue et je n'intervins pas, appliqué seulement à l'observer; je restai perplexe devant ce qui n'était pas, je le craignais, la persistance de l'intoxication.

Le lendemain, dans la matinée, j'allai jusqu'à l'agence où je retins nos cabines. J'avais laissé Lucienne au lit, ensommeillée; je la retrouvai assise sur la mosaïque bleue, parmi les tapis et les coussins. Elle parut ne pas entendre mon pas.

Je la hélai doucement sans qu'elle fît le moindre signe. Je m'agenouillai pour chercher son regard; c'était cette même nébuleuse. En vain mon doigt la heurta à l'épaule.

Je me reculai et fus un temps avant de venir souffler sur ses paupières. Alors, et quoique difficilement, elle s'éveilla.

— Tu es rentré — dit-elle d'une voix monotone, sans joie, — je ne t'ai pas entendu, je m'étais rendormie...

Elle demeura toute la journée sans se soulever, comme accaparée et dans un état de prostration sur lequel elle se déclarait incapable d'apporter aucune lumière. Fatigue — essayait-elle de dire. Cela passerait avec la nuit.

Mais durant la nuit, au contraire, cela s'aggrava. Je l'entendis sauter du lit. Elle ne prit pas le temps de s'habiller, elle traversa la chambre et descendit avec une grande hâte.

Je la suivis. Elle courait plutôt qu'elle ne marchait, elle semblait glisser sur le sol, fantôme blanc, dans l'allée médiane du jardin. Je la rejoignis comme elle posait la main sur la crémone de la grille.

C'est de force que je dus la ramener dans le pavillon, l'emportant dans mes bras, cependant qu'elle se débattait, mais en silence. J'eus toutes les peines du monde à l'éveiller.

Je lui dis brièvement qu'elle venait d'accomplir en se levant sans doute les mouvements d'un rêve; elle ne se souvenait de rien. Je la fis se remettre au lit, et je restai à veiller auprès d'elle : elle dormit paisiblement jusqu'au matin. Pour moi, j'avais suffisamment à réfléchir.

Je n'avais guère jusqu'à ce jour ajouté créance à ce que les initiés appellent la suggestion à distance; cette forme de puissance me paraissait dépasser les limites humaines et j'étais plutôt enclin à considérer les manifestations des prétendus

sujets soit comme des coïncidences toujours possibles si l'on tient compte de l'atmosphère assez étroite de subordination dans laquelle ils se meuvent ordinairement, soit comme les perturbations mentales de l'hystérie; quoique à la réflexion les expériences de la pensée transmise, comme des gestes imposés sans l'intermédiaire des cinq sens contrôlables, m'eussent bien laissé quelque tolérance quant à la possibilité théorique, mais seulement théorique. Aujourd'hui l'événement me donnait-il tort?

Il n'était pas permis de douter que Lucienne ne sortît ici d'un accès d'hypnose. J'avais pensé d'abord à un somnambulisme accidentel qui eût été relativement bénin; des particularités d'attitude et de réception m'empêchaient de m'y arrêter. Mais la rentrée de Gadaï dans la forme télépsychique, cela pouvait devenir quelque chose de gênant. Ce doit être la bataille on ne sait comment, un choc de volitions intenses. Lui présent, je l'éliminerais, pensais-je, après trois minutes d'un exposé dont le récit du voyage à Aïn-Kerma formerait le motif central; mais à ce pouvoir extraordinaire qu'un entraînement de deux années lui aurait donné, je craignis de ne pas trouver la parade utile.

Je la trouvai. Mon erreur avait été de refuser pour mon propre compte de tels arguments; une suggestion quotidienne aurait établi dans cette tête malléable ma suprématie à un point tel qu'automatiquement le Levantin s'en serait vu exclu sans retour et qu'au surplus Lucienne aurait perdu au regard de ses attaques toute vulnérabilité. Je ne l'avais pas fait, et ce scrupule de libre arbitre apparaissait comme une sottise; eh bien, j'allais le faire. La force magnétique appliquée directement sur ce front chasserait la poussière de suggestion venue de loin. Au fait, où se trouvait-il bien, le Smyrniote? Il n'y a pas de distance pour cette transmission; les distances, c'est ici qu'elles sont compressibles. En France ou au Portugal ou dans Oran?...

Demain, mes mains commenceront les passes magnétiques et je me mettrai en devoir de repérer le quidam; à quoi servirait la science militaire si elle n'enseignait aux civils que de prendre l'offensive est déjà un avantage?

A peu près vers la même heure, le jour qui suivit, le cin-

quième de notre séjour à Oran, Lucienne entra dans des transes accrues. C'est un spectacle à vous laisser muet de stupeur. Je l'avais retenue dans le salon tout encombré de divans, de tapis de Kabylie et du Maroc, et qui n'était pas sans nous rappeler, bien que nous n'en fissions pas mention, une pièce de la ferme des Moëres. Elle fumait une cigarette qu'elle jeta. Elle se mit à cligner drôlement des yeux, serrait si fort ses paupières que les cils descendaient bien au-dessous des orbites; je lui vis un tic des pommettes; à plusieurs reprises elle passa ses ongles sur son front et elle les appuyait avec assez de force pour qu'il en restât des traces pâles; elle respirait avec difficulté; elle parut bientôt se débattre. La tête allait et venait de droite et de gauche et en hauteur, comme de quelqu'un qui se trouve étouffer dans un col trop haut; ses doigts jouaient en même temps, le pouce alternativement lancé contre chaque phalange, à peu près de la même façon qu'un enfant chasse une bille; les lèvres se tirèrent par plusieurs rictus. Mais déjà ses yeux se brouillaient; elle se renversa dans les coussins, brutalement; et plus une fibre ne bougeait. Je me levai; maintenant j'allais savoir.

Les paupières étaient closes, je les soulevai; l'iris, puis les pupilles se montrèrent, tournées vers le haut; j'abaissai les paupières. Remontant l'ample manche de la robe, je pointai l'index vers le biceps; l'avant-bras se contracta. Je parlai, j'ordonnai : Lucienne resta sourde à mes injonctions; la détonation de mon revolver enfin ne la fit pas remuer... C'était plus qu'il n'en fallait pour édifier ma conviction; je poussai toutefois plus avant et, pressant sur les globes oculaires, je vis un peu d'écume venir aux lèvres... Ainsi, selon le processus établi par Charcot voici déjà quarante ans, le transfert venait de se faire de l'état magnétique au léthargique. Aucun doute n'était plus permis. Un télépsychiste, un de ces hommes doués de ce pouvoir qui implique à la fois les plus grandes propriétés d'analyse, de sympathie mentale, d'intuition et de méthode, de maîtrise de soi et de domination, agissait sur Lucienne, sujet rare au surplus, avec une vigueur et un succès étonnants. L'action avait dû de longue date être entreprise; elle ne se manifeste pas de prime abord avec une violence pareille. Ce que je découvrais un peu tard, c'était le fruit d'une longue cul-

ture, c'était un aboutissement. Je me souvenais tout à coup non seulement de la prostration permanente que l'on pouvait légitimement considérer comme relevant du prétendu crime, mais encore de certains cauchemars et, révélation, de l'hallucination de l'Alta-Cruz qui prenait maintenant tout son sens : déjà Gadaï poursuivait son siège; et je ne pouvais m'empêcher d'admirer l'adresse consommée avec laquelle sa lettre me pousait violemment vers Aïn-Kerma. Il m'avait en propres termes annihilé à tout autre regard; c'est moi qui venais d'être manœuvré. Je constatai ce soir-là que cela devenait chose ardue que d'éveiller Lucienne.

Elle fut debout le lendemain à la première heure. Les plis des rideaux restaient pleins d'ombre, l'aube était proche; j'essayai en vain de la retenir. Elle m'objecta l'énervement de l'insomnie, gentiment, mais avec un sourire gêné, un sourire un peu menteur. Tout en s'habillant, à plusieurs reprises elle tenta de me regarder à la dérobée; elle tombait sur ma vigilance. Enfin, avec une timidité qui redoutait d'avance mon attitude, elle déclara qu'elle s'en voulait de m'empêcher de dormir, qu'elle allait descendre dans le jardin. Un temps de marche détendrait ses nerfs.

— Une seconde.

Elle resta la main sur la poignée de la porte qu'elle touchait déjà. Je commençai de m'habiller rapidement. A ce moment-là je sentis d'une façon aiguë que nous nous acheminions à grands pas vers un dénouement. Certes je ne savais lequel, mais l'idée de trouver en face de moi quelque chose qui ne fût plus un fantôme m'ouvrit largement la poitrine.

— Henri... tu sais... si tu veux dormir... je peux descendre seule... Si tu...

Elle dévoilait sa hantise de s'échapper, pauvre moucheron qui va de lui-même au centre de la toile. Je ne répondis pas.

— Si tu...

Je vins sur elle. Je la pris par la main. Je l'amenai jusqu'au divan. Je la poussai dans les coussins; elle tomba, assise, la nuque au mur. Je redressai cette tête comme on fait celle d'un mannequin; je la pris dans mes paumes. Une concentration culminante de ma volonté frappa les pupilles effarées, les rompit comme des portes de verre, fit irruption dans la tête.

Un flux coula de moi à elle, si violent que mes pupilles en dansaient, épais comme le débit d'une bouche d'eau, chaud, continu, celui qui baigne et noie et engloutit mieux que sous mille pieds de mer. Elle se débattait. Jamais je ne lui avais connu cette résistance, mais jamais non plus je n'ai lancé plus fort assaut, plus âpre assaut. C'était à qui vaincrait, ou se résignerait et se coucherait comme un boxeur démantelé, comme un chien, ce qui est pis que de périr. Je voyais la boule des nerfs monter dans sa gorge. Elle geignait.

— Tu me fais mal... Arrête... j'ai mal...

Je redoublais les coups. C'était à qui prendrait les rênes dans cette tête que mes mains isolaient au milieu d'une couche magnétique épaisse comme un matelas. Je la vis trembler comme la corde dans les vibrations, je vis la sueur perler aux tempes, je vis ses yeux, enfin, se révulser; et elle s'en alla tout d'un coup dans ce sommeil non moins opaque que la mort, ce sommeil à l'aide duquel on façonne la personnalité d'un être comme le pouce et l'index modèlent une boulette de terre glaise : ainsi fut fait. Et à dix minutes de là, sollicitée par moi de sortir dans la ville, Lucienne s'y refusait avec une expression absolument farouche.

Je la fis descendre au jardin. Le temps était des plus beaux, l'air partout doré, embaumé par le bois de pins. Une trop faible brise n'animait guère les palmiers qui ne parvenaient pas à ombrager un coin de la cour; mais, et quoiqu'il fût canalisé entre des rocailles bien vilaines, le filet d'eau y chantonnait. On entendait, venant de la terrasse, un roucoulement de tourterelles; on entendait une flûte intarissable.

Jusqu'aux environs de midi nous demeurâmes allongés sous une tente, à fumer. Lucienne parlait peu; je n'étais pas tout près d'elle; depuis le premier de ces jours troubles, les gestes de l'amour n'avaient plus de sens entre nous. Je l'observais, examinant trop longuement la cendre d'une cigarette qui se consumait dans ses doigts : que la tranquillité lui eût été départie, depuis que j'avais tenté de la délivrer de sa nouvelle angoisse, je ne le considérais guère comme possible; ce que j'avais pu, c'était élever entre elle et l'obsesseur un commencement de barrage.

Il parut céder peu après le déjeuner. Au tic des sourcils, à la

fugacité des grimaces, je sus que le courant l'avait touchée, qu'il se propageait sur ses nerfs. Je le contrecarrai et c'est sous mes paumes que Lucienne acheva de dormir; pendant un grand laps de temps je m'attachai à éliminer ce qui en elle n'était pas de moi et j'étendis, comme le conquérant judicieux fait d'un territoire, par degrés en elle mon occupation.

De nouveau nous fumâmes, étendus parmi les coussins bigarrés; cependant que son attitude, sa voix et ses regards me certifiaient bientôt que j'étais redevenu plus nécessaire que je ne le pensais, l'heure précédente, à toutes les parties de cette complexité qu'était sa vie. Je n'en demandais pas tant; mais dans ces conditions il ne servait à rien d'attendre et je décidai d'aller sur-le-champ à la recherche du dénouement et de le précipiter. C'est pourquoi nous sortîmes dans Oran dès que le soleil oblique eut doté les rues d'un trottoir d'ombre.

Je me sentais dans une unité mentale et physique parfaite. Ma bouche prononçait gentiment des paroles insignifiantes. Mes yeux épiaient l'avenue et les carrefours. Ils nous devançaient. Ils étaient dans une attente. Car, maintenant que l'événement avait ruiné son argument de réserve et que sa proie docile allait devenant un autre moi, maintenant que ses projectiles se retournaient contre lui et qu'ils frapperaient fort et tout autant qu'il en attendait, mais à rebours, il restait à obvier à la surprise et à la ruse, à contrecarrer un enlèvement toujours possible, il restait à retrouver le Levantin et à lui parler clair. Sans délai. Nous devions prendre le bateau le surlendemain; ce serait la tranquillité assurée que de le découvrir — ou de se faire découvrir par lui — avant le départ et de le mettre à la raison sur cette terre africaine où j'avais la certitude intuitive qu'il était venu.

Nous marchâmes d'abord sous les pins. Le Murdjadjo ouvrit son éventail fastueux. Lucienne s'étonna quand nous descendîmes dans la ville.

Par la promenade de Létang, balcon sur le golfe, orné de palmes, de ficus et d'ombrelles, par les docks où sont pêle-mêle le blé et les Espagnols, parmi les lévites du quartier juif, d'une mosquée à une cathédrale, et d'un bout à l'autre du long boulevard Seguin, je la fatiguai, je la traînai, commençant moi-même à sentir lourds mes reins. Nous demeurâmes un

bon moment à boire un mélange glacé, à une terrasse de café; mais personne ne passait que je connusse et je crus bien devoir renoncer pour ce jour-là à régler l'affaire en Afrique.

Nous reprîmes la route du pavillon. La décoration d'une fontaine nous arrêta. C'était une mosaïque verte en camaïeu, utilisation de la circonférence, d'un art si simple et si savant qu'elle nous tenait ravis dans cette petite rue arabe. Soudain je vis les yeux de Lucienne s'agrandir, ses épaules plièrent. Quel signe m'en fut donné? Déjà je savais. Je fis demi-tour. Gadaï était à trois pas.

Il me regarda en face (et pas un regard pour elle) et dit :

— C'est une surprise?

— Mais pas du tout.

J'arrêtai une voiture, je rassurai inutilement celle qui ne vivait plus et donnai l'ordre qu'on la ramenât à la maison. Je vis l'autre avancer la main jusqu'à la vitre baissée, au passage. Je repris :

— Il y a pas mal de jours que je vous attends et un demi-jour que je vous cherche.

— C'était moins facile de vous retrouver.

— Bref, vous voilà. Vous avez bien quelque part un appartement, une chambre. Cela nous évitera de causer dans la rue.

— Continental.

Nous nous acheminâmes jusqu'à l'hôtel, côte à côte et sans un mot.

RENÉ JOUGLET

(A suivre.)

TABLEAUX DE PARIS

Le fardeau du Pouvoir. — M. le Président du Conseil est un charmant et inépuisable causeur. Il y a du philosophe dans un certain tour de ses récits et du collégien dans l'agrément qu'il prend à intéresser ses auditeurs.

Il subsiste en lui quelque chose du terrien, du laboureur qui surveille, au milieu des hommes, la moisson, les vendanges, tout ce qui s'engrange, — avec de rondes épaules, de fortes mains, des cheveux drus, un front bas, des yeux assez écartés dans le visage, un nez épais et rond, des lèvres sensuelles et fines aux commissures... Mais aussi de l'étudiant flâneur sous le travailleur robuste et du dilettante dans l'homme d'action.

Ce soir, à dîner, M. Herriot semble avoir si complètement oublié le poids de sa charge, et les soucis de ce qu'on nomme le pouvoir, il est si loin, si loin de la politique, que tout en étant ravi de l'écouter puisqu'il parle intarissablement, avec tant de simple bonne humeur, une mémoire imperturbable, on est un peu effrayé de l'aisance avec laquelle il se détache de préoccupations que notre ignorance seule, sans doute, nous fait supposer accablantes... Et nous sommes partagés entre le plaisir de l'écouter et le regret de songer que, pendant qu'il parle, qu'il parle si bien, derrière lui, dans l'ombre, des nuages épais s'assombrissent peut-être.

Mais nous ne sommes après tout que spectateurs et nous aurions mauvaise grâce à ne point jouir tout simplement de la bonne fortune qui nous fait dîner dans une maison aimable,

en compagnie d'un chef de gouvernement qui est un causeur de premier choix, sinon par la grande originalité de ses vues, du moins par la surprenante précision, la docilité de sa mémoire, la facilité charmante, parfois ingénue, toujours complaisante, avec laquelle il évoque des scènes passées et des heures de voyage.

C'est d'abord le Canada. Il nous raconte la tournée qu'il fit là-bas après la guerre. Il est à remarquer combien certains causeurs excellent, sans que l'on puisse jamais se rappeler comment, à mettre leurs auditeurs devant un sujet qu'ils conduiront en toute sécurité, sûrs de leur attelage — et du chemin.

M. Herriot dit le plaisir incomparable, indéfinissable, et nous le croyons sans peine, ressenti par le voyageur fraîchement débarqué dans les rues de Montréal et qui voit passer des gens à la démarche de Normands, ayant une manière de rouler des épaules prise aux hommes de mer et qu'on ne trouve pas aux États-Unis... Et le langage entendu, le français, le vieux français, qui s'est transmis là sans altération...

— Ah! vous parlez patois, dit M. Herriot, en surprenant une conversation, dans laquelle un homme disait à un autre : « Comment va-t-on chez *toué?* »

— Patois! Mais non, monsieur; nous parlons français!... C'est vous qui avez changé la langue. Soyez persuadé que lorsque Louis XIV disait l'État c'est moi!... il ne prononçait pas « moi » mais *moué!* L'État c'est moué!... »

On rit...

M. Herriot, avec son regard de collégien content d'un effet dont il était sûr, revient sur cette impression charmante, au sortir immédiat des États-Unis de tomber sur des enseignes de ce genre : *Racine, débit de vins; Boileau, marchand de tabacs.*

Le maire de Montréal, M. Martin, lui disait — : « Ce qu'on ne sait pas, chez vous, c'est que la ville que j'administre est la troisième ou la quatrième ville de France. J'ai plus de six cent mille Français... En retranchant de la population de Marseille les éléments étrangers, peut-être n'arriverait-on pas à pareil chiffre... »

Le maire de la petite ville de Détroit montrait au maire

de Lyon le parchemin par lequel Louis XIV accordait la fondation de la ville...

Et, ainsi, partout, des souvenirs. M. Herriot, et ceci est fort sympathique, ne craint point de montrer et de souligner son penchant pour ce qui l'émeut. Il revient à plusieurs reprises sur les petites rues de Québec, qui ressemblent à celles de Nevers ou de Beauvais, avec de bons petits vieux, des vieilles ratatinées, *comme il y en a chez nous.*

Et il nous dépeint la Supérieure d'un couvent où se trouve conservé le crâne de Montcalm et qui, pour des visiteurs de marque, va retirer le crâne du reliquaire dans lequel il est conservé, le prend à deux mains, et pieusement le considère en parlant, puis, avant de gagner le cloître, demande un instant de patience, afin d'aller reporter la précieuse relique à sa place...

Montcalm, abandonné par la France, après avoir tenu en échec l'armée anglaise pendant deux longs mois et qui meurt à Québec le lendemain de la bataille livrée contre le général Wolfe, parce qu'il manquait de quelques centaines de soldats, à la veille de l'hiver qui allait paralyser les mouvements de l'ennemi.

— Tenez, dit M. Herriot, en montrant le menu à sa voisine, le plateau du champ de bataille n'était pas plus grand que ça!... Car, malgré que je sois pacifiste, et peut-être parce que je le suis — j'ai toujours, partout, visité des champs de bataille!...

Et brusquement, sans que l'on ait senti la transition, M. Herriot passe à la Russie, sujet qui paraît intéresser son auditoire plus encore que le Canada.

Et puis, les Russes, les Russes actuels, on sait quelle faiblesse, j'allais écrire quel sentiment, M. Herriot éprouve pour eux.

— Si on l'avait désiré, dit-il, aussitôt après la guerre, on pouvait les avoir *comme on voulait.*

Et M. Herriot cite des faits, très vite, pour prouver à quel point il y a deux ans, lors de son voyage, le bolchevick aimait la France. Il y a toujours quelque petit air de *Marseillaise,* à la cantonnade des histoires de Russie que raconte M. Herriot. Elles nous font plaisir... Mais n'est-ce pas un poète qui parle?...

— Il paraît que je suis allé là-bas pendant une période de calme, dit-il en manière d'atténuation.

Visite à l'Ermitage, où rien n'a été touché; au contraire, *mis en ordre* : des salles du XVIIIe siècle français y ont été installées, où figurent des toiles prises dans différents palais impériaux ou grand-ducaux. — Des Watteau superbes, dit M. Herriot, qui aime et connaît la peinture. Un conservateur, à la vérité assez loqueteux et sans linge, lui a fait les honneurs des galeries... Mais la misère n'est cependant pas aussi généralisée qu'on pourrait le croire, puisque les ballets continuent de fonctionner et que le Président du Conseil, qui mettait son smoking pour s'y rendre, paraît encore sous le charme des danseuses qu'il y a vues, de leur jeunesse, de leur nombre et de leur distinction. — Un grand nombre, dit-il, appartiennent à l'ancienne société, ce sont des jeunes filles du monde qui ont dû se mettre à danser *pour vivre*... Les ensembles sont d'une clarté incomparable.

M. Herriot nous décrit un ballet tout blanc qui semble se refléter encore dans ses prunelles...

— J'ai vu jouer *Carmen*, reprend-il... J'avais hésité et puis on m'avait entraîné... Je redoutais d'entendre cette musique claire après la musique nébuleuse et mélancolique des Russes...

Je ne l'ai pas regretté; les décors étaient dans la manière de Bakst. Au lieu de ces soldats moitié homards par le bas, moitié serins par en haut que sont les soldats espagnols... dans *Carmen*, les figurants arboraient des chapeaux mexicains étonnants, des uniformes d'une grande fantaisie. Et le mise en scène était beaucoup plus étudiée, réaliste, qu'elle ne l'est chez nous. — Une foule animée grouillait en scène au premier acte, une vieille vendait des légumes, d'autres du poisson, etc.

Mais le souvenir le plus marquant du séjour de M. Herriot en Russie, c'est sa visite au Palais d'Hiver. Elle est d'ailleurs émouvante et il la raconte avec tout ce que la science d'un homme qui sait parler en public peut allier à la sensibilité d'un observateur émotif. On le fait pénétrer dans la chambre le Nicolas II :

— Tout y est demeuré en place, les photographies sur le

bureau, celles des petites grandes-duchesses, de la tsarine, et le porte-plume, l'encrier... Un ensemble très français... Au mur des gravures découpées, des souvenirs de voyage en France, la revue de Bétheny, des Detaille... Un cabinet de toilette d'officier dans une ville de garnison... A côté, la chambre de l'impératrice, avec une petite table près de la fenêtre, sur la table une boîte à musique...

M. Herriot ne peut résister au désir de la faire manœuvrer... La *Marseillaise*. La *Marseillaise*, là encore, sur des notes élevées et un peu nasillardes, fait entendre ses impératifs bouleversants...

— J'avoue, s'écrie M. Herriot, que j'ai été très ému... et il ajoute que partout en Russie sa qualité de Français lui ouvrit les portes, lui procura toutes facilités, à Nijni-Novgorod même, dans le laboratoire déserté d'un vieux savant qui gardait un des postes de T. S. F. les plus puissants.

— Si je pouvais parler à Lyon? se dit aussitôt M. Herriot...

— Impossible! pas d'opérateurs!... Le vieux savant lève les mains au ciel, puis, subitement : — Mais vous êtes Français? Venez, monsieur... venez!

Dix minutes plus tard, M. Herriot « causait » avec Lyon!

On s'est levé de table. A un moment, j'entends M. Herriot accoudé au chambranle d'une porte et qui disserte devant deux dames fascinées, faire cette citation de Leibnitz :

« On ne peut pas à la fois se mettre à la fenêtre et se voir passer dans la rue. »

Non, décidément le Président du Conseil ne parlera pas politique, la politique extérieure, l'Allemagne sont de vains fantômes... Il est en vacances, ce soir; il l'est sans arrière-pensée, il l'est incroyablement pour ceux qui l'observent. Jamais M. Briand, ni M. Poincaré, ni M. Barthou ne resteraient si longtemps suspendus au-dessus d'eux-mêmes.

— ... Dimanche dernier, je suis allé contempler la masque de Pascal, à Port-Royal... Le moulage sur nature est à tel point surprenant qu'en le touchant on sent la peau sur les os...

» ... Demain, je vais revoir la cathédrale de Chartres », dit-il, avec un sourire de profonde satisfaction...

Et puis, le voici qui se met à décrire à ses voisines de

canapé une abbaye distante de quelques kilomètres de Rodez, son cloître et ses trésors mérovingiens...

Et je l'entends dire, comme je pars le premier, dire, avec une intonation indéfinissable d'homme de lettres, une voix de « cher confrère » : « Ah! quel cadre pour écrire un roman!... »

***

Un pauvre petit. — Le long des deux trottoirs de la large rue, la foule est pressée sur plusieurs rangs. Docile, comme domestiquée par un invisible maître étendu sur elle. Des autos à la trajectoire rapide et en spirale passent, sans trêve, alternant avec de lourds camions et des charrettes traînées à bras par des malheureux tâcherons courbés. On croirait voir des éléphants gris au milieu de fourmis.

Les véhicules traînés par des chevaux ajoutent à la disparité du spectacle, qui semble toujours nouveau, à des Parisiens n'ayant pas souvent l'occasion de s'accouder à une fenêtre. Le présent et le passé se mêlent, se coagulent sur cette chaussée passagère, entre ces quintuples rangs de badauds silencieux, qui attendent l'arrivée d'une automobile fermée, dans laquelle doit se trouver un enfant.

L'âme du badaud est à la fois frémissante et inerte. Elle évoque cette cellule primitive qui flotte dans les mers et dont la méduse est le premier perfectionnement. Le poids des eaux, la violence des marées, la fougue des courants, l'impondérable activité des éléments qui s'affrontent et se maintiennent en perpétuelle haleine, l'entraînent à leur gré, tantôt au plus profond des gouffres, tantôt à leur surface percée de jour, tantôt dans ces champs liquides déserts que ne fend jamais la proue d'un navire, tantôt à l'ourlet même de la vague, entre ces franges argentées qui s'enroulent, la belle saison venue, aux jambes halées des baigneurs...

Le badaud n'est pas le *peuple*, il n'est pas *la foule*. Son temps ne lui appartient pas, il l'a cédé, une fois pour toutes, au Hasard. Un homme qui ne considère point comme un incomparable trésor les heures si brèves dont la vie lui permet de disposer, n'est plus qu'un végétal, et, comme tel, son destin sera d'être mangé...

L'enfant qu'on attend tarde à venir. La foule demeure cependant immobile, passive, résignée à son faible plaisir et à l'ennui qui le précède. Qu'est-ce donc que cet enfant qu'elle attend? Un *gosse*; elle lui a laissé ce nom. Un gosse d'Amérique, âgé de neuf ans, peut-être moins, un fils de bateleurs, très pauvres, devenus très riches, parce que cet enfant, pris par le célèbre Charlot, affublé par lui d'une trop grande casquette, d'un vieux pantalon, l'escorta tout le long d'un film et sut nous toucher par quelques regards, à la vérité fort émouvants, qui allèrent blesser voluptueusement le cœur des mères.

Il ne faut pas chercher ailleurs le succès de Jackie Coogan. Certains artistes de cinéma, comme Rudolph Valentino, enthousiasment les jeunes et les vieilles demoiselles et même les femmes mariées. Le *Kid*, fut l'idole des mamans et des enfants, ses pareils. C'est une belle clientèle. Comme la musique, le cinéma éveille à la surface de la terre, sans distinction de race ou de religion, les mêmes sentiments dans des êtres que des frontières et des idiomes différents séparent, des êtres qui s'ignorent ou croient se haïr, mais qui, dans le secret de leur âme, éprouvent, en toutes circonstances de la vie, les mêmes affres, les mêmes délires, les mêmes joies...

L'automobile fermée aborde le trottoir. La digue symbolique que formaient les agents est rompue. La voiture se trouve enserrée, la circulation interrompue. Un homme saute du siège, un homme maigre en pardessus à taille d'étoffe noire et blanche, qui ouvre la portière et, lorsqu'un couple est descendu, prend dans ses bras un enfant coiffé d'une casquette de voyage et qui porte un manteau beige. Il l'élève au-dessus de son épaule, pour le présenter à la foule. L'enfant soulève sa casquette, le public bat des mains...

Le public applaudit un enfant blond qui possède un gentil visage, mais un petit visage qui n'a plus ce ferme dessin que prennent les agrandissements à l'écran..... Un enfant qui gagne, dit-on, plusieurs millions de dollars par an, ce qui n'est peut-être pas expressément réel!...

Dans le vestibule, un régiment de petits Parisiens vêtus de kaki et coiffés de bérets attend le *Kid*. Le tambour bat aux champs, le clairon sonne. Le frêle souverain, inconscient du bluf et de la contagion des enthousiasmes

populaires, se serre contre son impresario, puis dans les plis de la jupe maternelle. Il est intimidé... Les choses se passent par-dessus sa tête. Il ne réalise pas. On lui laisse croire, me dit-on, qu'il ne gagne que trois cents francs par mois. C'est une sage précaution. Les parents m'intéressaient à voir. Plus que l'enfant. Ils sont peu marquants, sans relief. Ils ont un air bourgeois, ils sont aussi un peu ahuris; la mère porte des diamants, mais elle est vêtue de noir...

On l'entraîne au premier étage, au milieu de ce flot qui fait toujours irruption de la rue autour des héros populaires et qui leur est tout de suite familier, sans qu'ils aillent jamais au delà de ces visages qui les entourent, de ces yeux dont la lueur veille comme la flamme des cires autour des autels. Dans la chambre où il entre, Jackie est attiré par la fenêtre ouverte. On lui parle, mais ses yeux demeurent fixés sur cette ouverture claire, par laquelle s'engouffre une rumeur. Il prend par la main celui qui se trouve le plus près et l'entraîne vers la croisée, monte sur le rebord, s'accoude à l'appui et, instinctivement, aux cris qui s'élèvent, esquisse de la main le geste *urbi et orbi*, un simulacre involontaire de bénédiction.

On le replace sur le tapis. Mais il est distrait, son oreille demeure captive de l'enchanteresse rumeur qui jaillit d'entre les pavés et, à un instant que personne ne songe à le surveiller, il file de nouveau vers la fenêtre, y monte et agite la main dans le vide.

Je suppose que c'est de la vie tout ce qu'il imagine. Je me demande ce qu'il pourra devenir dans quelques années, tandis qu'assis à une table, il s'applique maintenant à tracer, d'une main lourde, — sa petite joue, qui n'a pas très bonne mine, penchée sur le papier, un rayon de jour glissant sur ses cheveux, vaguement, — oui, vaguement, décolorés par un produit chimique, — il s'applique, le pauvre petit, à tracer son nom...

***

La religieuse chez le couturier. — Onze heures du matin. Rue de la Paix. Chez le plus ancien des couturiers célèbres, dont le nom évoque aujourd'hui tout un luxe disparu,

effacé... Et le sillage de longues traînes, et les amples poufs, et toute l'ampleur des jupes insolentes et superbes, et les épaules rondes, la taille cambrée, la nuque dégagée, les cheveux en torsade mordus par les dents d'écaille du peigne, sous un panache de plumes ondoyantes... Onze heures du matin.

L'animation des retours à Paris, des commencements d'automne... Tout ce que représente aux yeux de certaines femmes une mode nouvelle, des nuances inconnues, n'en fût-il plus du monde, le désir d'être belle, enivrement qui doit dorer les minutes et pour lequel ce n'est pas trop de perdre des heures à attendre, à se décider, à essayer, à sentir s'écouler cette jeunesse, se consumer cette beauté pour lesquelles on vit et qu'on s'efforce tour à tour, avec insuccès ou réussite, d'éterniser, de maintenir, de fixer comme une idole sur un socle ou dans un creux de mur.

La patience des clientes qui ne sont pas encore arrêtées dans leur choix et l'impatience de celles qui se sont enfin décidées, créent des courants chargés d'électricité. Au fil de ces courants glissent, comme des sirènes, les mannequins, les vendeuses et tout un frémissant personnel de gamines qui deviendront femmes bien promptement. Ces fillettes se donnent déjà toutes les apparences du bonheur et, dans on ne saurait dire quelle particulière laideur de l'adolescence qui a besoin qu'on la décrasse, laissent deviner la fleur qui s'épanouira tandis que certaines autres, éblouissantes, pareilles à un matin ensoleillé de mai, montrent, dans la précocité, les germes d'une ternissure prématurée.

Grand va-et-vient, sur un fond d'orchestration d'appels, de bourdonnements, dans lesquels les mots *mademoiselle* ou *manutention*, *essayage*, reviennent fréquemment. Passage de femmes d'atelier, vêtues couleur châtaigne ou souris. Elles alternent avec quelque plus lointain défilé de robes du soir portées par les mannequins.

Quelques messieurs en veston, le visage préoccupé, sévère ou plutôt inexpressif, insensible, traversent le courant féminin qui se meut à travers la galerie et les salons dans une sorte d'arabesque toujours pareille.

Non loin de la porte d'entrée, au milieu de la galerie, vêtue de gros drap bleu sous son ample cornette empesée qui figure

là quelque oiseau immobile, ailes étendues, sur un récif de lapis, une religieuse de Saint-Vincent de Paul, attend.

Elle attend avec patience et dignité, les mains rejointes sous les manches. Elle ne baisse point les yeux. Elle ne paraît ni effrayée, ni surprise, ni gênée... Elle serait pareille au milieu de pauvres enfants; elle serait pareille dans le préau d'une prison de banlieue ou sous le ciel implacable d'une lointaine colonie de forçats. M. Vincent de Paul, « Aumonier des Galères », qui serait bien surpris de tout ce vacarme, reconnaîtrait là sa fille avec joie. Elle n'a point changé depuis celles qui furent les premières de l'ordre, au XVIIe siècle.

Et c'est dans la tiède matinée d'automne dont le ciel vaporeux semble prêt à laisser indistinctement filtrer la pluie ou le soleil, dans cette maison bruissante où passent de resplendissants cadavres de soie qui seront des robes du soir aux lueurs des ampoules électriques des fêtes de Buenos-Aires ou de San Francisco, de Madrid ou du Caire, au son des jazz, au sourd éclat des nuits bleues, sous la tiédeur voluptueuse des fourrures, — cette religieuse qui attend offre le sujet d'un petit tableau qu'un peintre devrait se garder de peindre, mais qui est charmant pour l'observateur...

Voici le couturier célèbre et bienfaisant qui a laissé les clientes matinales pour la religieuse, — une vieille amie, — qui sait ce dont elle a besoin; aube, rochet, surplis pour la chapelle, chiffons qui deviendront des robes pour enfants...

Le couturier me dit bientôt, tandis qu'on appelle *mademoiselle Alice!* ou *mademoiselle Jeanne!* et que la religieuse s'éloigne : — « Voulez-vous que je vous montre une robe admirable que nous faisons pour la vierge d'un couvent espagnol?... Un vœu qu'une de nos clientes a fait et qu'elle réalise... Une robe de quarante mille francs!... »

La rue de la Paix ne travaille pas seulement pour adorner la fugitive beauté des femmes des deux mondes... Ses flots de « lamé » ou de « fulgurante » redeviennent mousseline et batiste au pied des autels et s'en vont draper les épaules des madones, derrière la vitre qui les isole de ce monde et la buée tremblante et dorée des cierges, qui les élève jusqu'à Dieu...

***

DEMAIN... — Dans un décor mouvementé et encore sauvage, à vingt-cinq kilomètres de Paris, au delà de Montlhéry, dont la tour se dresse avec élégance et rudesse sur un monticule verdoyant qui domine l'onduleuse campagne environnante — et que nous dominons pourtant. Sur le dernier degré d'un échafaudage de vingt mètres de haut, si formidable et si grêle à la fois qu'il semble un immense tablier de bois, destiné à être emporté par le vent.

Tout autour de nous, le vide, l'étendue des campagnes cultivées et des bois, des villages essaimés dans les creux jusqu'au lointain qui devient vapeur. Cette immense tribune en construction, au sommet de laquelle nous sommes assis, folle entreprise de bois, charpente étourdissante, à pic sur la partie postérieure et tout en gradins sur la face, il semble qu'une allumette en aurait facilement raison. Elle nous assied dans la main de la Providence et du Vertige et il nous semble être posés comme un équilibriste aux sommets d'un cirque dont le plafond serait la nue et la muraille les confins de l'immensité.

La tour de Monthléry qui dominait si fièrement le pays et que nous apercevons maintenant d'en haut, comme l'oiseau qui plane, achève de nous donner le sentiment de ne pas tenir à la terre.

Devant nous, une piste, l'une des plus vastes du monde, la plus nouvelle d'Europe et qui évoque celles d'Indianopolis et de Brookland. Une ellipse de ciment armé, d'un développement de deux kilomètres et demi, large d'une centaine de mètres et qui se relève de dix-sept mètres à chaque extrémité.

La terre n'a pas été domestiquée encore, au centre de ce serpent de béton sans fin. Des arbres l'emplissent dont l'humidité de l'été a protégé la verdure, des pins aux sombres masses, une végétation drue que bientôt l'homme asservira.

Des régiments d'ouvriers, près de deux mille, ont collaboré depuis plus d'un an à ce travail formidable, cet *autodrome de Linas*, sur lequel les amateurs d'émotions violentes verront

atteindre bientôt des vitesses que les routes ne permettent point.

C'est l'heure où les travailleurs, ayant déjeuné, reprennent le travail. Étrange armée qui évoque celles des mercenaires de Carthage. Tous les teints s'y mêlent, du cafre au scandinave, et les idiomes, de l'annamite au tchéco-slovaque. Pour abriter ce peuple confus et musclé, un village fut construit dont les chambrées se devinent à demi enfoncées dans le sol, à leur toit incliné, parmi les arbres, vers la gauche. Partout des rails, des trains de wagonnets chargés de sable rouge, de terre sombre, de pierres; des amoncellements de bois, qui feraient des autodafés pour un peuple et gisent effondrés, à l'écart.

Le Colisée était à la taille des Romains. Il avait ses dimensions colossales, ses proportions harmonieuses, sa façade rythmée; cet autodrome est à la taille de notre temps. Mais il offre aussi cette absence d'architecture, de dédain de la forme extérieure dont nos devanciers avaient si grand souci. Aucun sacrifice à l'art. La forêt de piliers carrés qui supporte l'immense et folle inclinaison de ces deux extrémités de la piste qui se relèvent à la hauteur d'un immeuble de huit étages, ne sont masqués par rien, aucun ornement n'habille leur triste nudité. Les pierres de Carnac portent l'empreinte des chaos qui les engendrèrent, elles sont sorties toutes cabossées de la fournaise primitive et tourmentées comme le damné par les flammes. Ici, rien que ces trop minces assises, sans base ni tête, et qui se répètent à l'infini. Il semblerait que l'homme n'ait plus le temps de parfaire son ouvrage. Son but n'est que de se soumettre à des besoins immédiats et tellement disproportionnés avec lui-même qu'aucun autre sentiment que celui d'une nécessité à satisfaire ne l'anime. Le grandiose est dans la conception, il n'est plus dans la manière d'exécuter. Sans doute, fallait-il opter devant les exigences présentes. Et puis, qui donc possède, désormais, les moyens suffisants et le temps de donner à de telles carcasses le muscle que lui ajoutent Michel-Ange et Puget, ou le sourire de Sansovino et de Gabriel?

Une automobile court sur la piste immense. D'autres l'ont déjà essayée, à plus de deux cents kilomètres à l'heure.

A ces vitesses, la voiture se trouve monter au sommet de l'ellipse et court inclinée, presque parallèle à la ligne plane. Un trait noir suit la piste en son milieu, un trait rouge en marque la limite qu'il ne faut plus dépasser. J'imagine que dans certaines courses, les amateurs d'émotions violentes auront l'occasion d'éprouver là toutes les sensations qu'ils recherchent.

Un passage souterrain construit sous la piste et qui passe sous les tribunes, permettra d'emporter après de trop violents contacts les poupées anéanties qui auront été les héros de ces jeux.

La petite automobile bleue, solitaire, roule, roule; elle passe devant nous toutes les soixante-dix secondes, mécaniquement, avec son chauffeur en suroit brun, immobile à son guidon, qui *tourne* trois heures, cède la place à un autre, puis repart, car la voiture doit marcher sans arrêt pendant vingt-quatre heures... Elle a couru toute la nuit, sous la pluie, à travers un brouillard que parvenait difficilement à percer les phares...

Dans ce monde du sport, tout est nouveau, différent. L'endurance de la machine a rendu l'homme plus endurant. Autour de lui, les proportions changent, le danger lui fait escorte, les éléments se transforment; la nuit et le jour sont pareillement complices. On voit plus loin, on regarde plus haut. On est plus indifférent, plus libre... Et l'homme se croit peut-être plus facilement heureux, — parce qu'il n'a plus le temps de songer au bonheur.

ALBERT FLAMENT

PARMI LES LIVRES

Je ressens quelque embarras à vous parler de la *Châtelaine du Liban*. M. Pierre Benoit a placé l'action de son roman dans un temps où je visitais la Syrie. Il s'y trouvait lui-même quelques mois plus tard. Je vois trop bien comment son livre est fait. Un critique a rarement la fortune de pouvoir reconnaître si aisément le vrai de la fiction.

Tout ce qui est, dans ce roman, une peinture véritable, est excellent. On ne rendra pas d'une touche plus vraie Beyrouth, Alep et Sofar. Non pas que les descriptions en soient fort poussées. Vous chercherez en vain ces photographies où les naturalistes excellaient. En 1880, un romancier nous eût montré dans leur détail cette plate-forme basse et rouge où Beyrouth s'étale au pied de la montagne, la route où fuit, le soir, un chacal, les trois paliers d'Alep le long de trois lacets, que sais-je? L'art de M. Pierre Benoit est plus subtil. Trois paroles donnent la sensation même du lieu où il veut qu'on soit. L'atmosphère, les figures, les propos, rien n'y manque. Il n'a pas besoin de nous décrire Beyrouth : nous y voilà. C'est un sortilège de grand romancier.

Il a d'ailleurs, autant qu'il a pu, multiplié les faits exacts. Il aura fait quelque séjour à Alep, dans cette grande maison de pierre, pareille à une forteresse, où le général de Lamothe avait accroché, entre les tentures de soie rouge, ses collections de fusils. C'est là seulement qu'il a pu entendre parler d'Hadjem et de Moudjem, les cousins ennemis. Le rapport qu'il cite sur les tribus bédouines, je l'ai vu : et le commandant Canonge, qui l'avait composé, apprendra avec plaisir que le romancier estime son travail 700 000 francs.

Je rends d'autant plus volontiers cette justice à M. Pierre Benoit que la fiction ajoutée à cette peinture véritable ne m'enchante qu'à demi. C'est un édifice de carton élevé sur la pierre du Liban. C'est une intrigue omnibus, la vieille histoire de l'officier et de la séductrice ennemie. Le capitaine Domèvre, tombé au pouvoir d'une comtesse Orlov, va trahir, quand M. Pierre Benoit le sauve, lui administrant une fièvre cérébrale. La comtesse Orlov ne se distingue pas de toutes les autres femmes fatales que vous connaissez déjà. Comme elles, elle est belle, hautaine, sensuelle, cynique et cruelle. Comme elles, elle porte une robe de velours noir uni. Naturellement Domèvre abandonne pour elle sa petite fiancée, fille d'un colonel pauvre et vertueux.

On voit très bien comment le romancier a été poussé à cette pauvre invention. On lui aura raconté qu'il n'était pas très rare? dans la Syrie troublée de 1921, de dîner avec quelque aimable gentleman qui avait tenté de vous assassiner. Et aussitôt, M. Pierre Benoit a inventé le major Hobson, représentant à Beyrouth le haut-commissariat anglais de Palestine et tout occupé de complots, de trahisons et de guets-apens. J'espère qu'il ne se trouvera pas un romancier anglais pour décrire des mêmes couleurs l'officier français qui représente le haut-commissariat de Syrie à Jérusalem. A-t-on dit aussi à M. Pierre Benoit qu'il pouvait se trouver, entre le Taurus et le Djebel Druze, quelques belles étrangères dont le commerce ne fût pas sûr? Il n'avait pas besoin de ces aveux pour inventer la comtesse Orlov. Il ne nous cache pas qu'il s'est inspiré de Lady Hester Stanhope, la nièce de Pitt, qui vint en 1812 se fixer en Orient. Mais je le soupçonne d'avoir transformé l'ombre de lady Hester à la ressemblance de son aventurière bien plus qu'il n'a calqué les traits de l'aventurière sur ceux de lady Hester. Le lecteur qui voudrait être informé de celle-ci, lira avec beaucoup de plaisir le livre charmant que mademoiselle Paule Henry Bordeaux vient de lui consacrer. Il verra une grande femme, haute comme un grenadier, avec des pieds immenses, avide de gloire, dégoûtée de l'Angleterre, un peu toquée, assez inoffensive, et d'un caractère généreux.

Sur une toile de fond peinte avec beaucoup de talent, M. Benoit a fait mouvoir les personnages classiques d'un scéna-

rio. Leurs paroles, leurs sentiments, leurs gestes sont déterminés par les lois du genre, et ce genre est mauvais. Combien nous en avons vu, dans les romans parus depuis la guerre, de ces pauvres officiers français séduits par une enchanteresse ennemie! Tantôt le drame est en Pologne, tantôt il est en Allemagne, tantôt il est en Syrie. L'auteur s'appele Renaud, Benoit ou autrement. Mais la même aventure d'amour guette partout le même héros, et elle a le malheur d'être ridicule.

***

Le plaisir est singulier, après avoir lu la *Châtelaine du Liban*, de lire *Mare Nostrum*, de Blasco Ibañez, dont M. Marcel Thiébaut vient de donner une savoureuse traduction. « Au théâtre, il y a le personnage de la femme fatale, et certaines artistes ne peuvent en remplir un autre. Elles sont nées pour l'incarner. Moi, je suis une femme fatale, mais dans la réalité. Si vous connaissiez ma vie!... Ferragut, croyez-moi, mon ami, détournez-vous de ma route et dites-moi adieu. » Ainsi parle la Freya de l'auteur espagnol; ne croirait-on pas entendre la comtesse Orlov?

Pendant les deux tiers de sa durée, le roman espagnol est parallèle au roman français. Dans l'un comme dans l'autre on voit une espionne à l'ouvrage, séduisant ici un officier français, là un loup de mer catalan. Et c'est ainsi qu'apparaît la différence entre un romancier adroit, comme M. Benoit, et un écrivain de tempérament, comme M. Ibañez. La comtesse Orlov, dans le livre de M. Benoit, est une abstraction, une définition d'elle-même; elle n'existe qu'en fonction de son rôle. Combien Freya est plus variée, plus vivante, plus contradictoire et plus vraie! Une simple passagère, d'abord, qui reconnaît après sept ans le commandant d'un paquebot; une femme d'allure réservée, coquette pourtant, qui éloigne l'indiscret, mais sans permettre qu'il disparaisse; qui paraît se promettre, qui à la première tentative résiste avec violence. Jusque-là, rien que de normal; mais tout à coup des signes singuliers : des mensonges entassés, inextricables; un goût de cruauté brusquement révélé, et qui déchaîne une sensualité sauvage. Des résistances, encore. Mais quelqu'un

mène et contraint dans l'ombre cette créature bizarre. Au moment où Ferragut excédé va lui échapper, elle vient le relancer à son bord, et cette fois, en lui cédant, elle s'empare de lui. Au moment où elle croit l'avoir attaché à la cause qu'elle sert, il se dérobe. Elle entre en fureur; mais le soir même, sous quelle influence? elle revient, calmée, maîtresse d'elle-même, séduisante et victorieuse. Il y a en elle une impulsion contrainte par certaines forces d'agir avec suite et prudence. Il y a une enfant malade et une femme merveilleusement intelligente, qui a parcouru la terre et qui parle huit langues; une hystérique et une femme qui sert son pays; une amoureuse et une Dalila. Et c'est justement cet ensemble de contradictions qui la rend vivante.

Et comme Ferragut est dessiné d'une autre main que le pâle Domèvre! Descendant d'une race de marins, retenu à terre par son père, entraîné à la mer par son oncle, ayant couru mille aventures, bronzé, musclé, à la fois rude et malin, il donne tête baissée dans le piège que le destin lui tend. Il voit une jolie femme, il la croit facile, il court l'aventure, il est repoussé; et voilà son orgueil vexé, ses sens allumés. Son tempérament de lutin amoureux le livre à la vieille tragédie. Il en revit toutes les phases, et il est pris au moment où il allait se dégager.

***

On ouvre le livre de M. Durtain, et l'on rencontre d'abord un écrivain. J'entends par là un homme curieux de peindre avec des mots exacts des sensations précises. Au critique lassé des styles avachis, cette rencontre-là est bien agréable.

Il ne s'agit à la première page de la *Source rouge* que des impressions de Georges Chassaing, en traitement à Saint-Symphorien, pendant qu'on le masse : « Le patient abandonna à la couche sa pesanteur, où, comme les zones alternées d'une agate, s'étageaient sans se mélanger des épaisseurs de lassitude et de bien-être. » Lisez tout le passage, et les réactions de corps sous le gant de crin. Ce n'est rien, dites-vous; c'est un exercice de virtuosité. C'est celui que Flaubert faisait faire à Maupassant. Mais qui le réussit sait écrire.

Le livre, à vrai dire, n'est guère qu'une suite de tableaux, de faits, de figures : un conte, si l'on veut, plutôt qu'un roman. Mais la vie est-elle autre chose! Les images se succèdent dans le livre comme elles se déroulent au vrai. Le film de l'existence, le rêve, eût-on dit naguère, se développe. Le lecteur trouve tout naturel ce développement. Mais s'il y veut réfléchir, il verra que l'art du roman, en trente ans, s'est entièrement transformé. Plus de préparations, plus de retours sur le passé, plus d'explications. Rien que des faits, parfois de l'ordre le plus subtil. Et tous ces faits défilent sur le même plan : c'est l'art du cinéma appliqué à celui d'écrire.

Donc, premier tableau, Georges Chassaing, pendant que le masseur lui fait passer cent aiguilles sur la peau du cœur, pense à madame Decize. Il croit y penser avec aversion. « Lèvres minces, front étroit, l'air dur : je déteste cette sorte de femmes. » La pensée s'efface. La figure du masseur occupe tout l'écran. A la « grosse tête » succède une perspective, le hall à coupole où jaillit la source Perrotin. Il faut pourtant nous dire qui est Georges Chassaing. L'auteur, pressé, résume la biographie en style télégraphique.

L'usine du père à Rouen, balles de coton, figures de travail. Une année à l'École de Chimie industrielle, pour satisfaire des exigences de famille qu'un krach modifia. Puis le droit, cinq ans de loisir. Sport, femmes, salons, musées, brasseries : Chassaing, dans un petit groupe d'amis qui se jugeaient supérieurs au siècle, fut l'homme supérieur au droit. La vie, en s'approchant, dispersa et dégonfla projets et copains. Chassaing s'installa et peut-être eût-il fait figure assez banale de jeune bourgeois, si une scarlatine n'avait pas tenté à l'improviste de la simplifier définitivement. Néphrite. Complications. Trois mois de lit. Il en sortait affaibli, mais fortement attaché à l'existence par la lutte même : doué de ces ivresses, de ces clartés que connaissent seuls ceux pour lesquels tout a été mis en question.

Évidemment, ce ne sont pas là les préparations de Balzac ou de M. Bourget. Mais à quoi eût servi d'en dire davantage? Nous voyons Georges Chassaing. Nous ne nous soucions pas de le comprendre. Une idée sommaire, comme celle que nous avons de la plupart des hommes, nous suffit. Quel lecteur songe encore à cette sorte de roman, où l'auteur tentait d'expliquer les mouvements du cœur? Nous avons vu trop d'événements simples et violents. La machine humaine

nous apparaît, elle aussi, sous un aspect simplifié. On ressemble toujours un peu à l'époque où l'on vit, et nos contemporains ne nous paraissent pas très différents des moteurs, qui sont fonction de quelques données.

Il reste bien un soupçon que la nature humaine est plus compliquée. M. Durtain, nous en a donné quelques exemples. Il y a dans son roman une petite Russe, Stassia, une émigrée, fille d'une dame d'honneur à portrait. Et voilà que tout à coup, devant la muflerie bourgeoise, cette petite fille, victime des bolcheviks, a la violence et la haine d'une bolchevique. — De ces réactions singulières, M. Durtain est très curieux, et il les note avec une étrange finesse. Le flirt de Chassaing avec Stassia agace madame Decize, et elle profite d'un moment où le jeune homme est seul pour lui dire, dans le dos : « Vous voilà bien abandonné. » Écoutez maintenant la vibration de cette phrase dans l'esprit de Chassaing.

Le ton était celui du badinage : cependant chacune des syllabes, détachée, mordait pour son compte. Immédiatement, sans qu'un nom, sans qu'une image lui vînt à l'esprit, à une sorte de résonance intérieure, le jeune homme sut qui avait parlé : une certaine corde de sa poitrine, une corde située, lui semblait-il, dans un clavier jusqu'alors resté intact, venait de vibrer. Il était singulier qu'en lui-même une fibre particulière fût réservée à une connaissance aussi récente. Georges se retourna : à quelques pas, madame Decize, sur une chaise longue...

Ainsi averti, comment ne comprendrait-il pas que madame Decize va être sa maîtresse? Ces pressentiments, ces secrètes assurances sont presque toute la psychologie du roman moderne. Alice Decize est jalouse, peut-être sans se l'avouer, quand Georges parle à Stassia. Cette jalousie inconsciente est peut-être le commencement de son amour, et avec elle un renouveau de vie animale, qui vient des profondeurs de l'être. Ils font une promenade où sans rien se dire ils se sentent unis. Ils sont couchés sur une pente de gazon quand la première étoile fait brusquement reculer la terre dans la nuit.

Alice et Georges tournèrent l'un vers l'autre des corps obscurs. Ils gardaient le silence : le chuchotement et, parfois, les syllabes du torrent mystérieux, chargé de leur servir de truchement, tantôt

sortaient de leur propre gorge, tantôt arrivaient à leurs oreilles ainsi que des réponses.

C'est là leur amour : des mouvements, presque insensibles, des sentiments sans nom, des voix sans paroles ensemble entendues, une main qu'il regarde, qu'il soulève et qui retombe. M. Durtain, qui est un écrivain très subtil, n'a prêté à ses personnages presque aucune parole. Mais comme ils vivent l'inexprimé, la nature silencieuse peut vivre avec eux, et quand Georges attend Alice, une attente universelle s'ébauche autour d'eux. L'amour leur est une plénitude. « Il s'échappait de leurs cœurs un battement de secondes heureuses, pleines comme des journées. »

Soudain Alice disparaît. On apprend qu'elle est souffrante. On la revoit, et elle disparaît encore. Un matin, on la trouve morte. La mort doit remonter à quinze heures. Est-ce donc son fantôme que Georges a rencontré hier soir sur la terrasse, et qui a disparu mystérieusement? Rien de plus que cette égnime, ces moments doux et douloureux, cette vie au fond des êtres. Un roman de l'âge de pierre serait exactement le même que celui de ces civilisés. Mais peut-être l'homme aussi est-il exactement le même.

Il me semble qu'il y a, chez les écrivains d'aujourd'hui, une exquise pudeur qui les empêche d'en dire plus qu'ils n'en savent, et qui leur communique l'horreur de la littérature. Ils peignent la vie simple et nue, telle qu'ils la voient. Et par un effet singulier, cette simplicité leur permet de raffiner sur l'observation et sur l'exactitude. Ils saisissent des nuances d'une délicatesse infinie. Ils analysent d'autant plus qu'ils analysent moins.

***

M. Savignon s'est fait connaître par des études de Bretagne. Il a donné ensuite une très curieuse étude de mœurs anglaises, intitulée *Une femme dans chaque port*. Il vient de publier *La tristesse d'Elsie*. C'est un livre émouvant et mystérieux. Le secret d'une âme étrangère y apparaît dans une lumière miroitante et incertaine. Au début, il semble qu'Elsie soit simple et pareille à toutes. C'est une fille du peuple, « belle,

avec une remarquable noblesse de ligne ». Nous la voyons pour la première fois au moment où elle dit adieu au matelot Donovan qui s'embarque. Elle l'a rencontré deux jours plus tôt dans la rue. Un mot par hasard, et ils ont causé.

Alors la promenade rêveuse et la conduite, très tard, jusqu'à la porte des parents, où il semble qu'on ne parviendra point à se séparer, tandis que d'autres couples, tendrement enlacés, roucoulent pareillement dans tous les coins propices... Un caprice, le caprice d'un instant, un caprice sans conséquences : on se connaît à peine ou pas du tout, on ignore si l'on se reverra jamais...

Elsie a donné à Donovan un seul baiser; mais ce baiser a enfiévré le marin. Il écrit, elle ne répond point. Qui est-elle donc? Toute la ressource de Donovan est d'en parler avec son ami Howard, qui l'a aperçue. Ils font des conjectures. Sans doute, il a eu affaire « à une de ces filles très pures qui s'arrêtent, vous écoutent un instant et s'éloignent ». Mais il y a aussi de ces filles qui semblent des lis et qui se prêtent pour une demi-couronne à quelque vieillard dissolu. Enfin pourquoi n'écrit-elle pas? Quel mystère et quelle ingratitude!

Un jour, à Santagio, Donovan reçoit une lourde enveloppe. Ce sont cinq de ses lettres qu'on lui renvoie, avec ces mots : « Comme si l'amour était la grande affaire dans la vie, l'unique affaire!... » Le matelot est anéanti par ce congé; et il lui semble que son ami Howard en ressent une joie maligne. Depuis le départ d'Angleterre, Howard a été son confident, et il a été gagné par cet amour et cette souffrance. Il se persuade qu'Elsie, au départ, l'a regardé. Il l'aime et il se forge l'illusion d'être aimé. Douovan s'en aperçoit. Un jour, dans un port d'Amérique, ils se prennent à la gorge. Mais en les voyant un natif se met à rire, et leur enseigne le duel du pays. Chacun doit tendre une main à l'autre, qui l'abat doigt par doigt. Et l'on continue cette atroce surenchère d'endurance. Si l'un faiblit, l'autre a le droit de l'abattre d'un coup de revolver.

Les doigts de la main gauche y ont déjà passé, quand le chef mécanicien et le steward surviennent et emmènent nos deux fous. Ils se réconcilient, et Donovan charge Howard, qui revient en Europe, de retrouver Elsie.

Cependant l'histoire de l'affreux duel, célèbre sur tous les bateaux anglais, était parvenue à Plymouth, où vivait Elsie.

Mais la jeune fille n'aimait point qu'on lui en parlât. C'était une étrange fille, qui passait pour originale et pour fière. Elle se tenait à l'écart, comme si elle songeait; quelquefois seulement elle s'animait au point que sa gaîté effrayait. « On eût dit qu'elle était tourmentée, peut-être sans en avoir pleinement conscience, par la recherche de quelque chose de meilleur. »

Howard la retrouve à Plymouth, prêt à la tuer, si elle était devenue indigne. Elsie est sage, mais il suffit qu'une de ses amies la défie pour qu'elle provoque Howard. Elle va se promener avec lui. Mais au premier baiser qu'il veut prendre, elle se débat. Dans la lutte, elle aperçoit l'horrible main sans doigts, et reconnaît Howard.

Une émotion considérable l'avait envahie... Il était là, celui qui, sans être connu d'elle, lui avait marqué tant d'attachement, avait risqué sa vie pour elle... c'était donc vrai! Toute sa fierté passée était conquise : elle éprouva une tendresse indicible, son cœur se réveilla magiquement et elle tendit ses bras vers lui.

Mais Howard s'éloigne, la tête basse, comme un coupable, en laissant à terre le poignard. Et Elsie songe qu'il n'aimait plus, qu'il regrettait le duel, qu'il a voulu se venger, et qu'il n'a pas osé.

Je viens de résumer le premier quart de livre, c'est une sorte de conte, d'une couleur et d'un accent extraordinaires. Cependant c'est ici seulement que le roman véritable commence. Elsie, bouleversée par l'aventure, y vit un avertissement d'en haut. Elle voulut modifier sa vie. Mais dans quel sens? « Elle ignorait... quel idéal saurait l'enthousiasmer, lui servirait de guide et de soutien. » Et les scènes qui se passent alors sont proprement anglaises. Elsie quitte la maison paternelle, en pensant : « Où donc trouver ce réconfort, cet appui, ce guide écouté, quelque chose qui berce mon âme, l'élève et la rassure?... Vers qui me tourner?... Oui, je m'égare, je vais sombrer dans cet océan de boue. »

Elle s'adresse à une femme enrôlée parmi les travailleurs sociaux, qui l'adresse elle-même à un pauvre diable d'apôtre, qui a douze enfants, qui se dit l'Élu du Seigneur, et qui se nomme Billy Rodgers; mais c'est un imposteur, qui lui soutire deux shillings, toute sa fortune. Dans la région qui sépare le North Devon du Pays de Galles, elle rencontre sur une plage

déserte un gentleman vêtu de noir, avec un faux-col fermé par devant et un chapeau plat. Ce gentleman lui propose un baiser discret tant qu'il la croit riche, et s'éloigne non moins discrètement quand il la reconnaît pauvre. Il avait un credo utilitaire, et il parlait en sceptique, avec un indulgent sourire, du mal et de la vie future. Peut-être par esprit de contradiction, Elsie imagina un Dieu qui fût une certitude intime et exaltée, une secrète et majestueuse Présence. Mais elle n'osa plus lui adresser ces paroles d'amour qu'elle avait un besoin farouche de prononcer. Elle en vint à penser qu'il se souciait peu de ses actes. Elle rentra chez elle et reprit sa vie d'autrefois. Telle fut la première sortie d'Elsie Farqhuar à la recherche de son idéal.

La mort de son père, ivrogne et paillard, la chasse une seconde fois. Elle avise à la fenêtre d'une maison un écriteau : « Venez à moi, vous qui êtes las et tourmentés, et je vous donnerai le repos. » Elle entre et trouve un petit homme grave, à barbe grise, mélancolique, avec des yeux vifs. Il l'envoie chez Mrs. Strangford, et là Elsie croit avoir trouvé la paix, car Mrs. Strangford, qui est jeune avec un doux sourire et un visage plein de franchise, l'accueille comme une amie retrouvée... Elle travaille à sa perfection : « Chaque jour, Elsie, un pas, un petit pas de plus »...

Ce qui dominait tout, dans ce foyer où on l'avait admise, c'était une étonnante atmosphère de pureté morale, de religion sereine, Il semblait impossible de trouver une maison plus sainte que celle où chaque action, chaque pensée était un hommage au Seigneur, avec ceci d'extraordinaire, qu'on ne prononçait jamais son nom.

Et puis, un beau jour, elle reconnaît que tout ceci n'est qu'apparence et mensonge, que Mrs. Strangford est malheureuse et que son mari est un libertin. Et voilà Elsie partie de nouveau. « Puisque le mal se rencontre partout, pense-t-elle, puisqu'il s'impose à tous, aux bons comme aux méchants, autant l'accepter le front haut, virilement, et supporter les conséquences de la loi qui nous a faits ainsi. »

Elle rencontre dans un parc voisin une très jolie personne, qui lui déclare s'appeler *Little Maid*, et qui l'emmène chez elle. Little Maid a des yeux d'ange enfant, une séduction extraordinaire, les plus jolies façons, et c'est une discrète

petite prostituée. Mais un jour qu'un notable alderman de la cité est mort de congestion chez elle, les chanteurs de cantiques viennent mettre le feu à sa maison.

Elsie va alors loger dans le quartier de Stonehouse, chez Mrs. Bartrum, et là elle rencontre enfin l'amour, sous les espèces d'un bellâtre avantageux nommé Korrick. Mais c'est la pire des désillusions. Elle vit alors quelque temps dans une compagnie fort joyeuse, dont elle s'échappe à temps. Et elle disparaît. Tout l'a trompé, la religion parce qu'elle n'y a pas apporté un cœur assez simple, l'amour parce qu'elle lui a demandé l'impossible. Le malheur de sa vie est de n'avoir pas su transiger.

J'avoue que cette fin, bourrée d'explications, me paraît un peu prédicante. Mais le livre est tout rempli de tableaux singuliers et vifs, et il enchantera ceux qui sont curieux d'âmes différentes. Cette petite Anglaise, héritière des vieilles races du Nord, est une cousine pauvre de la Nora d'Ibsen. Elle part à la recherche d'elle-même, et ne réussit pas à se trouver.

HENRY BIDOU

AU CINÉMA

LE LYRISME DU MOUVEMENT ET DOUGLAS FAIRBANKS

Je ne sais pas si beaucoup de gens, parmi ceux qui aiment Jean Moréas et subissent le prestige sacré de la Grèce, notre Mère, connaissent quelques vers de lui, que je ne puis citer sans évoquer la magie de l'Hellade et des beaux soirs de l'Aeropole, quand on s'appuie aux colonnes du Parthénon, ayant au premier plan le Temple de la Victoire sans ailes et devant soi les lignes allongées de Salamine bleues sur le soleil couchant.

Là-bas, où sous les ciels attiques,
Les crépuscules radieux
Teintent d'améthyste les dieux
Groupés aux frontons des portiques.

Là-bas, où d'or pur sont les sables
Et de rythmique azur les mers,
Où pendent les citrons amers
Dans les bosquets impérissables.

Imaginez qu'un de ces Dieux, — non pas une figure archaïque d'Olympie, ni un adolescent gracieux de Praxitèle, — mais un dieu viril et sain, encore un peu rude, gracieux déjà, — un dieu de Calamis ou de Phidias, se soit réveillé du sommeil séculaire. Il a commencé par étirer ses bras, s'est assis sur l'abaque, a glissé le long d'une colonne dorique. Il descend l'escalier des Propylées, il entre dans la vie moderne. Habillé d'un veston, si son visage n'est pas

de ce type un peu conventionnel que chérissait l'art un peu androgyne des Scopas, — surtout de leurs descendants et qui aboutit à l'Apollon du Vatican, — s'il a dans le masque quelque chose de plus généralement méditerranéen, de moins idéalisé — il passera peut-être inaperçu. Mais, qu'il se meuve avec l'aisance suprême d'un Olympien, — qu'il laisse deviner dans un bond, dans une flexion du torse, dans un élancement des bras son origine immortelle, — surtout si les plis d'une draperie, la demi-nudité d'un costume le révèlent davantage, — et vous reconnaîtrez un héros mythologique : tel apparaît Douglas Fairbanks.

Je sais qu'il n'est pas coutume de parler sérieusement, parmi les intellectuels, du septième art, du cinéma. On le ravale au rang d'amuseur de la foule et des enfants. On ne veut pas admettre que les masses, abandonnant parfois le théâtre, la musique, pour se presser devant les écrans toujours plus nombreux, servent et devinent un dieu inconnu. Je voudrais pour ma modeste part lutter contre ce que je crois une erreur et parler parfois de ces grands artistes — maîtres, à mon avis, de l'expression dramatique de notre époque (évocateurs ou acteurs). Griffith ou Gance, Charlie Chaplin ou Mosjoukine, Mary Pickford, Ève Francis ou Lilian Gish, — et aujourd'hui peut-être du plus grand de tous, avec Chaplin et Griffith, Douglas Fairbanks.

L'accueil triomphal qu'a reçu du public français *le Voleur de Bagdad*, qui est sa dernière création, rend le sujet actuel. Dans cette fable parfois ravissante, toujours curieuse, Douglas achève l'évolution de son art, qui ne sembla jadis qu'acrobatique, et qui dépouillé cette fois de tout élément sportif me fait penser aujourd'hui par sa qualité à l'art auquel nous devons les belles figures de la grande époque grecque.

***

L'homme, ce singulier animal qui s'élève sur l'échelle joignant le plan terrestre au plan divin, a inventé tous les contraires. M. Paul Valéry a profondément analysé dans son dernier volume, *Variété*, le type moral et spirituel de l'homme européen, né de l'Hellade, de Rome et du Christianisme.

Possédant le pouvoir redoutable de prendre conscience de l'univers et de lui-même, de découvrir, de prévoir, source exquise de souffrance, — il a imaginé pour se consoler de la dure vie, outre le progrès matériel et la science, de rechercher l'élément poétique, en toute chose, ce que l'on désigne de ce mot assez vague de lyrisme. Chaque acquisition humaine a donné naissance à un nouveau lyrisme, lié à une nouvelle formule intellectuelle, esthétique, plastique, aujourd'hui industrielle.

Tout au début, l'homme s'est bercé des contes, des belles légendes dont le cycle homérique est la plus parfaite. Puis il s'est émerveillé de son corps, il a tenté de le reproduire. Les idoles ou portraits taillés dans un tronc d'arbre, un bloc de pierre, sont les ancêtres des figures de héros ou de dieux. Mais durant longtemps, — le geste est absent de cette interprétation du corps humain. Les victoires, — celle de Paeonios, celles de l'Acropole, celle de Samothrace, ont évoqué l'élan de la créature symbolique, qui se pose, rattache sa sandale, ou s'élance à la proue d'un navire. Avec le Discobole, le Laocoon, les Grecs ont atteint les limites de ce que la sculpture peut traduire du geste humain.

La peinture a fixé de grands mouvements, mais elle les immobilise; son véritable caractère est la couleur, la décoration, l'expression — Raphaël, Titien, Vinci, Michel-Ange sont des sommets. Les Impressionnistes, après l'école de 1830, retournent à un subjectivisme où plane une immobilité sereine. « Quand la peinture se modernise, écrivait Théophile Gautier dans son étude sur les musées, des images divines elle passe à la reproduction des personnages historiques ou réels, toujours avec un certain idéal. Puis vient le règne du naturalisme; le paysage qui jusqu'alors n'avait prêté ses fonds verts que pour faire se détacher les figures, prend de l'importance, existe par lui-même, et se passerait au besoin de personnages. La ligne droite, d'abord s'arrondit, puis se tortille; les fonds d'or cèdent la place aux fonds bleus auxquels succèdent les personnages. Ces transformations sont l'histoire de la peinture dans tous les pays et à toutes les époques. Contrairement à la logique apparente, l'idéal est le point de départ et la nature le terme. » Donc le lyrisme

verbal et poétique, le lyrisme des constructions immobiles, statues, temples et palais, celui de la peinture qui est couleur et geste ou scènes fixées à tout jamais ont atteint leurs bornes. Où trouver un lyrisme nouveau?

Entre 1913 et 1914, la troupe de Ballets de M. de Daghilev nous a donné la floraison suprême et parfaite de ce que la danse et la mimique peuvent contenir de plus émouvant. Le ballet russe, héritier du ballet classique français et de la comédie italienne a produit quelques chefs-d'œuvre : *Sheherazade, le Spectre de la rose, Petrouchka, le Prince Igor,* enfin *le Sacre du printemps.* Art de mouvements linéaires, le ballet est surtout mathématique, et paré de costumes et de décors, il satisfait principalement notre goût de l'arabesque, notre besoin de grâce anonyme, si l'on peut dire, d'évasion qui nous fait rechercher les prodiges, le corps dominant les lois de la pesanteur — Nijinsky, par certains côtés, quand il franchissait dans un grand élan la nocturne fenêtre du *Spectre* annonçait Douglas. Mais cet art de la danse, un peu lointain, esthétique, imprégné de littérature et de souvenirs picturaux, ne pouvait indéfiniment se renouveler : il s'appuyait sur des formules, non sur les mouvements de la sensibilité humaine. Il a évolué depuis vers une décadence très curieuse avec Massine, technicien de grand talent qui règne sur un domaine singulier où le tic et la bizarrerie déforment la vérité poétique. La musique est le lien qui unit les autres arts à cet art tout jeune, le cinéma. Ils ont un principe commun : celui du rythme, qui s'impose, spiritualité suprême, dans un genre facilement sensuel, — je parle de la musique. — La phrase musicale était déjà un mouvement, mouvement sonore, évocateur d'images transposées. Une découverte scientifique, la photographie, a donné naissance à ce que l'on nomme septième art, art encore hésitant, mais qui semble bien devoir être le plus général de tous. Son importance a été comparée à celle de la découverte de l'imprimerie. C'est un art populaire aux conséquences sociales illimitées, bienfaisantes ou dangereuses. Il est conditionné par des nécessités matérielles, qui le lient à l'industrie, au commerce. Mais le terreau est nécessaire à l'éclosion des fleurs les plus rares, et tout progrès va du simple au complexe.

Ne nous laissons pas éloigner de l'écran par la complication de certains sujets, par les maladresses d'exploitants peu scrupuleux, par le manque d'équilibre d'une manifestation de la beauté encore mal définie, mal comprise, et dont on découvre les lois. Soyons heureux d'avoir trouvé une source de joies supplémentaires, étonnons-nous de percevoir grâce au film cette chose qui n'avait jamais pu être fixée : la beauté du geste, le lyrisme du mouvement continu. Le cinéma nous a donné par surcroît le moyen d'analyser la drôlerie, l'humour de l'élan brisé, saccadé, qui fait le succès et la gloire de Charlie Chaplin. Mais aujourd'hui je ne veux parler que du *Voleur de Bagdad* et de Douglas Fairbanks qui se présente à nous comme l'image classique du héros.

***

Il a débuté par des comédies gaies, aventureuses, auxquelles son extraordinaire audace sportive donnaient un attrait particulier. On aimait à le voir courir, grimper, sauter, montrant un sourire célèbre dans une physionomie juvénile au charme direct et simple. Quel audacieux acrobate! songeait-on. On savait qu'à huit ans, s'ennuyant à l'école, il s'était hissé sur le toit et avait tranquillement fait le tour de la haute maison en suivant les gouttières les mains dans ses poches. Il était populaire. On le chérissait comme un grand et joyeux camarade, on aimait à le suivre au cours de mille difficultés d'où il sortait toujours à son avantage avec un équilibre joyeux.

Puis un jour on projeta chez nous un film de lui, *Une aventure à New-York*, et certains commencèrent à soupçonner en Fairbanks autre chose qu'un gai compagnon, athlète complet par surcroît. Ensuite, ce fut *le Signe de Zorro*, et l'on se récria sur la perfection de cette chevaleresque aventure, où les duels, les chevauchées, les scènes d'amour se succédaient mettant en évidence tantôt un Douglas héroïque, brave comme son épée, beau comme la jeunesse, tantôt un Douglas somnolent d'une irrésistible drôlerie de jeune fêtard gâteux, pour se terminer dans une apothéose d'adresse, de courage, d'ardeur. Certes, dirent les admirateurs de Fairbanks, il ne

fera pas mieux. Il fit *Robin des Bois*, s'orientant vers le film à grand spectacle, devinant que la légende était sa véritable atmosphère. L'artiste accentuait sa manière, stylisant son jeu, ses décors, ses mouvements de foule. Il y a encore dans *Robin des Bois* beaucoup d'exploits surhumains, des bonds prodigieux, des cavalcades, des luttes à dix contre un. Mais il y a aussi l'impérissable silhouette d'un personnage féerique sortant de quelque *Songe d'une nuit d'été* et soutenant la comparaison avec certaines créatures un peu folles, braves et généreuses, filles de Shakespeare.

Le Voleur de Bagdad est un récit merveilleux, où le paganisme s'unit étrangement à la morale puritaine chère aux Anglo-Saxons. Là Douglas Fairbanks s'efface presque devant la splendeur des décors, la richesse des costumes, l'éclat de la figuration. On affirme que ce film a coûté 30 millions, et cela ne surprend pas. Mais ce qui surprend, c'est que sans se mettre au premier plan, sans exploits renchérissant sur les exploits passés, avec une étonnante recherche d'art, Douglas Fairbanks anime, transpose, idéalise cette merveilleuse mille et deuxième nuit. On est ému par le rythme de ses mouvements, par leur enchaînement souple, par la spontanéité de gestes que l'on voudrait fixer en autant de splendides études d'expressions musculaires, comme par de belles strophes, par l'équilibre harmonieux d'une symphonie.

On doit mériter son bonheur : voilà ce qu'écrivent dans le ciel, au début comme à la fin du conte, les étoiles, tandis qu'un rêveur oriental, assis dans les sables, semble tenir émerveillé par son récit un enfant allongé à ses pieds. Et l'histoire du *Voleur de Bagdad* est la mise en action de ce précepte, avec sous le chatoyant prestige des plus étonnantes aventures, un sourd et persistant rappel de préoccupations spiritualistes. Ahmed est voleur, un joyeux voleur. Il aime ce qui est beau et bon, et il le prend avec insouciance. La joie de vivre l'habite. Cependant un prêtre musulman dont il raille la morale le renvoie troublé. Tout le début du film est d'une allure, d'une gaîté incomparables. Les ruses d'Ahmed, pour dérober ce qui lui plaît sont infinies, et la grâce sans miévrerie de l'acteur donne à tout cela une sorte de charme sain. Le torse nu, agile et bondissant, Ahmed nous a enchan-

tés. Il est la jeunesse, la vie insouciante, inconsciente. Il n'a pas d'âme encore. La princesse de Bagdad est demandée en mariage par de puissants rois, les princes de Perse, des Indes et de Mongolie. Ahmed s'introduit dans le palais pour voler, mais un chant l'attire dans l'appartement de la jeune fille. Elle dort. Il est enivré par sa beauté, néglige les trésors, dérobe une mule, se sauve possédé d'amour. Déguisé en prince des Iles de la Mer et des Sept Palais, il se joindra aux prétendants.

La Princesse l'aimera tout de suite et le voleur Ahmed découvre qu'il ne peut tromper celle qu'il aime aussi. Dans une scène de tendresse, tout en mouvements, d'une pureté et d'une ardeur qui touchent, comme le ferait un dialogue écrit par un poète, Ahmed avoue son métier honteux. La Princesse le chérira néanmoins et lui permettra de s'échapper. Le Prêtre, que le voleur va consulter, lui dit : « Tu aimes une Princesse, deviens Prince. » Et Ahmed partira à la recherche de la cassette magique, à travers la vallée des monstres, le défilé du feu, les abîmes de la mer, et jusque dans la lune. Il délivrera la Princesse prisonnière du roi des Mongols, et s'échappera avec sa bien-aimée sur un tapis magique qui l'emporte en plein ciel.

La splendeur des tableaux, l'adresse des surimpressions, l'emploi du ralenti, des négatifs, des teintages savants, où le goût rivalise presque toujours avec la richessse enchanteront les enfants, et même ces grands enfants que sont les hommes.

Mais la magie de ce film, c'est la traduction en gestes de tous les mouvements de l'âme d'Ahmed : joie, inconscience, malice, désir, inquiétude, étonnement, amour timide, amour passionné, courage, crainte, effroi, triomphe. Il y a une équivalence parfaite entre ce que Douglas Fairbanks a voulu nous faire ressentir et ce que nous ressentons. Nous sommes transportés dans le monde de la plus brûlante poésie grâce au génie d'un artiste qui a l'intuition de ce que chacune de ces attitudes peut éveiller en nous de puissances suggestives. « Avez-vous remarqué, dit madame Gérard d'Houville à propos du *Voleur de Bagdad*, que le vent, cet invisible, est, avec l'ombre et le jour, ce qui donne le mieux sur l'écran l'effet saisissant de la présence réelle? » Et parlant

de Douglas, elle ajoute qu'il a reçu en partage « ce je ne sais quoi de fuyant et d'aérien qui rejoint le vent et l'eau, la flexibilité végétale, la grâce mouvante de tout ce qui fuit et nous donne l'impression de vivre, non dans la réalité, mais dans une sorte de rêve qui s'unit sans effort au songe de l'univers muet. » Comment, telle descente d'un escalier, avec le doux bondissement du corps par-dessus la rampe, tel repliement du buste, tel renversement de la tête, tel déploiement des bras, peuvent-ils évoquer, par l'équilibre des volumes, la jeunesse, l'éveil de la passion, l'extase du bonheur, les « grandes attitudes » dont parle Baudelaire, cela touche à la sorcellerie. Et la sorcellerie n'a-t-elle pas été longtemps confondue avec l'art? Maléfiques étaient les tableaux, les statues, les livres, — comme sont dangereuses les passions qui grisent l'âme et peuvent l'égarer. Mais chez ces Américains d'ascendance puritaine, la passion exalte l'âme et la rend meilleure. Cette simplicité de conception est peut-être plus vraie que l'on ne pense chez des peuples vieux et sceptiques.

Le lyrisme du mouvement — qui est bien celui que pouvait comprendre notre époque — est inscrit là en traits remarquables. Oui, un lyrisme nouveau est apparu, synthèse de notre temps, où se retrouvera le charme des paysages, tel regard mystérieux, la grandeur des architectures et celle de la mer, le prodige de la vitesse, auto, avion, locomotive, — et toute l'analyse des détails qui font grande et générale la vie la plus quelconque ennoblissant l'effort rude de l'ouvrier, la souffrance maternelle, illustrant les risques de l'aventure et se prêtant à tous les rêves.

JEAN CAVALIER

LE PROGRAMME
DU MINISTÈRE HERRIOT

Le Parlement va prochainement rentrer : quelle sera la politique du ministère Herriot? Quand le Cabinet s'est formé, il a annoncé quels étaient ses principes généraux. C'est la coutume. Mais les événements surviennent et disposent. En réalité depuis le mois de juin le gouvernement a été accaparé par les questions extérieures, qui réclamaient toute son attention. C'est à la rentrée des Chambres que commencera son action politique intérieure.

Le gouvernement comptait que ses succès diplomatiques lui donneraient de l'autorité et faciliteraient sa tâche. Où en sommes-nous? Le Cabinet Herriot, succédant au Ministère Poincaré, s'est appliqué surtout à régler l'affaire des réparations et à liquider l'affaire de la Ruhr. En y mettant le prix, et en payant fort cher, il a sans doute ruiné la légende de la France impérialiste. Il faudrait la plus insigne mauvaise foi, après les sacrifices faits par M. Herriot, pour soutenir encore que notre pays a des arrière-pensées. Cette campagne a toujours été absurde : elle est devenue insoutenable. M. Herriot est certainement parvenu à répandre l'idée qu'il était pacifiste, qu'il ne demandait qu'à s'entendre avec tout le monde, et qu'il ne méditait rien contre personne. Par là, il a probablement gagné des sympathies dans divers pays, qui ne se montreront peut-être pas trop reconnaissants, mais qui seraient bien ingrats s'ils ne reconnaissaient pas les efforts de notre gouvernement.

Ces résultats permettront à M. Herriot de retrouver sa majorité. Mais ils ne lui ont pas créé la situation exceptionnelle qu'il espérait peut-être. Tout en reconnaissant les difficultés qu'il a rencontrées, l'opinion publique est frappée de ce que

M. Herriot a dû céder pour obtenir des promesses plus que des réalités. Le plan Dawes représente surtout une espérance. Le traité de commerce franco-allemand en est une seconde. On ne peut même plus dire que l'amitié de M. Mac Donald soit la troisième. Le Premier ministre anglais qui vïent d'être renversé, a causé au public français une déception profonde. Après avoir paru conclure avec M. Herriot, un pacte de collaboration continue, il s'est montré intraitable à Genève. M. Mac Donald a peut-être été très habile pour servir les intérêts de l'impérialisme britannique et encore ce n'est pas sûr. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas très heureusement servi la cause de l'entente franco-britannique et M. Herriot. L'impression dominante est qu'il reste de très graves incertitudes et que les accords de Londres sont plutôt un point de départ qu'une solution. Nous ne serions même pas étonnés si M. Herriot avait reçu sur ce sujet des renseignements intéressants et s'il avait perdu quelques illusions sur les dispositions de l'Allemagne. Tout compte fait, l'œuvre extérieure du Cabinet est une liquidation sans gloire qui ne lui a pas aliéné sa majorité, mais qui n'a pas accru ses forces.

***

Le Ministère va prochainement se trouver aux prises avec des questions intérieures, budget, vie chère, traitement des fonctionnaires, organisation militaire. Ce n'est pas là tout ce qu'il doit faire, c'est pourtant l'essentiel et le plus pressé. La politique financière domine toute notre vie publique. Mais ce n'est pas seulement de ces affaires que certains de ses amis lui enjoignent de s'occuper. Ils lui demandent instamment de prendre une attitude énergique, de s'arrêter à des mesures rigoureuses : ils le convient à faire une politique de parti. En quoi consisterait-elle? Avant tout, à régler un certain nombre de questions de personnes, à remplacer dans diverses administrations un certain nombre de fonctionnaires, à montrer une volonté de propagande. Le Ministère a déjà procédé à des changements, il a fait et défait plusieurs nominations. Mais ce n'est pas assez. Le Cartel des Gauches ne se contente pas de la démission d'un ambassadeur ni de la nomination d'un nouveau directeur de l'enseignement secondaire. Il veut plus. On ne s'étonnera pas de ces vœux exprimés

sans ménagement. Le parti au pouvoir, qui régnait depuis douze ans quand la guerre a éclaté, a failli perdre la majorité, perdre sa prééminence dans les assemblées et dans les fonctions publiques, perdre sa force. Après la victoire, ses tendances politiques et ses mœurs politiques avaient été condamnées par le suffrage universel. Il a pu se croire écarté; il l'a craint. Il est d'autant plus âpre aujourd'hui qu'il a été plus inquiet hier. Les élections du 11 mai lui ont rendu une victoire inespérée : il ne la laissera plus échapper; il ne veut en compromettre aucun des bénéfices. La défaite du Ministère Poincaré a entraîné des conséquences qui dépassent de beaucoup le simple incident qu'est un changement de Ministère. Le parti radical conçoit son succès comme étant essentiellement la prise de possession des fonctions publiques et de toutes les avenues du pouvoir par le personnel radical.

C'est là une conséquence qui pour l'historien est surtout grave quand elle entraîne un changement de doctrine dans le parti gouvernant. Le recrutement du personnel dirigeant n'est certes pas indifférent dans une nation, mais dans toutes les sociétés il se renouvelle périodiquement, et il se renouvelle de plus en plus dans les temps modernes où les démocraties encore jeunes commencent à peine de se développer. C'est un fait que l'État voit arriver à son service des équipes neuves. L'Angleterre vient de nous donner un spectacle qui est beaucoup plus inattendu chez elle que tout ce qui a pu se passer ailleurs : elle a fait l'expérience d'un ministère travailliste, qui s'est rapidement initié aux méthodes traditionnelles de la politique britannique. Ce n'est donc pas tant le personnel qui importe que ses conceptions, et ce n'est même pas tant ses conceptions que ses actes. Aussi voyons-nous que les réclamations des amis du ministère Herriot portent précisément sur les décisions qu'on attend de lui. De ce ministère nouveau, on exige une action nouvelle. Or tout gouvernement, dès qu'il a la responsabilité du pouvoir, prend conscience des risques, des difficultés, des possibilités de toutes sortes, et voudrait généralement être plus prudent qu'il n'était dans l'opposition.

Le Cabinet Herriot subit cette loi commune. Il ne se soucie pas des aventures, et il cède à ses amis par faiblesse plus que par choix. Il se trouve dans une situation très embar-

rassée, obligé qu'il est de tenir compte à la fois de ses troupes socialistes qui veulent aller de l'avant et des troupes radicales qui sont dans l'ensemble peu révolutionnaires. Toutes les fois qu'il veut agir, il risque de paraître trop timide à ses partisans socialistes et trop hardi à ses partisans radicaux. Ce n'est pas là d'ailleurs une position de hasard ou qui lui soit particulière. Le phénomène général des parlements est que le radicalisme y représente un état transitoire, et les vraies luttes de l'avenir, dont nous ne voyons que les premières manifestations encore bien incolores, auront lieu entre le parti socialiste et le parti modéré. Pour revenir à l'exemple de l'Angleterre, on y discerne déjà le sort qui attend le parti libéral, qui se dissout peu à peu, et dont une fraction ira rejoindre les travaillistes, tandis que l'autre ira rejoindre les conservateurs. Il est possible que nous assistions un jour à quelque chose de pareil en France. Pour le moment le parti radical, fortement installé au pouvoir, cherche encore à maintenir l'alliance avec les socialistes, qui sont ses rivaux de demain. Et de là toute la difficulté de la situation intérieure.

Pour ajourner tout débat, quelques conseillers du Cabinet Herriot lui proposent de recommencer la lutte anti-cléricale, qui occupe la vie politique en permettant d'esquiver les autres questions. Il semble que ce soit une tactique bien usée, et une tactique bien absurde. Dix ans de guerre et d'après-guerre ont passé. Les querelles religieuses semblaient déjà périmées à la veille du conflit européen : elles n'ont pas rajeuni. En outre, il est difficile de croire que M. Herriot ne s'aperçoive pas de l'erreur qu'on veut lui faire commettre. Si par exemple il supprimait de l'ambassade du Vatican il ne ferait que réjouir grandement nos rivaux, qui sont tout prêts à prendre notre succession en Orient et en Extrême-Orient et qui jugeraient excellents pour leurs intérêts les moyens d'influence auxquels nous renoncerions imprudemment.

Beaucoup plus pressantes sont les préoccupations financières et économiques du gouvernement. Le projet de budget nous est trop peu connu encore pour que nous puissions l'apprécier. Il nous semble que le gouvernement a surtout eu à cœur de se réserver. Il innove peu. Il ne prévoit pas de grandes économies. Il ne prépare aucune utilisation vraiment féconde

des richesses de l'État. Il ne paraît pas songer aux ressources que pourraient procurer les monopoles s'il voulait les concéder. Il ne supprime pas le double décime. Cet impôt sommaire ne nous a jamais inspiré beaucoup d'enthousiasme. Mais comment le gouvernement le supprimerait-il? par quoi le remplacerait-il? La critique était aisée. Mis en présence des réalités, le gouvernement a préféré ne pas se lancer dans l'inconnu. Il en résulte que son projet de budget, sur lequel les membres du Cabinet semblent eux-mêmes assez divisés, ne contente personne et sera la cause, dès la rentrée du Parlement, d'une très vive discussion. Le gouvernement devra définir ses tendances; quelles sont-elles? Cette incertitude créa un certain malaise politique.

Même point d'interrogation en ce qui concerne les réclamations des fonctionnaires. Beaucoup sont dignes d'intérêt. Mais où prendre l'argent nécessaire au relèvement des traitements? Et même si on le trouve, sera-ce une solution? Chaque mouvement qui pousse en avant les salaires a pour effet inévitable de pousser en même temps, et dans une mesure égale, le prix de la vie. C'est un cercle vicieux. Pour augmenter les traitements, il faut charger le budget, mais les traitements augmentés ont comme conséquence de faire monter le coût de la vie, et il faut de nouveau charger le budget, et ainsi de suite. Ainsi par un enchaînement inévitable, on accroît le mal, et on précipite la crise. Économiquement, on se trouve en face d'une difficulté angoissante.

Mais ce n'est pas tout. L'inquiétude est mauvaise conseillère, et les groupements de fonctionnaires sont en train de créer un péril politique, dont l'État n'a pas l'air de s'apercevoir. Pour intervenir avec autorité, il faudrait que l'État eût à la fois le sentiment de la justice et la volonté de faire respecter l'ordre public. Or il est amené à songer surtout à sa clientèle électorale, et au lieu de prendre la direction de cette discussion sur les traitements qu'il a trop négligée, il se laisse peu à peu imposer les solutions qu'il n'a pas su préparer. Les groupements de fonctionnaires commencent de s'opposer à l'État et aux institutions régulières. C'est un des problèmes les plus gros de l'avenir que celui des rapports des syndicats de fonctionnaires et de l'État. En reconnaissant la légalité des syndicats de fonctionnaires, l'État, consciemment ou non, prépare un véritable transfert d'autorité. L'un des hommes politiques qui en ont

signalé le caractère avec le plus de force n'est pas suspect de timidité : c'est M. Ramsay Mac Donald lui-même, chef d'un cabinet travailliste. Il a dévoilé le danger des groupements professionnels dressés contre la collectivité; il a montré l'opposition entre l'omnipotence des syndicats et la Nation. Il a rappelé la nécessité pour un État socialiste de rester le défenseur de l'intérêt général, contre les intérêts corporatifs, et de maintenir l'autorité du pouvoir central, qui s'exerce par l'intermédiaire des institutions parlementaires.

Telles sont quelques-unes des difficultés qui attendent le gouvernement. On comprend aisément que dans ces conditions le moment nous paraisse particulièrement mal choisi pour ranimer de vieilles querelles, pour faire revivre les discordes religieuses, et pour ruiner ce qui reste d'union dans notre pays. Ni intérieurement, ni extérieurement nous n'en avons fini avec les problèmes d'après-guerre. L'œuvre nécessaire de restauration est loin d'être terminée. Demain il faudra recourir à de nouveaux emprunts pour les régions dévastées. Demain il faudra aviser aux difficultés de la Trésorerie. Demain il faudra supporter la charge des impôts qui n'est pas près de diminuer, et qui pèse lourdement sur les citoyens. Il y a quelques jours M. le Président de la République élevait la voix pour convier les représentants de la grande industrie à prendre leur large part des sacrifices nécessaires. Le gouvernement est amené à se présenter aux prêteurs et aux contribuables, non comme le représentant d'un parti, mais comme le représentant de l'intérêt national. Ceux qui réclament du Cabinet Herriot une politique violente se trompent sur la situation présente et sur les nécessités de l'heure. Un gouvernement, quel que soit le parti qu'il symbolise, a besoin plus que jamais, du concours, de la bonne volonté, et de la confiance de tous.

ANDRÉ CHAUMEIX

ERRATUM. — C'est par erreur que l'article sur Cécile de Tormay, paru dans notre numéro du 1er Septembre, a été attribué à *Marcelle Tinayre et P. Régnier*. Madame Marcelle Tinayre en est, seule, l'auteur.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1924

		Pages.
COMTE DE SAINTE-AULAIRE.	Souvenirs de mon Ambassade à Vienne	5
M. TINAYRE et P. RÉGNIER	Cécile de Tormay	43
CÉCILE DE TORMAY	Le Livre proscrit. — I	51
ARTHUR CHUQUET	L'Assassin de Henri III	75
GABRIELE D'ANNUNZIO	Phædre. — II	88
CAPITAINE RENÉ ANDRIOT	La genèse de la bataille de l'Ourcq	125
ANDRÉ BEAUNIER	Les Folies amoureuses (*fin*)	142
Dr A.-F. LEGENDRE	Questions coloniales : Problèmes d'Indo-Chine	183
ROBERT DE TRAZ	Chronique européenne : Les petits États	201
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	214
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Cartel des Gauches et Conférence	228

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1924

LORD KERRY	Le comte de Flahault et le coup d'État de 1851	241
PRINCE LOUIS-NAPOLÉON, FLAHAULT, MORNY	Lettres intimes	256
COMTE DE FELS	Le Monopole des Téléphones	274
GABRIELE D'ANNUNZIO	Phædre. — III	299
ANDRÉ MAUROIS	Entretien sur le Commandement	337
RENÉ JOUGLET	Le nouveau Corsaire. — I	361
O. HESNARD	Règlement international et Opinion allemande	392
CÉCILE DE TORMAY	Le Livre proscrit (*fin*)	402
G. JEAN-AUBRY	La Vie à l'étranger : Chronique d'Angleterre	415
LOUIS HOULLEVIGUE	La Vie scientifique : Une Fusée dans la Lune	459
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Les Journées de Genève	472

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1924

		Pages.
LOUIS BARTHOU	Victor Hugo, élève de Biscarrat	481
B. MAKLAKOFF	La Russie de 1900 à 1917	508
GABRIELE D'ANNUNZIO	Phædre (*fin*)	535
Dr J.-L. FAURE	La Lutte contre le Cancer	556
COMMt L. KOELTZ	La Bataille de la Meuse (1914)	572
J. LUCAS-DUBRETON	La Princesse captive : la Duchesse de Berry. — I	622
RENÉ JOUGLET	Le nouveau Corsaire. — II	657
GABRIEL BERNIER	Questions extérieures : La Situation en Espagne	684
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	700
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : L'Avenir de la Paix	713

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1924

Cte DE SAINTE-AULAIRE	Souvenirs de mon Ambassade à Vienne	721
***	États-Unis et Japon	746
H. DUPUY-MAZUEL	Le Miracle des Loups. — I	753
GEORGES GROSJEAN	La Diplomatie rhénane de Vergennes	783
NANCY GEORGE	Les Esclaves de Méquinez. — I	815
BENJAMIN CRÉMIEUX	La Psychologie de Marcel Proust	838
J. LUCAS-DUBRETON	La Princesse captive : la Duchesse de Berry. — II	862
RENÉ JOUGLET	Le nouveau Corsaire. — III	892
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	921
JEAN CAVALIER	Le Cinéma : Le Lyrisme du mouvement	945
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	934
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Ministère Herriot	953

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. PERDRIX et BURIN, 14, *rue Cadet, Paris.*

R.C. Seine 210.836 B — Téléphone : Central 72-71.

NTE au Palais à Paris, 23 octobre 1924, à 14 h.
AISON Paris **56 et 58, Rue Legendre**
nt^ce 300 mq. env. Rev. br. 11.008f. M. à p. : 140.059f.
adresser Me^s **THOREL**, avoué, 4, rue de la Paix;
unet, Collet, Clouzeau, avoués; Sabot, notaire;
M. Moulin et Desfresnes, administ. jud^re.

ENTE au Palais à Paris, le 23 octobre 1924, à 2 heures. **D'UNE MAISON à PARIS,**
Rue Sainte-Anne n° 65
ntenance : 562m.72. Revenu brut env.: 38,830 fr. 80.
se à prix : 641.667 francs. S'adresser à Me^s **PARRY, Chauveron, Hamel, Beau,** avoués ; Me^s **Lesguillier, Marotte,** notaires à Paris

---

5 TERRAINS A adj. Ch. not. Paris, 28 oct. 1924.
En 5 LOTS :

	Cces	M. à p. :
PARIS, Boulevard Jourdan, 106.	675m	159.000 fr.
NEUILLY-s-S., R. Perronet, 81. (Fac. réun.)	543m97	220.000 fr.
— — (Fac. réun.)	543m97	220.000 fr.
ANTONY, avenue des 2 Gares.	1.124m58	50.000 fr.
FRANCONVILLE, avenue Chanzy.	1.023m43	35.000 fr.

S'ad. Me^s **Bossy** et **MOYNE**, 12, rue d'Anjou, Paris.

Vente au Palais, le 30 octobre 1924, 2 h. **PAVILLON à LA GARENNE-COLOMBES** (Seine), 1, Rue de Sartorie et av. de Lutèce. Cont. 606 m. env. M. à prix : 70 059f. S'adresser à **Vivet**, avoué à Paris, 8, rue de l'Odéon, Vaudelin, Marcilhacy, Johanet, avoués.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Album de Photographies en héliogravure

A VALLÉE DU RHÔNE ET SES VILLES D'ART

La Compagnie P. L. M., qui a déjà publié deux albums de hotographies en héliogravure consacrés, l'un, au Dauphiné et la Savoie et l'autre à la Côte d'Azur, vient d'en éditer un troième sur les villes d'art de la Vallée du Rhône.

Sous couverture en couleurs au format 20/15, le nouvel album mporte 24 illustrations, d'une haute valeur artistique, qui synétisent la région et évoquent son passé.

Comme les précédents, il est mis en vente, dans les princiles gares du réseau, au prix de 4 fr.

Les demandes d'envoi recommandé, par poste, doivent être compagnées de la somme de 4 fr. 70 pour la France et de 5 fr. 35 ur l'étranger et être adressées à l'Agence P. L. M. 88, rue Saintzare ou au Service de la Publicité de la Compagnie P. L. M. , boulevard Diderot.

ARTHÈME FAYARD & Cie Éditeurs
18-20, rue du Saint-Gothard, PARIS (14e)

NOUVEAUTÉS :

AUGUSTE BAILLY

NAPLES
AU BAISER DE FEU

ROMAN

Un volume in-18. — Prix. . . . . **7** fr. **50**

ANDRÉ REUZE

LA
VÉNUS D'ASNIÈRES
OU
DANS LES RUINES DE PARIS

La plus amusante satire des temps modernes

Un volume in-18. — Prix. . . . . **7** fr. **50**

UNE RÉVÉLATION SENSATIONNELLE
SUR LE SORT DE LOUIS XVII

LE ROI PERDU

Mémoire inédit du comte de VAISONS (1786-1873)

Publié par OCTAVE AUBRY

L'ÉNIGME du TEMPLE ÉCLAIRCIE par un TÉMOIGNAGE INATTENDU

Un volume in-18. — Prix. . . . . **7** fr. **50**

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

R. C. Seine 110.264 — 3, Place du Panthéon. — PARIS (ve). — Chèques postaux, Paris 3155

Viennent de paraître :

PIERRE TERMIER
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

A LA GLOIRE DE LA TERRE

Souvenir d'un Géologue

Un volume in-8° écu. . . . . **15** fr. (Franco **16** fr. **50**).

COLLECTION DES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

GEORGES VALOIS

HISTOIRE & PHILOSOPHIE SOCIALES

LA RELIGION DU PROGRÈS
L'AFFAIRE FERRER EN FRANCE
LA MONARCHIE ET LA CLASSE OUVRIÈRE
LE CHEVAL DE TROIE

Édition définitive avec une introduction générale :

L'ÊTRE ET LE DEVENIR

Un volume in-8° écu de 600 pages. . . . . **16** fr. **50** (Franco **18** fr).

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

R. C. Seine 28.065

Vient de paraître : la 2e ÉDITION, revue et corrigée, de :

ÉMILE MÂLE

Membre de l'Institut, Directeur de l'École française de Rome

L'ART RELIGIEUX DU XIIe SIÈCLE EN FRANCE

ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE L'ICONOGRAPHIE DU MOYEN AGE

Un volume in-4° (28 × 23), 460 pages, **253 gravures**, broché. . . . . **60** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . **95 fr.**

EXTRAITS DE LA PRESSE

« M. Mâle a profité des études antérieures, mais il les a faites siennes par ses recherches particulières et indépendantes poursuivies pendant tant d'années, par la rigueur et à la fois la souplesse de sa méthode, et surtout par des mérites qui lui sont propres : le sens historique; le privilège, donné à peu, de se faire une âme contemporaine des générations d'autrefois ; un goût délicat en littérature comme en art, un souffle poétique qui anime l'ouvrage et l'élève jusqu'à l'épopée. »

HENRI LEMONNIER (*Journal des Savants*).

« Nul ouvrage traitant d'histoire de l'art n'a peut-être été attendu et désiré comme celui-ci. C'est que nous savions déjà tout ce qu'on pouvait espérer du maître qui a écrit l'*Art religieux du XIIIe siècle en France* et consacré une étude d'importance égale à *l'Art religieux de la fin du Moyen Age*. C'est un véritable monument de science bien française, faite d'esprit et d'amour, qu'édifie pour nous, pierre à pierre, depuis vingt ans, M. Émile Mâle. »

L. LEFRANÇOIS-PILLION (*Journal de Rouen*).

« Rechercher l'origine des scènes symboliques, des personnages ou des animaux qui donnent aux monuments du *XIIe siècle* une vie si extraordinaire et si intense, tel fut le souci de l'historien qui nous livre aujourd'hui le secret de cette science. Félicitons-le d'avoir restitué au génie artistique et religieux de la France une part magnifique de son trésor monumental, dont on n'appréciait jusqu'à ce jour ni toute la richesse ni toute l'originalité. »

H. D'HENNEZEL (*le Salut Public*, Lyon).

Du même auteur, précédemment parus :

L'ART RELIGIEUX EN FRANCE

Le XIIIe siècle

(*5e ÉDITION revue et corrigée*)

Un volume in-4° (28 × 23), 490 pages, **190 gravures**, broché. . . . . **50** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . **85** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Fould) et par l'Académie Française (Grand-Prix Broquette-Gonin).

La Fin du Moyen Age

(*2e ÉDITION revue et augmentée*)

Un volume in-4° (28 × 23), 520 pages, **265 gravures**, broché . . . . . **50** fr.
Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . **85** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Premier Grand-Prix Gobert) et par l'Académie Française (Grand-Prix Broquette-Gonin).

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS
R. C. Seine 28.065

Récemment paru :

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

Collationnée sur les originaux, annotée et commentée
PAR **THÉOPHILE DUFOUR**
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives et de la Bibliothèque publique de Genève
et publiée par **P.-P. PLAN**

TOME I

Rousseau et Mme de Warens
Rousseau à Venise — Rousseau à Paris
(1728-1751)

Un volume in-8 (14×22), sur beau papier d'alfa, XII-390 pages, *6 planches hors texte*, br. **25** fr.

EXTRAITS DE LA PRESSE

« Cette édition critique augmente d'environ 2.000 le nombre des lettres publiées dans les éditions antérieures. Ce sont, d'une part, des lettres inédites, d'autre part, des lettres imprimées isolément et qui n'avaient point été recueillies. Le texte des lettres déjà connues, qui contenait une quantité d'erreurs et d'omissions, a été rétabli. Un millier de lettres, pour la plupart inédites, des correspondants de Rousseau jettent sur les siennes une lumière indispensable... »

Mme NOELLE ROGER (*Revue des Deux Mondes*).

« L'ouvrage ainsi réalisé est d'une importance capitale. Toute l'histoire littéraire et anecdotique d'une large période du XVIIIe siècle y est contenue et toute la vie de Jean-Jacques s'y trouve éclairée de lumières nouvelles. »

ALBÉRIC CAHUET (*L'Illustration*).

« Cette *Correspondance générale* s'annonce par son tome Ier, comme l'une des plus importantes œuvres d'érudition de l'heure présente. Elle apportera à l'histoire morale, politique et littéraire du XVIIIe siècle des documents de première qualité en nombre considérable. »

EMILE MAGNE (*Mercure de France*)

« Enfin, le monument que les lettrés ont longuement appelé de leurs vœux commence à s'élever... Que nous voilà loin des enregistrements massifs, hasardeux, indigestes, mal datés et tronqués des précédentes « correspondances générales », où nulle indication de source, nulle méthode critique ne venait au secours du chercheur dans l'embarras ! On a désormais des matériaux auxquels on peut se fier. »

S. ROCHEBLAVE (*Journal des Débats*).

Pour paraître en Novembre 1924 :

TOME II

Rousseau à Genève — Discours sur l'Inégalité — De Luc
Le Nieps — Voltaire — Mme d'Épinay
(1751-1756)

Un volume in-8 (14×22), sur beau papier d'alfa, VIII-400 pages, *6 planches hors texte*, br. . . **25** fr.

Demander le prospectus

Librairie Académique. — PERRIN & Cie, Éditeurs
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (VIe ARR.) R. C. Seine 1

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

ÉDOUARD ESTAUNIÉ
De l'Académie française

LE LABYRINTHE
ROMAN

Ce labyrinthe est celui du mensonge. Le nouveau roman de ce grand maître du tragique intérieu une de ses œuvres les plus fortes, une de celles où il a poussé le plus loin sa connaissance du cœur hu et où il a su le mieux tirer d'un douloureux cas de conscience les péripéties les plus dramatiques.
Un volume in-16 (31e édition). — Prix 7

MAURICE TALMEYR

LA TÉNÉBREUSE AFFAIRE LA RONCIÈRE
Un volume in-16. — Prix. . . . . .
DU MÊME AUTEUR : **LA NOUVELLE LÉGENDE DORÉE.** Un volume in-16. — Prix . . . . . .

PIERRE DE CARDONNE

DES FUMÉES SUR LE CIEL
ROMAN

Un volume in-16. — Prix . . . . . .

HENRI JOLY
Membre de l'Institut

LES CRISES SOCIALES DE L'ITALIE
I. L'Unité morale de l'Italie et ses crises actuelles. — II. Du Nord au Centre et au Midi. — III. R capitale et la campagne romaine. — IV. Les troubles du monde rural. — V. Dans le monde industr ouvrier. — VI. L'Enseignement public en Italie.
Un volume in-16. — Prix 7

PIERRE GUILLOUX

LES PLUS BELLES PAGES D'ERNEST HELLO
I. Portraits littéraires. — II. Essais de philosophie. — III. Sursum Corda. — IV. Physionomi Saints. — V. Méditations et Prières. — VI. Pensées.
Un volume in-16, orné d'un portrait d'Ernest Hello. — Prix . . . . . .

LOUIS DE LAUNAY
Membre de l'Institut

LE GRAND AMPÈRE
d'après des Documents inédits

I. Le premier Jean-Jacques Ampère et le siège de Lyon. L'enfance d'André Ampère jusqu'en 179 II. André Ampère amoureux (1796-1797). — III. Ampère poète. — IV. Le mariage d'André Ampère premier séjour à Lyon (1797-1802). — V. Ampère professeur à Bourg (1802-1803). — VI. Le second ma d'Ampère et ses agitations sentimentales (1803-1814). — VII. Les années de chimie, de mathématiqu de philosophie (1807-1820). — VIII. Ampère physicien (1820-1826). — IX. Ampère et ses enfants. La r physique. La vieillesse (1824-1836). — X. Ampère philosophe.
Un volume in-8 écu, orné de gravures. — Prix . . . . . .
DU MÊME AUTEUR : **UNE FAMILLE DE LA BOURGEOISIE PARISIENNE PENDANT LA RÉVOLUTION.** Un volume in-8 écu, orné de gravures. — Prix. . . . . .

ALINE DE VILLÈLE

L'INCONNAISSABLE
ROMAN

Ce roman captivera tous ceux qu'intéressent les questions si mystérieuses du *monde invisible.* Ju quel point notre imagination et notre sensibilité le crient-elles ? L'histoire de l'héroïne, extrêmement cur et dramatique, est racontée par elle-même avec une délicatesse psychologique qui en rend l'émotion e plus attachante.
Un volume in-16. — Prix. . . . . .
DU MÊME AUTEUR : **MIRAGE D'AMOUR,** *roman.* Un volume in-16. — Prix . . . . . .
ALLEMAND D'AMÉRIQUE, *roman.* Un volume in-16. — Prix. . . . . .

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, PARIS
R. C. Seine 98.810

COLLECTION BLEUE

Imprimée sur beau papier Outhenin-Chalandre

PIERRE LOTI

de l'Académie française

Le Mariage de Loti

ROMAN

volume in-18. Prix.. .. .. **10** francs

même auteur, dans la même collection :

Aziyadé..	1 vol.
Les Désenchantées	1 —
Fantôme d'Orient	1 —
L'Inde (sans les Anglais)	1 —
Le Livre de la Pitié et de la Mort	1 —
Madame Chrysanthème..	1 —
Matelot..	1 —
Pêcheur d'Islande	1 —
Le Roman d'un Enfant..	1 —
Suprêmes visions d'Orient	1 —

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, Paris

R. C. Seine 98.810

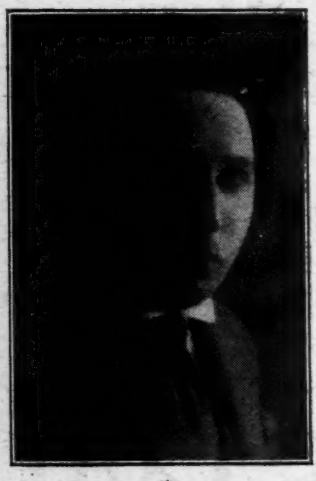

JACQUES FONTELROYE

CONSTANTINOPLE

SOUS

LES BARBARES

ROMAN

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6** fr. 7

LOUIS MERCIER

Les DEMOISELLES VALERY

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6** fr. 7

Il a été tiré 50 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés. — Prix : **40** fr.

991-24. Imp. L. Pochy et Fils, 52, rue du Chateau, Paris — Registre du Commerce : Seine 19.528

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. **Louis Allard**, qui a le dessein d'écrire une histoire d'ensemble de la **Comédie de Mœurs au XIXe siècle**, vient de consacrer un premier volume à la période 1795-1815. Durant ces vingt années, si elle fut loin de briller d'un vif éclat, ladite comédie commença du moins de renaître. Depuis la mort de Louis XIV elle avait à peu près complètement disparu. (Il n'y a pas de peinture de mœurs, en effet, dans le théâtre de Marivaux et l'on ne peut dire que le théâtre de Beaumarchais contienne une représentation des classes sociales. En tout et pour tout, de 1715 à 1795, M. Allard relève deux comédies de mœurs : *l'Ecole des bourgeois* par Allainval (1728), sorte de *Gendre de monsieur Poirier* avant la lettre, et le *Philosophe sans le savoir* de Sedaine.) La Révolution ne vit éclore que des pamphlets sans valeur (*la Papesse Jeanne*, etc.) ou d'insipides comédies d'intrigue, dont les personnages étaient censés vivre quelque vingt ans plus tôt. A l'immense bouleversement social que la Révolution avait provoqué, aucune allusion. Cela s'explique : les spectateurs étaient saturés d'émotions violentes. Ils aimaient à s'imaginer vivre un instant dans un monde paisible. Pour se faire applaudir, le plus sûr moyen était de composer de fades idylles. C'est à quoi sans doute le tendre et sensible Collin d'Harleville dut son extraordinaire renommée (son plus grand succès date de 1792 : le *Vieux Célibataire*). La chute de Robespierre n'atténua point le goût des mièvreries sentimentales et des maricette période. Il est curieux de noter que la société du Directoire, qui se fit plutôt remarquer par vaudages; il se doublait d'une furieuse passion de vertu qui ne cessa de se manifester durant toute l'extrême liberté de ses mœurs, témoignait au théâtre d'une prodigieuse pudibonderie. Les critiques suivaient le public et flétrissaient les écrivains coupables de peindre des filous ou de « représenter les femmes sous un jour odieux ». Les auteurs classiques subirent d'ailleurs les contre-coups de cette pruderie : le *Cocu imaginaire* fut « arrangé » et joué sous le titre de *le Mari qui se croit trompé*. Un tel état d'esprit rendait difficile la tâche des auteurs de comédie. Elle l'était d'ailleurs pour des raisons multiples : les règles sur la séparation des genres ne permettaient point de mêler le tragique au comique : il fallait toujours être divertissant et par conséquent éviter telles ou telles scènes qui eussent pu contrister les spectateurs; d'autre part la censure ne cessait d'intervenir et dans les conditions les plus absurdes; le public, extrêmement mêlé, n'avait aucun goût et ne songeait qu'à trouver des prétextes à vociférations et coups de sifflet; les sociétaires du Théâtre Français ne désiraient point donner de pièces nouvelles, cela parce qu'il fallait les apprendre — inutile fatigue — et verser des droits à l'auteur. Autant de conditions peu favorables au développement de la comédie, à qui manqua par ailleurs l'élément le plus indispensable : l'existence d'un auteur de génie. La plupart des écrivains se contentèrent de donner de plates comédies de caractère (l'*Inconstant*, l'*Original*, la *Dédaigneuse*), des *écoles* (*Petite école des femmes*, etc...), qui eussent aussi bien pu être écrites cinquante ans plus tôt.

Andrieux, Alexandre Duval, Picard surtout, évitèrent parfois ce travers et, s'ils n'écrivirent jamais de comédies de premier ordre, donnèrent cependant quelques pièces assez vivantes, où paraissent non plus des personnages abstraits, empruntés au théâtre du siècle précédent, mais des types, observés directement et tout pénétrés des soucis, des habitudes ou des goûts contemporains. Les meilleures productions de Picard sont *Médiocre et Rampant* (1797) — il s'agit d'un homme sans valeur qui parvient, à force d'intrigue et de bassesses, à une haute situation —, *l'Entrée dans le monde* (peinture de milieux interlopes sous le Directoire) et surtout *Duhautcours*, la première grande comédie dramatique du siècle, où le personnage d'un spécialiste ès faillites frauduleuses est vigoureusement campé. D'excellentes scènes aussi dans une petite pièce : *le Café du printemps*. L'étude de M. Allard est extrêmement solide et nous semble fort complète. On y trouvera de fines analyses de toutes les pièces marquantes de l'époque. Les vaudevilles n'ont pas été oubliés et à vrai dire c'est peut-être là que l'historien trouverait le plus grand nombre de documents sur les mœurs du Directoire et de l'Empire. M. Allard a d'ailleurs consacré un certain nombre de chapitres à la description de la société des dernières années du XVIIIe siècle où se coudoyaient si curieusement nouveaux pauvres et nouveaux riches, nobles ruinés et anciens laquais « parvenus » ; la liberté des mœurs était grande ; on se mariait bien encore, mais c'était généralement pour divorcer quelques mois plus tard ; hommes et femmes, tout le monde spéculait, sur le blé, le sucre, le coton, sur n'importe quoi ; on ne reconnaissait qu'un seul maître : l'argent ; la passion du luxe était universelle : tout Paris avait soif de plaisir. Voyez, conclut M. Allard, pour l'auteur de comédies la mine était inépuisable, mais elle n'a guère été exploitée. Si nous ne connaissions la vie des Français, au lendemain de la Révolution, que par le théâtre, nous serions bien imparfaitement renseignés.

Souvenirs de Rabindranath Tagore. — Dans ce récit de ses années d'enfance et d'adolescence l'illustre écrivain hindou insiste surtout sur ses premiers travaux littéraires. Ce sont pourtant les tableaux de la vie de famille chez les Tagore, les portraits des familiers de la maison, le récit du premier voyage du jeune poète en Angleterre que nous avons lus avec le plus d'agrément. Un des frères de Tagore se révèle comme un personnage assez curieux ; partisan passionné de l'indépendance de l'Inde, il travaille à assurer l'émancipation économique de son pays en fondant des tissages, une ligne de navigation, — voire des sociétés secrètes... L'ensemble cependant manque de couleur et ne nous semble présenter qu'un intérêt de second ordre.

Nous n'en dirons pas autant du **Voyage dans l'Inde** de **W. Bonsels**, un des fondateurs de l'Orientalisme allemand, ouvrage que vient de traduire mademoiselle Hélène Legros. Bonsels n'aspire point à brosser des tableaux éclatants et ce n'est point chez lui qu'il faut chercher des descriptions de paysages ou de foules bigarrées. Bonsels a vécu longtemps dans un bungalow retiré, il a regardé les bêtes, les plantes, il a causé familièrement, longuement avec des paysans, il a laissé doucement l'âme de l'Inde pénétrer son esprit. Les pensées nouvelles qui l'ont envahi, celles-là qui représentaient l'empreinte même du pays, il nous les a fait connaître. C'est une expédition philosophique, une suite de méditations que le voyage de W. Bonsels et il nous semble que, grâce à lui, certains aspects nouveaux de la psychologie orientale nous sont révélés. La dernière partie du livre nous ramène dans une ville. Après avoir fait un long voyage dans la jungle, Bonsels s'installe à Mangalore ; il y devient l'ami d'un jeune brahmine fort intelligent, Mangesche Rao, qui rêve de libérer et de régénérer l'Inde. Bonsels a avec lui de longues et édifiantes conversations qu'il nous rapporte. Mais le brahmine a suscité des haines violentes parmi ses propres compatriotes et un jour on le trouve assassiné. Sentant la mort rôder, Bonsels songe à l'Allemagne avec regret et mélancolie. Ce trait évidemment permet de dater le livre. Il a dû être écrit en un temps où l'Allemagne n'avait pas encore été sérieusement touchée par l'épidémie d'assassinats politiques.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.

ıs
)
,
,

s,
en
0,

ée

te

is,

ris
les

ont

50
50